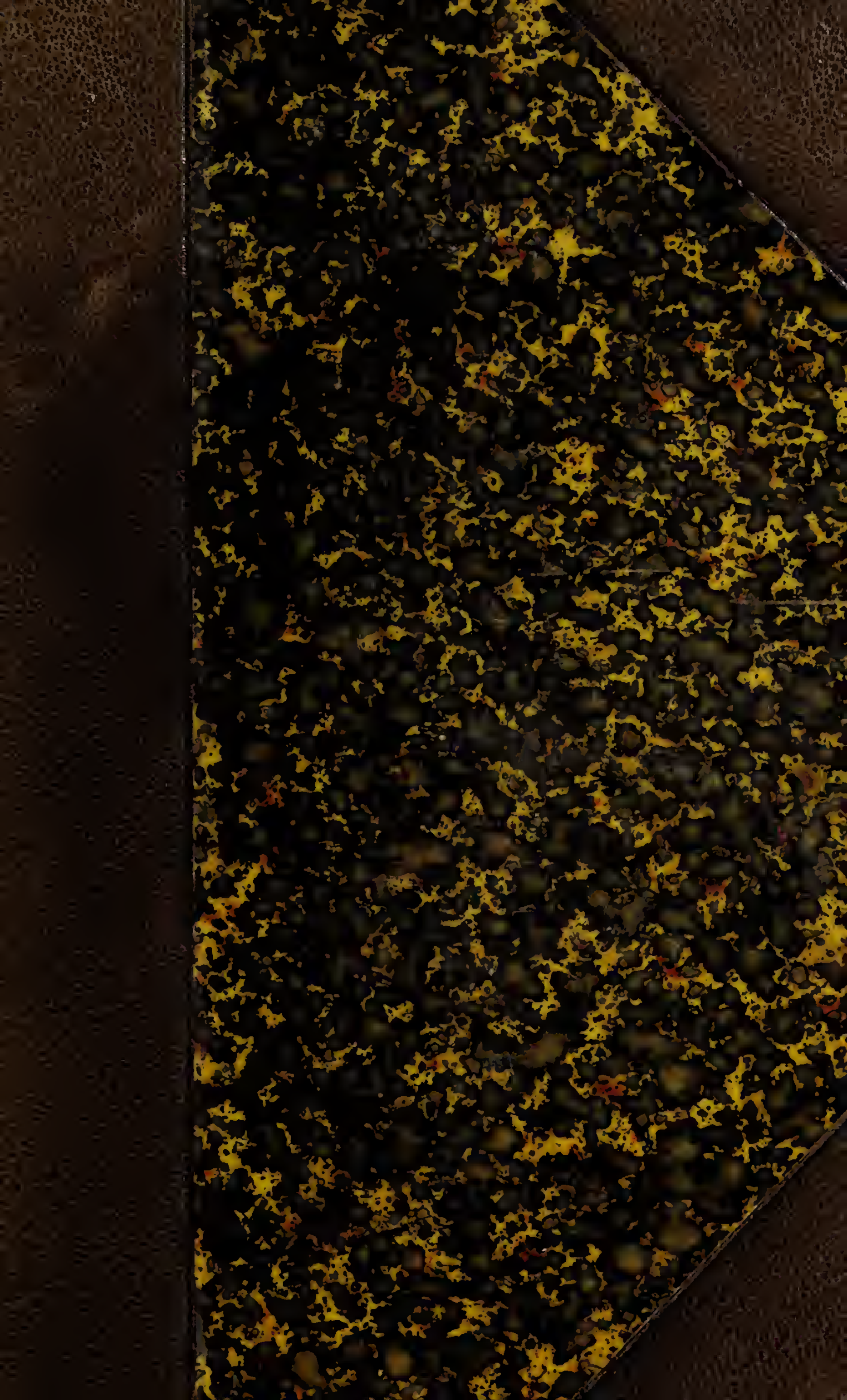



Ex Libris
ANDRÉ
DARRASSE

LE

ROMAN DU GRAND ROI

7

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ŒUVRES COMPLÈTES DE LUCIEN PEREY

HISTOIRE D'UNE GRANDE DAME AU XVIII[e] SIÈCLE :

— **La princesse Hélène de Ligne** . . . . 1 vol.

— **La comtesse Hélène Potocka** . . . . 1 —

LE DUC DE NIVERNAIS :

— **Un petit neveu de Mazarin** *(Ouvrage couronné par l'Académie française)*. . . . . 1 —

— **La fin du XVIII[e] siècle** (1763-1798) *Ouvrage couronné par l'Académie française* . . . . 1 —

LA FORÊT ENCHANTÉE OU TRANQUILLE ET VIF-ARGENT (conte de fée), *édition illustrée* . . . . 1 —

LE PRÉSIDENT HÉNAULT ET MADAME DU DEFFAND. . . . . 1 —

ZERBELINE ET ZERBELIN, OU LA PRINCESSE QUI A PERDU SON ŒIL (conte de fée), *édition illustrée*. . . . . 1 —

LE MARDI DE LA VICOMTESSE, Comédie en un acte. . . . . 1 —

En collaboration avec M. GASTON MAUGRAS.

CORRESPONDANCE DE L'ABBÉ GALIANI (*Ouvrage couronné par l'Académie française)*. 2 vol.

LA JEUNESSE DE MADAME D'ÉPINAY, d'après des lettres et des documents inédits *(Ouvrage couronné par l'Académie française)* 1 —

DERNIÈRES ANNÉES DE MADAME D'ÉPINAY, son salon et ses amis (*Ouvrage couronné par l'Académie française)* . . . . . . 1 —

LA VIE INTIME DE VOLTAIRE AUX DÉLICES ET A FERNEY (1754-1773), d'après des lettres et documents inédits . . . . . 1 —

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS.— 7460-4-94.



MARIE MANCINI

IMP.CH.WITTMANN

LE
ROMAN DU GRAND ROI

LOUIS XIV ET MARIE MANCINI

D'APRÈS DES LETTRES ET DOCUMENTS INÉDITS

C. A. L. Herpin

PAR

LUCIEN PEREY

TROISIÈME ÉDITION



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1894

INTRODUCTION

Nous devons commencer ce travail en mettant sous les yeux de nos lecteurs les sources où nous avons puisé les renseignements précieux et inédits qui lui ont servi de base. Les plus importantes sont à coup sûr celles qui proviennent des archives du marquis d'Havrincourt. Il nous a été permis de lire et de copier tout ce qui concerne les amours de Louis XIV et de Marie de Mancini dans un précieux dossier composé de plus de trois cents lettres soigneusement réunies et conservées par le duc de Nivernais qui les tenait de son grand-père, Philippe Mancini, duc de Nevers. Le marquis d'Havrincourt avant sa mort avait bien voulu exprimer le désir que ces papiers nous fussent commu-

niqués et la marquise douairière ainsi que ses enfants ont accompli ce vœu avec une bonne grâce, une complaisance et une amabilité dont nous sommes heureux de leur exprimer ici toute notre reconnaissance. Ils nous ont facilité ce travail considérable par tous les moyens possibles.

Nous avons dû compléter ces intéressants documents par des recherches faites aux archives des Affaires étrangères et aux manuscrits de la Bibliothèque. Enfin nous avons eu l'insigne bonne fortune de retrouver, à la Bibliothèque même, un petit volume signalé par M. de la Borde, dans son livre sur le Palais Mazarin, et désigné comme introuvable par M. Chantelauze, qui déclare que personne ne l'a vu. Ce petit livre n'est autre que le Journal ou les Mémoires de Marie de Mancini, publiés par elle en Espagne sous le titre de : *la Vérité dans son jour* ou *les Véritables Mémoires de M. Manchini, connétable Colonne.*

Dans un travail comme celui que nous avons entrepris sur Marie de Mancini, on comprendra de quelle importance peuvent être des Mémoires écrits de sa main. Il en existe de plusieurs sortes; les premiers qui parurent sont apocryphes; et c'est elle-même qui nous l'apprend. Il est probable que le succès des Mémoires d'Hortense, duchesse de Mazarin, rédigés par l'abbé de Saint-Réal sous les yeux mêmes de la duchesse, engagea un personnage anonyme, ayant connu certaines particularités de la vie de la connétable, à publier ces faux Mémoires, dont la seconde partie seule a quelque inté-

rêt et quelque vérité[1]. La connétable, fort irritée de cette publication, n'hésita pas (avec l'impétuosité naturelle de son caractère) à prendre la plume et à écrire le précieux petit volume intitulé *la Vérité dans son jour* dont nous venons de parler.

D'après nous, la publication de ce volume a précédé celle de l'ouvrage connu sous le nom d'*Apologie, ou les véritables Mémoires de madame Marie Mancini, connétable de Colonna, écrits par elle-même, à Leide, pour l'auteur, chez Jean van Gelder, à la Tortue, 1678.*

Ce dernier ouvrage a servi de base au travail de M. Chantelauze pour la seconde moitié de la vie de Marie Mancini ; il était d'une extrême rareté au moment de la publication de son livre, c'est-à-dire en 1880, mais depuis, M. Georges d'Heilly en a publié une nouvelle édition. M. d'Heilly signale dans sa préface, une édition fort grossièrement imprimée en Espagne, mais qu'il ne juge pas devoir être le texte primitif. M. Alfred de Courtois au contraire dans ces Lettres de madame de Villars à madame de Coulanges dit[2] que cette édition espagnole *(la Vérité dans son jour)* a précédé celle du volume intitulé *Apologie, etc.*, reproduite par M. d'Heilly. Grâce auxrecherches de M. Blan-

1. Les Mémoires de M. L. P. M. M. (madame la princesse Marie Mancini) Colonne G. Connétable du royaume de Naples. A Cologne chez Pierre Marteau, 1676, in-12 de 189 pages. Il y en eut une autre édition la même année, chez le même.

2. Voir les *Lettres de madame de Villars*, p. 213. 1 vol. in-8°. Plon 1878.

chet[1] nous avons retrouvé cette édition originale à la Bibliothèque.

Après avoir collationné soigneusement les deux éditions avec le concours précieux de M. Morel Fatio, juge si compétent en cette matière, nous n'hésitons pas un instant à déclarer que *la Vérité dans son jour* est bien le premier jet sorti de la plume de Marie Mancini, imprimé en Espagne, sans corrections ni remaniements dus à une main étrangère.

M. Chantelauze dit que l'édition de Leyde a été faite d'après le manuscrit de la connétable, confié à un nommé J. Brémont qui dédia le livre imprimé au duc de Brunswick. Brémont a soin de dire dans sa dédicace « que ce sont les propres Mémoires de la connétable et qu'on voit un certain caractère naturel et sincère en tout ce qu'elle dit ; quelque chose qui sent si fort la noblesse de son âme, et le rang qu'elle tient dans le monde, qu'il n'y a qu'elle qui peut s'exprimer de cette manière ».

Nous croyons, au contraire, que sans altérer la vérité des faits, qui sont identiques dans les deux éditions, Brémont s'est permis de dénaturer tout à fait le style de la connétable en croyant l'embellir. Il y a dans l'édition espagnole une saveur, une originalité et un tour d'esprit, impossibles à méconnaître et impossibles à imiter ; on en pourra juger par les nom-

1. L'érudit et complaisant bibliothécaire de la Bibliothèque nationale.

breuses citations que nous lui emprunterons dans le cours de notre récit. Voici l'introduction de *la Vérité dans son jour*, qui est la meilleure preuve à donner de ce que nous avançons.

« Comme il n'y a point d'actions plus éclairées des yeux de tout le monde, que celles des personnes d'une haute qualité, il n'y en a point aussi qui soient plus exposées à la censure, ni plus en butte à la médisance et surtout en France, où les libelles qui ont pour objet la calomnie et de noircir la réputation de celles de notre sexe ont un grand débit et passent sous le nom de pièces galantes. Mais quoique je n'ignorasse pas qu'il n'y a rien au monde de si sacré que ces sortes d'outrages n'attaquent, je croyais être hors de la portée de leurs coups, autant par le privilège du temps que par la justice de mes actions, jusqu'à ce qu'on m'écrivit de France qu'il courait un livre de ma vie sous mon nom ; cette nouvelle, jointe à quelques circonstances que l'on m'en avait mandées, m'inspira la curiosité de le voir, et la vue a changé depuis le dépit et l'indignation que j'en avais eus, en mépris le plus grand du monde, pour son auteur, car je ne dirai point ici pour ceux qui me connaissent qu'il n'y a pas une aventure qui ne soit supposée et aussi éloignée de mon caractère qu'elle l'est de la vérité ; les personnes qui sont instruites de ma conduite, et de mes démarches verront clairement que cette prétendue histoire est un ouvrage tout de l'invention de son auteur, et que s'il y a quelque-un des incidents de ma vie, il est tellement défiguré par les circonstances qu'il

n'en est point reconnaissable; je ne parle point de la bassesse de son style, et il était comme impossible qu'il n'y eût du rapport entre ses pensées et son expression.

» Mais comme il y a des gens qui pour ne me pas connaître pourraient être susceptibles de ces sortes d'impressions, j'ai cru être obligée d'aller au-devant du tort qu'elles me pourraient faire, en donnant moi-même au public une relation sincère et véritable de tout ce qui m'est arrivé depuis ma plus tendre jeunesse, à quoi je me suis tenue engagée par les fortes instances que m'en ont faites diverses personnes intéressées en tout ce qui me touche par devoir ou par inclination. »

Pour terminer enfin l'indication des sources auxquelles nous avons puisé, il faut ajouter un curieux manuscrit que M. de Bonnecorse a eu l'obligeance de nous communiquer; il est intitulé : « Mémoire abrégé sur la vie de Madeleine de Gaillard Lonjumeau de Ventabreu de Venel »; il fait partie de la bibliothèque Méjane d'Aix en Provence. Ce manuscrit, écrit probablement par un parent de madame de Venel, gouvernante de Marie Mancini, contient des détails et des anecdotes fort intéressants. Nous remercions vivement M. de Bonnecorse de la complaisance avec laquelle il nous en a envoyé la copie. Enfin nous devons également exprimer toute notre reconnaissance à M. Brenot qui nous a communiqué quatre autographes inédits de sa belle collection; à M. de Boislisle, le grand maître en fait de XVIIe siècle, dont les excellentes indications ont singulièrement facilité nos recherches. Nous n'oublierons pas non plus

combien les précieux conseils de M. Lavisse nous ont été utiles. Nous les prions de recevoir ici tous nos remerciements.

Avant de terminer cette préface nous indiquerons, une fois pour toutes, que les lettres qui ne sont pas désignées par une note comme appartenant à d'autres collections, publiques ou privées, proviennent des archives d'Havrincourt et sont inédites; leur nombre est considérable.

LE ROMAN DU GRAND ROI

I

1651-1654

La Fronde. — Mazarin et Anne d'Autriche. — Arrivée des nièces du cardinal. — Son exil. — Sa correspondance avec la reine. — Le combat de la porte Saint-Antoine. — Mort de Paul Mancini. — Son épitaphe. — Second exil du cardinal. — Fin de la Fronde. — Arrivée en France de Marie et d'Hortense de Mancini. — Mariage d'Anne-Marie Martinozzi, nièce du cardinal, avec le prince de Conti.

Dans la nuit du 6 au 7 février 1651, vers onze heures du soir, un personnage enveloppé d'un manteau sortait accompagné de trois gentilshommes par la porte de derrière du Palais-Royal. Quatre chevaux sellés et bridés les attendaient. Ils jetèrent leurs manteaux aux laquais qui tenaient les chevaux en main, montèrent lestement à cheval et se dirigèrent vers la porte de Richelieu.

1

Le premier des cavaliers était vêtu de gris avec le chapeau pareil orné de plumes de même couleur ; ce costume n'était point celui d'un seigneur de la Cour, encore moins d'un militaire, et ressemblait fort à un déguisement. A la porte de Richelieu il trouva une troupe nombreuse de gentilshommes et sans qu'un mot fût échangé entre eux ils suivirent au grand trot la route de Saint-Germain-en-Laye.

Ce personnage mystérieux n'était autre que le cardinal Mazarin exilé depuis la veille à la suite d'un de ces revirements soudains si fréquents dans ce roman d'aventures qu'on appelle la Fronde et au milieu duquel nous nous trouvons en plein à ce moment-là.

Un an auparavant, le cardinal, maître de la situation, avait fait arrêter et conduire à Vincennes les princes de Condé, de Conti et de Longueville qui figuraient au premier rang des frondeurs sans que ce hardi coup de main rencontrât de l'opposition même à Paris ; aujourd'hui les princes rentrés en grâce allaient quitter le Havre où ils avaient été transférés pour rentrer dans ce Paris dont le cardinal sortait à son tour.

Cet exil causait un véritable désespoir à la reine, à laquelle l'extrême jeunesse du roi et le départ de son ministre laissaient tout le fardeau des affaires, mais ce n'était pas là l'unique cause de son chagrin, l'exilé jouait auprès d'elle un autre

rôle ; il faut bien le dire, celui d'un amant passionnément aimé.

Quand on relit l'histoire de la Fronde on voit avec quelque surprise que, dans l'atmosphère d'intrigues et d'amour qui l'enveloppe, un seul personnage échappe à la contagion : c'est Mazarin. Le souci et l'inquiétude que lui inspirèrent toutes ces belles héroïnes le mirent probablement à l'abri du danger et pourtant il dut être tenté plus d'une fois car il était fort séduisant.

De son ancien métier de mousquetaire il avait gardé l'aisance et la hardiesse du maintien ; de son métier de diplomate, il conservait la grâce et l'élégance des manières ; tout semblait le destiner à de grands succès féminins, il ne les rechercha point, il attendait l'heure propice où ce genre d'intrigue pourrait servir à son élévation. A son arrivée en France, la Cour de Louis XIII offrait peu d'attrait. Le roi morose et austère ne s'occupait guère de l'animer, la reine méprisée de son mari, persécutée par Richelieu, vivait à l'écart sans que nul semblât prendre souci de lui plaire, mais cela devait changer tout à coup.

Mazarin qui avait succédé à Richelieu dans le ministère sentait sa position attaquée de tous côtés, et il voyait nettement que l'appui de la reine lui serait indispensable pour s'y maintenir. Aussi profita-t-il habilement de toutes les circonstances pour se rapprocher d'elle et chercher à lui plaire ;

plus d'une sympathie existait entre eux. Mazarin était étranger. Ce défaut que lui reprochaient ses ennemis était une qualité aux yeux d'une reine espagnole. Anne d'Autriche s'exprimait plus volontiers dans sa langue maternelle qu'en français et Mazarin la parlait fort bien.

Sans ajouter foi aux graves accusations de Richelieu contre la reine on sait, à n'en pas douter, qu'elle avait accueilli avec plaisir les hommages de Buckingham. « Elle aimait la belle galanterie » et pendant les dernières années qui venaient de s'écouler elle avait vécu dans l'abandon. Une extrême paresse faisait le fonds de son caractère, la qualité de régente que lui avait octroyée son mari flattait son amour-propre, en effrayant sa nonchalance, et l'appui d'un ministre comme Mazarin lui devenait impérieusement nécessaire. L'habile diplomate sut profiter de toutes ces circonstances pour s'emparer, peu à peu, non seulement de l'esprit, mais du cœur de la reine, ce qui lui importait davantage, car l'esprit faible et incertain d'Anne d'Autriche pouvait défaillir, mais son cœur ne faisait pas défaut. La conduite de Mazarin fut en tout point différente de celle de Richelieu; témoignant une déférence apparente pour la reine il lui soumit les affaires, certain d'avance de voir approuver par elle le parti qu'il proposait. Il l'entoura d'attentions délicates, s'occupant des plus petits détails en ce qu'il savait

pouvoir lui plaire. Anne d'Autriche avait les plus belles mains du monde, elle en était très fière et se montrait difficile dans le choix de ses gants. Mazarin ne manquait pas de lui faire venir des beaux gants de peau d'Espagne parfumés. La reine aimait les oranges, et des ordres étaient donnés en Sicile et à Majorque pour que les premières arrivées à maturité lui fussent envoyées de la part du galant cardinal. Il en était de même pour les éventails et les parfums. On trouve à chaque instant dans la correspondance de Mazarin la preuve de ce que nous avançons. La reine se sentit peu à peu gagnée par ces soins discrets et les difficultés de tout genre qui surgirent pendant les premiers temps de sa régence, lui rendirent sa présence indispensable. Il prit sur elle un empire absolu, et lorsque les violences du parti des princes, des parlements et des frondeurs exigèrent le renvoi du ministre, elle ne cessa d'entretenir avec lui une correspondance qui révèle, d'une façon éclatante et indiscutable, la profonde tendresse qu'elle éprouvait pour lui.

Quelque temps avant son départ le cardinal avait fait venir en France trois nièces et un neveu. Les enfants avaient été installés chez leur oncle qui ne parut pas d'abord s'en soucier beaucoup, il plaisantait même des soins que leur rendaient tous les courtisans. Quand la maréchale de Villeroy les vit, elle dit à Monsieur oncle du roi :

« Voilà des petites filles qui présentement ne sont point riches, mais qui auront bientôt de beaux châteaux, de bonnes rentes, de belle vaisselle d'argent et peut-être de grandes dignités. » Elle ne se trompait pas, mais en attendant, les pauvres enfants devaient avoir de pénibles moments à passer, car les frondeurs et les ennemis du cardinal étaient aussi acharnés contre elles que contre leur oncle. Les quatre enfants partirent secrètement de Paris aussitôt après Mazarin, et non sans peine, vu les dispositions qui existaient à leur égard.

L'aînée des petites Mancini, Victoire, était déjà fort jolie et son caractère d'une douceur angélique contrastait avec celui de sa sœur Olympe, sèche et rusée ; du reste infiniment moins jolie, maigre, noire, avec le visage trop long. Mais ses yeux vifs et sa physionomie piquante pouvaient déjà faire prévoir qu'elle embellirait plus tard. Quant à Anne-Marie Martinozzi, elle était blonde, fort blanche et très bien faite, ses traits étaient réguliers et l'on devinait qu'elle serait d'une grande beauté. Paul Mancini ressemblait à sa sœur Victoire avec plus d'animation dans la physionomie ; le jeune roi qui était à peu près de son âge, l'avait pris en grande affection, dès son arrivée à Paris. Tous ces enfants ne quittèrent point le cardinal pendant son exil et dès ce moment-là il songea pour ses nièces aux plus brillantes alliances.

Une des préoccupations les plus vives du car-

dinal était de conserver les bonnes grâces de la reine. Il écrivait à Ondedei (son âme damnée). « Il faut entretenir la reine, dans toutes les occasions, de l'état présent de la France, afin que par la différence elle reconnaisse toujours davantage combien le cardinal l'a utilement servie et l'estime, qu'avec justice, elle doit faire de lui ; et comme les ennemis qui cherchent à lui nuire se servent à tout propos de toute sorte d'artifices pour diminuer cette estime, il sera à propos qu'Ondedei travaille avec application sur ce point, et prie la princesse Palatine et Bartet de faire de même. »

Pour sa correspondance particulière avec la reine, Mazarin employait certains signes ou chiffres dont la clef existe [1]. Les numéros 16, 22 et 44 désignent la reine, les numéros 15, 26 et 46 désignent Mazarin, la reine est également désignée par le nom de Séraphin et des Anges et Mazarin est appelé le Ciel et la Mer. Souvent dans ses lettres Mazarin parle de lui comme d'une tierce personne pour dérouter les indiscrets entre les mains desquels les lettres auraient pu tomber. Deux signes particuliers et bizarres désignent l'affection ou l'amour du cardinal pour la reine,

1. On la trouve dans le fond Baluze, nº 39 aux manuscrits de la Bibliothèque nationale. M. de Ravenel, dans son édition des lettres de Mazarin à la reine pendant ses deux exils, donne cette clef qu'il a complétée, ainsi que M. Chéruel.

ou de la reine pour le cardinal les voici ★ ≠. Le cardinal écrivait à peu près tous les jours à la reine et nous allons voir qu'il ne négligeait rien pour entretenir la tendresse qu'elle avait pour lui, il lui dit, à propos de sa confiance en cette affection.

Mazarin à la reine[1].

27 octobre.

« ... Pour moi je vous jure qu'il n'y a rien au monde que je croie plus infaillible, et je suis persuadé que, quand tout ce qu'il y a de votre connaissance et ceux qui auront le plus d'obligation à *la Mer* (Mazarin) lui manqueraient et s'uniraient ensemble pour lui faire du mal dans l'esprit de 44 (la reine) ils n'y gagneraient rien, parce qu'enfin ≠ et ★ (les cœurs de la reine et de Mazarin) sont unis ensemble par des liens, que vous-même êtes tombée d'accord plus d'une fois avec moi, qu'ils ne pouvaient être rompus ni par le temps ni par quelque effort qu'on y fît.... »

» J'ai vu une lettre de Séraphin (la reine) écrite à 46 (Mazarin) qui s'achève d'une manière la plus obligeante qu'on puisse imaginer car Séraphin dit que s'il était à la mort, sa dernière parole serait ≠ (je vous aime). Vous ne sau-

1. Lettres publiées par M. Ravenel ainsi que les suivantes.

riez croire comme cela est demeuré dans l'esprit de ★ qui y a intérêt. Dieu doit avoir inspiré à Séraphin d'écrire de la sorte car dans l'état où ★ était, tout était nécessaire pour le soulager. »

Pendant son séjour à Bruhl, Mazarin ne dirigeait pas seulement les affaires de la France, mais s'occupait aussi des siennes propres. Il rêvait une alliance du duc de Mercœur (frère du duc de Beaufort), avec sa nièce Victoire Mancini. Quelque secrètes que fussent tenues les négociations, le parlement et les princes ne les pénétrèrent pas moins. Un voyage du duc de Mercœur à Cologne mit le comble à leurs appréhensions, car ils sentaient bien que ce mariage donnerait un fort point d'appui au cardinal ; ils mirent donc tout en œuvre pour le rompre sans y réussir et le duc de Mercœur épousa secrètement mais en bonne et due forme, Victoire Mancini, muni du consentement du roi, de la reine et même de Monsieur (Gaston d'Orléans), qui prétendit vainement l'avoir révoqué.

D'après les conseils de Mazarin la reine avait feint de se raccommoder avec le prince de Condé pour le rendre suspect aux frondeurs qui faisaient sa force, elle y réussit; et Condé mécontent de voir qu'on ne tenait pas toutes les promesses qu'on lui avait faites ne voulut point se rendre au lit de justice où le roi déclara sa majorité le

7 septembre 1651. Il se retira dans son gouvernement de Guyenne quelque temps après où il se prépara à la guerre et ne tarda pas à s'allier avec les Espagnols.

Mazarin, voyant approcher le moment de rejoindre la reine, redoublait de tendresse dans les lettres qu'il lui adressait.

Le maréchal de Villeroy avait insisté pour faire faire au roi et à la reine un voyage du côté de Poitiers et en Guyenne, ce qui les éloignait du cardinal. « Le pauvre homme, écrit Mazarin, devrait savoir que l'amitié que 22 (la reine) a pour 26 (Mazarin) est bien à l'épreuve d'autre chose que d'un éloignement de cent lieues davantage et que l'interposition d'une partie du monde entre ces deux personnes ne serait pas capable de la faire jamais finir, quelque chose qu'on puisse dire. »

Mazarin à la reine.

20 décembre 1651.

« ... Je vous promets que jusqu'à tant que 26 soit auprès de vous qui vous dira plus en une heure que je ne vous saurais écrire en deux mois, je vous dépêcherai tous les trois ou quatre jours pour vous donner de mes nouvelles. Cependant je vous remercie de l'instance que vous m'en faites, car il n'y a rien de si obligeant, voyant fort bien que votre cœur parle et que je suis bien

trompé si vous n'avez autant d'amitié pour moi comme 26 en a pour 22 que vous connaissez assez bien pour avoir plus de mérite de toutes les personnes du monde, vous exceptant seulement du nombre, puisque sans contredit il n'y a que vous qui lui puissiez contester cette qualité. »

Malgré tous les efforts du Parlement pour empêcher son retour, malgré la députation que cette compagnie envoya à Poitiers pour demander au roi « de tenir cet étranger éloigné, non seulement de ses conseils mais aussi de toute l'étendue des terres de son obéissance, et même de la frontière » ; malgré toutes ces démarches, le cardinal arrivait à Poitiers, le 30 janvier 1652, dans le carrosse du roi qui était allé au-devant de lui avec le duc d'Anjou. Il fut accueilli de la reine aussi favorablement qu'il pouvait le souhaiter et le soir même soupait avec Leurs Majestés.

Huit jours après, les deux nièces du cardinal, la duchesse de Mercœur et Olympe Mancini ainsi que son neveu Paul rentraient à Paris.

Voici comment les journaux annonçaient leur arrivée.

« Le 3 de ce mois de février arrivèrent ici par la porte Saint-Antoine les nièces de Son Excellence au-devant desquelles étaient allées la princesse de

Carignan, la princesse Louise sa fille, la maréchale de Guébriand, la marquise d'Ampus, et quantité d'autres dames de condition. Elles vinrent descendre à l'hôtel de Vendôme où la duchesse douairière, accompagnée de plusieurs dames, les reçut avec de très grands témoignages d'affection principalement envers la duchesse de Mercœur sa belle-fille. Puis ayant été conduites au Louvre, après le favorable accueil qu'elles reçurent de Leurs Majestés, la reine les fit mener dans l'appartement qui leur avait été préparé au même lieu [1]. Le soir elles furent splendidement traitées chez la princesse de Carignan qui leur donna tous les divertissements possibles... Depuis elles ont donné les après-dîner à recevoir les visites pleines d'honneur et d'affection que leur rendent les dames de la Cour et de la ville. »

Le bon accueil de la princesse de Carignan indique clairement que dès ce moment elle voyait d'un œil favorable une prochaine alliance entre Olympe Mancini et son fils le comte de Soissons. Mais le cardinal, fidèle à son système de ne témoigner aucun empressement pour l'établissement de ses nièces, feignait de ne pas s'en apercevoir.

A peine le cardinal était-il de retour, que

1. Mazarin et ses nièces, habitaient le Louvre, pour la première fois, ils résidaient auparavant, au Palais Royal.

les troubles recommencèrent plus violents que jamais ; le duc d'Orléans, flottant selon son habitude entre les deux partis, s'accorda cependant avec les agents de Condé afin de forcer pour ainsi dire la reine à proscrire de nouveau le cardinal. Elle n'y consentit point. Devant cette résistance, la guerre recommença; le prince de Condé et ses troupes enlevèrent plusieurs quartiers au maréchal d'Hocquincourt qui commandait l'armée du roi. Le but du prince était de s'emparer du souverain que chaque parti se disputait ; mais le maréchal de Turenne, regagné par une lettre pressante du roi, quitta les Espagnols et accourut à Bléneau où il sauva le reste de l'armée et peut-être même le roi qui était à Gien. Un nouveau combat se livra à Étampes où M. de Turenne et le maréchal d'Hocquincourt tuèrent plus de mille hommes aux troupes de M. le prince. Celui-ci essaya d'entamer des négociations qui furent inutiles. Il était posté à Saint-Cloud, mais l'arrivée du maréchal de La Ferté lui faisant craindre d'être enveloppé, il prit le parti hardi d'aller occuper Charenton : il passa la Seine, ayant Paris à sa droite, et par conséquent rien qui le séparât de M. de Turenne.

Serré de près par l'armée royale, il n'eut que le temps de se jeter dans le faubourg Saint-Antoine, où se livra, le 2 juillet 1652, le fameux combat où Condé et Turenne acquirent une gloire égale ; mais si les bourgeois de Paris à la persuasion

de Mademoiselle n'avaient pas ouvert leur porte à M. le prince, il était perdu.

Le combat fut sanglant, et parmi les officiers de l'armée royale les plus grièvement blessés, le cardinal eut la douleur de voir son neveu Paul Mancini. Cet enfant (il avait à peine quinze ans) était, depuis son arrivée en France, le camarade et le favori du roi. Après avoir suivi son oncle dans l'exil, il fût à peine de retour, nommé mestre de camp du régiment de la marine. Pendant le combat du faubourg Saint-Antoine, il entraîna deux fois son régiment avec une ardeur incroyable, se battant lui-même comme un lion. Transporté à Saint-Denis, où était la Cour, le jeune officier fut examiné par les chirurgiens qui jugèrent sa blessure mortelle ; cependant sa jeunesse et sa bonne santé laissaient quelque espérance à la condition d'un repos absolu ; malheureusement la Cour dut quitter Saint-Denis où le roi n'était plus en sûreté, il fallut transporter dans un brancard le malheureux enfant qui était à toute extrémité.

L'excitation contre Mazarin était telle, qu'on craignait qu'en le laissant à Saint-Denis, les troupes des princes qui auraient pu y aller ne lui fissent quelque insulte. « Le cardinal considéra aussi que quand on l'aurait laissé mourir à Saint-Denis, il n'y aurait point eu de sûreté de l'y enterrer ; et que, soit des soldats des princes, soit de la populace

de Paris, il aurait pu y aller des gens pour exercer sur son corps les effets de la haine que l'on portait à son oncle. » Ce voyage hâta la fin du malheureux jeune homme qui mourut le lendemain à Pontoise. » Mancini était bien fait, et avait de l'esprit et une humeur agréable, mais ce qui était plus important aux yeux de son oncle, il avait grande part aux bonnes grâces du roi et le cardinal de Retz avait pensé à lui faire épouser une de ses nièces [1].

Quelques heures avant sa mort, le roi lui apporta lui-même le brevet de colonel des chevaux-légers de sa garde: ce fut la dernière joie de Paul Mancini qui mourut quelques heures après.

Le cardinal, qui ne témoignait pas à l'ordinaire une grande sensibilité à l'égard de sa famille, fut au désespoir de la mort de son neveu; il avait compté sur la faveur du roi pour lui assurer un grand avenir, et il éprouvait pour lui une véritable affection; il voulut consacrer le souvenir de la mort du pauvre enfant par une épitaphe poétique et bizarre, dans laquelle il suppose que Mancini lui-même raconte à celui qui passe sa touchante histoire.

1 Manuscrits de Conrart.

18 juillet 1652.

PAUL MANCINI

A

LA POSTÉRITÉ ET A L'ÉTERNITÉ

Passant ne pleure pas mon sort, mais écoute mes aventures. Rome m'a vu naître de l'une de ses plus anciennes et illustres maisons. La bonté dont le plus grand de tous les rois a honoré le cardinal Mazarin, mon oncle maternel, m'a appelé en France dès l'âge de dix ans. Cette première faveur a animé mon courage, pour me rendre digne de ce que je n'avais encore pu mériter; je me suis hâté de devancer mes années par l'étude des vertus. Toute mon ambition a été de plaire à un prince qui ne peut estimer que ce qui est grand.

L'exemple de ses vertus à un âge moindre que le mien, m'a inspiré des pensées d'honneur et de gloire au-dessus de mes forces. J'ai préféré la fidélité du service à la longue vie et je ne suis pas fâché que mes premières actions aient commencé par où les plus braves feraient gloire d'achever. La générosité française se coulant dans mes veines avec mon sang et les bienfaits du monarque à qui je m'étais voué, m'a emporté dans un assaut où l'on disputait l'obéissance qui lui est due. Ayant l'honneur de combattre sous ses yeux, j'ai fait gloire de mourir à ses pieds. Si mon sang peut contribuer à éteindre la rébellion, j'estimerai ma mort heureuse, et je suis bien aise de n'avoir survécu après le coup mortel, qu'afin que la postérité sache que j'ai servi un roi si bon, qu'il a bien daigné récompenser ma fidélité par sa bienveillance durant ma vie, par ses soins durant mes blessures et par ses larmes après mon trépas. Si les ennemis de mon prince n'ont pas refusé des louanges aux premières saillies de mon courage, je ne regrette rien, sinon qu'il n'ait pas été

assez puissant pour les ranger à leur devoir et si les amis ont témoigné des regrets de ma perte, je la crois avantageuse, puisqu'elle fait paraître également et leur bonté et ma fidélité. La charge de lieutenant des chevau-légers de la garde du roi, dont mon prince a voulu sceller sa bienveillance en mon endroit et la passion que j'avais de le servir, m'a comblé d'honneur et de joie, puisque par là, il a pris possession de ma mort, comme je l'avais rendu maître de ma vie, et je ferai mon bonheur d'avoir été agréable à Sa Majesté jusque dans le tombeau, si je ne me sentais obligé à Dieu d'une plus grande félicité. C'est un rare effet de sa bonté de m'avoir délivré des charmes de la Cour, devant que d'en être enchanté et d'avoir réparé les premiers affaiblissements de mon innocence par les sacrements de son église.

Va, passant, et ne sois plus fâché de me voir cueilli comme une fleur au printemps de mon âge; mais remercie la Divine bonté qui marquant la fin de ma vie en la quinzième de mes années, et ma mort au 18e de juillet 1652 a permis que parmi les lys cette épitaphe soit gravée sur mon tombeau.

Mes fleurs ont été des fruits
D'honneur et de vertu. *(Ecclé, 24.)* [1]

Le cardinal eut la pénible tâche d'annoncer à sa sœur madame de Mancini la douloureuse nouvelle de la mort de son enfant, la lettre qu'elle répondit à son frère est fort étrange; au lieu d'exprimer la douleur si naturelle qu'elle devait

1 Cet intéressant document est tiré en entier des précieuses archives du marquis d'Havrincourt, il est classé parmi les pièces originales provenant directement de Mazarin et indiqué comme composé par lui.

ressentir, elle se préoccupe surtout de celle que cet événement doit causer à son frère, elle fait taire tous les mouvements de l'amour maternel, et s'étend avec une exagération pénible à lire, sur le chagrin qu'elle éprouve de la déception que cette mort apporte dans les desseins futurs de Mazarin.

La haine invétérée que portait à Mazarin les partisans des princes, le parlement, et par suite le peuple toujours facile à entraîner, était plus violente que jamais, et la reine malgré les regrets et le profond chagrin que lui causait à tous les points de vue un nouveau départ du cardinal fut encore obligée de céder et de consentir à l'exil de son ministre favori, mais elle ne le fit qu'en exprimant d'une façon très claire la contrainte qu'elle subissait.

Mazarin partit de Pontoise le 19 août 1652. Il se dirigea sur Bouillon après avoir donné à la reine des instructions secrètes et particulières sur les affaires, et désigné à Anne d'Autriche comme premier ministre, le prince Thomas de Savoie. Servien et Le Tellier sur lesquels il pouvait absolument compter restaient à leur poste, aussi chacun conjectura-t-il que ce nouvel exil ne durerait pas longtemps.

De Cologne le cardinal gouvernait la France et personne ne l'ignorait; il entretenait avec la reine la correspondance la plus suivie et la dirigeait dans toutes ses actions ; elle, de son côté, accomplissait

ses ordres avec une docilité que pouvait seule expliquer sa tendresse. Ils étaient souvent périlleux à exécuter, telle par exemple l'arrestation du cardinal de Retz, principal obstacle au retour de Mazarin, mais dont celui-ci voulait laisser toute la responsabilité à la reine. Elle en accepta les conséquences, et ne cessait de presser le retour du cardinal dans ce langage tendre et même passionné que l'on connaît déjà.

La reine à Mazarin.

26 janvier 1653.

« Je ne sais plus quand je dois attendre votre retour, puisqu'il se présente toujours de nouveaux obstacles pour l'empêcher ; tout ce que je vous puis dire est que je m'ennuie fort et supporte ce retardement avec beaucoup d'impatience, et si 16 savait tout ce que 15 souffre sur ce sujet, je suis assurée qu'il en serait touché, je le suis si fort en ce moment que je n'ai pas la force d'écrire long-temps ni ne sai pas trop bien ce que je dis. J'ai reçu de vos lettres tous les jours presque, et sans cela je ne sai ce qui arriverait. Continuez à m'en écrire aussi souvent, puisque vous me donnez du soulagement en l'état où je suis... Au pis aller, vous n'avez qu'à rejeter la faute du retardement sur 15 qui est un millier de fois $\not\equiv$

et jusqu'au dernier soupir. L'*enfant* (le duc de Mercœur) vous mandera toutes choses ; adieu, je n'en puis plus, et *lui* (Mazarin) sait bien de quoi. »

Il est difficile d'écrire quelque chose de plus fort que cette dernière phrase.

Tout étant préparé selon ses désirs, le cardinal annonça enfin son retour à la reine ; non seulement les obstacles qui s'y opposaient étaient aplanis, mais un service éclatant le précéda. Il leva des troupes à ses frais dans le pays de Liège et rejoignit Turenne qui assiégeait Bar-le-Duc. La place se rendit et le cardinal rentra à Paris le 9 février 1653, cinq mois et demi après en être parti.

Le roi, suivi des plus grands seigneurs de la cour, alla au-devant de Mazarin jusqu'au Bourget, le fit monter dans sa voiture et le ramena au Louvre, où était son appartement.

La muse historique de Loret célèbre ainsi le retour :

Encor qu'il fit un temps étrange,
Tout de vent, de pluie et de fange,
Lundi matin Sa Majesté
Leste, brave, bien ajusté,
Fut en assez belle ordonnance
Vers le Ménil Madame, rance,
Pour recevoir le cardinal
Qui venait du pays d'Aval

Auquel il fit grandes caresses
Et témoigna bien des tendresses.
Et le soir fit maints compliments
Aux deux nièces pareillement
Qui plurent fort à notre sire ;
D'elles je ne saurai rien dire,
Car je ne les connais pas bien,
Mais la Cour en dit tant du bien.
L'Éminence étant arrivée
A deux heures de relevée,
Eut au Louvre un appartement
Et tout à fait grand traitement ;
Puis, neuf heures étant venues,
On fit éclater dans les nues
Un feu d'artifice nouveau.
. . . .

Voilà comment Mazarin fut accueilli par ce même peuple qui le maudissait six mois auparavant. « Les temps d'orage étaient passés et on respectait en lui, dit Hénault, une fortune que tant de traverses n'avaient pu renverser. »

Ainsi finit ce roman de cape et d'épée qu'on appelle la Fronde, misérable guerre civile, fruit de l'ambition des uns, des caprices de galanterie des autres, et qui n'eut pas un mobile généreux ni un but élevé qui pussent lui servir d'excuse.

Malgré l'apparente indifférence du cardinal à l'égard de ses nièces, il ne cessait de se préoccuper du soin de leur procurer de grands et solides établissements. Cela explique la différence qu'il y eut entre les conditions faites au prince

de Conti dans l'amnistie générale et celles imposées aux autres princes de sa maison; nul ne soupçonnait alors quelle en était la cause, mais on ne devait pas tarder à la deviner. Dès le 18 avril 1653, Mazarin écrit à son père qu'il a résolu de faire venir en France sa nièce, Anne-Marie Martinozzi.

« Le projet que j'ai eu de la marier à Rome avec un Barberini, ayant échoué, j'ai résolu, si cela plaît à Votre Seigneurie et à madame Marguerite, ma sœur, de la faire venir en France. Je vous prie de penser à ce voyage et d'en conférer avec M. l'ambassadeur, préparant tout ce que vous jugerez convenable et moi je donnerai des ordres par le prochain ordinaire pour l'argent et pour tout ce qui paraîtra nécessaire. »

En même temps, le cardinal demandait également à sa sœur madame de Mancini [1], son fils Philippe et sa fille aînée Marie. Cette proposition fut accueillie avec joie par madame de Mancini et avec moins d'empressement par la comtesse Martinozzi qui n'aimait pas les habitudes et les mœurs françaises. Cependant il fallut bien se soumettre, elles partirent aussitôt, et nous allons lire le récit du voyage, écrit de la main même de notre

1. Dès l'arrivée des Mancini en France le cardinal leur fit prendre le *de* qui n'existe pas en Italie.

héroïne, qui va enfin entrer en scène. Elle nous donne dans le précieux petit livre[1] que nous avons sous les yeux d'intéressants détails sur son enfance qui font bien comprendre son caractère et la tournure originale de son esprit.

« Rome m'a vu naître, dit-elle, d'une famille assez illustre pour se faire considérer par son propre éclat, et quand la fortune de M. le cardinal Mazarin ne l'aurait point rehaussée, elle n'aurait point laissé de tenir un assez beau rang dans cette première ville du monde. A l'âge de sept ans, ma mère, à qui je parus moins belle que ma sœur Hortense, aujourd'hui duchesse de Mazarin, me mit dans le Campo Marzio, couvent de l'ordre de Saint-Benoit, dans la pensée de m'y élever dans la vie religieuse, à quoi elle considérait que ma tante auprès de qui elle m'avait mise ne contribuerait pas peu. Au bout de deux ans, quoique ma mère eût bien moins d'inclination pour moi que pour ma sœur, elle ne laissa pas d'être touchée de mon peu de santé, et attribuant mon indisposition à l'étroite clôture où j'étais et au mauvais air que je respirais dans ce couvent qui en effet était très malsain, elle m'en tira pour me faire revenir chez elle.

1. Ce livre est celui dont nous avons parlé en détail dans l'introduction. Il a pour titre : *La vérité dans son jour ou les véritables Mémoires de M. Manchini, Connétable Colone;* il est d'une telle rareté qu'on peut le considérer comme inédit.

» Il y avait environ deux ans que j'étais sortie du cloître quand la fortune de mon oncle le cardinal, qui était déjà presque arrivée à son comble, voulut encore à l'exemple des ....[1], s'augmenter par la participation ; ce fut ce qui l'obligea d'appeler auprès de sa personne ma mère et ma tante Martinozzi, avec ordre à chacune d'elles d'amener leur fille aînée, cette particularité semblait exclure ma sœur comme cadette, mais sa beauté lui avait donné le droit d'aînesse dans l'inclination de ma mère, qui ne laissa point cependant de me déclarer la volonté de mon oncle, et qui sans doute eût été bien aise que j'eusse refusé de lui obéir ce qu'il ne me fut pas difficile de juger par le choix qu'elle me donna d'aller en France, ou de rester à Rome auprès de ma tante, et de me consacrer à Dieu dans un cloître, me demandant avec grand soin, si je n'aurais point fait de vœu qui m'y engageât, et n'oubliant rien de tout ce qu'y pouvait m'y obliger ; sur quoi je me souviens que je lui répondis qu'il y aurait partout des couvents, et que quand il plairait au Ciel de m'inspirer ces pieux mouvements il serait aussi aisé de les suivre à Paris qu'à Rome, outre que je n'étais point encore en âge de faire un choix de cette importance. »

Cette spirituelle et ferme réponse donne déjà

1 Mot illisible.

une note très juste du caractère de Marie, qu'il est bon de remarquer. Puis sans insister davantage sur la dureté de sa mère, elle continue ainsi :

« Cette réponse désabusa ma mère de l'erreur où elle avait été jusqu'alors et la fit résoudre à m'emmener, et pour s'épargner le ressentiment que lui eût pu causer la préférence sur ma sœur, elle nous emmena toutes deux.

» Nous nous embarquâmes donc dans une galère de Gênes, que nous avait envoyée cette république qui avait des égards très particuliers pour M. le cardinal. Je ne m'arrêterai point ici à faire la description de cette maison mouvante, il faudrait consommer trop de temps à en représenter toutes les beautés, la propreté, la richesse et la magnificence, et il me suffira de dire que nous y fûmes traitées en reines durant notre voyage, et que les tables des souverains ne sont point servies avec plus de pompe et d'éclat que la nôtre l'était quatre fois par jour.

» Nous débarquâmes enfin à Marseille en mai 1653 où ma tante un peu trop scrupuleuse fut longtemps sans vouloir recevoir le corps de ville qui demandait à nous faire la révérence, ne pouvant se résoudre à la manière de saluer de France [1] ; cette délicatesse fut enfin vaincue avec

1. Cette manière consistait à embrasser les femmes et à se laisser baiser la main par les hommes.

bien de la peine, et donna sujet de rire à bien des gens qui s'étonnaient avec assez de raison qu'elle fit tant de mystère sur une chose introduite et autorisée par un si long voyage.

» Nous passâmes de Marseille à Aix, où nous fûmes reçues chez le gouverneur de la province, qui était en ce temps-là, le duc de Mercœur, le premier des seigneurs de France qui jusqu'alors fut entré dans l'alliance de M. le cardinal, et qui avait épousé Victoire Mancini ma sœur aînée, que lui-même avait été lui demander à Cologne dans le temps que Son Eminence fut obligée à s'y retirer, nous demeurâmes huit mois dans cette ville d'Aix, où le duc mon beau-frère nous traita le plus magnifiquement du monde, et où ma sœur, sa femme, nous vint trouver deux mois après, et contribua en tout ce qu'elle put à nous faire passer le temps agréablement. »

Pendant ce temps madame de Mercœur avec la bonté et la grâce qui faisaient le fond de son caractère s'efforça de donner à ses jeunes sœurs les habitudes et le ton de la Cour, chose difficile pour Marie surtout, dont l'éducation première avait été fort négligée et que sa mauvaise santé et son peu de beauté avaient toujours fait reléguer à part pour céder la place à Hortense.

En attendant, le cardinal faisait tout préparer par Colbert pour l'installation de ses sœurs et de ses nièces à Paris et de son côté tendait déjà habilement les fils d'une trame qui devait amener l'union invraisemblable de sa nièce la belle Laure Martinozzi avec le propre frère de Condé, le prince de Conti.

Le cardinal voyait et préparait les choses de loin.

A sa rentrée à Paris il restait encore la Provence et la Guyenne à soumettre ; ce fut l'affaire de quelques mois et l'on accorda alors une amnistie générale à tous les personnages compromis : la princesse de Condé, son fils le duc d'Enghien, le prince de Conti, le duc et la duchesse de Longueville durent accepter les conditions imposées par le roi, ils quittèrent Bordeaux le 24 juillet 1653 et se rendirent chacun dans les endroits qui leur furent désignés. Le prince de Condé restait seul excepté de l'amnistie. Les ducs de Vendôme et de Candale chargés d'accorder l'amnistie aux Bordelais promirent au prince de Conti, *au cas qu'il se remît à son devoir*, qu'il serait rétabli dans ses charges, honneurs, gouvernement, en un mot dans tous les biens dont il jouissait avant les arrêts donnés contre lui. Il est permis de croire que dès lors on lui fit entrevoir le mariage avec la nièce de Son Éminence comme la condition préalable de toutes ces grâces.

Avant même le retour du cardinal, Colbert avait reçu ses ordres pour l'achat du trousseau de la future princesse de Conti. Il écrit à Mazarin :

« J'ai donné à madame Le Tellier tous les mémoires de ce qui a été fait pour le mariage de madame de Mercœur, elle m'a promis de me les rendre apostillés pour les faire voir à Votre Eminence. Comme le linge est le principal et qu'il monte à vingt-sept mille livres pour Son Altesse, il est important de prendre résolution prompte de ce qu'il y aura à faire. »

Le cardinal voulait bien que tout fût magnifique pour le mariage d'une nièce qui devenait princesse du sang, et les ordres furent donnés dans ce sens à Colbert, mais il paraît qu'il en usait moins largement avec *mesdames sœurs* comme les appelle son secrétaire. « Je reçois de Provence, dit-il, des lettres dans lesquelles *mesdames* se plaignent de la somme que Votre Éminence a fait donner, comme étant trop modique. » Le cardinal avait calculé que le duc de Mercœur défrayerait à peu près de tout sa belle-mère madame de Mancini, ses deux belles-sœurs, et son beau-frère pendant leur séjour à Aix.

Il le fit en effet et avec une grande généro-

sité, mais madame Martinozzi ne voulut point accepter qu'il en fît autant pour elle, « estimant qu'elle pouvait recevoir de son frère, ce qu'elle refusait de son neveu. » Aussi fallut-il envoyer un supplément jusqu'au moment où le mariage étant décidé, Mazarin écrivit à ses sœurs de partir pour Paris. Cette nouvelle fut accueillie avec une joie extrême par les jeunes filles, seule Anne-Marie demeurait un peu rêveuse en songeant qu'elle allait épouser un homme qu'elle n'avait jamais vu. On lui cacha avec soin que le prince de Conti était bossu, on insista sur sa charmante figure et surtout sur l'honneur d'une pareille alliance.

Laissons maintenant la parole à Marie.

« Le terme étant expiré, qui était celui que mon oncle avait destiné, comme il disait, pour nous apprivoiser, nous eûmes ordre de nous mettre en chemin pour Paris, où ma sœur qui était alors grosse de son premier enfant voulut nous accompagner malgré les rigueurs de l'hiver. Nous eussions bien souhaité pour le danger où elle s'exposait et pour la satisfaction du duc son époux la dispenser de ce témoignage de tendresse, mais son affection fut plus forte que toutes les remontrances et l'emporta sur toutes les considérations ; quiconque l'aura connue croira aisément ce que je dis, et demeurera d'accord que le Ciel

n'a jamais uni une si belle âme avec un si beau corps et des sentiments d'une vertu si parfaite avec une beauté si achevée.

» Après un mois de voyage, où il n'y eut aucune aventure fâcheuse, nous arrivâmes enfin à Paris (en février 1654) où mon oncle nous vit *en particulier* dans le château de Villeroy et nous reçut avec des sentiments si tendres qu'il est impossible de les exprimer et dont je puis seulement donner quelque idée, par la comparaison qu'il fit de notre entrevue avec celle de Joseph et de ses frères, et qu'il accompagna de tous les témoignages extérieurs d'une parfaite amitié.

» Quoique ma sœur Hortense ne dût point être comprise dans notre voyage, comme je l'ai déjà dit sa beauté fit approuver à mon oncle la résolution que ma mère avait prise de l'emmener, et il témoigna une joie extrême de la voir. »

Le cardinal toujours prudent n'avait point fait arriver directement ses nièces et ses sœurs à Paris, mais bien au château de Villeroy, près Corbeil, et c'est là qu'il se rendit lui-même pour s'assurer que les petites sauvages étaient bien apprivoisées grâce aux leçons de la duchesse de Mercœur. Satisfait de ce premier examen, il donna les ordres nécessaires pour leur départ,

et elles trouvèrent à Paris toute chose préparée.

Elles étaient à peine à Paris depuis quinze jours que le mariage du prince de Conti se célébra en grande pompe. « Le vingt-unième février, son contrat de mariage avec la demoiselle Anne-Marie Martinozzi fut signé au Louvre. Ils y furent fiancés le même jour dans la chambre du roi, par l'archevêque de Bourges, et mariés le lendemain vingt-deuxième dans la chapelle de la reine, par le même prélat. La mariée avait un habit de brocart, enrichi de perles de très haut prix, et fut conduite à la chapelle par Leurs Majestés, par Monsieur, par le prince de Conti, par le cardinal Mazarin et plusieurs autres des premiers de la Cour [1]. » La beauté d'Hortense produisit son effet accoutumé et son oncle fut fort satisfait des compliments qu'il en reçut de toute part.

Non seulement Conti rentrait dans toutes ses charges et dans la faveur de la Cour par ce mariage, mais il épousait une femme admirablement belle, douée d'un caractère d'une douceur angélique avec beaucoup d'esprit et de raison, et qui prit sur lui un heureux et nécessaire empire, car avant son mariage il avait les mœurs les plus dissolues.

Cette alliance surprit tout le monde, vu la

1. Aubery, *Histoire du cardinal de Mazarin.*

haine de Conti contre Mazarin, mais l'éclat de la fortune du cardinal était déjà si grand que ses nièces semblaient pouvoir prétendre aux plus hautes dignités et la jeune princesse de Conti soutint son rang à merveille.

II

1655-1656

Présentation des nièces de Mazarin à la Cour. — Sacre du roi à Reims. — Marie et Hortense de Mancini sont mises au couvent. — Projet de mariage entre Marie et le fils du maréchal de la Meilleraye qui refuse cette alliance. — Retour des deux jeunes filles à la Cour. — Mariage de Laure Martinozzi avec le prince héritier de Modène. — Arrivée à Paris de la petite Marianne Mancini. — Elle devient la favorite de son oncle et de la reine. — Plaisanterie étrange du cardinal. — Dureté de madame de de Mancini pour Marie. — Maladie et mort de madame de Mancini.

Aussitôt après leur arrivée à Paris les nièces et les sœurs du cardinal avaient été présentées à Leurs Majestés. « Nous étant un peu remises des fatigues du voyage, dit Marie, nous allâmes voir Leurs Majestés qui nous reçurent avec des marques d'une bonté extraordinaire. » On comprend la joie et

l'étonnement qu'éprouvèrent ces enfants en se trouvant tout à coup transplantées au milieu d'une Cour aussi brillante que celle de France; les fêtes données à l'occasion du mariage du prince de Conti la leur montrait dans un éclat dont elles n'avaient nulle idée. C'était en effet une résurrection, car pendant les cinq années de guerre civile qui venaient de s'écouler, la vie errante et incertaine menée par le roi et la reine ne leur avait permis de s'installer nulle part.

Au moment où mesdemoiselles de Mancini commençaient à se plaire si fort à la Cour, le roi qui venait d'atteindre l'âge de quinze ans fut sacré à Reims (le 7 juin 1654), et le cardinal obtint de la reine que Philippe Mancini figurât parmi les ôtages de la Sainte-Ampoule, quoiqu'il eût une aversion particulière pour lui. Autant il avait témoigné d'affection à son neveu Paul, autant il avait ressenti de chagrin de sa mort prématurée, autant il était indifférent et dur à l'égard de Philippe qui ne possédait qu'un mérite à ses yeux, celui d'être de son propre sang.

Toutes les cérémonies du sacre étant terminées le roi se résolut de partir pour enlever Stenay au prince de Condé, et l'assiéger avec les seules troupes de sa maison, les maréchaux de Turenne et de La Ferté devant demeurer campés dans une place favorable pour couvrir les assiégeants. Le siège de Stenay une fois résolu, le roi s'avança

jusqu'à Sedan et de là au camp devant Stenay. Le cardinal accompagnait le roi dans toute cette campagne, et il entretenait toujours la correspondance la plus suivie avec la reine qui s'impatientait fort de la longueur du siège.

La distance qui séparait la reine du cardinal n'était pas considérable, et elle aurait vivement souhaité recevoir de temps en temps sa visite, mais Mazarin ne se prêtait point à cette fantaisie, il mettait toujours en avant la nécessité de sa présence à l'armée. La reine insiste, mais timidement.

La reine à Mazarin.

Ce dimanche au soir.

« Ce porteur m'ayant assuré qu'il ira fort sûrement, je me suis résolue de vous envoyer ces papiers, et vous dire que pour votre retour que vous remettez, je n'ai garde de vous en rien demander, puisque vous savez bien que le service du roi m'est bien plus cher que ma satisfaction ; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que je crois que quand on a de l'amitié, la vue de ceux que l'on aime n'est pas désagréable quand ce ne serait que pour quelques heures.

» J'ai bien peur que l'amitié de l'armée soit plus grande que toutes les autres. Tout cela ne m'empêchera pas de vous prier d'embrasser de ma part,

votre ancien ami (le roi) et de croire que je serai toujours *celle que je dois* quoi qu'il arrive ≠ ≠. »

Pendant que le cardinal suivait le siège de Stenay, sa sœur, madame de Mancini, vivait à Paris, d'une vie fort retirée, éloignée des intrigues de la Cour quoiqu'elle habitât le Louvre. Elle montrait en toute circonstance une dévotion bizarre et outrée, mêlée aux plus étranges superstitions ; elle croyait avec une égale ferveur à la puissance des saints et à celle des astrologues. Toutes ses affections étaient concentrées sur trois de ses filles : madame de Mercœur, Olympe et la petite Hortense. Quant à Marie, on a vu qu'elle ne pouvait la souffrir et elle avait laissé en Italie, aux soins de sa sœur Cléria, la petite Marianne âgée de cinq ans à peine, de laquelle elle ne s'occupait nullement. Madame de Mancini avait beaucoup d'influence sur son frère, il ne tarda pas à partager ses sentiments à l'égard de ses filles ; Marie, maigre, sèche et noire comme un pruneau ne lui paraissait point destinée à produire une impression favorable à la Cour, il n'eut donc pas de peine à suivre le conseil de madame de Mancini, qui était d'envoyer la pauvre petite dans un couvent, quoiqu'elle eût été fort bien reçue par le roi et la reine.

« Je ne jouis pas longtemps des marques de bonté de Leurs Majestés, dit Marie, mon bonheur

et mes plaisirs furent bientôt interrompus par une mortification dont voici la cause :

» Les fatigues du chemin, dont je n'étais pas bien remise, une agitation continuelle qui provenait de mon enjouement et le peu de régime que je gardais, prenant aussi bien les nourritures qui m'étaient contraires que celles qui pouvaient me faire du bien, m'avaient réduite à un état qui faisait compassion, ce qui fit résoudre M. le cardinal à me mettre dans un couvent « pour voir, » comme il disait, si j'y prendrais un peu d'em- » bonpoint. »

» Outre cette raison, je lui paraissais fort neuve, comme, en effet, je l'étais, et ne savais point la langue, ce qui lui semblait un grand obstacle à me produire dans une Cour si éclatante; et bien que ma sœur Hortense, selon toutes les apparences, eût dû suivre ma destinée, par ces mêmes principes, sa jeunesse la rendait plus excusable et sa grande beauté s'expliquait assez pour elle. Je fus donc mise (le 1er avril 1654), dans le couvent de la Visitation, au faubourg Saint-Jacques, où, deux mois après, ma sœur Hortense vint me tenir compagnie, par ordre de Son Éminence, qui la trouvait trop enfant pour être à la Cour, où sa grande beauté l'avait introduite, et où, tout le monde était si aise de la voir que jusqu'à Monsieur [1], tout

1. Le duc d'Anjou, Philippe d'Orléans, frère du roi.

enfant qu'il était, ne pouvait vivre sans elle. Son Eminence ajoutait à cela qu'elle était un peu trop obstinée, à quoi il disait que la liberté qu'on lui avait laissé prendre dans le grand monde avait beaucoup contribué.

» Nous voilà donc toutes deux dans un monastère, sous la conduite de la mère Marie-Élisabeth de Lamoignon, sœur du premier président de Paris, qui avait le soin de nous instruire et de nous enseigner la langue et tout ce qu'elle jugeait nécessaire à des filles de notre âge et de notre rang, dont elle s'acquittait le mieux du monde. »

Madame de Lamoignon s'aperçut bien vite de la vivacité d'esprit de Marie et du désir qu'elle avait de s'instruire. Merveilleusement douée, elle apprenait avec une facilité extrême. Les sujets les plus sérieux ne l'effrayaient pas, et en même temps, sa prodigieuse mémoire lui permettait de retenir des pages entières des tragédies ou des poésies à la mode. Malgré son extrême jeunesse, elle avait vu d'un coup d'œil que si elle voulait occuper une place à cette Cour, objet de ses plus vifs désirs, il fallait compenser la beauté qui lui manquait par l'attrait et la vivacité de son esprit. L'abbesse suivait avec surprise les étonnants progrès de cette enfant et en rendait bon compte à Mazarin ; mais Hortense n'en demeurait pas moins la favorite du cardinal, aussi se chargeait-elle d'adresser à

son oncle les demandes que Marie n'eût jamais osé faire elle-même. Elle lui écrit un mois après son arrivée la petite lettre que voici et dont l'écriture est à peu près indéchiffrable, quoique Hortense à neuf ans ne sût pas écrire, mais comme bon sang ne peut mentir, elle sait déjà demander de l'argent.

Hortense de Mancini au cardinal Mazarin.

1er Juillet 1654, Couvent de la Visitation,
faubourg Saint-Jacques.

« Monseigneur,

» Il y a trop longtemps que je suis en ce lieu pour ne m'être pas encore donné l'honneur d'écrire à Votre Eminence. J'avais dessein d'attendre que je fusse plus savante en écriture, mais l'impatience m'a prise de savoir si la petite Hortense est toujours dans l'honneur de votre souvenir. Elle tâche de bien apprendre à servir Dieu et à se rendre bien sage pour mériter cette grâce. Si Votre Excellence me voulait favoriser d'une de ses visites, comme elle me l'avait promis, ce serait le comble de mes joies ; que si je ne puis avoir cet honneur, au moins je supplie très humblement Votre Eminence de se souvenir d'ordonner à M. Colbert, touchant ce qu'elle m'a promis chaque mois pour mon divertissement et pour donner l'aumône aux pauvres, comme aussi Votre Émi-

nence n'oubliera pas le temps qu'il y a que je suis céans, qui est près d'un mois, doit être compté, et ma sœur Marie, près de trois. Je serais fâchée, l'aimant comme je fais, qu'elle n'eût point de part en vos libéralités, elle vous en demande une petite en l'honneur de votre souvenir, puisqu'elle n'a point d'autre désir, ainsi que moi, de nous rendre dignes de la qualité de

» Votre très humble et obéissante nièce et servante qui vous aime de tout son cœur.

» HORTENSE DE MANCINI. »

Dès le lendemain, le cardinal envoyait à ses nièces, par l'évêque de Coutances, des présents qui furent fort bien reçus, et cette fois Marie prend la plume pour le remercier. Sa lettre est déjà tournée d'une certaine façon élégante et assurée qui lui est tout à fait personnelle.

Marie Mancini au cardinal.

Ce 9 juillet 1654, Couvent de la Visitation,
faubourg Saint-Jacques.

« Monseigneur,

» Je n'ai point de parole pour témoigner les sentiments de respect et de reconnaissance que j'ai des bontés et des soins que Votre Eminence a pour nous. Monseigneur de Coutances nous en vient de donner de nouvelles preuves, car il nous

a assuré que nous avions toujours part en l'honneur de votre souvenir. Il nous a apporté trente pistoles et des éventails de la part de Votre Eminence, et ce qui nous a ravies d'admiration, c'est de voir que, parmi vos grandes occupations, vous vous rabaissiez jusqu'à penser à des choses si particulières pour nos personnes. Ce m'est un puissant motif pour travailler à me perfectionner et être assez heureuse un jour que de vous donner sujet de ne me pas désavouer.

» Je suis, etc. »

Hortense y joint celle-ci.

Hortense de Mancini au cardinal.

Sainte-Marie de la Visitation.

« Monseigneur,

« Je suis ravie de voir que vous faites l'honneur à votre petite Hortense de penser à elle. Monseigneur de Coutances pourra vous témoigner ma joie et surtout quand il m'a donné des présents de votre part, j'ai cru qu'il était véritable en ce qu'il m'a dit que vous m'aimiez toujours un peu, c'est ce qui m'a fait prier Dieu de tout mon cœur pour Votre Eminence, afin que vous ayez la bonté de continuer cette grâce. Que Dieu vous conserve en santé pendant que je tâcherai de faire

tout mon possible pour ne pas démentir la grâce que j'ai de porter la qualité de votre... etc.... »

Marie avait commencé à apprendre à dessiner et comme elle ne négligeait rien de ce qui pouvait lui regagner les bonnes grâces de son oncle, elle imagina de lui envoyer pour sa fête le portrait d'Hortense qu'elle venait d'achever.

Marie Mancini au cardinal.

18 août 1655.

« Monseigneur,

» Puisque dans deux jours il doit être la fête du saint dont Votre Eminence porte le nom, je ne puis la laisser passer sans offrir à Votre Eminence cette petite image de ma façon. Je sais que vous aimez fort celle qu'elle représente et je m'estimerai heureuse si, en la regardant, vous me faites l'honneur de vous souvenir de moi et de croire que nous ne manquerons d'offrir avec soins, en ce jour, nos prières à notre Seigneur pour votre conservation, n'ayant rien tant à cœur que de vous témoigner que je veux vivre et mourir dans le respect et obéissance que je vous dois.

» Je suis, etc. »

En octobre 1655, après avoir séjourné dix-huit mois au couvent, Marie vit arriver une lettre de

son oncle, lui annonçant qu'elle allait en sortir bientôt pour rejoindre la Cour, alors à La Fère, mais il ne lui expliquait point dans quel but.

Il s'agissait de la marier avec le fils du maréchal de la Meilleraye, grand maître de l'artillerie. Le cardinal avait combiné, avec le maréchal, tous les arrangements nécessaires pour le mariage de sa nièce avec le grand maître. Ils n'avaient oublié qu'une chose, c'était de s'assurer du consentement du futur; or ce dernier ayant vu les deux jeunes filles lors de leur apparition à la Cour, fut charmé par la beauté d'Hortense, il ne tarda pas à en devenir éperdument amoureux, pendant les quelques mois qu'elle passa à Paris avant d'aller rejoindre sa sœur au couvent. Les soins qu'il lui rendit même, ne furent pas étrangers à ce départ; le cardinal voulant marier Marie la première, comme étant l'aînée, et ayant de plus hautes prétentions pour Hortense, sa favorite.

« Mon oncle, dit Marie, m'envoya querir par madame de Venel [1], dame d'honneur de ma sœur, la duchesse de Mercœur, avec ordre de me mener à La Fère, en Picardie, où la Cour était alors. »

Elle partit, enchantée de sortir du couvent, et

1 Marie de Gaillard, créature du cardinal auquel elle était dévouée corps et âme, et qui devint gouvernante de ses trois plus jeunes nièces, après la mort de madame de Mercœur.

laissant sa sœur Hortense à la Visitation. Son oncle la reçut fort bien, mais ne lui dit pas un mot de son mariage. « J'arrivai donc à La Fère, écrit-elle, sans rien savoir des propositions qui étaient faites touchant mon mariage, n'en ayant rien appris que confusément et par le public. Quelques jours après mon arrivée, le traité se rompit par la réponse que fit le grand maître et par l'attachement qu'il témoigna pour ma sœur. Il dit nettement qu'il s'était sacrifié à ma sœur Hortense dès le premier moment qu'il la vit, avec une constance si particulière, qu'il se jetterait dans un cloître s'il ne pouvait l'épouser. » L'inclination du grand maître était si violente qu'il dit un soir à madame d'Aiguillon *que, pourvu qu'il épousât Hortense, il ne se souciait pas de mourir trois mois après*. Le cardinal, à qui l'on répéta le propos, outré du refus que faisait le grand maître de la main de Marie, répondit très haut: « Je donnerai plutôt Hortense à un valet, que de la lui laisser épouser. » Il devait changer d'avis plus tard.

Marie se consola fort aisément de ce mariage manqué. Son oncle, frappé de son développement et de la vivacité de son esprit, ne parla pas de la renvoyer au couvent; elle resta donc à La Fère avec cette Cour, objet de tous ses vœux.

« Dès lors, dit-elle, je commençai à suivre toujours la Cour, et comme l'âge (elle avait quinze

ans) et les soins qu'on avait eus de moi m'avaient déjà donné quelques lumières, j'y trouvai des charmes que je n'avais point encore découverts. »

Le roi revint passer l'hiver à Paris. Hortense avait quitté le couvent deux mois après Marie. Les cinq sœurs se trouvèrent ainsi réunies chez leur mère, mais une grande différence ne tarda pas à être établie entre elles par madame de Mancini. Hortense fut demeurer chez sa sœur la duchesse de Mercœur, où elle jouissait d'une grande liberté. Olympe eut son appartement séparé. Seule, Marie fut traitée tout autrement, non pas chez la reine où elle commençait à être remarquée, mais chez sa mère : « Ce n'est pas, dit-elle en parlant de la Cour, que j'en goûtasse librement les plaisirs, car ma mère, qui connaissait ma vivacité, et qui, comme je l'ai dit, avait moins d'inclination pour moi que pour mes autres sœurs, me tenait à l'écart le plus qu'elle pouvait, et me gardait de si près, que je ne sortais jamais qu'avec elle et, le plus souvent même, elle me laissait au logis ou en tête à tête avec une vieille femme de chambre acariâtre « pendant que mes sœurs, gaies et bien parées, se divertissaient de tout leur cœur ». Olympe se faisait une maligne joie avant de rentrer chez elle de venir raconter à sa sœur les plaisirs qu'elle avait eus et, en particulier, les attentions du jeune roi : qui, à ce moment-là, semblait s'occuper beaucoup de la future comtesse

de Soissons, dont l'esprit mordant et moqueur l'amusait.

« Comme les maux et les biens, dit Marie, naissent en notre imagination par la comparaison, mon chagrin augmentait beaucoup par celle que je faisais de la contrainte où je vivais avec la liberté qu'on donnait à ma sœur Olympe, depuis comtesse de Soissons, et de laquelle jouissait aussi un peu ma sœur Hortense, et j'avoue que je n'envisageais jamais les divertissements qu'elles avaient à la Cour, et dont j'étais privée, qu'avec un dépit et un ressentiment incroyable. »

Il est aisé de se représenter l'effet d'une pareille contrainte sur une nature violente et impressionnable comme celle de Marie, et l'on ne comprend même pas que cette dureté et cette injustice ne lui aient pas gâté à jamais le caractère. Une fois cependant, plus malheureuse encore que de coutume, elle éclata:

« Le chagrin que j'en avais, passa un jour si avant, que, reprochant à ma mère la manière dont elle me traitait, je lui dis d'un ton fort aigre que si elle n'aimait que ma sœur Hortense parce qu'elle était belle, elle se souvînt au moins que j'étais l'aînée. Ce petit emportement irrita si fort ma mère, qu'elle dit à Son Eminence qu'elle ne pouvait plus vivre avec moi, qu'il serait beaucoup mieux de me faire religieuse que de me laisser dans le monde, où elle prévoyait que je serais très malheureuse,

n'ayant point de docilité ni de déférence pour ceux à qui j'en devais le plus.

» Les remontrances que mon oncle me fit après les plaintes de ma mère, furent accompagnées de tant d'aigreur et de termes si sensibles, que toute autre que moi en serait tombée malade de déplaisir; mais, comme je ne prenais guère ces choses à cœur, tout ce qu'il me dit fit assez d'impression sur ma mémoire, et n'en fit aucune sur mon esprit. »

Madame de Mancini savait bien ce qu'elle faisait en se plaignant à son frère; elle connaissait la dureté avec laquelle il traitait ses nièces et neveux dans le particulier. « Si vous saviez, écrit Hortense (qui était pourtant sa favorite), avec quelle rigueur il nous traitait en toutes choses, vous seriez moins surpris de notre aversion pour lui. Jamais personne n'eut les manières si douces en public et si rudes dans le domestique. »

Malgré sa sévérité envers ses nièces et au milieu des occupations incessantes que donnaient au cardinal la guerre avec l'Espagne et les soins de la politique intérieure, il ne perdait pas de vue leur établissement. Le brillant mariage de la princesse de Conti le rendait exigeant pour celui de sa sœur cadette Laure Martinozzi, il était difficile de lui trouver un second prince du sang, mais en revanche elle pouvait aspirer à devenir

princesse régnante, et c'est ce qui arriva. Au mois de juin 1655, elle épousait Alphonse d'Este, fils unique et héritier du duc de Modène; leur fille quinze ans après épousait le duc d'York et devenait reine d'Angleterre. On voit que les alliances de la famille Mazarin prenaient un grand vol. Il faut reconnaître que ses nièces étaient pour le cardinal un point d'appui fort commode et qu'elles l'aidaient extrêmement à étendre au loin son influence aussi ces petites personnes jouaient-elles un rôle considérable.

Le cardinal choisit parmi les plus grands seigneurs le duc et la duchesse de Noailles pour conduire la jeune duchesse jusqu'à Modène, ils furent chargés en même temps de ramener la dernière fille de madame de Mancini, la petite Marianne restée à Rome chez une de ses tantes depuis le départ de sa mère.

Elle arriva à Modène *toute neuve* et toute surprise de l'accueil cérémonieux qu'on lui fit, mais elle ne se montra point embarrassée et répondit avec beaucoup d'aplomb dans un langage de sa façon, espèce de jargon mêlé d'italien et de français. Elle n'avait que six ans, mais elle était fort développée pour son âge, et dès son arrivée à la Cour, sa gentillesse, sa gaieté et ses étonnantes réparties divertirent tout le monde, elle devint très vite la favorite du cardinal et de la reine, on jouait avec elle comme avec une poupée, c'était encore un

petit fruit vert mais qui promettait de devenir savoureux.

L'arrivée de Marianne à la Cour fit événement, et Loret le célèbre dans sa muse historique, car rien de ce qui concernait les nièces de Son Éminence ne pouvait passer inaperçu.

Janvier 1656.

Marie-Anne de Mancini,
Fillette d'esprit infini.
Cette nièce, jeune et jolie
Qui vint l'autre jour d'Italie,
Et qui des plus grands de la Cour,
Est le cœur, la joie et l'amour.
N'ayant pourtant atteint que l'âge
De six ans et point davantage,
Eut la fièvre, lundi, mardi,
Et de plus encor mercredi,
Dont la Cour eut quelques alarmes
A cause de ses petits charmes.
Grâce, gentillesses, agrément,
Qui plaisent généralement.
Elle fut plainte et visitée
Et de plusieurs réconfortée.
Monsieur pour elle eut ce souci,
Et Monseigneur son oncle aussi,
Et memement Anne d'Autriche
Qui de bonté n'est jamais chiche,
Et qui tendrement la chérit
Pour l'ingénuité d'esprit.
Grâce et lumière naturelles
Qu'on voit toujours briller en elle.

Cette petite Marianne, déjà si divertissante, n'était autre que la future duchesse de Bouillon ; sa mère, si sévère pour Marie, lui laissait faire ses cent volontés et consentait même à l'envoyer seule chez la reine pendant des journées entières. Hortense était sortie du couvent deux mois après Marie et revenue également à la Cour. Elle raconte dans ses Mémoires à propos de Marianne une bizarre anecdocte qui dénote dans les mœurs de ce temps-là une singulière grossièreté ; mais elle est trop caractéristique pour la supprimer.

« Une chose qui nous fit fort rire en ce temps-là, dit Hortense, fut une plaisante galanterie que le cardinal fit à la future duchesse de Bouillon, la petite Marianne, qui pouvait avoir six ans ; elle était fort gaie, fort vive, et avait des réparties au-dessus de son âge. La reine s'en divertissait fort, ainsi que le cardinal, qui lui permettait les plus grandes libertés et se plaisait à la taquiner le mieux du monde. La Cour était alors à La Fère. Un jour, chez la reine, Mazarin s'amusait à railler Marianne sur quelque galant qu'il prétendait qu'elle avait, il s'avisa à la fin de lui reprocher qu'elle était grosse. Le ressentiment qu'elle en témoigna le divertit si fort qu'on résolut de continuer à le lui dire. On lui rétrécissait ses habits de temps en temps et on lui faisait accroire que

c'était elle qui avait grossi. Cela dura autant qu'il fallait pour lui faire paraître la chose vraisemblable, mais elle n'en voulut rien croire et s'en défendit toujours avec beaucoup d'aigreur; quand un beau matin elle trouva un petit enfant entre ses draps. On ne saurait croire son étonnement et sa désolation à cette vue, puis, tout à coup, elle s'écria : « Il n'y a donc qu'à la Vierge et moi » à qui cela soit arrivé, car je n'ai du tout point » eu de mal. » La reine la vint consoler et voulut être marraine, ce dont le petit enfant se trouva fort bien ; toute la Cour vint se réjouir avec l'accouchée, qui finit par être fort contente, on la pressa fort de nommer le père de l'enfant, et elle répondit d'un air mystérieux : « Ce ne peut être » que le roi ou le comte de Guiche, parce qu'il » n'y a qu'eux qui m'ayent baisée. »

Nous avons vu que, à l'exemple d'un grand nombre de personnages de ce temps-là, même fort éclairés, madame de Mancini croyait à l'astrologie ; son mari, feu Laurent Mancini, faisait mieux que d'y croire, il la pratiquait et avait prédit à sa femme les choses les plus étranges, qui, soi-disant, s'étaient déjà réalisées en partie, entre autres la mort de leur fils Paul, tué dans une bataille, et sa propre mort pour le jour même où elle était advenue. Mais parmi les prédictions non accomplies, il y en avait une qui préoccupait fort

la sœur du cardinal, car elle la concernait en personne. Son mari lui avait annoncé qu'elle mourrait dans sa quarante-deuxième année, et elle venait précisément d'y entrer.

« Ma mère, dit Marie, était devenue d'une si méchante humeur qu'elle en était insupportable ; et comme j'étais la moins aimée et la seule exposée à ses chagrins, ma sœur Olympe étant dans un appartement séparé et ma sœur Hortense étant auprès de madame de Mercœur, sous la conduite de madame de Venel, qui l'élevait avec beaucoup de douceur et de tendresse, j'avoue que je passais très mal mon temps et que rien n'égalait mes déplaisirs. Pour surcroît de peine, j'avais, pour toute retraite, le pire des logements et, pour toute compagnie, une vieille femme de chambre appelée Rose, qui nous a élevées et me considérait, d'ailleurs, à la veille de rentrer dans un couvent. »

Les chagrins de Marie ne l'empêchaient point de cultiver les heureuses dispositions que madame de Lamoignon avait commencé à développer chez elle. Étant seule presque toute la journée, elle essayait de tromper l'ennui de ces longues heures en lisant et en étudiant les poètes et les auteurs les plus à la mode qu'elle retenait par cœur avec

une grande facilité, et grâce à la riche bibliothèque que son oncle était déjà parvenu à reconstituer, les livres ne lui manquaient pas[1].

Il arrive souvent dans la vie qu'au moment où nos maux atteignent leur comble, un brusque changement vient y mettre un terme, alors même qu'on l'espère le moins. Marie allait en faire l'expérience, et la petite Cendrillon, malmenée et méconnue, allait être métamorphosée, par un coup de baguette, en la plus fêtée des beautés de la Cour.

« Mes petites affaires, dit-elle, étaient dans cet état, quand ma mère tomba malade; au commencement, son mal ne fut pas dangereux, cependant le roi lui faisait l'honneur de la venir visiter tous les soirs, et comme Sa Majesté remarquait en moi beaucoup de feu, de vivacité et d'enjouement, il me disait tous les jours quelque chose en passant, ce qui n'était pas un petit soulagement aux maux que ma mère me faisait souffrir, mais qui augmentait étrangement les siens, ne voulant point que j'entrasse dans la chambre quand il y avait du monde. »

1. La superbe bibliothèque de Mazarin avait été dispersée et vendue pendant son premier exil, il en avait été au désespoir et avait eu grand'peine à pardonner à la reine d'avoir laissé accomplir cet acte de vandalisme.

Marie trouva cependant moyen d'éluder la défense, et voici comment. Le roi, pour pénétrer chez madame de Mancini, devait traverser une pièce voisine de l'appartement de la jeune fille; celle-ci, connaissant l'heure habituelle de l'arrivée du souverain, se glissait doucement un quart d'heure avant dans la bienheureuse chambre sans que personne y fît attention. Le roi, de son côté, ne manquait jamais de s'arrêter pour causer avec elle.

« L'attente de ces quelques moments d'entretien suffisait à faire couler plus vite mes journées tristes et mornes, dit Marie, et je rentrais dans ma solitude moins affligée qu'auparavant. »

Cependant, cette année si redoutée par madame de Mancini touchait à sa fin, et la malade semblait se guérir lentement. Vers le milieu de décembre, elle dit même à ses femmes qu'elle commençait à se réjouir et à espérer qu'elle ne mourrait pas. Elle se trompait, une violente rechute se déclara, accompagnée d'une profonde mélancolie que rien ne put combattre.

« Cependant, dit Marie, elle releva de sa maladie pour retomber dans une plus dangereuse et qui ne se termina que par sa mort : l'émétique qu'on lui donna comme le dernier remède qu'on

applique aux maux aigus l'ayant emportée en peu de jours. »

Elle succomba le 19 décembre 1656. On lui fit des obsèques dignes d'une princesse du sang. Mazarin parut fort touché de cette mort et assista sa sœur jusqu'à ses derniers moments. La mourante lui recommanda ses fils et ses filles de la manière la plus pressante, mais Marie fut l'objet, en ce moment suprême, d'une *sollicitude* particulière. Sa mère conjura son oncle de la mettre au couvent, « parce qu'elle lui paraissait d'un mauvais naturel, et surtout parce que son mari, fameux astrologue, avait prédit qu'elle serait cause de beaucoup de maux ».

Le cardinal, qui avait paru vivement touché de la maladie de sa sœur, ne la pleura pas longtemps ; il déclara qu'il fallait suivre l'exemple du roi David, qui pria et pleura pendant la maladie de son fils, et joua de la harpe après sa mort. Le soir même du service solennel, célébré au nom de l'assemblée générale du clergé de France, pour le repos de l'âme de madame de Mancini, on dansait le ballet de *l'Amour malade*, en la grande salle du Louvre, en présence de toute la Cour. « Le roi[1] dansait la première des dix entrées qui le composent, comme étant autant de remèdes

1. *Gazette de France*, janvier 1656.

pour la guérison de ce dieu languissant, Sa Majesté ayant fait l'ouverture de ces agréables divertissements avec tant de grâce et de majesté que l'on peut dire qu'il n'y eut jamais tant de douceur et de charme que dans la personne de ce grand prince. »

Les mêmes dames qui assistaient le matin au service funèbre, entre autres la princesse de Conti, figuraient le soir à la représentation du ballet; et le cardinal, lui-même, était, huit jours après, au nombre des spectateurs de la seconde représentation.

Le mois suivant, madame de Mercœur mit au monde un fils. Ses couches s'étaient fort bien passées, quand tout à coup elle fut prise d'une convulsion et demeura paralysée de la moitié du corps. On fit mander en toute hâte le cardinal, qui accourut, mais, pleinement rassuré par les médecins, il se rendit de la place Vendôme au Louvre, où le roi dansait encore le ballet de *l'Amour malade.* Au moment où il en sortait, on vint lui dire que madame de Mercœur se mourait; il se jeta dans le premier carrosse qu'il rencontra et, lorsqu'il pénétra dans sa chambre, elle lui adressa un dernier sourire et expira. Elle était, à ce moment-là, d'une beauté surhumaine. Le vermillon de la fièvre animait son visage et ses traits réguliers, en leur expression paisible, ne donnaient en rien l'aspect effrayant de la

mort : « J'ai ouï dire, raconte madame de Motteville, à ceux qui la virent en cet état, qu'elle leur avait paru la plus belle personne du monde. Le cardinal en fut si touché, qu'il ne put retenir ses cris et ses sanglots... »

III

1657

Mariage d'Olympe de Mancini avec le prince de Savoie, comte de Soissons. — Le roi s'occupe de Marie de Mancini sans négliger la comtesse de Soissons. — Marie a de grands succès à la Cour. — Son portrait. — Son attachement pour le roi. — Madame de Venel est nommée gouvernante des jeunes de Mancini. — Réconciliation du duc d'Orléans avec la Cour et le cardinal. — Lettres et vers de Marianne.

Pendant l'année qui vient de s'écouler le cardinal avait repris les propositions de paix déjà faites à l'Espagne à plusieurs reprises ; il envoya M. de Lionne à Madrid en donnant mission de proposer le mariage de Louis XIV avec l'Infante Marie-Thérèse, mariage qui fut toujours l'objet dominant de sa politique. Mais l'empereur Ferdinand III [1] la demandait aussi pour

1 Ferdinand III empereur d'Allemagne, né en 1608 avait succédé à son père Ferdinand II le 15 février 1639, il mourut le 2 avril 1657.

Léopold son fils et son successeur, dont la mère était la cadette d'Anne d'Autriche, et par conséquent la propre sœur du roi d'Espagne. Celui-ci qui n'avait point alors d'héritier mâle aimait bien mieux laisser sa succession à un prince de sa maison avec lequel il était en paix qu'à celui qui était le rival de la maison d'Autriche, d'autre part Mazarin ne voulait point écouter les demandes que le roi d'Espagne faisait pour le prince de Condé, ainsi la négociation n'eut pas d'effet.

A la Cour, les choses marchent vite, tristesses ou joies passent rapidement sous les yeux et s'effacent comme les ombres d'une lanterne magique. Le 5 janvier, on enterre madame de Mancini ; le 15, on danse un ballet auquel assiste le cardinal; le lendemain, madame de Mercœur va en masque chez le président Séguier; elle meurt le 9 février; et à peine cette jeune et charmante femme a-t-elle disparu qu'on célèbre le mariage de sa sœur Olympe avec le comte de Soissons. Ce mariage étant décidé avant la mort de madame de Mercœur, le cardinal, qui redoutait toujours l'imprévu, ne voulut pas le retarder. Il eut lieu le 20 février. Il était difficile de trouver un parti plus brillant que le prince Eugène de Savoie, comte de Soissons ; petit-fils de Charles-Quint par sa grand'mère, prince du sang de France par sa mère, Marie de Bourbon, et de la maison de Savoie par son père, le prince Thomas de Carignan.

Olympe Mancini n'avait pas d'esprit, mais de la finesse, de la ruse et une grande ambition, elle s'était bien vite aperçue que les assiduités du roi n'avaient pas d'importance et ne reposaient sur rien de solide. C'était une camaraderie d'enfance entretenue par l'habitude; caustique et railleuse Olympe amusait le roi, mais elle ne pouvait se faire aucune illusion sur ses véritables sentiments. Quand la maladie de madame de Mancini amena fréquemment le roi chez elle, les attentions très marquées du jeune souverain pour Marie n'échappèrent pas à sa sœur, elle fit ce qu'elle put pour les brouiller, comme nous le verrons plus tard; mais elle souhaita, dès lors, un établissement grand et solide, qui assurât à jamais sa position à la Cour. Elle se résigna donc volontiers à la superbe alliance ménagée par les soins de son oncle, qui, d'ailleurs, ne lui avait pas demandé son avis pour la conclure.

Les fiançailles se firent, le 19 février 1657, dans la chambre du roi, où étaient Leurs Majestés, Monsieur, Son Éminence, les princesses de Conti et de Carignan, mademoiselle de Longueville, etc., le contrat fut lu et signé.

« Le lendemain, sur les onze heures du matin, cette belle compagnie se rendit dans la chambre de la reine avec le comte de Soissons conduisant la fiancée, vêtue d'une robe de toile d'argent, avec

un bouquet de perles sur la tête, estimé plus de cinq cent mille livres, et tant de pierreries que leur splendeur, jointe à l'éclat naturel de sa beauté, la faisait admirer de chacun. Incontinent après se firent les épousailles, dans la chapelle de la reine. Puis les illustres mariés, après avoir dîné avec la princesse de Carignan, dans l'appartement de mademoiselle de Mancini, montèrent en celui de Son Éminence où elle les traita magnifiquement à souper, auquel le roi et Monsieur firent l'honneur à la compagnie de se trouver, bien qu'il ne fût préparé que pour ceux de la maison [1]. »

Les deux jours suivants furent consacrés à recevoir les visites de toute la Cour.

Le 24, la reine, qui, dans cette occasion, servait pour ainsi dire de mère à la comtesse de Soissons, alla avec elle entendre la messe à Notre-Dame, « puis la ramena au Louvre, où vint la prendre sa belle-mère, la princesse de Carignan, pour la conduire à l'hôtel de Soissons, elle lui témoigna, par sa joie et par les riches présents qu'elle lui a faits, combien est grande la satisfaction qu'elle reçoit de son mariage. »

« Le 25, le roi partit pour le château de Vincennes, et le 27, la reine avec Monsieur, escortés de la compagnie des mousquetaires, de celle des

1 *Gazette de France*, février 1657.

chevau-légers et des gendarmes du roi, ayant été prendre la comtesse de Soissons chez elle, alla à Vincennes où, étant arrivée avec le roi qui vint au-devant d'elles, Son Eminence traita magnifiquement Leurs Majestés et Monsieur et ladite comtesse de Soissons et quelques-unes des filles d'honneur de la reine, à la même table. Et l'après-dîner, le roi donna à cette princesse le divertissement du vol des oiseaux; puis la conduisit encore une partie du chemin à son retour en cette ville, où sa Majesté revint avec la même escorte, et ramena la comtesse de Soissons en son hôtel [1]. »

Le cardinal avait bien pénétré le peu de solidité des sentiments du roi pour Olympe et ne s'en inquiétait pas plus que ne le faisait Anne d'Autriche. En effet, Louis XIV n'avait pas témoigné la moindre surprise ni le moindre mécontentement à l'annonce de ce mariage, et la reine dit à madame de Motteville, qui avait cherché à l'inquiéter à ce sujet : « Ne vous disais-je pas qu'il n'y avait rien à craindre de cette liaison? » Cependant la nouvelle comtesse de Soissons était fort embellie depuis deux ans. « L'âge de dix-huit ans fit en elle son effet, dit madame de Motteville; par l'embonpoint elle devint blanche, elle eut le teint beau et le visage moins long, ses joues eurent des fossettes qui lui donnaient un

1. *Gazette de France*, février 1657.

agrément et sa bouche devint plus petite; elle eut de beaux bras et de belles mains, et la faveur avec le grand ajustement donnèrent du brillant à cette médiocre beauté. »

Malgré la parfaite indifférence témoignée par le roi au moment du mariage de madame de Soissons, il continua à la visiter avec assiduité. L'habile jeune femme ne se méprenait pas sur le motif qui le guidait, mais elle tenait trop à conserver une part dans son amitié et, surtout, à garder aux yeux de la Cour une certaine influence, pour ne pas accueillir à merveille les fréquentes visites de Sa Majesté, sans avoir l'air de se douter que la présence de sa sœur Marie était le véritable aimant qui attirait le jeune souverain.

En effet, l'impression qu'avait produite mademoiselle de Mancini sur le cœur du roi, pendant la maladie de sa mère, n'avait fait que grandir, il ne s'en cachait nullement, et la position de Marie était singulièrement changée. Loret commençait à la célébrer dans sa *Muse historique*, il dit après avoir parlé de la comtesse de Soissons :

> Mancini, sa charmante sœur,
> Dont l'esprit, agrément, douceur
> Et cent qualités adorables
> Ont fait des progrès admirables.

Malgré ses nouveaux succès et le changement

de sa situation, mademoiselle de Mancini conservait un triste souvenir des années passées auprès de sa mère et de la dureté excessive avec laquelle elle avait été élevée, elle l'exprime souvent dans son Journal :

« L'éducation, dit-elle, est le plus riche présent que les pères puissent faire aux enfants après leur avoir donné l'être, mais il est d'une grande importance qu'elle soit accompagnée de douceur : la trop grande sévérité ne servant bien souvent qu'à les dépouiller de la tendresse, l'amour et la crainte étant presque toujours incompatibles. J'en fis aisément l'expérience par moi-même, car il y avait plus de deux ans que ma mère était morte, et cependant mon imagination, obsédée de l'appréhension qui m'était restée, me la représentait toujours vivante dans mes songes, et, même en veillant, il me semblait que je la voyais, et cette seule pensée me donnait une peine incroyable. »

Aussitôt après la mort de leur mère, le cardinal avait placé auprès de ses nièces comme gouvernante madame de Venel, qui devait les accompagner dans le monde et surveiller l'éducation d'Hortense et de la petite Marianne. Nous avons déjà vu paraître madame de Venel au moment où elle vint chercher Marie au couvent

de la Visitation, pour l'entrevue projetée avec M. de Meilleraye; elle était alors dame d'honneur de madame de Mercœur, et c'est après la mort de cette dernière que le cardinal la plaça auprès de ses trois nièces. Cette femme, destinée à jouer un grand rôle dans notre récit, appartenait à une famille noble de Provence, les de Gaillard. Marie de Gaillard avait épousé M. de Venel, conseiller au Parlement d'Aix, et s'était très vite séparée de lui pour cause d'incompatibilité d'humeur. Adroite, souple, rusée et intelligente, avide d'argent pour elle et pour les siens, facile à attacher par intérêt, prête à jouer tous les rôles, pourvu qu'elle y trouvât son avantage, elle remplissait à merveille les conditions désirées par le cardinal. Il lui fit les plus belles promesses pour encourager sa vigilance et l'engager à remplir à son gré le métier d'espion qu'il lui destinait bien plus que celui de gouvernante. Marie, à peine délivrée du joug pesant de sa mère, n'était pas disposée à en subir un nouveau; aussi dès l'arrivée de madame de Venel, elle établit bien nettement son indépendance. Le cardinal ne s'y opposa nullement et parut avoir tout à fait oublié les pressantes recommandations de sa sœur pour cloîtrer sa nièce.

« La mort de ma mère et le mariage de ma sœur Olympe m'ayant rendue plus absolue, et

jouissant de toutes les prérogatives qui sont attachées au droit d'aînesse, dont j'étais en possession, je passais la vie avec assez de tranquillité et commençais à en goûter les douceurs. La satisfaction de l'esprit contribue presque toujours à la bonne disposition du corps : l'état où je me trouvais alors en était une preuve assez convaincante pour moi, je n'étais pas reconnaissable et je puis dire que la prospérité avait été aussi avantageuse à mon esprit qu'à mon corps et en avait augmenté de beaucoup la vivacité et l'enjouement. »

En effet, Marie, comme sa sœur Olympe, commençait à singulièrement embellir : ses grands yeux noirs et brillants éclairaient son visage, ses cheveux d'un noir de jais faisaient valoir son teint mat et uni, ses dents admirablement belles donnaient un charme tout particulier à son sourire, sa physionomie mobile changeait à chaque instant et passait avec une rapidité extraordinaire de l'expression la plus passionnée à la plus enjouée. Sa taille était élégante et souple ; elle avait de jolies mains et de jolis pieds ; enfin, cet ensemble original et attrayant, tout en ne ressemblant en rien à la parfaite beauté de sa sœur Hortense, était peut-être plus capable d'inspirer une véritable passion. Louis XIV en fit l'épreuve, et son amour pour Marie commença à se déclarer

ouvertement dans le voyage que fit la Cour à ce moment-là à Fontainebleau.

Il va sans dire qu'Hortense était la confidente de sa sœur, qui eût même désiré lui voir une passion semblable à la sienne.

« Marie, écrit-elle, avait un attachement sincère pour le roi; elle aurait bien souhaité de me voir aussi quelque faiblesse semblable; mais mon extrême jeunesse ne me permettait pas de m'attacher à rien; et tout ce que je pouvais faire pour l'obliger, c'était de témoigner quelque complaisance particulière pour ceux des jeunes gens que nous voyions, qui me divertissaient davantage dans les jeux d'enfant qui m'occupaient alors. La présence du roi, qui ne bougeait du logis, les troublait souvent. Quoiqu'il vécût parmi nous avec une bonté merveilleuse, il a toujours eu quelque chose de si sérieux et de si solide, pour ne pas dire de si majestueux, dans toutes ses manières, qu'il ne laissait pas de nous inspirer le respect, même contre son intention. Il n'y avait que ma sœur qu'il ne gênait pas, et vous comprenez aisément que son assiduité avait des agréments pour celle qui en était cause qu'elle n'avait pas pour les autres. »

L'amour du roi pour Marie n'était plus un mystère pour personne, et lors du voyage que fit

la reine Christine de Suède à Paris, Mademoiselle [1] dit, « que la reine de Suède avait entendu parler de l'amour du roi pour mademoiselle de Mancini, de sorte que, pour faire sa cour, elle allait toujours se mettre entre le roi et elle, et leur disait qu'il fallait se marier ensemble ; qu'elle voulait être la confidente, et elle disait au roi : « Si j'étais à votre place, j'épouserais une per-» sonne que j'aimerais. » Quand Marie n'eût pas été convaincue de la passion naissante du roi, l'attitude des courtisans et des femmes de la Cour vis-à-vis d'elle la lui eût bientôt révélée.

Tous les *Mémoires* du temps s'occupèrent de mademoiselle de Mancini, et chacun en jugea à sa manière. Madame de La Fayette, dans le jugement de laquelle nous avons plus de confiance que dans celui de madame de Motteville, s'accorde cependant à dire, avec cette dernière, que Marie était « hardie, emportée, avec infiniment d'esprit, mais rude et éloignée de toute civilité et politesse ». Ce portrait est tracé au début de l'arrivée de Marie à la Cour, et le séjour qu'elle y fit adoucit singulièrement tous ces angles. Son caractère raide et chagrin, aigri par l'excessive sévérité de sa mère et la dureté de son oncle, s'assouplit et se calma par l'existence douce et gaie qu'elle

1. Mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, dite la grande Mademoiselle.

menait, et par l'indépendance dont elle jouissait sans crainte. Chacun s'empressait à lui plaire, c'était à qui encenserait l'étoile naissante.

Mazarin lui-même à ce moment-là s'inclinait devant le goût marqué du roi pour sa nièce, et, pensant que tout cela n'était que jeux d'enfants, il s'y prêtait de la meilleure grâce du monde. Il veillait même à ce que les ajustements de la jeune fille ne laissassent rien à désirer dans toutes les fêtes où elle brillait au premier rang. La reine, de son côté, n'apportait pas le moindre obstacle aux assiduités du roi près de Marie; au contraire, elle attirait volontiers la nièce du cardinal chez elle, sachant bien que c'était le moyen le plus sûr d'y amener le roi.

L'influence de la jeune fille sur Louis XIV grandissait de jour en jour; elle était arrivée à lui faire partager tous ses goûts et toutes ses idées. « Le roi, dit Mademoiselle, était de bien meilleure humeur depuis qu'il était amoureux de mademoiselle de Mancini. Elle lui avait fort conseillé de lire des romans et des vers, il en avait une quantité, avec des recueils de poésies et de comédies. »

Au moment où nous sommes, l'hôtel de Rambouillet brillait dans toute sa gloire, et Somaize [1] en était un des habitués. Mademoiselle de Mancini

1 Antoine Baudeau, sieur de Somaize, né vers 1630, il suivit en Italie Marie Mancini, après son mariage avec le connétable Colonne; on ignore la date de sa mort.

le prit comme secrétaire, aussi lui donne-t-il une place d'honneur dans son *Dictionnaire des Précieuses*, sous le nom de Maximiliane. Voici le portrait qu'il en trace dans le langage ampoulé des Précieuses : « Si toute l'Europe ne connaissait pas les belles qualités qui rendent Maximiliane une des plus adorables personnes de son sexe, j'aurais de la peine à me résoudre à la mettre dans ce dictionnaire, n'ignorant pas que l'on n'aurait pas manqué de publier que j'étais obligé de dire du bien de celle de qui j'en ai tant reçu ; mais, puisque la connaissance que chacun à de son mérite a levé cet obstacle, je puis dire, sans être soupçonné de flatterie, que c'est la personne du monde la plus spirituelle, qu'elle n'ignore rien, qu'elle a lu tous les bons livres, qu'elle écrit avec une facilité qui ne se peut imaginer, et que, encore qu'elle ne soit pas de Grèce, elle en sait si bien la langue que les plus spirituels d'Athènes, et ceux-mêmes qui sont de l'assemblée des quarante barons (l'Académie) confessent qu'elle en connaît tout à fait bien la délicatesse ; de quoi Madate [1], qui avait l'honneur de la voir souvent, peut rendre témoignage. J'oserai ajouter à ceci que le Ciel ne lui a pas seulement donné un esprit propre aux lettres, mais encore de régner sur les cœurs des plus puissants princes de l'Europe. Ce que je veux

1 Madate, c'est M. de la Ménardière qui est désigné sous ce nom.

dire est assez connu sans qu'il soit besoin de m'expliquer davantage. »

Nous voyons par ce portrait que Marie était classée parmi les beaux esprits du temps; elle commençait déjà à protéger volontiers et à recevoir chez elle les gens de lettres les plus renommés, qui recherchaient avec empressement sa conversation. Le roi assistait souvent à ces entretiens, sans y prendre une part active, car il était en public d'apparence froide et réservée, mais il ne jouissait pas moins de la conversation des autres.

Le petit cercle intime du Louvre, qui se réunissait chaque soir chez la reine, était fort ennuyeux; le roi, qui connaissait le talent de déclamation de la nièce de Mazarin, lui demanda un soir de dire quelques vers. Elle ne se fit point prier, et d'une voix chaude et harmonieuse, à laquelle un léger accent italien donnait un charme de plus, elle déclama plusieurs scènes du *Cid* et d'*Horace*. La passion communicative avec laquelle elle exprima les sentiments si bien décrits par Corneille émut tous les auditeurs; la reine elle-même, peu sensible, en général, à la *belle littérature*, fit à Marie de grands compliments, et dès lors, on lui demanda souvent de lire ou de réciter les poésies, tragédies et romans à la mode qu'elle interprétait également bien.

Le roi avait cessé presque complètement d'aller

chez la comtesse de Soissons. « Il se fatigua, dit madame de La Fayette, d'aller à l'hôtel de Soissons si souvent, ou plutôt son cœur se lassa de n'être pas assez occupé et parut s'attacher davantage à mademoiselle de Mancini. » Le cardinal s'apercevait fort bien, comme tout le monde, de la prédilection du roi pour Marie et de sa froideur vis-à-vis de madame de Soissons; il s'était souvent servi, il est vrai, de l'influence de cette dernière pour amener l'esprit du roi à certaines résolutions qu'il ne voulait pas lui proposer directement; mais il lui était indifférent d'employer pour cela l'une ou l'autre de ses nièces, il tenait seulement à ne pas laisser jouer le rôle par une étrangère. On avait vu au roi un caprice pour mademoiselle La Mothe d'Argencourt, et le cardinal n'avait pas admis que les préférences de Sa Majesté s'égarassent hors de sa famille [1], mais il s'accommoda fort bien de voir Marie remplacer sa sœur, croyant trouver en elle la même docilité.

Un événement assez important pour Mazarin eut lieu au mois d'avril de cette année (1657). Le duc d'Orléans, son ennemi déclaré, exilé à Blois, n'avait eu aucune part à l'amnistie générale de 1654. Las de son exil, il se décida enfin à un accommodement avec la Cour, et, le 12 avril, accom-

1 Mazarin avait obligé mademoiselle de La Mothe à entrer au couvent.

pagné du duc d'Anville, qui lui avait été envoyé par le roi jusqu'à Limours, il fut reçu à une lieue de Paris, par le cardinal lui-même. Il arriva au Louvre avec un fort grand cortège de carrosses et « vint saluer Leurs Majestés, qui lui donnèrent toutes les marques de tendresse et d'affection qu'il en pouvait désirer ». Il repartit pour Blois le 24 avril.

Le 7 mai, Leurs Majestés partirent pour Compiègne. Le roi, accompagné du cardinal, devait rejoindre l'armée à Mardyck; on préparait l'ouverture de la campagne interrompue pendant l'hiver. Comme il était d'usage alors, ils partirent les premiers; et la Cour resta encore quelques jours à Compiègne.

Pendant l'absence du roi et du cardinal, Anne d'Autriche avait constamment mesdemoiselles Mancini auprès d'elle, surtout la petite Marianne, qu'elle gâtait outrageusement. Il avait été convenu avec Mazarin, qui partageait la prédilection de la reine pour cette enfant, que Marianne écrirait à son oncle, sans le secours de personne, se livrant à toutes les fantaisies de son esprit original.

La petite personne avait une forte haute idée d'elle-même, et l'exprimait avec une hardiesse naïve très drôle: voici une lettre qu'elle adresse au cardinal, alors à Mardyck avec le roi. Pour cette fois-ci nous laissons l'orthographe.

A mon oncle, le cardinal Mazarin[1].

« La Fère,

» Je n'ai pas manquée de vous escrire ces quatre lignes avec la plus grande presse du monde, quand le courrier devait partir, pour nousvelle à vous dires que je suis bien fâchée de votre eloignement et tout le monde aussy et de celui du roy, et moy plus que les autres, car j'aime fort le roy.

» Si vous voulez savoir encore des nouvelles, sés que madame de Venel et moi avons fait des chansons que je vous escrirès au premier jour, que la reine a trouvé la mienne admirable et celle de madame de Venel effroyable. Madame de Soissons es fort en colerre contre vous et contre le roi de quoy son mari ne lui escrit point. Elle a perdu quatorze lis aujourd'hui avec la reine au versy, et pour nouvelles, vous saurez qu'on sansnuy fort et que Monsieur monte à cheval et que mes sœurs n'y montent point. Ils ne vous escrives point parce qu'ils n'ont point lesprit de vous (faire) une lestre et enrage que je vous escrit. Vené bientost, bientost, car j'oublieray de danser la bourrée parce qu'on ne voit point de viollon

1. Documents historiques originaux (*Bulletin de la Société d'Histoire de France,* 1834).

ycy. Mes sœurs ne montent point à cheval parce que vous n'avez point laissé de chevaux ycy. Monseigneur, je vous prie de me pardonnée si je né point mis vostre éminance, j'ai oublié, et je vous prie de faire bien mes compliments au roy, et pour nouvelle, faicte moi réponse de cette belle lettre. Mon filz[1] est votre très humble serviteur, mes sœurs et madame de Venel sont votre très humble servante et moy plus que les austres,

» Monseigneur,

» Vostre très humble servante, Mademoiselle

» MARRIENNE »

Non seulement elle écrivait des lettres en prose, mais elle en écrivait en vers, profitant de toutes les occasions pour en envoyer à son oncle. Cette fois-ci, elle les confie au grand maître, M. de la Meilleraye, l'amoureux d'Hortense.

Marianne au cardinal (1657)[2].

Monsieur le grand maître est ici,
Dont nous sommes fort réjouis,
Et je le fais le porteur
De ma lettre

1. On avait jugé cette expression inintelligible ne connaissant pas l'anecdote que nous citons plus haut.

2. Archives d'Havrincourt. Tous les vers de Marianne proviennent de ces archives intéressantes.

Où je ne manquerai pas de mettre
Que je vous aime de tout mon cœur,
Puisque vous êtes mon serviteur.
Je vous aimerai toujours fort
Jusqu'à la mort.
Je suis fort chagrine
Et j'ai fort mauvaise mine
Depuis que je ne vous vois plus,
Car je vous aime autant que mille écus.
Je vous aime comme mon petit cœur gauche
Et vous êtes pour moi comme une roche.
Adieu, mon cher oncle,
Aimez-moi autant que vos ongles.

MARIANNE.

Marianne avait consenti non sans peine à lire sa lettre à la reine, qui s'en divertit de tout son cœur et l'engagea vivement à en écrire une autre, car ces lettres faisaient la joie de la Cour. La petite ne se fit pas prier et écrivit avec le plus grand sérieux les vers suivants, « s'arrêtant gravement de temps à autre pour chercher la rime qui ne venait pas, mais ne voulant de conseil de personne ».

Marianne au cardinal (1657).

Compiègne.

Mon cher oncle le cardinal,
Je vous veux du bien et point de mal.
Je vous aime plus que moi-même
A cause de votre bonté extrême.
Je crois que monsieur le grand maître
Est arrivé

Et que ma lettre il vous aura donné.
Je crois que vous êtes persuadé
De ce qu'il y aura dedans
    Vous et vos dents.
Je vous aime fort à cause
Que vous êtes un honnête homme,
Et c'est pour cela que j'ose
Vous aimer mieux qu'une pomme.
Je vous prie, ayez de la tendresse pour moi,
Car c'est vous qui me donnez la joie.
Aimez-moi plus que personne,
Je serai votre friponne.
Je suis toujours la même Marianne
    Qui n'est pas un âne!

CHAPITRE IV

(1657-1658)

Mademoiselle se réconcilie avec la Cour. — Visite de la comtesse de Soissons à Mademoiselle. — Le roi au siège de Montmédy. — La Cour est à Sedan. — Capitulation de Montmédy. — Mort d'Alphonse de Mancini tué au collège de Clermont par accident. — Hiver brillant à la Cour. — Bal du maréchal de l'Hospital. — Le roi et la comtesse de Soissons. — Anecdote. — Le roi et la reine quittent Paris. — Turenne commence le siège de Dunkerque. — La Cour s'établit à Calais. — Dunkerque se rend. — Grave maladie du roi. — Douleur de Marie de Mancini. — On en parle à la Cour. — Le roi guéri part pour Compiègne. — Lettre de la reine à Mazarin. — Lettres de Marianne et de la comtesse de Soissons.

Le roi était arrivé en juin à La Fère, d'où il pouvait fréquemment aller visiter l'armée. Sur ces entrefaites, Mademoiselle, qui avait un grand

désir de se réconcilier aussi avec la Cour[1], se résolut de faire son accommodement avec son père, Gaston d'Orléans, cette réconciliation étant une condition formelle de sa rentrée en grâce à la Cour. Une fois le rapprochement avec son père opéré, celui-ci demanda lui-même à Leurs Majestés de permettre le retour de sa fille. Le comte de Béthune porta cette demande au roi et à la reine ; il fut fort bien reçu, et le cardinal lui répondit que le roi allait faire un petit tour à l'armée, et qu'il fallait attendre son retour auprès de la reine pour les voir tous ensemble, « et, dit Mademoiselle, qu'il me ferait savoir quand il serait temps que je partisse, que je pouvais jusqu'à ce temps-là aller à Paris et faire tout ce qu'il me plairait, que le roi et la reine le trouveraient bon ».

Mademoiselle s'installa à Saint-Cloud jusqu'au moment de rejoindre Leurs Majestés ; tout le monde vint la voir, entre autres les amis particuliers du cardinal. Quoique absente de la Cour, Mademoiselle savait fort bien ce qui s'y passait, elle n'ignorait pas les attentions que le roi avait eues pour la comtesse de Soissons, et brûlait de la connaître. Or, à ce moment-là, la comtesse, retenue à Paris par une grossesse assez pénible,

1. La reine gardait rancune à Mademoiselle du fameux coup de canon tiré par son ordre à la Bastille, le jour du combat du Faubourg Saint-Antoine.

était de la plus méchante humeur du monde de n'avoir pu suivre la Cour, car elle se doutait bien que, n'étant plus là pour combattre le penchant du roi pour Marie, il ne ferait qu'augmenter. Elle était dans cette disposition d'esprit, quand la princesse de Carignan, sa belle-mère, s'empressa de la mener chez Mademoiselle, qui raconte cette visite d'une façon divertissante :

« Je vous amène ma belle-fille, me dit madame Carignan, elle est grosse, elle est venue en litière. J'allai au-devant d'elle ; madame de Carignan me fit mille compliments. Pour sa belle-fille, elle ne dit mot. Il faisait chaud, il y avait beaucoup de monde où j'étais. Je dis à mademoiselle de Guise et à madame d'Epernon : « Je vous prie de mener madame la comtesse de Soissons dans ma petite chambre, de crainte qu'elle ne soit incommodée ici, et j'irai la trouver dans un moment », ce que je fis. Madame de Carignan demeura avec le reste de la compagnie. Madame la comtesse de Soissons fut longtemps sans parler ; tout d'un coup, elle me demanda : « Pourquoi ne portez-vous vos manchettes comme les autres ? » Je lui dis que cela m'incommodait. Elle me repartit : « Si vous croyez que cela vous fasse le bras plus beau, vous vous trompez. » Ensuite elle me dit : « Madame ma belle-mère m'importune fort ; elle a si peur que je me blesse qu'elle

est toujours après moi. » Je lui fis mille compliments sur les obligations que j'avais à M. le cardinal; que j'aimais tout ce qui lui appartenait; que j'avais eu la plus grande joie du monde de son mariage; que j'espérais la voir souvent et faire amitié avec elle; à tout cela elle ne me répondit pas un mot. Je ne trouvai point qu'elle fût si belle qu'on me l'avait dit, et je ne compris pas, lorsque je la regardais, comment le roi avait pu en être amoureux... Je la louai fort en tout et lui dis que je la trouvais changée en mieux depuis que je ne l'avais vue; elle reçut tout cela avec une indifférence et un silence qui étonnèrent tout le monde. »

Sur ces entrefaites, la Cour était partie de La Fère le 23 juillet, pour aller à Sedan, afin d'être plus près de Montmédy qu'assiégeait le maréchal de La Ferté, et Mademoiselle rejoignit la reine. Elle écrit :

« La petite Marianne, nièce de M. le cardinal, était dans le carrosse de la reine. Quand j'arrivai, la reine lui dit : Marianne, il faut faire connaissance avec ma nièce. Je lui dis : J'en ai bien envie, et je suis sûre que quand vous me connaîtrez, vous m'aimerez. Elle se mit à causer, et nous eûmes vite fait connaissance. »

Ces dernières lignes montrent le degré de faveur

dans lequel était Marianne auprès de la reine, et prouvent aussi que Mademoiselle en était bien informée ; mais on ne peut s'empêcher de s'étonner de voir la petite-fille d'Henri IV faire de telles avances à une enfant de sept ans. La reine conduisit Mademoiselle au château ; Marie et Hortense arrivèrent pour la saluer ; elle regarda Marie avec beaucoup de curiosité et ne la trouva « ni belle ni laide ».

Deux jours après, le gouverneur de Montmédy fut tué, et le lendemain de sa mort, les officiers se rendirent. Le roi était allé, comme il faisait tous les jours, voir le siège. Ce jour-là, il voulut aller plus avant qu'il n'avait accoutumé, il commanda à sa suite de demeurer et s'avança, lui troisième, de sorte que ce fut à lui-même que l'on parla pour capituler. Il revint au galop le dire à M. le cardinal, puis il retourna recevoir les otages et en donner. Il fit et signa la capitulation lui-même et loua hautement la garnison de sa courageuse résistance.

Dans les fréquentes visites que le roi faisait à l'armée, il témoignait un grand mépris du danger et s'avançait fort loin dans les tranchées, malgré les officiers qui l'en voulaient empêcher. La présence de Marie, à Sedan, n'était pas étrangère à ses hauts faits chevaleresques, il était fier de les entendre redire devant elle et de voir les yeux expressifs de la jeune fille s'animer à ces récits.

« Le roi, dit-elle, montrait une prodigieuse bravoure lorsqu'il visitait l'armée, et ne se souciant pas du péril, il s'aventurait plus loin qu'il ne l'eût dû, témoignant ainsi son mépris pour le danger, et donnant l'exemple aux soldats qui le voyaient faire. Lorsqu'on racontait cela en ma présence, je ne pouvais cacher la joie que j'en ressentais, quoiqu'elle fût mêlée d'inquiétude, et le roi avait la bonté de me dire que, pour voir ainsi briller mes yeux, il en eût fait bien davantage. »

Le 3 octobre, M. de Turenne s'empara de Mardyck, et la Cour quitta Sedan pour rentrer à Paris, laissant l'armée prendre ses quartiers d'hiver.

La fin de l'année 1657 fut marquée par un douloureux événement qui causa un profond chagrin au cardinal, il avait une affection toute particulière pour son neveu Alphonse, arrivé en France en même temps que sa petite sœur Marianne. Cet enfant, exceptionnellement doué, faisait les études les plus brillantes à Clermont, au collège des Jésuites. Pendant les fêtes de Noël, il jouait avec d'autres écoliers, ils eurent la malheureuse idée de se berner ; l'abbé d'Harcourt, qui tenait un coin de la couverture pendant qu'on bernait le petit Mancini et qui était très faible, lâcha le coin qu'il tenait, le petit Alphonse tomba et se cassa la tête. On vit de suite qu'il n'en

réchapperait pas. Quatre chirurgiens furent appelés sur-le-champ et déclarèrent l'opération du trépan indispensable; l'enfant la supporta avec une constance au-dessus de son âge, il avait à peine treize ans, tous les soins furent inutiles et il succomba le 16 janvier 1658. Le cardinal témoigna un désespoir bien plus grand qu'à la mort de sa sœur et à celle de sa nièce, il partit pour Vincennes où il s'enferma pendant dix jours sans voir personne. « Il avait presque achevé ses études, dit Mademoiselle, et montrait une intelligence extraordinaire. C'était un esprit vif, M. le cardinal en avait conçu une si grande espérance que je lui ai ouï dire qu'il l'allait tirer du collège et qu'il voulait le prendre auprès de lui et l'accoutumer aux affaires; qu'il l'aurait couché dans sa chambre et qu'il aurait parlé de tout devant lui; qu'il lui aurait montré toutes les dépêches qu'il recevait et qu'il faisait faire. »

Alphonse Mancini fut inhumé le 17 janvier, en l'église Sainte-Marie, auprès de sa mère. Par une bizarrerie singulière, le seul neveu qui restât à Mazarin était précisément celui qu'il ne pouvait souffrir et auquel il témoigna toujours la même aversion qu'à Marie. Cependant Philippe avait le caractère aimable, quoique un peu léger, et plaisait beaucoup au roi qui l'avait nommé capitaine de sa compagnie de mousquetaires, au mois de janvier 1657. Le cardinal avait eu peu de part

à cette nomination, qui fut plutôt l'œuvre de Marie, et Mazarin obtint du roi de nommer lieutenant de cette compagnie le sieur de Baatz de Castelmore, dont l'expérience militaire devait suppléer à celle qui manquait au jeune capitaine. Ce lieutenant n'était autre que ce fameux d'Artagnan[1] des *Mousquetaires*, illustré par A. Dumas. On ne s'attendait guère à le rencontrer revêtu des fonctions de gouverneur du jeune capitaine dont il était lieutenant. Ce double emploi ne lui réussit pas fort bien, comme on peut le supposer, il était assez difficile de donner des pensums à un élève qui avait le droit de mettre son gouverneur aux arrêts. Nous en verrons la preuve plus tard.

L'hiver de 1657 à 1658 se passa de la manière la plus brillante à Paris, le retour de Mademoiselle à la Cour y avait donné une nouvelle animation, ce n'était que bals et fêtes; le roi en organisait sans cesse de nouvelles; sa passion pour les ballets ne s'était point ralentie, il y figurait avec Marie, mais tout en s'occupant de mademoiselle

1. Charles de Baatz de Castelmore, comte d'Artagnan, lieutenant des mousquetaires gris, qu'on appelait aussi les grands mousquetaires, né en 1611. Il épousa Anne-Charlotte de Chaulcey, servit brillamment dans l'armée et n'entra aux mousquetaires qu'à la fin de 1644. Il fut nommé gentilhomme de la suite du cardinal Mazarin en 1646, lieutenant des mousquetaires et gouverneur du jeune marquis Mancini, en 1658. Il fut tué au siège de Maestricht à l'attaque de la demi-lune, le 25 juin 1673.

de Mancini, il ne s'était point brouillé avec la comtesse de Soissons, connaissant le danger de l'avoir pour ennemie. Nous voyons dans le récit d'un bal donné chez le maréchal de l'Hospital, gouverneur de Paris, la preuve qu'Olympe affichait volontiers en public son intimité avec Louis XIV; ce bal avait lieu en carnaval, toute la Cour arriva en masque, les femmes habillées de toile d'or et d'argent avec des bonnets garnis de plumes et fort ajustées, les hommes en bas de soie et en habits couverts de broderies; après avoir tenu un instant leur masque devant le visage, tous les ôtèrent et l'on commença à danser. Le grand salon, richement décoré, était éclairé par vingt lustres; on exécuta un fort beau ballet, qui fut suivi d'une magnifique collation, composée en autres de vingt-quatre bassins de vermeil et d'argent contenant les fruits et les confitures les plus rares, que la maréchale présenta elle-même avec autant de grâce que de politesse à ses royaux invités.

On avait préparé un souper dans une chambre particulière magnifiquement ornée, pour le roi, Monsieur, Mademoiselle, et les premières dames de la Cour. Il n'y avait, dit Mademoiselle, qu'un couvert et qu'une chaise à bras. Le roi me dit : « Ma cousine, mettez-vous là, c'est votre place ». Je m'écriai sur cela comme d'une raillerie; il me répondit : « Qui s'y mettra? » La comtesse de

Soissons riait et dit : « Ce sera moi ! » En effet, elle s'y allait mettre. Monsieur, frère du roi, lui dit : « N'y allez pas. » Cette familiarité avec le roi me surprit; on n'en prenait pas tant quand je partis de la Cour. Tout le monde se mit à table; le roi s'y mit le dernier et dit : « Puisqu'il n'y a de place que celle-là, il faut bien que je m'y mette. » Il ne mettait pas la main à un plat, qu'il demandât si on en voulait, et on ordonnait de manger avec lui. Pour moi, qui ai été nourrie dans le grand respect, cela m'étonnait et j'ai été longtemps sans m'accoutumer à en user ainsi. »

« Quand je fus prête à sortir, le roi dit à la comtesse de Soissons : « Allons remener ma cousine. » Elle dit qu'elle le voulait bien; nous nous en allâmes à toute bride et si vite que les gardes du roi, qui étaient à cheval, eurent grande peine à nous suivre. Les rues de Paris étaient si peu sûres à cette époque-là pendant la nuit, que le roi disait gaiement en voyant ses gardes assez loin de son carrosse : — Que je serais aise que les voleurs nous attaquassent ! ».

Loret ne manque pas de célébrer les nièces du cardinal, et, après la comtesse de Soissons, il ajoute :

Et Mancini, son agréable sœur,
Dont les yeux ont tant de douceur.
De plus, la mignonne Hortense
Qui parut dans ce noble bal
Comme un jeune astre oriental.

Aussitôt après les fêtes de Pâques, le 25 avril, le roi et la reine quittèrent Paris ; ils se rendirent d'abord à Amiens, où le roi passa quelques jours, puis il essaya de se présenter devant Hesdin, occupé par les révoltés, mais la proximité des forces du roi ne les firent point rentrer dans leur devoir. Turenne se décida à commencer le siège de Dunkerque, et la Cour s'établit à Calais; le roi voulait absolument se loger à Mardyk, mais comme ce fort n'était pas trop sûr, on lui fit trouver bon de loger à Calais, d'où il venait très volontiers et très souvent à Mardyck, toujours accompagné de Mazarin.

La chaleur était excessive, on manquait d'eau, et les corps morts de l'année précédente, à demi enterrés dans le sable, sans se décomposer tout à fait, répandaient une puanteur détestable et fort malsaine. Quand le roi allait visiter son armée, il était suivi d'une forte petite escorte, et n'emmenait aucun officier de bouche, ni aucun des meubles, lits, tentures, etc., qui le suivaient ordinairement partout. Il logeait chez M. de Turenne, qui était lui-même fort mal installé.

Le siège de Dunkerque durait depuis un mois et était sur le point d'aboutir, quand Turenne fut averti que le prince de Condé et Don Juan d'Autriche, à la tête de toutes les forces espagnoles, s'approchaient pour empêcher la prise de Dunkerque. Turenne demanda au roi l'ordre de

livrer bataille, qui lui fut aussitôt accordé ; il sortit rapidement de ses retranchements, surprit l'armée espagnole, l'attaqua et la défit. « Le vingt-troisième juin, le roi, avec M. le cardinal, était parti de Calais pour aller à Mardyck, de et là au camp, le maréchal de Turenne fut au-devant de Sa Majesté pour la recevoir et l'escorter. Dans ce temps, les assiégés battirent la chamade et demandèrent à capituler. Le roi laissa au général le soin de la capitulation, laquelle ne put être arrêtée, ni signée que le lendemain, pour être exécutée le vingt-cinquième.

« Ce jour-ci même[1], après dîner, Sa Majesté et Son Éminence se rendirent à la prairie, à demi-portée du canon, du côté de Mardyck, pour en voir sortir la garnison. Elle était de six cents chevaux et de douze cents fantassins, sans les blessés et les malades, au nombre de plus de quatre cents. Sa Majesté était vêtue d'un habillement de guerre et d'un justaucorps de velours noir par-dessus, avec l'écharpe blanche sur l'épaule. Elle était montée sur un très beau cheval de poil blanc, paré d'une housse en broderie d'or et d'argent, et avait son chapeau tout couvert de plumes blanches et incarnates. Jamais

1. Nous empruntons ce récit assez pittoresque à l'*Histoire du cardinal Mazarin*, par Aubery, qui le tenait d'un témoin oculaire, ce qui donne toujours un caractère plus véridique.

prince n'eut une mine plus haute, ni plus fière, que le roi l'eut ce jour-là. Son Éminence était pareillement à cheval, sur la même ligne, et proche de Sa Majesté. La garnison commençait à paraître; le roi avança cinq ou six pas hors de la longue ligne où était Son Éminence et toute sa Cour, et ne retint auprès de sa personne que des valets de pied qui étaient à sa botte, à droite et à gauche. Il sortit d'abord trois gros escadrons de cavalerie, l'épée à la main, dont les chefs saluèrent respectueusement Sa Majesté, qui leur fit civilité du chapeau de fort bonne grâce. Les escadrons étaient passés entre le roi et les gardes, pendant les fanfares continuelles des trompettes; suivirent les régiments d'infanterie sous diverses livrées, et leurs commandants saluèrent aussi avec un très grand respect Sa Majesté, chacun à la manière de sa nation. Tout à la queue était le sieur de Bassecourt, homme de main et de réputation en Flandres, qui commandait dans la place depuis la mort du gouverneur, le marquis de Leyde, tué quelques jours auparavant dans l'un des dehors. Approchant de soixante pas, ou environ, du roi, il mit pied à terre, et, s'avançant avec un profond respect jusqu'à la botte, il lui dit que dans le malheur qu'il avait de ne pouvoir pas défendre plus longtemps la place, il lui restait cette consolation de la remettre à un si puissant monarque. Sa Majesté lui

répondit de la meilleure grâce du monde, et le loua de la réputation qu'il s'était acquise par les armes. »

A peine avait-on eu le temps de se réjouir d'une victoire qui pouvait faire présager la paix, que le roi tomba gravement malade le 30 juin, à Calais, le mauvais air de Mardyck et les fatigues qu'il avait éprouvées en allant lui-même, malgré le cardinal, visiter les avant-gardes et respirant pendant des journées entières cet air pestilentiel, avaient déterminé la fièvre pernicieuse et le pourpre ; pendant quinze jours le péril fut extrême, les médecins osaient à peine donner une lueur d'espoir. Paris et toute la France, on peut le dire, étaient dans la consternation. Colbert écrit à Mazarin :

Colbert à Mazarin.

Paris, 7 juillet 1658.

« ... Nous sommes ici dans la dernière inquiétude de la maladie du roi, M. de Langlade, qui rendra ce billet à Votre Éminence, lui pourra dire les mauvaises nouvelles qu'on en disait hier soir. Dieu veuille qu'elles ne soient pas vraies! Mais, au nom de Dieu, Monseigneur, que Votre Éminence donne ordre à quelqu'un de dépêcher tous les jours un courrier en cette ville, étant de

l'avis de tous les serviteurs de Votre Éminence, de très grande importance, que nous soyons avertis, d'un moment à l'autre, de ce qui se passera en une affaire si délicate et si importante. Si les nouvelles sont bonnes, nous travaillerons à les rendre publiques; si elles sont mauvaises, nous les tournerons comme il nous paraîtra plus avantageux pour le service du roi et de Votre Éminence. »

Les nouvelles du 8 furent presque désespérées, la foule assiégeait la demeure de Colbert et celle des personnages influents que l'on supposait recevoir des nouvelles, la douleur était peinte sur tous les visages. « Et, dit Colbert, les esprits qui ont toujours paru les plus mal intentionnés, sont touchés de voir le royaume en risque de perdre le prince du monde qui a les plus grandes qualités. »

Au moment où l'on désespérait de la vie du roi, un médecin d'Abbeville, Du Saussois, jouissant d'une grande réputation dans ce pays, fut appelé en consultation, et après une grande consultation avec Vallot, premier médecin du roi, il fit prendre au malade le vin d'émétique, remède fort peu connu alors et qui le sauva. Le 22 juillet, Louis XIV, parfaitement guéri, quittait Calais et revenait par petites journées à Compiègne.

Si l'inquiétude et le chagrin avaient été violents

à Paris, on peut juger de l'angoisse et des tourments qu'avaient éprouvés la reine et toute la Cour à Calais, mais rien ne fut comparable à la douleur de Marie de Mancini ; ne sachant ni cacher ni modérer la vivacité de ses sentiments, elle témoigna un désespoir tel qu'il ne fut bruit que de cela à la Cour. Pendant sa convalescence, le roi apprit tous les témoignages de sympathie et de sollicitude dont il avait été l'objet. Madame de La Fayette, sur l'exactitude de laquelle on peut toujours compter, nous dit que « Marie avait témoigné une affliction si violente de son mal et l'avait si peu cachée que lorsqu'il commença à se mieux porter, tout le monde lui parla de la douleur de mademoiselle de Mancini ; peut-être dans la suite lui en parla-t-elle elle-même. Enfin, elle fit paraître tant de passion et rompit si bien toutes les contraintes où la reine mère et le cardinal la tenaient, que l'on peut dire qu'elle contraignit le roi à l'aimer. »

Si Marie fit paraître tant de passion, madame de Soissons, au contraire, témoigna la plus grande indifférence pendant la maladie du roi, « elle ne montra point le regret qu'elle aurait dû, dit Mademoiselle, vu l'amitié que le roi faisait paraître pour elle. » La reine lui dit un jour : « Toutes les fois que je vous vois, j'ai envie de pleurer, et vous me faites songer à ma douleur. » Elle ne répondit rien du tout, elle se tourna et demanda

à ceux qui étaient auprès d'elle : « Qu'est-ce que la reine dit ? »

Le cardinal ne suivit point le roi à Compiègne, il rejoignit Turenne à Bergues, puis, à Cassel et à Calais ; la reine lui écrit toujours avec le même empressement et la même tendresse :

A Compiègne, le 3 août 1658 [1].

« Le valet de pied arriva ici hier au soir, et votre lettre, qu'il m'apporta, m'a mise en grande peine, vous sachant souffrant de bien du mal, vous ne doutez pas que celui-là n'en fasse sentir beaucoup à d'autres personnes, puisque vous savez à quel point elles ont de l'amitié pour vous; tout ce que je puis vous dire là-dessus est qu'au nom de Dieu vous ayez bien soin de votre santé préférablement à toute autre chose, et je vous avoue que l'air de Calais, où vous voulez aller, me fait bien de la peine, car vous savez qu'il est fort mauvais, et je le crois encore pis que jamais, je vous souhaiterais en celui-ci, qui est le meilleur du monde et tellement bon que le roi est si bien remis qu'il ne semble plus qu'il ait été malade. Je meurs d'envie de savoir dans combien vous

1 Bibl. nat. fonds Clair, 1144, f° 98.

pourriez revenir, c'est pourquoi, si vous le savez à peu près, faites-le-moi savoir, afin que nous prenions nos mesures ; néanmoins, le confident [1] voudrait vous attendre ici et, pour moi, je crois que vous n'en doutez pas, mais j'entends qu'il parle souvent de Fontainebleau, et qu'il ne serait pas fâché d'y être, il m'a pourtant dit de vous écrire que cela lui était indifférent, et qu'il vous voulait attendre ici. Vous nous manderez là-dessus ce que vous voudrez, et si nous nous y rendons devant, tout ce qu'il faudra faire à Paris et surtout sur toutes les cabales qui s'y sont faites pendant la maladie du roi [2]. M. de Fréjus nous mande particulièrement tout ce que nous en avons appris, ne manquez pas aussi à dire vos sentiments là-dessus qui seront toujours suivis en cela et en toute chose. Nous n'avons pas fait ce que vous nous avez mandé pour notre voyage de Paris, parce que le sujet qui nous avait obligé de vous le dire ne subsiste plus, comme M. le chancelier qui est ici, et M. de Villeroy vous le man-

1 C'est ainsi que Mazarin et la reine désignent le roi dans leur correspondance :

Le signe $\neq$ signifie amour, tendresse, je vous aime, mon affection ; selon la phrase dans laquelle il est employé.

2 Lorsqu'on avait cru que le roi succomberait à sa maladie, un grand nombre de personnes s'empressaient déjà à se rapprocher, soit de Monsieur, soit de M. le Prince.

dent. Je m'en remets entièrement à eux, et tout ce que nous avons résolu à ce matin est d'attendre de vos nouvelles pour savoir tout ce qu'il faudra faire.

» Le confident ne vous écrira pas, puisque aussi bien vous ne connaissez de différence de nos écritures non plus que de nos sentiments, puisqu'ils sont une même chose pour vous et qu'encore qu'il n'y ait qu'une seule main qui écrive les cœurs sont fort conformes en amitié ; mais 22 (la reine) m'a prié de vous dire qu'il ne pouvait céder à qui que ce soit puisque $\neq$ $\neq$ $\neq$.

» Mon fils[1] m'a prié de vous remercier des soins que vous avez de lui et de vous assurer de son affection, il voudrait que je vous dise tant de choses de sa part qu'il faudrait une feuille de papier entière pour les écrire, et pour lui, il est trop empêché à se divertir avec toutes les dames que nous avons ici pour pouvoir prendre un moment pour vous écrire, sans cela, je crois qu'il l'aurait fait. Je voudrais dire bien des choses de vive-voix qui ne se peuvent pas écrire, mais il faut avoir patience jusqu'à votre retour que je souhaite de tout mon cœur qui soit bientôt, et que cette lettre vous trouve avec aussi peu de douleur que je désire que vous en ayez. C'est tout dire, et je finis en disant $\neq$ $\neq$ $\neq$. »

1 Le duc d'Anjou, frère du roi.

La reine à Mazarin.

A Compiègne, le 5 août 1658 [1].

« Le gentilhomme que vous aviez envoyé à Paris étant de retour, je suis bien aise d'avoir moyen de vous écrire pour vous dire que je suis en grande impatience d'avoir de vos nouvelles, car sachant que vous endurez du mal, je vous avoue que je ne suis pas en grand repos ; le Roi n'en a plus (de mal) et attend le retour de Lambert pour prendre sa dernière résolution pour son voyage de Paris et de Fontainebleau, de quoi il parle toujours, mais il dit qu'il aime mieux vous attendre ici ; pour moi, vous n'en doutez pas, puisque vous, n'étant pas ici, au moins j'aime mieux en être plus près. C'est tout ce que j'ai à vous dire parce que votre gentilhomme n'attend plus qu'exprès ma lettre et aussi je n'ai rien à ajouter à la dernière que je vous ai écrite.

» M. de Fréjus vous mande toute chose de tous les pays du monde, et particulièrement de Provence; le confident se recommande fort à vous, sans oublier 22 qui est comme il faut ≠ ≠ ≠. »

On voit que les lettres de la reine se suivent de près et témoignent de la tendresse la plus pas-

1. Sur un coin au haut de cette lettre, il y a en note, probablement de la main de Mazarin les mots : « se couche trop tard. Villequier fort muet. »

sionnée pour son correspondant. Elles sont, à notre avis, la preuve la plus indiscutable qui existe, de son amour pour Mazarin, qu'il soit ou non légitime ; il ne se peut rien ajouter à ce signe ≠ répété trois fois à la fin de chaque lettres. Si elles avaient été connues plus tôt, il n'y aurait pas eu de si nombreuses polémiques à cet égard [1].

Pendant que la convalescence du roi s'achevait à Compiègne, le cardinal, comme le craignait la reine, tomba malade à Calais ; la petite Marianne ne manqua pas de lui écrire, car la reine veillait à ce qu'il reçut au moins une lettre de sa petite favorite chaque semaine ; cette fois-ci, elle en écrit deux, se réservant d'envoyer celle qui lui plairait le mieux, les voici :

Marianne de Mancini au cardinal.

De Compiègne, 6 août 1658 *(Dictée par elle).*

« Monsieur,

» Votre maladie me donne tout le chagrin imaginable, je vous prie, pour l'amour de moi, portez-vous bien, et venez-vous-en le plus tôt que vous pourrez, pour divertir votre chère nièce Marianne qui s'ennuie fort sans Votre Éminence. Elle vous prie de l'aimer autant qu'elle vous aime et de faire ses compliments à tous vos amis

1 M. Chéruel les a publiées le premier.

de sa part. Mes sœurs et madame de Venel sont vos très humbles servantes et moi plus que toutes

» MARIANNE. »

Compiègne, 6 août 1658 *(Lettre dictée)*.

« Monseigneur mon oncle,

» Cette lettre est la deuxième que j'écris à Votre Éminence, mais je ne vous en envoie qu'une qui est bien plus jolie, parce que je l'ai faite la première.

» Pour nouvelles je vous envoie que le roi se porte fort bien et je souhaite que vous vous portiez de même, c'est-à-dire, Votre Éminence. Madame de Venel voudrait me faire mettre ici des sottises, mais je ne le veux pas, j'ai trop de respect pour Votre Éminence, et c'est ce qui m'empêche de lui faire un plus long discours. Je ne veux pas vous dire quelque chose de madame la comtesse[1], car elle s'en fâcherait. Je suis, etc. »

« *P.-S.* — Monsieur, je vous prie de me faire réponse à cette lettre, car vous ne m'en faites jamais. »

Au lieu de n'envoyer qu'une lettre, comme le disait Marianne, madame de Venel les envoya toutes les deux, à la grande joie du cardinal.

1. La comtesse de Soissons sa sœur.

La Cour quitta Compiègne pour Fontainebleau et s'arrêta au passage quelques jours à Paris; madame de Soissons, qui venait d'être nommée surintendante de la maison de la reine, la suivait partout; elle était en correspondance fort suivie avec son oncle encore absent, et c'est sur elle qu'il comptait pour le tenir au courant des petites et des grandes nouvelles de la Cour.

Plus irritée que jamais contre sa sœur Marie, elle faisait tous ses efforts pour la détruire dans l'esprit de son oncle, et ne lui cachait pas le chagrin qu'elle-même ressentait de la froideur du roi.

Voici une lettre bien significative et fort intéressante à ce sujet.

Ce 19 août 1658.

« Monseigneur,

» Je viens encore de recevoir une lettre de Votre Éminence qui est déjà la troisième que j'ai eu l'honneur de recevoir. Il faudrait que je fusse bien ingrate si je ne reconnaissais les bontés que Votre Éminence a pour moi et si je ne lui écrivais pas aussi souvent qu'il m'est possible, sachant qu'elle le souhaite. Pour commencer à lui donner des nouvelles, je lui dirai que j'ai été assez malheureuse pour perdre la bonne grâce du frère de celui[1] à qui vous voulez

1. Du frère de Monsieur, c'est-à-dire du roi.

que je lui fasse un compliment de votre part. Il ne me parle plus du tout depuis un jour que je demeurai à danser le soir, je ne sais ce qu'il avait, si ce n'est qu'ils boudaient, ma sœur et lui ensemble, et je voulus prendre la liberté de lui en dire quelque chose; je commençai par lui demander si ma sœur ne boudait pas, il me dit que oui, mais que c'était son ordinaire; je lui dis que pour elle il n'importait pas, mais que pour lui, comme il était de la plus méchante humeur du monde, que cela n'était pas bien, que le monde en faisait cent contes, disant qu'ils semblaient deux petits enfants qui boudassent à tout moment; et comme de fait, le monde dit déjà qu'il en est amoureux et comme cela ne peut pas être par la grande beauté qu'elle aye ni par le grand esprit, ils disent qu'il faut que ce soit parce qu'il la croit de meilleur naturel que nous autres; vous savez que le monde est méchant, mais en vérité cela est toujours fâcheux.

» Donc le soir après que je lui eus dit cela, il ne me parla plus et m'a traitée depuis comme une personne qu'il n'aurait jamais ni vue ni connue; je vous avoue la vérité que cela m'a été fort sensible, j'aimerais mieux qu'il ne m'eût jamais parlé, que d'agir de la manière qu'il fait à cette heure.

» Il y eut comédie hier au Louvre, où Mademoiselle était, et madame de Châtillon, l'abbé

Fouquet, aussi, lequel dit toujours qu'il ne se soucie point de la belle et même il s'en moqua hier soir, mais je crois que tout ce qu'il en fait ce n'est que par colère, et je jurerais qu'ils se raccommoderont et je ne suis pas toute seule [1]. Je ne manquerai pas de dire aux deux personnes que vous me mandez, ce que vous m'écrivîtes pour eux. Je n'ai pas pu encore le faire...

» On m'a fait un conte d'une de ces quatre personnes que vous savez, c'est celle qui est la plus grande dame [2], qui est que quand on vint lui dire que le roi était fort malade et qu'il n'y avait plus d'espérance de vie, elle dit : « Hélas ! pauvre roi ! » en quelles mains étiez-vous; on vous a bien mené » à la boucherie, hélas ! las ! ils s'en repentiront » bien à cette heure. »

» Je m'en vais finir parce qu'il est trois heures et la reine doit partir à quatre heures, et j'aurais

1. L'abbé Fouquet, frère du surintendant, passait pour un des amoureux de la duchesse de Châtillon, qui était encore fort belle à ce moment-là. Mademoiselle en parle dans ses *Mémoires* à l'occasion d'une visite qu'elle lui fit à Chailly : « Rien n'était plus pompeux que madame de Châtillon ce jour-là, dit-elle, elle avait un habit de taffetas aurore, bordé d'un cordonnet d'argent ; elle était plus blanche et plus incarnate que je l'ai jamais vue ; elle avait force diamants aux oreilles, aux doigts et aux bras ; elle était dans la dernière magnificence. Qui voudrait conter toutes les aventures qui lui sont arrivées n'en finirait pas ; ce serait un roman où il y aurait plusieurs héros de diverses manières. On disait que M. le Prince est toujours amoureux d'elle, comme aussi le roi d'Angleterre, milord Digby et l'abbé Fouquet.

2. C'est de Mademoiselle que parle la comtesse de Soissons.

peur de la faire attendre. On va en un jour, on soupe à Essonnes et l'on marchera toute la nuit. Je vous prie de m'aimer toujours un peu et de croire que personne au monde ne le mérite mieux que moi par le respect et la tendresse que j'ai pour Votre Éminence. »

V

1658-1659

Séjour à Fontainebleau. — Empressement du roi pour Marie. — Projet d'entrevue entre Louis XIV et a princesse Marguerite de Savoie à Lyon. — Voyage de Lyon. — Séjour à Dijon. — Arrivée à Lyon de Madame Royale et de la princesse Marguerite. — Elle plait au roi. — Emportement de Marie. — Brusque changement du roi. — Le roi d'Espagne fait proposer l'Infante et un traité de paix. — Maladie de Marie. — Soins assidus du roi. — Jalousie de la comtesse de Soissons. — Les rondes de madame de Venel. — Retour à Paris.

Ce séjour à Fontainebleau fut le plus brillant du monde, l'humeur du roi était charmante, il éprouvait cette joie de vivre que l'on ressent toujours après avoir échappé à une grave maladie, et cette heureuse disposition se répandait sur tout ce qui l'entourait. Chaque jour, il inventait un nouveau divertissement.

« La Cour était fort belle, il y avait beaucoup de monde, les comédiens français et italiens y étaient, on se promenait sur l'eau avec les violons et la musique, puis on faisait des excursions dans la forêt, le roi allait en calèche avec la comtesse de Soissons, mademoiselle de Mancini et mademoiselle de Fouilloux[1], » Monsieur donna une collation à l'ermitage de Franchard, où il fit venir les vingt-quatre violons, toute la Cour était à cheval et en habit de couleur. Arrivé à Franchard, le roi eut la fantaisie de grimper sur les rochers les plus incommodes du monde : « Je crois, dit Mademoiselle, qu'il n'y avait jamais été que des chèvres. » Monsieur et beaucoup de dames demeurèrent dans le jardin de l'Ermite, mais Marie et mademoiselle de Fouilloux suivirent le roi, ils gravirent non sans peine les rochers jusqu'au point le plus élevé, le roi s'occupant avec une sollicitude et une bonne grâce empressée à aider la jeune fille dans les mauvais pas, tandis que le marquis d'Alluye rendait les mêmes bons offices à mademoiselle de Fouilloux. Parvenu au sommet, le roi envoya querir les violons et fit dire à ceux qui étaient demeurés en bas de venir le rejoindre : « Il fallut obéir, dit Mademoiselle, ce ne fut pas sans peine. On courut le plus grand risque du monde de se

1. Jeanne Bénigne de Meaux, de Fouilloux, amie intime de mademoiselle de Mancini et fille d'honneur de la reine.

rompre bras et jambes, et même de s'y casser la tête ; après souper, on s'en retourna en calèche, avec quantité de flambeaux ; et lorsque l'on arriva, l'on alla à la comédie. »

Marie jouissait de tous ces plaisirs avec une passion d'autant plus vive qu'elle en avait été privée plus longtemps. Personne ne semblait y mettre obstacle, pas même la reine ni le cardinal malgré les plaintes de madame de Soissons qui ne cessait de parler à son oncle de la passion du roi pour Marie. Mazarin avait ses raisons pour feindre de ne pas s'en apercevoir, mais la jeune fille était loin de l'ignorer. Elle l'exprime dans son Journal avec une grâce parfaite.

« La bonté du roi était si grande que nous vivions familièrement avec lui et avec Monsieur, et comme cette familiarité me permettait de dire ce que je pensais avec un peu de liberté, peut-être le disais-je avec quelque agrément. J'en usai toujours de même dans un voyage que la Cour fit à Fontainebleau (car nous la suivions partout), et, au retour de ce voyage, je m'aperçus que je ne déplaisais pas au roi, ayant déjà assez de connaissance pour entendre cet éloquent silence qui persuade souvent plus que toute la rhétorique. Peut-être aussi que le penchant et l'inclination que

j'avais pour Sa Majesté, en qui j'avais reconnu plus de mérites qu'en personne de son royaume, me rendaient plus intelligente en cette matière que je ne l'eusse été en une autre occasion.

» Cependant ce n'était pas assez du témoignage de mes yeux pour croire une chose de cette conséquence, mais les courtisans qui sont autant d'yeux qui veillent sur les actions des rois s'étant aperçus aussi bien que moi de l'inclination de Sa Majesté, me confirmèrent bientôt dans l'opinion que j'en avais, par leurs respects et leurs déférences extraordinaires. Et les assiduités du roi, les magnifiques présents que j'en recevais, ses soins, ses empressements et les complaisances qu'il avait pour moi en toutes choses achevèrent bientôt de me le persuader entièrement. »

La Cour quitta Fontainebleau pour Paris, et le roi, depuis son retour, cessa d'aller à l'hôtel de Soissons tous les jours, comme il en avait coutume. Ce changement fut fort remarqué « et aussi la façon dont il s'attacha à entretenir mademoiselle de Mancini tous les soirs avec beaucoup d'empressement, tout le monde en parlait. Mademoiselle avait déjà remarqué cette assiduité pendant le voyage de Fontainebleau et, chose bizarre, c'est à ce moment que l'on commença à parler d'une entrevue projetée entre la princesse Marguerite de

Savoie et Louis XIV. Chacun d'eux devait se rendre à Lyon, et si le roi trouvait la princesse à son gré, il l'épouserait. Ce projet éclata brusquement et surprit tout le monde, Marie la première en fut effrayée.

« Un orage, qui fut promptement dissipé, vint troubler la sérénité de ces beaux jours. On parla de marier le roi avec la princesse Marguerite de Savoie, fille de Madame, et qui depuis a été duchesse de Parme, dont les rares qualités de l'esprit ajoutaient un nouvel éclat à celui de son sang.

» C'était assez de parler de cet engagement pour m'alarmer, et quiconque aura l'esprit délicat verra clairement ce qui fait souffrir la crainte de perdre une personne pour qui l'on a une forte inclination et fondée sur un mérite infini, et sur la qualité, et que la raison est de la partie du cœur, et en autorise tous les mouvements. »

Lorsqu'il fut question du voyage de Lyon pour la première fois, le roi devait s'y rendre seul, accompagné seulement du cardinal et de ses gentilshommes ordinaires ; la reine, Monsieur, et la Cour demeurant à Paris ; mais bientôt le roi sollicita sa mère de l'accompagner, disant qu'il ne pouvait pas se résoudre à la laisser dans Paris et

que son agrément était nécessaire pour le décider en une circonstance aussi importante ; la reine y consentit aisément. Nous croyons que cette demande du roi lui fut inspirée par mademoiselle de Mancini, Marie savait bien que le voyage de la reine entraînerait le sien et, au fond du cœur, elle comptait fort sur son influence pour peser sur la résolution du roi. Elle ne s'était point trompée dans son calcul, et la reine se décida à emmener avec elle Mademoiselle, toutes ses filles d'honneur et les nièces du cardinal qui faisaient toujours partie de sa suite.

Quant au cardinal, la présence de Marie en cette occasion ne le gênait nullement ; au contraire, ce voyage de Lyon, cette entrevue, n'étaient au fond qu'un simulacre destiné à faire avancer l'Espagne et à lui faire proposer le mariage du roi avec l'infante.

C'était l'abbé d'Amoretti, qui négociait l'affaire pour Madame Royale. Celle-ci devait partir de Turin au même moment que le roi quitterait Paris. L'abbé partit quelque temps auparavant pour l'avertir. « Lorsqu'il prit congé de Leurs Majestés, il les pressa fort pour porter une parole positive du mariage à Madame Royale. On ne l'assura de rien que du voyage et que si mademoiselle la princesse Marguerite plaisait au roi, l'affaire se ferait. »

Il était donc fort commode pour Mazarin d'avoir

sous la main une personne assez influente sur l'esprit du roi pour le détourner au besoin d'un mariage avec la princesse Marguerite, s'il semblait y avoir quelque penchant.

Le départ pour Lyon eut lieu le samedi 26 octobre ; la suite du roi et de la reine était brillante et nombreuse ; le voyage devait s'effectuer soit en voiture, soit à cheval. On partit en carrosse par le plus beau temps du monde, mais le roi était bien décidé à ne pas user beaucoup du carrosse dans lequel il était avec la reine, Mademoiselle et la princesse Palatine, ce qui ne l'amusait guère. Dès le lendemain, il proposa à Mademoiselle de monter à cheval. Elle accepta volontiers. « Nous y montâmes, dit-elle, mademoiselle de Mancini, quelques filles de la reine et moi ; le roi fut toujours auprès de mademoiselle de Mancini à lui parler le plus galamment du monde. » Vers le soir, on remontait en carrosse et le voyage se continua ainsi jusqu'à Dijon, le roi, d'une gaieté extrême, entretenant mademoiselle de Mancini quatre ou cinq heures de suite. Ce voyage ressemblait absolument à ceux qu'on lit dans les romans de chevalerie. Le cortège magnifique du roi, ses carrosses, les innombrables chariots transportant les tapisseries, les lits et les courtines, selon la coutume du temps, ses gardes à cheval, émerveillaient les paysans qui accouraient

en foule pour le voir passer. Il arrivait à chaque instant, sur la route, de nombreux détachements de gentilshommes lestement équipés venant au-devant du roi, à quelques lieues de la ville où il devait passer ; toute cette fidèle noblesse de province l'escortait jusqu'à l'entrée de la ville où l'attendaient la magistrature et la bourgeoisie, avides de voir le roi qu'ils ne connaissaient point, et qui, après avoir couru tant de périls pendant la Fronde, venait encore récemment d'échapper à la mort. L'accueil était partout enthousiaste, la beauté du jeune souverain, son grand air, la grâce avec laquelle il saluait du chapeau et maniait son cheval, sa brillante escorte de jolies amazones et d'élégants seigneurs, enchantaient la foule, et la tournure romanesque de ce voyage ravissait Marie.

L'arrivée à Dijon fut superbe; toute la noblesse du pays, le duc d'Épernon en tête, avec toute sa maison, était venue à deux lieues au-devant de son roi, suivie d'un nombre infini de carrosses contenant les dames fort bien parées. Les échevins, les magistrats et les bourgeois, attendaient Sa Majesté aux portes de la ville pour lui offrir les clefs et lui souhaiter la bienvenue. Le roi devait passer quinze jours à Dijon, les États de Bourgogne siégeant en ce moment en cette ville. Mazarin espérait que la présence de leur souverain les engagerait à voter des subsides plus forts qu'à l'ordinaire.

« Le roi, dit Mademoiselle, dansait tous les soirs, pendant que la comtesse de Soissons, qui était grosse, restait en son logis, ou jouait avec la reine. Chaque soir, il se faisait apporter une grande collation qui lui valait un souper et, de cette manière, il ne soupait point avec la reine. » Il demeurait quatre ou cinq heures à causer avec mademoiselle de Mancini. Grâce à cet arrangement, le roi pouvait entretenir Marie tout à son aise ; les trois sœurs étaient tous les soirs chez le roi, ainsi que mesdemoiselles de Fouilloux, de la Mothe, etc. On commençait par jouer, puis le roi donnait son jeu à Hortense et à Marianne qui jouaient avec le grand maître, toujours amoureux de la belle Hortense.

Un petit incident assez drôle vint prouver une fois de plus combien le roi semblait peu se soucier de la comtesse de Soissons, qui, du reste, ne cessait de se picoter avec Marie.

« Pendant la route, dit Mademoiselle, le roi ne dit mot à la comtesse de Soissons, et à Dijon de même. Un jour, comme il faisait collation, la reine lui envoya demander des rissoles et moi aussi ; il en envoya à la reine, chez laquelle soupait madame de Soissons ; elle trouva qu'il n'y en avait guère et en envoya encore demander. Le roi lui manda qu'il y en avait assez pour elle et pour moi, qu'il n'en restait pas trop pour lui et sa compagnie. C'était à l'adresse de la comtesse

de Soissons. » Comme Marie faisait chaque jour collation chez le roi, elle fut témoin de la demande et de la réponse et s'en divertit fort.

La cour quitta Dijon au bout de quinze jours, et, quoique la saison fût plus avancée, le roi continua à faire une partie du chemin à cheval; il avait de bonnes raisons pour cela. Mademoiselle y renonça à cause du mauvais temps et du froid qui n'arrêtèrent point Marie ; elle tint fidèle compagnie au roi jusqu'à Lyon, où le royal cortège arriva le 28 novembre. Le maréchal de Villeroy vint au-devant de Leurs Majestés avec toute la noblesse du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais. La reine fut logée à l'abbaye d'Ainai; le roi, chez un trésorier de France, nommé Mascarani, à la place Bellecour, et Monsieur, chez un Génois, M. Jone, dans la plus jolie maison qu'on pût voir, « un vrai bijou, dit Mademoiselle; c'était le fait de Monsieur qui les aime. Il y avait de si beaux meubles qu'il ne fit point tendre les siens ».

Le lendemain de l'arrivée, la reine reçut l'avis que les princesses de Savoie viendraient le jeudi suivant, 2 décembre. Le cardinal, Monsieur, puis le roi et la reine, allèrent au-devant d'elles en carrosses; des chevaux de main suivaient. L'équipage de M. de Savoie [1] et Madame

1. Charles-Emmanuel II. Ce prince fut adoré de ses sujets, et, sans accomplir de grandes choses, il sut se conduire avec tant de

Royale[1] était magnifique, il les précédait. Aussitôt que l'on sut Madame Royale proche, on le vint dire au roi qui monta promptement à cheval et partit rapidement au-devant d'elle. La reine attendait son retour avec impatience.

Quelques moments après, le roi revint au galop, mit pied à terre et s'approcha du carrosse de la reine « avec la mine la plus gaie et la plus satisfaite ». « Eh bien! mon fils? » dit Anne d'Autriche; le roi répondit : « Elle est bien plus petite que mademoiselle de Villeroy, elle a la taille la plus aisée du monde; elle a le teint..., il hésita un peu, puis dit : olivâtre, cela lui sied bien; elle a de beaux yeux; elle me plaît et je la trouve à ma fantaisie. » On dit alors : « Voilà Madame Royale »; les carrosses s'arrêtent, et les deux princesses descendirent. Après un échange de compliments, Madame Royale monta dans le carrosse de la reine. Le roi se mit à une portière avec la princesse Marguerite et commença aussitôt à lui parler avec une animation et une familiarité telle que s'il l'eût vue toute sa vie, ce qui surprit fort, car il était naturellement froid « et fort peu

prudence qu'au milieu de ces temps de guerre, il parvint à maintenir la paix dans ses États et à les conserver dans leur intégrité.

1. On appelait ainsi la duchesse de Savoie, Christine de France, fille de Henri IV, elle avait épousé le prince de Piémont en 1619, elle avait treize ans, étant née en 1606. Son mari devint duc de Savoie après la mort de son père, en 1637.

aisé à apprivoiser ». Arrivés à Lyon, Sa Majesté conduisit Madame de Savoie à son logis; Marie n'avait point fait partie de la suite qui allait au-devant de Madame Royale et de sa fille, et elle attendait avec impatience le retour pour apprendre quelle impression la jeune princesse Marguerite avait produite sur le roi; c'est Mademoiselle qui le lui dit, non sans malice, et qui appuya fort sur la satisfaction qu'avait témoignée le roi. Marie garda le silence, mais le soir même, elle eut avec lui, à demi-voix, une conversation fort longue et fort animée; personne n'osant s'approcher par respect, on fut réduit aux suppositions. Mademoiselle prétend cependant qu'on l'entendit dire avec vivacité au roi : « N'êtes-vous pas honteux qu'on veuille vous donner une si laide femme! » Marie nous dit elle-même dans quel trouble la jeta cette première entrevue. « Je laisse à penser à ceux qui ont aimé, quel tourment ce doit être la crainte de perdre ce qu'on aime extrêmement, surtout quand l'amour est fondé sur un si grand sujet d'aimer; quand, dis-je, la gloire autorise les mouvements du cœur, et que la raison est la première à le faire aimer; mais comme mon mal était violent, il eut le destin de toutes les choses violentes : il ne dura pas longtemps. »

En effet, dès le jour qui suivit cette orageuse conversation, l'attitude du roi avec la princesse

Marguerite changea complètement, et Marie put mesurer l'étendue de son pouvoir. Le lendemain, le roi alla voir Madame Royale et entra dans la chambre de la princesse Marguerite : « Il fut aussi froid, dit Mademoiselle, qu'il avait paru empressé le jour de l'arrivée, ce qui étourdit fort Madame de Savoie. Pour la princesse Marguerite, elle ne marqua aucun changement dans sa mine. » La visite fut courte et laissa Madame de Savoie fort décontenancée. Le soir, ce fut pis encore. On se réunit chez la reine, et le roi ne cessa d'entretenir mademoiselle de Mancini devant la princesse Marguerite, à laquelle il affecta de ne pas adresser la parole. Toute la Cour fut stupéfaite d'un si brusque changement, la reine la première. Marie rentra le soir enivrée d'un tel succès, sans songer qu'elle pouvait payer cher un jour une marque aussi éclatante de préférence.

Le lendemain, l'arrivée de M. de Savoie fit diversion aux événements de la veille. C'était un prince jeune, bien fait et de bonne mine, dont Mademoiselle trace un agréable portrait dans ses *Mémoires ;* il lui plut dès l'abord, mais l'impression ne fut pas la même chez le duc qui, paraît-il, avait eu quelque pensée de l'épouser. On prétendit à Lyon qu'il s'était écrié après l'avoir vue : « Que je suis aise d'avoir vu Mademoiselle, j'en suis à présent guéri. » Ce bruit vint aux oreilles

du prince qui en fit faire des excuses à Mademoiselle par l'abbé d'Amoretti.

Si le duc avait pensé à Mademoiselle, le cardinal, de son côté, pensait à sa nièce Hortense, dont la beauté était de plus en plus remarquable, et à laquelle il voulait laisser la majeure partie de sa fortune. Le duc de Savoie était parfaitement au courant des intentions du cardinal; aussi son premier soin fut-il de demander à voir la belle Hortense; on s'empressa de la lui montrer et il la trouva fort belle. Le cardinal aurait fort désiré conclure cette alliance pour sa nièce favorite, et le duc y paraissait assez disposé, mais il demandait qu'on lui donnât Pignerol, que la France possédait à cette époque, et le cardinal s'y refusa absolument. Aussi la négociation se rompit, sans qu'Hortense en prît le moindre souci; en véritable enfant qu'elle était, les plaisirs du bal et de la comédie, les mascarades et le jeu l'occupaient beaucoup plus que toutes les propositions de mariage du monde, quelque brillantes qu'elles fussent.

Cependant, les jours s'écoulaient sans que la reine et le cardinal fissent la moindre ouverture à Madame Royale sur le mariage projeté; le roi témoignait la même froideur à la princesse Marguerite et le même empressement pour mademoiselle de Mancini. L'inquiétude de Madame Royale était à son comble et plus fondée qu'elle ne le croyait.

Nous savons déjà que ce voyage à Lyon et cette entrevue avec la princesse Marguerite étaient concertés par le cardinal, et la reine, pour faire avancer l'Espagne, et la résoudre enfin au mariage du roi avec l'Infante, qui, jusqu'alors, avait souffert de grandes difficultés. Ce stratagème fut couronné d'un plein succès, et dès la veille de l'arrivée de Madame Royale, Pimentel venait de son côté dans le plus grand secret et porteur d'une lettre du roi d'Espagne. Le cardinal entra vivement dans la chambre de la reine et lui dit : « J'ai une nouvelle à dire à Votre Majesté, à laquelle elle ne s'attend pas et qui la surprendra au dernier point. » La reine répondit : « Est-ce que mon frère m'envoie offrir l'Infante, c'est cela à quoi je m'attends le moins ? — Oui, Madame, c'est cela, » répondit le cardinal.

La joie de la reine fut grande, comme on peut le penser. Pimentel demeura caché à Lyon, ne voyant que le cardinal. Le prince de Savoie, plus clairvoyant que sa mère et qui d'ailleurs n'avait point approuvé le voyage de sa sœur la princesse Marguerite à Lyon, se douta de ce qui se passait et repartit assez brusquement sans avoir rendu visite au cardinal ; il était à bon droit fort mécontent des deux échecs qu'il était venu subir, son mariage manqué avec Hortense et la rupture de celui de sa sœur. Le cardinal, tout habile qu'il était, trouvait la situation embarras-

sante et l'aveu à faire à Madame Royale difficile, cependant sa tâche fut facilitée par quelques indiscrétions, peut-être voulues, qui apprirent l'arrivée de Pimentel à la duchesse de Savoie ; celle-ci, bouleversée par une pareille nouvelle, s'adressa directement au cardinal et lui demanda enfin une réponse positive... Mazarin, devant ses instances, dut lui révéler la proposition du roi d'Espagne, en ajoutant que le devoir impérieux de la reine et du roi était de rendre la paix à la France et de terminer enfin une guerre qui durait depuis plus de vingt ans et était sans issue, le seul moyen d'y parvenir était le mariage avec l'Infante. « Madame Royale, en entendant ses paroles, devint pâle comme la mort et pensa s'évanouir, dit Mademoiselle, mais ayant repris ses esprits et son courage, répondit avec beaucoup de dignité au cardinal, qu'elle comprenait les nécessités de la politique et les avantages que la France retirerait du mariage du roi avec l'Infante, mais qu'elle demandait au moins quelques garanties pour la princesse Marguerite, si le roi n'épousait pas Marie-Thérèse. »

On le lui garantit par un papier signé du roi et des secrétaires d'État. Mais si Madame Royale se contint devant le cardinal, elle laissa déborder son indignation et sa douleur devant Mademoiselle. Quand cette dernière arriva chez elle, elle la trouva fort changée, on voyait qu'elle avait

beaucoup pleuré. Le soir, le cardinal retourna auprès de la duchesse, lui porter le papier signé du roi, puis il ajouta à cette enveloppe un fort beau présent de boucles d'oreilles de diamants et d'émail noir, avec quantité de bijoux, de parfums et d'éventails; elle en parut fort satisfaite et se para des boucles d'oreilles pour venir le soir chez la reine où elle ne témoigna rien de sa peine ni de son ressentiment.

Quant à la princesse Marguerite, victime des intrigues de la politique, elle fut d'une tranquillité admirable et agit en cette affaire comme si ç'avait été celle d'une autre, et cependant elle en était touchée comme elle le devait; « elle a autant de cœur que l'on peut en avoir », dit Mademoiselle. Les princesses de Savoie partirent le dimanche suivant; la reine et le roi les conduisirent jusqu'à une lieue de Lyon, Madame Royale ne put s'empêcher de pleurer et la princesse Marguerite marqua plus de dédain que d'émotion.

La Cour demeura encore quelque temps à Lyon. Marie de Mancini fut malade pendant quelques jours, et le roi y allait sans cesse. Elle venait de traverser une épreuve et une crise qui lui donnèrent beaucoup à réfléchir. Jusqu'alors elle s'était abandonnée sans résistance à son penchant pour le roi. Sa vie si triste, si dépourvue de tendresse jusqu'à la mort de sa mère, s'était transformée, et depuis deux ans elle marchait

d'enchantement en enchantement, se laissant bercer et vivre, dans une sorte d'ivresse; son esprit et son cœur s'épanouissaient sous la douce influence d'un amour partagé, et sans prévoir quelle issue pourrait avoir un sentiment de cette nature existant entre deux personnes de conditions si différentes, elle ne songeait qu'au présent et fermait les yeux sur l'avenir.

Les attentions continuelles du roi, ses soins assidus pendant la route, sa préoccupation des moindres détails qui la concernaient, le choix du cheval qu'elle montait, la solidité de la selle et des étriers, enfin cette sollicitude de tous les instants qui l'enveloppait d'une chaude atmosphère de tendresse, tout lui faisait oublier le but de ce voyage. Mais l'arrivée de la princesse, et l'empressement du roi, lui ouvrirent brusquement les yeux. Elle comprit tout à coup le péril qui la menaçait, sa nature passionnée et violente se réveilla, et dans les conversations particulières qu'elle eut à plusieurs reprises avec le roi qui la ramenait chaque soir chez elle, elle laissa éclater un emportement qu'elle ne chercha même pas à dissimuler et qui fit grand bruit à la Cour. Madame de Motteville, qui ne faisait point partie du voyage, était cependant assez au courant de ce qui se passait par les nombreuses lettres qu'on recevait de la Cour à Paris, et quoique son témoignage dans toute l'affaire de la passion du roi pour made-

moiselle de Mancini soit fort suspect et qu'elle cherche en toute chose à donner tort à la jeune fille, elle raconte l'entrevue de Lyon avec une certaine exactitude.

« Mademoiselle de Mancini qui avait alors moins de maigreur et beaucoup de feu dans les yeux, n'était plus si laide qu'elle l'avait été. Sa passion l'embellissait, elle était même assez hardie pour être jalouse et déjà elle avait fait de grands reproches au roi de sa légèreté et de l'agrément qu'il avait eu d'abord pour la princesse Marguerite. Comme le roi ne craignait pas que cette princesse le refusât, la galanterie et l'amour présent l'avaient emporté ce jour-là sur le légitime; et pour satisfaire cette fille passionnée, il avait paru plus froid pour la princesse Marguerite. Cette modération avait été visible aux spectateurs, car ceux qui nous écrivirent de Lyon, nous mandèrent l'agrément de l'arrivée du premier jour, et le changement du lendemain...

» Mademoiselle de Mancini, de son côté, admirant la fidélité du roi et la puissance qu'elle avait eue sur lui, reprit son poste ordinaire, qui était d'être toujours auprès de lui, à l'entretenir et à le suivre autant qu'il lui était possible; et la satisfaction qu'elle reçut de se croire aimée, fit qu'elle aima encore davantage celui qu'elle n'aimait déjà que trop. »

Quant à Marie, elle s'étend peu sur ce sujet et évite avec soin de parler des scènes qu'elle fit au roi.

« Comme mon mal était violent, il n'eut que la durée des choses qui le sont, et le mariage du roi ayant été presque aussitôt rompu que proposé par la venue de Pimentel qui arriva justement comme on était près à le conclure, et par les ouvertures d'un traité de paix dont il fit le plan, Leurs Altesses reprirent le chemin de Savoie et mon esprit son calme ordinaire. »

La Cour prolongea son séjour à Lyon après le départ des princesses de Savoie, et le roi se montra de plus en plus assidu auprès de mademoiselle de Mancini, soit chez elle, où il allait chaque jour, soit chez lui, où elle venait chaque soir; elle y faisait collation, puis se rendait chez la reine lorsque le roi y allait souper; dans ce cas, lorsque la reine donnait le bonsoir pour se coucher, il ramenait mademoiselle de Mancini chez elle. Au commencement, il suivit son carrosse, puis il lui servit de cocher, et à la fin il se mit dedans. Il habitait comme elle place Bellecour, et lorsqu'il faisait beau clair de lune, il se promenait fort tard sur la place. Il avait complètement cessé d'aller chez la comtesse de Soissons, qui, étant grosse et malade, ne pouvait sortir de chez elle :

« Le comte de Soissons, dit Mademoiselle, était dans un chagrin non pareil, de ce que le roi n'en usait plus comme à l'ordinaire avec sa femme. » Si le roi allait à la comédie, il y menait Marie et s'installait avec elle au bout d'une tribune préparée pour lui, à l'autre bout se plaçaient Monsieur et Mademoiselle. Toute cette intrigue occupait fort la Cour et le public ; il n'était bruit que de la passion du roi pour la nièce du cardinal ; on peut aisément supposer que ce dernier, quoique fréquemment retenu chez lui par la goutte, n'ignorait point ce qui se passait non plus que la reine. Mais ils n'en témoignaient rien. Au fond, cet amour leur avait été fort utile, pour détacher le roi de sa pensée de mariage avec la princesse de Savoie ; il leur avait donc convenu de laisser aller les choses sans y apporter d'obstacles quitte à les arrêter quand cela leur semblerait nécessaire.

Cependant madame de Venel ne ralentissait point l'inquisition secrète ordonnée par le cardinal ; les promenades tardives du roi sur la place Bellecour ne laissaient pas de l'inquiéter et il enjoignait à la duègne la plus stricte vigilance. Le rez-de-chaussée que mademoiselle de Mancini habitait à Bellecour donnait sur la place, et les fenêtres en étaient assez basses pour qu'on y pût monter aisément. « Madame de Venel, écrit Hortense, était si accoutumée à faire son métier de surveillante (ou plutôt d'espion), même la nuit,

qu'elle se levait tout endormie pour venir voir ce que nous faisions. Une nuit, elle vient dans la chambre de Marie, qui dormait toujours la bouche ouverte ; en tâtonnant, elle lui met le doigt dans la bouche, Marie se réveille en sursaut, et ne sachant ce que c'est, la mord bien serré. Quand elles furent toutes deux bien éveillées, Marie entra dans une furieuse colère, d'une telle inquisition ; elle en fit le conte au roi dès le lendemain, et toute la Cour en eut le divertissement. » Le cardinal feignit de blâmer madame de Venel de l'excès de ses précautions, mais il n'en continua pas moins à les lui prescrire et à l'en récompenser largement.

La Cour quitta Lyon à la fin de janvier 1759 et revint à Paris de la même façon qu'elle en était partie, c'est-à-dire la plupart du temps à cheval.

Le roi avait témoigné le désir de venir ainsi jusqu'à Moulin, malgré un froid très vif ; Mademoiselle, qui avait la poitrine délicate, resta dans son carrosse, une partie des dames (les plus jeunes, s'entend), entre autres, mademoiselle de Fouilloux, amie intime de Marie et fort courtisée par le marquis d'Alluye, suivaient le roi et avaient soin de rester assez en arrière pour ne point gêner les amoureux. Les jeunes femmes s'étaient fait faire des justaucorps de velours fourré et des bonnets de velours noir avec force plumes. Cet ajustement était fort joli, et seyait à

merveille à Marie, qui ne quittait pas le roi et se montrait rayonnante de gaieté, d'autant plus que Mazarin et la comtesse de Soissons revenaient par eau jusqu'à Nevers et que madame de Venel cheminait en carrosse, ainsi qu'Hortense, qui était extrêmement frileuse. Quant à la petite Marianne, toujours blottie dans un coin du carrosse de la reine, elle ne s'inquiétait guère de sa sœur, qui jouissait pleinement de sa liberté et des attentions empressées du roi.

Tout lui plaisait, tout la divertissait, même le froid et la neige, sa bonne humeur était partagée par Louis XIV, et chacun s'en apercevait. « Le roi, dit Mademoiselle, était de bien meilleure humeur depuis qu'il était amoureux de mademoiselle de Mancini, il était gai et il causait avec tout le monde. »

Marie exprime bien dans son Journal l'impression charmante qu'elle éprouva après le voyage de Lyon.

« Les transes de peu de durée et qui sont suivies de la prospérité n'étouffent pas le goût des plaisirs, elle le réveille, aussi goûtai-je avec bien plus de satisfaction les nouvelles marques que je reçus de la bonté du roi, après que je fus revenue de toutes mes craintes, et j'avais d'autant plus de sujet d'être contente que la reine mère me donnait souvent des preuves d'une estime particulière, et

que je recevais de mon oncle des témoignages d'amitié qu'il ne m'avait point donnés jusqu'alors. »

Cette phrase significative montre que Mazarin et la reine ne témoignèrent à Marie aucun mécontentement des *emportements* qui les avaient si bien servis. Mais ils prirent dès lors la résolution de rompre une liaison qui commençait à les inquiéter. « Ils mandent madame de Venel, ils la font dépositaire de leurs inquiétudes et lui disent qu'il n'y a qu'elle qui puisse parer le coup dont la monarchie est menacée. On lui fait part du projet d'alliance qu'on méditait pour le roi en lui faisant épouser l'Infante d'Espagne, mariage infiniment avantageux qui pourrait un jour réunir la couronne d'Espagne à celle de France. Madame de Venel vit bientôt tout ce qu'une pareille alliance présentait d'intéressant mais elle sentit aussi combien il était risquant de s'opposer à la passion du roi dont le cœur tout neuf était toujours plus épris des charmes de mademoiselle de Mancini. [1] »

1. Mémoire abrégé sur la vie de Magdeleine de Gaillard-Lonjumeau de Ventabren de Venel. Manuscrit appartenant à M. de Bonnecorse, copié sur l'original à la bibliothèque Méjane d'Aix.

VI

1659

Fêtes et mascarades. — Journal de Marie. — Don Juan d'Autriche à Paris. — Sa folle. — Pimentel et la fête de Berny. — L'influence de Marie alarme le cardinal et la reine. — Explication violente de Mazarin avec sa nièce et avec le roi. — Le cardinal exile Marie. — Le fil de perles de la reine d'Angleterre. — Désespoir du roi. — La séparation.

Quelque temps après le retour de la Cour à Paris, c'est-à-dire au commencement de février, les bals et les fêtes recommencèrent de plus belle, l'on fit des mascarades les plus jolies du monde. En souvenir des Bressannes, dont on avait fort admiré le costume en allant à Lyon, Mademoiselle, Monsieur, mademoiselle de Villeroy et mademoiselle de Gourdon s'habillèrent en toile d'argent avec des passepoils couleur de rose, des

tabliers et des pièces de corsage de velours noir, avec de la dentelle or et argent. Leurs habits étaient échancrés à la mode des Bressannes, avec des manchettes et des collerettes en toile écrue, à la vérité un peu plus fines. Il y avait à leurs manchettes et collerettes du passement de Venise. « Nous avions aussi, dit Mademoiselle, des chapeaux de velours noir de la forme des leurs, tout couverts de plumes couleur de feu, de rose et blanc. Mon corps était lacé de perles et attaché avec des diamants ; il y en avait partout. Monsieur (vêtu en femme) et mademoiselle de Villeroy étaient parés de diamants, mademoiselle de Gourdon, d'émeraudes. Nous étions coiffées en paysannes de Bresse avec des cheveux noirs, des houlettes de vernis couleur de feu ». Les bergers qui menaient cette charmante troupe étaient le duc de Roquelaure, le comte de Guiche, Puyguilhem, (depuis le célèbre Lauzun) et le marquis de Villeroy. Ils étaient aussi fort bien vêtus.

Ils se rendirent à l'arsenal chez le maréchal de la Meilleraye, où il y avait grand bal, et le roi vint les rejoindre avec sa suite ordinaire, c'est-à-dire les Mancini et les demoiselles d'honneur de la reine, costumées en divinités de l'Olympe. Toute cette troupe était vêtue de magnifiques habits de brocart d'or et d'argent brodé de soie et de pierreries donnés par le roi. Mais, d'après Mademoiselle, les bergers et bergères bressans l'emportèrent

sur les divinités. Le cadeau des costumes fait par le roi n'était qu'un prétexte pour offrir à mademoiselle de Mancini de superbes bijoux, infiniment plus beaux que ceux de ses compagnes.

« A notre retour à Paris, dit Marie, notre unique soin fut de nous divertir; il n'y avait point de jour où pour mieux dire, de moment, qui ne fût destiné aux plaisirs, et je puis dire que l'on n'a jamais mieux passé le temps que nous le passions. Sa Majesté, voulant assurer la continuation de nos divertissements, ordonna à tous ceux de notre cabale de nous traiter tour à tour. Ce n'était donc qu'une suite de festins et de bals, et quoique cela se fît souvent en des lieux champêtres, il n'y avait pourtant rien de plus magnifique, et pour se le persuader, il suffira de savoir que les divertissements étaient donnés par des personnes de la première qualité, et que l'amour, qui est ingénieux et qui anime toutes les choses où il se mêle, les concertait avec soin. Car enfin il n'y avait pas un cavalier qui n'eût pris parti; le grand maître faisait tous ses efforts pour plaire à ma sœur Hortense, le marquis de Richelieu prenait les mêmes soins pour mademoiselle de la Mothe-Argencourt, le marquis d'Alluye pour mademoiselle de Fouilloux qu'il a épousée depuis, en qui Sa Majesté et moi avions une extrême confiance, et quelques autres qui avaient de sem-

blables engagements et dont il serait trop long de parler ici.

» Les aventures galantes qui accompagnaient nos repas et nos promenades demanderaient un volume entier, et ainsi je les passerai toutes sous silence, et me contenterai d'en rapporter une qui fera voir combien le roi aimait délicatement, et qu'il ne perdait aucune occasion de me le témoigner. Dans une allée (ce fut si ma mémoire ne me trompe pas, au Bois-le-Vicomte), comme j'allais avec beaucoup de précipitation, Sa Majesté me voulut donner la main, et la mienne ayant heurté, quoique assez légèrement, contre le pommeau de son épée, il la tira brusquement du baudrier et la jeta au loin!... Je n'entreprends point de dire de quel air il fit cette action, il n'y a point de termes pour l'exprimer. »

Madame de Venel avait fort à faire pour accomplir sa mission, et jusqu'à présent, elle n'avait réussi qu'à s'attirer l'aversion du roi.

« Un jour que Sa Majesté distribuait des confitures aux dames de sa Cour, dans des boîtes galamment ornées de rubans de diverses couleurs, Madame de Venel reçoit la sienne, l'ouvre : mais quel ne fut pas son effroi lorsqu'elle en vit sortir une douzaine de souris, sorte d'animal pour qui on savait qu'elle avait la plus grande horreur. Son premier mouvement la porta à quitter

l'assemblée en fuyant! Mais aussitôt, se rappelant la promesse qu'elle avait faite à la reine, de ne point perdre de vue mademoiselle de Mancini, elle retourna sur ses pas et rentra dans l'appartement. Le roi qui venait de s'asseoir sur un sopha auprès de mademoiselle de Mancini, et qui se félicitait déjà du succès de son entreprise, étonné de voir sitôt revenir madame de Venel, lui dit: Quoi! Madame, vous voila sitôt rassurée? Non, Sire, lui répondit-elle, c'est parce que je ne suis pas rassurée, que pour prendre du courage, j'ai cru ne devoir pas m'éloigner du fils de Mars [1]. »

» Au milieu de tant de prospérités, dit Marie, je n'étais point satisfaite, parce que je l'étais trop; je me plaignais de n'avoir plus rien à désirer et j'eusse souhaité quelque disgrâce légère pour connaître mieux par son opposition le bien dont je jouissais. La fortune eut en cela trop de complaisances pour moi quelque temps après comme je le dirai bientôt. »

L'événement auquel Marie fait allusion se préparait depuis la visite faite incognito par Pimentel à Lyon, où il avait arrêté avec le cardinal les principales bases du traité. Mais pour ne pas paraître désirer la paix à tout prix, et pour ren-

1. Manuscrit de M. de Bonnecorse.

dre les Espagnols moins exigeants dans leurs prétentions, Mazarin affectait de dire que l'alliance avec l'Espagne lui faisait peur et qu'il n'entrait en négociation que par reconnaissance pour la reine.

L'Espagne fit un pas de plus en avant. Don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV et de la comédienne Calderona, quitta la Flandre dont il était gouverneur, et, avant d'aller en Espagne, il rendit visite à la reine au mois de mars 1659. Marie Mancini avait été très alarmée de la venue de Pimentel à Paris. Elle le fut encore plus du séjour qu'y fit don Juan. Comme il prenait des airs très hautains, même en présence du roi, Marie mit tout en œuvre pour indisposer contre lui son royal amant.

Don Juan était venu incognito ; cependant la reine l'appelait mon neveu et il fut logé au Louvre. Il avait avec lui, selon la coutume du temps, une folle appelée Capitor, dont on avait beaucoup parlé comme infiniment spirituelle ; aussitôt arrivé, on lui demanda des nouvelles de sa folle, il dit qu'il l'avait laissée en chemin avec son équipage. Elle arriva quelques jours après à Paris; Elle était habillée en homme avec les cheveux coupés, un chapeau et une épée.

« Elle était laide avec les yeux de travers et infiniment d'esprit, dit Mademoiselle, c'était une fort jolie folle ; elle ne quittait point le Louvre. Le roi l'aimait fort. La reine et Monsieur s'en

divertissaient, et moi aussi, c'était à qui l'aurait. » Mais cette charmante folle ne cessait de parler de l'Infante, ce qui déplut fort à Marie de Mancini, qui la traita avec mépris, l'appelant *folle* tout court et se moquant d'elle. Capitor, c'était son nom, avait la langue fort aiguisée en espagnol comme en français ; elle railla imprudemment la jeune fille, qui le sut et s'en montra fort en colère. On vit bien dans ce menu détail l'empire qu'elle avait sur l'esprit du roi. Il prit aussitôt Capitor en aversion, ne pouvant plus la souffrir un moment ; il fallut la renvoyer. Tout le monde lui fit de beaux présents pour la consoler, entre autres la reine, Monsieur, Mademoiselle et même des dames de la Cour qui la prièrent de parler d'elles à l'Infante. Le roi se moqua fort de ces dernières, et la reine s'aperçut bien que mademoiselle de Mancini ne laissait pas échapper une occasion de perdre dans l'esprit de Louis XIV tous ceux qui de près ou de loin appartenaient à l'Infante.

« Il y avait déjà quelque temps, dit Marie, que ces plaisirs duraient, et comme auparavant j'avais souhaité quelques traverses pour les mieux goûter, la fortune alla plus loin que mes souhaits et m'en donna une plus forte que je ne demandais et à laquelle elle travaillait dans le temps que j'y songeais le moins. »

En effet, Pimentel était de nouveau à Paris; les négociations avec l'Espagne s'avançaient de plus en plus, et la condition du mariage de Louis XIV avec l'Infante se posait en première ligne du traité. Ce mariage donnait à la France une paix ardemment désirée et nécessaire à sa prospérité; il facilitait toutes les négociations, car le roi d'Espagne accorderait sans doute à son futur gendre ce qu'il pourrait bien refuser au roi de France. Le moment était venu de se préparer aux conférences; on commençait à parler de la paix assez hautement, et toutes les fois que M. le cardinal allait à son logis [1], on disait que c'était pour y voir Pimentel, qui ne se montrait point publiquement. M. de Lionne, secrétaire d'État, donna une fête magnifique à sa maison de Berny; le roi, la reine, mademoiselle de Mancini et toute la Cour y étaient. Le cardinal y conduisit Pimentel, ce fut le premier jour qu'il parut en public. On partit à deux heures après midi, et l'on ne revint qu'à quatre heures du matin; la beauté du lieu, des jardins, l'élégance de l'ameublement intérieur, tout fut jugé digne des hôtes qu'on y recevait; bal, comédie, concert, rien ne manqua. Quoique le maître du logis ne se fût point attendu à l'honneur de recevoir le roi, qui

1 Le cardinal habitait encore le Louvre et Pimentel le palais Mazarin dont une partie des appartements était achevée.

était arrivé à l'improviste, les tables du souper se trouvèrent en un instant couvertes avec autant de profusion que de magnificence, le souper fut suivi d'un feu d'artifice sur le grand canal et d'un bal des mieux éclairés. Sa Majesté témoigna à M. de Lionne qu'elle n'avait point trouvé de maison de campagne plus à son gré, ni pris, depuis longtemps, tant de plaisir en une seule journée ; et, sans paraître se soucier le moins du monde de la présence de l'envoyé d'Espagne, le roi ne quitta pas un instant mademoiselle de Mancini. Pimentel, qui ne les avait point encore vus ensemble, mais qui avait cependant ouï quelques bruits de cette passion, fut extrêmement surpris de l'assiduité ouverte du roi auprès de la nièce du cardinal, et il ne put s'empêcher d'en parler à celui-ci dès le lendemain.

« Mazarin, comme le dit à merveille madame de La Fayette, ne s'était point opposé à cette passion tant qu'il crut qu'elle ne pouvait être que conforme à ses intérêts. » Mais, depuis le voyage de Lyon, il commençait à s'en inquiéter, et la reine n'était pas plus tranquille. Elle voyait avec effroi l'amour croissant du roi pour Marie ; son orgueil d'archiduchesse d'Autriche, et le désir du triomphe de la politique de Mazarin par le traité de paix, tout la portait à rompre violemment l'étroite liaison du roi avec mademoiselle de Mancini. Mais, d'autre part, elle pouvait difficilement se dissimuler

l'empire extraordinaire qu'exerçait la jeune fille. Le voyage de Lyon en avait donné la mesure, elle voyait à n'en pas douter sa propre influence très affaiblie ; fort soumis jadis aux volontés de sa mère, le roi montrait s'en soucier fort peu maintenant, et ne craignait même pas dans certaines circonstances de les braver ouvertement. Un exemple récent venait de le prouver. On avait dansé pendant le carnaval un fort beau ballet dans lequel brillait Marie ; le roi, pour lui plaire, annonça qu'on le danserait encore durant le Carême, la reine s'y opposa et dit que s'il le faisait, elle n'y assisterait point et irait passer le Carême au Val-de-Grâce. « Eh bien ! allez-y », lui répondit brusquement le roi. Alors Marie, enchantée de prouver qu'il lui suffisait d'exprimer une volonté pour être obéie, demanda elle-même au roi de ne pas danser le ballet, à quoi il consentit.

Comment fallait-il s'y prendre pour soustraire le roi à un tel empire ? Le cardinal était aussi anxieux que la reine, car il s'apercevait que depuis le retour de Lyon sa nièce ne lui rendait aucun compte de ses conversations avec le jeune souverain et prenait sur son esprit tout le crédit possible ; il commença à craindre qu'elle n'en prît trop, et voulut apporter quelque diminution à cet attachement, mais il s'en avisait trop tard, le roi était entièrement adonné à sa passion.

Les observations de Pimentel arrivaient précisément au moment où le cardinal s'efforçait de ralentir les attentions du roi pour Marie, et il semblait au contraire que Louis XIV eût voulu, à cette fête de Berny, les rendre plus éclatantes que jamais.

Cependant on venait de décider le départ de la Cour pour Bayonne; les conférences relatives à la paix allaient s'ouvrir à Saint-Jean-de-Luz, et il était indispensable que le roi et la reine fussent dans le voisinage du cardinal.

La reine redoubla d'instance auprès de son fils pour arracher de lui l'assurance qu'il ne s'opposerait point au mariage projeté avec l'Infante. Il répondit froidement qu'il ne s'y opposait point, mais qu'il avait le temps d'y penser, les conditions du traité n'étant pas encore réglées de part et d'autre.

Le roi rendait fidèlement compte à Marie de ces entretiens, lui jurant qu'il n'en tiendrait aucun compte et qu'il n'épouserait qu'elle; on peut juger, quand on connaît la violence du caractère de la jeune fille, de l'irritation qu'elle ressentait contre la reine et contre son oncle. « L'opposition du cardinal ne servit qu'à l'aigrir contre lui et à la porter à lui rendre toutes sortes de mauvais services. Elle n'en rendit pas moins de mauvais services à la reine dans l'esprit du roi, dit madame de La Fayette, soit en lui décriant

sa conduite pendant la régence, soit en lui apprenant tout ce que la médisance avait inventé contre elle, enfin elle éloigna si bien de l'esprit du roi tout ce qui pouvait lui nuire, et s'en rendit maîtresse si absolue, que pendant le temps qu'on commençait à traiter de la paix et du mariage, il demanda au cardinal la permission de l'épouser et témoigna ensuite par toutes ses actions qu'il le souhaitait. »

Tous les *Mémoires* contemporains confirment le récit de madame de La Fayette, et les nombreux documents que nous possédons y ajoutent les détails les plus intéressants. Le roi déclara en propres termes à Mazarin qu'il voulait épouser sa nièce « parce qu'il ne trouvait pas de meilleur moyen de récompenser d'une manière éclatante ses longs et importants services ».

La reine, apprenant par le cardinal la démarche inouïe que le roi venait de faire, le fit appeler auprès d'elle. Elle employa les raisons les plus fortes, elle en appela à son honneur, à sa délicatesse. « Il avait promis d'épouser l'Infante, et non seulement il manquait à sa parole en y renonçant, mais il rejetait son royaume dans toutes les horreurs de la guerre, il se rendait coupable de manque de foi, et pour ainsi dire de trahison envers ses sujets. » Tout fut inutile ; le roi s'emporta avec la dernière violence et déclara qu'il ne renoncerait pas à son amour. La reine,

désespérée, ne savait plus quel parti prendre, mais, quoi qu'en dise madame de Motteville, ce ne fut point elle qui, dans ces graves circonstances, prit l'initiative d'une rupture et menaça le cardinal d'une disgrâce, ce fut, au contraire, Mazarin lui-même, qui n'hésita pas à rompre par l'exil de sa nièce ses relations avec le roi. Après avoir essayé inutilement d'obtenir de la jeune fille qu'elle renoncât à son amour et n'ayant pu la décider à aucune concession, il lui déclara qu'il ne souffrirait jamais qu'on trouvât un obstacle aux intérêts et au bonheur de la France dans sa propre famille, et il lui ordonna de quitter Paris avec sa gouvernante madame de Venel, et ses deux sœurs, Hortense et Marianne, pour se rendre à La Rochelle avant le départ de la Cour pour Bayonne.

Marie reçut cet ordre avec un sang-froid extraordinaire, car elle ne doutait pas un instant que le roi n'en empêchât l'exécution, mais, en revanche, Anne d'Autriche fut fort troublée en apprenant par Mazarin lui-même sa décision. Si le roi, dans le premier emportement de sa douleur à la nouvelle de l'exil de son amie, faisait un éclat de nature à rompre tout engagement avec l'Infante, si sa passion le dominait au point de vouloir épouser Marie, qu'adviendrait-il de sa situation à elle, la reine, vis-à-vis de son fils et vis-à-vis d'une bru qui la détesterait? Serait-elle

condamnée, comme sa belle-mère Marie de Médicis, à errer dans l'exil et à mourir misérablement sur une terre étrangère? Toutes ces réflexions se présentaient à son esprit et la jetaient dans une agitation extrême. Elle n'accueillit donc point la nouvelle du parti que venait de prendre Mazarin avec la satisfaction qu'il avait droit d'attendre.

Elle ne voulut point se charger de l'annoncer à son fils, et le cardinal exigea de Marie d'apprendre son prochain départ au roi. L'explosion de la colère et de la douleur de Louis XIV fut terrible; il menaça le cardinal d'une éclatante disgrâce; le désespoir de Marie, qui commençait à s'effrayer, augmentait encore sa colère; pendant trois jours il ne parla plus à la reine, mais voyant le cardinal inflexible dans sa résolution, il changea tout à coup d'attitude, n'écoutant que sa passion, il vint se jeter aux pieds de sa mère et de Mazarin et les supplia à genoux : « J'épouserai mademoiselle de Mancini, dit-il, je romprai avec l'Infante, je ferai tout plutôt que de la voir souffrir pour l'amour de moi. » Le cardinal répondit « qu'ayant été choisi par le feu roi son père, et, depuis, par la reine sa mère, pour l'assister de ses conseils, et l'ayant servi jusqu'alors avec une fidélite inviolable, il n'avait garde d'abuser de la confidence qu'il lui faisait de sa faiblesse et de l'autorité qu'il lui donnait dans ses États, pour souffrir qu'il fît une chose si contraire à sa gloire; qu'il était le

maître de sa nièce et qu'il la poignarderait plutôt que de l'élever par une si grande trahison ».

Pendant cette scène terrible, Anne d'Autriche, ébranlée par le désespoir du roi et malgré l'horreur que lui inspirait une telle mésalliance, voulait renoncer à exiler Marie, mais le cardinal demeura inflexible, et le roi se retira brusquement. Mazarin seul avec la reine, ne put s'empêcher de lui reprocher sa faiblesse ; elle s'en excusa en répondant : « Que voulez-vous, si j'étais à sa place, je ferais comme lui [1] »

Pendant ce temps le roi s'était rendu chez mademoiselle de Mancini, dont l'appartement était au-dessus du sien, il ne lui cacha point l'inébranlable résolution de son oncle, mais il lui jura que rien ne le ferait consentir à épouser l'Infante, ni renoncer à l'espoir de vaincre la résistance de la reine et de Mazarin, enfin, il lui déclara qu'elle seule monterait sur le trône de France.

Toutes ces promesses ne produisirent pas sur la jeune fille l'effet que le roi en attendait. « Pourquoi, dit-elle, si Votre Majesté est aussi résolue, cède-t-elle sur cet ordre d'exil ? Ne voit-elle pas qu'une fois partie, le cardinal peut aisément m'envoyer beaucoup plus loin, en Italie même

1. Voir aux Affaires étrangères, Espagne, *Correspondance de Mazarin,* nº LXXI, la note en marge.

selon son bon plaisir et nous séparer à jamais? » Le roi, touché de ce raisonnement, lui dit qu'il exigerait, du cardinal et de la reine, la promesse formelle de revoir Marie lors de son voyage à Bayonne, et qu'il ne partirait qu'à cette condition. Puis il ajouta les protestations les plus tendres à ces promesses rassurantes, et ne la quitta que lorsqu'il fut parvenu à calmer un peu son désespoir.

Restée seule, la pauvre fille laissa couler sans contrainte les larmes qu'elle avait retenues à grand'peine pendant la visite du roi; la foi aveugle qu'elle avait eue en lui jusqu'alors commençait à s'ébranler. « Ce serait ici, dit-elle, un endroit à parler des pensées que l'on dit que Sa Majesté a eues en ma faveur si la modestie ne me le défendait, et par la même raison, je ne m'étendrai pas sur les sensibles déplaisirs que ce prince eut de me voir partir. Mais je ne puis taire la douleur que me causa cette séparation: rien ne m'a touché si sensiblement en ma vie; tout ce que l'on peut souffrir ne me paraissait rien en comparaison de cette absence; il n'y avait point de moments où je ne souhaitasse la mort comme l'unique remède à mes maux, enfin j'étais dans un état que ni ce que je viens de dire, ni de plus fortes expressions ne sauraient bien expliquer. »

La douleur du roi ne faisait qu'augmenter en

voyant celle de Marie, il ne quittait presque point son amie et cherchait, par tous les raisonnements du monde, à lui persuader que le traité avec l'Espagne n'étant point encore signé, mille questions pouvaient être soulevées qui le rendraient impossible. Ces paroles apaisaient un peu son chagrin. « Il n'y a guère de malheureux qui ne se flattent de quelque espérance pour soulager leur douleur, écrit-elle, je ne refusais pas ce remède à la mienne, et considérant que la paix n'étant pas encore faite, et qu'il y aurait en effet de grands obstacles à vaincre, j'osais quelquefois me promettre qu'elle ne se conclurait point, et que je trouverais, dans la rupture de ce traité, ce que je venais de perdre; mais toutes les difficultés furent surmontées, et il n'y eut que mon malheur d'invincible. »

Le roi ne savait qu'inventer pour prouver à la jeune fille qu'il n'était occupé que d'elle, il redoublait d'empressement et d'attention, et sans se soucier des remontrances de la reine et du cardinal, il affichait pour ainsi dire devant toute la Cour sa tendresse et la douleur qu'il éprouvait de leur séparation.

Une occasion de témoigner à mademoiselle de Mancini qu'il n'avait point renoncé à l'espérance de la voir un jour reine de France se présenta précisément à ce moment-là.

On apprit que la reine d'Angleterre, alors à Saint-Germain, cherchait à vendre un fil de perles magnifique qu'elle possédait encore. La malheureuse fille d'Henri IV subsistait entièrement des bontés du roi et se défaisait peu à peu de ses bijoux, pour ajouter quelque chose à son maigre budget. Mademoiselle de Mancini avait admiré ces belles perles dans les rares occasions où la reine s'en était parée pour paraître à la Cour. Le roi, dès qu'il sut qu'elles étaient à vendre, s'empressa de donner l'ordre de les acheter pour les offrir à Marie. Elle eut grande peine à les accepter et représenta tristement au roi que, désormais, elle ne saurait les porter. « Sa Majesté insista d'une façon si pressante et accompagna les instances de paroles si pleines de promesses », que la jeune fille céda. L'achat de ce fil de perles était un trait d'audace de la part du roi, qui ne possédait jamais un sol et devait toujours s'adresser au cardinal pour avoir de l'argent. Il en fut de même cette fois-ci et Mazarin, quoique fort mécontent de cette dépense, s'en consola probablement en pensant que ces belles perles resteraient dans sa famille[1]. Il écrit à Colbert, le 28 juin :

« ... Vous direz à M. de Villecerf qu'il me doit aussi payer soixante-dix-huit mille francs pour un

1. On nous a affirmé que ces fameuses perles sont actuellement en possession de la princesse Rospigliosi.

fil de perles qu'on acheta à la reine d'Angleterre, et que le roi a voulu pour donner à ma nièce ; mais, pour cela, il ne faudra faire expédier qu'une ordonnance de comptant par M. Le Tellier, qui connaît la chose [1]. »

Mazarin écrit également à Colbert de faire remettre au roi la somme de mille pistoles dont Sa Majesté dit avoir affaire sans expliquer pourquoi. Le cardinal se doutait bien de l'emploi que le roi allait en faire, mais il ne pouvait les lui refuser.

Cet argent était en effet destiné à Marie, le roi ne voulant pas qu'elle dépendît tout à fait de son oncle, et prévoyant bien d'ailleurs qu'elle aurait l'occasion de s'en servir pour payer quelques agents secrets si le cardinal mettait obstacle à leur correspondance. Le roi, conseillé par Vivonne et le marquis d'Alluye, ses confidents, avait largement rétribué tous les gens de la suite de mademoiselle de Mancini ; ses femmes surtout étaient gagnées à sa cause, sauf madame de Venel qui trouvait plus avantageux de servir le cardinal que Louis XIV, ayant de plus fortes récompenses à en attendre [2].

1. Manuscrits de la bibliothèque nationale. Fonds Baluze, nº 329, *Corresp. de Colbert.*

2. Il lui avait déjà fait don des glacières de toute la Provence qui appartenaient au Domaine.

Cependant le roi n'avait pas encore perdu toute espérance, et il profita du départ du cardinal, qui partit trois jours avant ses nièces, pour demander un entretien à la reine.

« Le soir qui précéda le départ de mademoiselle de Mancini, dit madame de Motteville, le roi vint chez la reine extrêmement abattu de tristesse ; elle le tira à part, et lui parla longtemps ; mais comme la sensibilité d'un cœur qui aime demande la solitude, la reine prit elle-même un flambeau qui était sur la table, et passant de sa chambre dans son cabinet des bains, elle pria le roi de la suivre. Après qu'ils eurent été environ une heure ensemble, le roi sortit avec quelque enflure aux yeux ; et la reine en sortit aussi, si touchée de l'état où il était, et où elle était obligée de le mettre, qu'il fut aisé de voir que la souffrance du roi lui en donnait beaucoup... »

Le chagrin du roi était cruel en effet, mais madame de Motteville ne raconte pas tout. Dans cet entretien, il avait fait un dernier effort pour fléchir la reine, sans y parvenir ; alors il exigea d'elle de renouveler par serment la promesse de lui laisser voir mademoiselle de Mancini lorsqu'il irait à Bayonne ; la reine n'osa pas le refuser. Le cardinal, voyant l'état d'exaspération du roi, avait également permis qu'une correspondance régulière

s'établit entre sa nièce et Louis XIV, accordant ainsi tout ce qui pouvait adoucir dans les premiers moments la rigueur de cette séparation.

Le roi, après avoir quitté sa mère, monta dans l'appartement de son amie; il lui répéta cent fois les promesses qu'il lui avait faites si souvent; il lui jura qu'il n'épouserait jamais l'Infante et qu'elle seule serait sa femme; la soirée se passa dans les larmes, la petite Hortense fut le seul témoin de leur entretien; ils se séparèrent fort tard, et le roi rentra chez lui, « morne, silencieux, et ne voulant ouvrir la bouche à personne ».

Le lendemain matin, il se rendit de nouveau chez Marie, ne la quitta point jusqu'à l'heure du départ, et voulut lui donner la main pour monter en carrosse; en ce moment ne pouvant contenir son émotion il fondit en larmes; c'est alors que Marie, avec l'accent d'un douloureux reproche prononça les célèbres paroles que Racine a mises dans la bouche de Bérénice : « Sire, vous êtes roi, vous pleurez et je pars!

Le roi se pencha vers elle et murmura à son oreille quelques mots que personne n'entendit; elle se rejeta dans le fond de la voiture et dit en sanglotant à sa sœur : « Ah! je suis abandonnée! » Le carrosse partit rapidement et le roi monta aussitôt dans le sien pour se rendre à Chantilly. Il ne pouvait supporter de rester au Louvre, où tout lui rappelait celle qui venait de s'éloigner, il

voulait éviter même la vue de sa mère, ce qui fit dire qu'il était brouillé avec elle.

La douleur du roi fut telle, et il la cacha si peu que toute la Cour en fut instruite. On ne parlait que de cet événement et les lettres de Paris en étaient remplies. En voici une adressée à Bruxelles.

« Le roi est fort affligé du départ de la Mancini, c'est elle qui est cause que l'on a éloigné la folle de Don Juan, ce dont la reine est fort mal satisfaite. On dit qu'elle a eu quelques paroles avec le roi, il est constant que cette folle a dit que mademoiselle de Mancini n'était pas belle et que Fouilloux l'a dit au roi ce qui a causé sa disgrâce. Le bruit court que mademoiselle de Mancini a eu l'audace de dire au roi : — A quoi Sa Majesté pensait de vouloir épouser l'Infante d'Espagne qui était fort laide, d'un esprit fort fier et que pour elle si le roi lui voulait faire cet honneur-là, elle lui rendrait toujours grand respect et obéissance... On dit que la reine a eu vent de ce discours qu'elle s'en est plainte à M. le cardinal et que cela est cause qu'il l'a éloignée[1]. »

1. Au marquis de Saint-Etienne. Inédite. Archives des affaires étrangères. — France, *Corresp. de Mazarin*, 905.

VII

1659

Désaccord de la reine et de Mazarin au sujet de la conduite à tenir à l'égard de la passion du roi. — Philippe de Mancini et l'aventure de Roissy. — Correspondance du roi et de Marie. — Voyage à La Rochelle. — Premières lettres de madame de Venel. — Mauvaise santé du roi.

Pendant que le cardinal voyage avec ses nièces, et que le roi se désole à Chantilly, occuponsnous quelques instants d'un problème historique qui, à cette époque, préoccupa déjà les contemporains, tout à fait partagés sur la question de savoir si le cardinal agissait de bonne foi en rompant le mariage de sa nièce, ou s'il ne s'opposait au torrent que pour en augmenter la violence. L'abbé de Choisy dit dans ses *Mémoires* qu'il a vu le maréchal de Villeroy et feu le M. Premier agiter fortement la question chacun de leur côté

et conclure en faveur de la sincérité du cardinal; car, disaient-ils, en refusant l'élévation d'une nièce qu'il n'avait pas sujet d'aimer fort tendrement (il savait qu'elle était assez folle pour se moquer de lui du matin jusqu'au soir), et en faisant le héros par le mépris d'une couronne, il le devenait en effet, il faisait la paix, assurait son pouvoir et persuadait le roi de son attachement inviolable à la gloire de sa personne et au bien de l'État.

Ce raisonnement est absolument juste, seulement nous pouvons appuyer davantage sur le mobile déterminant. Le cardinal avait Marie en aversion depuis son arrivée en France. Médiocrement flatté de son peu de beauté, prévenu par madame de Mancini qui n'aimait point sa fille et réservait toute sa tendresse pour Hortense, il chercha d'abord à renvoyer au couvent et à éloigner de la Cour cette nièce qui ne lui faisait point honneur. « Le chagrin que M. le cardinal avait de sa liaison avec le roi, dit Hortense, lui avait donné une grande aversion pour elle, et comme cette intrigue avait commencé d'abord qu'elle parut dans le monde, on peut dire qu'il ne l'avait jamais aimée. »

Il est fort probable que l'intelligence et l'instruction remarquables de Marie causaient au cardinal plus d'inquiétude que d'admiration; il redoutait à un haut degré son influence sur le

roi, depuis le retour de Lyon, d'accord en cela avec la reine. Nous touchons ici à un des points curieux et délicats de cette histoire. Car nous nous permettrons de révoquer pleinement en doute le récit fait par madame de Motteville; d'une prétendue scène entre le cardinal et la reine, au sujet du mariage du roi avec mademoiselle de Mancini. Cette explication aurait eu lieu au printemps qui suivit le retour de Lyon ; nous la citons textuellement : « L'aversion que la reine avait pour mademoiselle de Mancini s'était fort augmentée par un discours que lui avait fait son oncle. Il était esclave de l'ambition, capable d'ingratitude et du désir naturel de se préférer à tout autre. Sa nièce, enivrée de sa passion et persuadée de l'excès de ses charmes, eut assez de présomption pour s'imaginer que le roi l'aimait assez pour faire toute chose pour elle; de sorte qu'elle fit connaître à son oncle qu'en l'état où elle en était avec le prince, il ne lui serait pas impossible de devenir reine, pour peu qu'il voulût y contribuer. Il ne voulut pas se refuser à lui-même une si belle aventure, et en parla un jour à la reine, en se moquant de la folie de sa nièce, mais d'une manière ambiguë et embarrassée qui lui fit entrevoir assez clairement ce qu'il avait dans l'âme pour l'amener à lui répondre : — Je ne crois pas, monsieur le cardinal, que le roi soit capable d'une telle lâcheté;

mais, s'il était possible qu'il en eût la pensée, je vous avertis que toute la France se révolterait contre vous et contre lui, que moi-même je me mettrais à la tête des révoltés et que j'y engagerais mon fils (le duc d'Anjou) ».

Cette foudroyante réponse, comme la qualifient plusieurs biographes de Marie Mancini, nous semble complètement dénuée de vraisemblance. D'abord, elle est racontée par l'ennemie mortelle de Mazarin, qui ne dit point tenir ce récit de la bouche de la reine; puis, à cette époque, le cardinal était maître absolu de l'esprit de la souveraine, elle-même avait aidé au mariage de mademoiselle de Martinozzi avec le prince de Conti qui, ne l'oublions pas, était prince du sang. Le duc de Savoie venait de demander Hortense en mariage, elle serait devenue ainsi belle-sœur du roi Louis XIV, si l'alliance avec la princesse Marguerite se fût conclue. L'abîme n'était donc pas si profond entre le trône et Marie de Mancini; d'ailleurs la reine, étant donnée sa propre situation vis-à-vis du cardinal, son amant ou son mari, pouvait-elle qualifier son alliance d'une manière si méprisante et si dure?

Madame de Motteville, après avoir raconté la prétendue conversation que nous venons de citer, tombe sans le vouloir dans une des contradictions qui fourmillent dans ses *Mémoires* : « Le cardinal, dit-elle quelques pages plus loin, avait un

empire si absolu sur l'esprit de la reine, qu'elle n'osait rien faire sans son conseil, et qu'il ne la laissait pas même libre de disposer d'un simple bénéfice. » On verra plus loin par les lettres de la reine à quel point elle était soumise au cardinal et l'invraisemblance du récit de madame de Motteville.

Enfin, Hortense nous dit que, « soit modestie, soit dissimulation, M. le cardinal parut toujours aussi contraire que la reine à l'attachement que le roi avait pour ma sœur. Aussitôt que le mariage d'Espagne fut décidé, il n'eut rien de plus pressé que de l'éloigner, de peur qu'elle n'y apportât de l'obstacle; et quelque temps après le retour de Lyon, il nous envoya l'attendre à Fontainebleau ».

Devant tant de preuves accumulées, comment croire encore que le cardinal, si fin et si persévérant dans sa politique, eût abandonné tout à coup l'œuvre à laquelle il travaillait depuis quatorze ans, pour une dangereuse chimère d'ambition, qui eût à coup sûr réveillé la haine de tous ses ennemis.

La conduite de Mazarin en cette circonstance fut certainement digne d'éloges. Cependant les détails que nous avons sur ses rapports avec ses nièces nous la font envisager avec moins d'admiration. Le jour où Marie le gêne, il n'hésite pas une minute à lui briser le cœur, sans appor-

ter le moindre ménagement ni la moindre douceur dans les moyens qu'il emploie pour rompre violemment une liaison qu'il n'eût jamais dû laisser naître, et qu'il avait encouragée tant qu'elle lui était utile.

Nous ne voulons point exagérer les qualités de mademoiselle de Mancini, elles sont mêlées de grands défauts, telles qu'une brusquerie hautaine, une violence impétueuse dont elle ne maîtrise jamais les premiers mouvements. Elle ne réfléchit point aux conséquences de ses actions, et quand elle s'aperçoit qu'elles ont été funestes, elle en accuse le destin et non son imprudence, elle avoue elle-même « qu'elle ne sait point résister aux caprices de sa fantaisie ». Voilà la part du mal; mais elle a l'âme haute et le cœur fier; elle ne connaît pas les finesses astucieuses de sa sœur de Soissons et dans la situation délicate où elle se trouve vis-à-vis du roi, jamais une compromission quelconque n'aborde son esprit.

Il y avait pourtant un certain mérite à résister à la séduction que devait exercer ce roi, jeune, beau et passionnément épris. Les exemples du contraire abondaient autour d'elles, les jeunes filles de ce temps-là étaient fort avancées : nous avons vu par l'aventure de la petite Marianne qu'à sept ans elles savaient ce qu'était un galant et n'ignoraient pas davantage que la plupart des dames de la Cour en étaient fort bien pourvues;

Marie ne songea pas un instant à s'avilir ainsi.

Il est très curieux de voir dans les lettres du cardinal qu'il n'aborda pas plus que sa nièce une semblable pensée. On se demande pourquoi, lorsqu'il témoignait tant d'indulgence à la comtesse de Soissons, il se montrait si scrupuleux à l'égard de Marie? C'est qu'il ne voulait à aucun prix et sous aucune forme de l'influence extraordinaire de la jeune fille sur l'esprit du roi.

Si l'empire de Marie s'était borné à développer chez le roi le goût des lettres et des arts, il est probable que le cardinal s'en serait peu préoccupé, mais les conversations de la jeune fille avec Lionne, Brienne et même le président Bellièvre qu'il détestait, l'inquiétèrent et lui déplurent au point de lui faire brusquer la rupture. Ce n'est pas que le cardinal voulût, comme on l'a dit quelquefois et très injustement, tenir le jeune roi dans une ignorance complète des affaires; mais il entendait le former et le diriger lui-même, toute tentative d'un autre initiateur devait être écartée et la soumission du roi « sucée avec le lait » demeurer tout entière.

Il est certain aussi que la reine détestait Marie, mais elle n'osait pas le témoigner devant le roi et elle n'appuya point le ministre dans cette délicate affaire.

Avant de rejoindre nos voyageuses, il est nécessaire de revenir pour quelques instants à Philippe

Mancini, le jeune capitaine des mousquetaires du roi. Peu de temps après le départ de don Juan, une aventure fort risquée défrayait tous les propos de la Cour; une troupe de jeunes seigneurs — parmi lesquels était Philippe de Mancini, le marquis de Manicamp, le comte de Guiche, et Bussy Rabutin — fut invitée par le comte de Vivonne, premier gentilhomme de la chambre du roi, à venir passer la semaine sainte dans sa maison de campagne de Roissy; et, chose bizarre, l'abbé Le Camus, aumônier du roi, faisait partie de cette bande d'étourdis. On ne tarda pas à raconter les choses les plus inouïes sur une partie de plaisir aussi déplacée pendant les jours saints. Comme toujours, en pareil cas, on exagéra jusqu'aux dernières limites de l'invraisemblance ce qui s'était passé à Roissy. On commença par affirmer qu'ils avaient mangé un cochon de lait après l'avoir fait baptiser *carpe* par l'abbé Le Camus; bientôt ce ne fut plus un cochon de lait, mais un homme qu'on avait tué et dont on avait mangé la cuisse, etc., etc. Ces accusations absurdes ne méritaient pas même une réfutation, ce qui ne les empêcha pas de passer de bouche en bouche.

Voici la vérité sur la partie de Roissy. Dès l'arrivée, on commença à chasser, à souper, et à boire plus que de raison après un copieux repas, puis ces jeunes fous s'amusèrent à berner un procureur qui passait sur la route, et qui se laissa faire

en faveur d'un excellent souper qu'on lui servit après. Enfin, et c'est là ce qui les perdit, ils composèrent une chanson sous forme de cantique, dans laquelle ils traitaient méchamment la Cour, et où bon nombre de ceux qui la composaient étaient fouaillés de main de maître.

Une copie de ces couplets, fort méchants et fort grossiers, courut imprudemment, d'abord dans un petit cercle, puis elle parvint jusqu'à la reine, qui en témoigna le plus grand ressentiment. « Le cardinal, dit madame de Motteville, pour montrer qu'il ne voulait pas protéger le crime, voulut punir tous les complices en la personne de son neveu, qu'il chassa de la Cour et de sa présence ».

Le cardinal le fit conduire dans la citadelle de Brissac, et il partit sous la garde de six archers le 2 mai 1659, ne se doutant guère de la longueur du temps qu'il allait y passer.

Cette condamnation était d'autant plus injuste que le malheureux Mancini, voyant la tournure que prenaient les choses à Roissy, s'était enfermé dans sa chambre avec l'abbé Le Camus dès le lendemain de leur arrivée, et tous deux étaient repartis pour Paris le mercredi soir, où chacun put les voir le jeudi et le vendredi saint. Mancini aurait dû par conséquent être puni moins sévèrement que les autres, mais le cardinal, qui n'aimait pas son neveu, fut enchanté de cette occasion de prouver aux dépens du pauvre

garçon qu'il ne favorisait point sa famille : Un autre motif faisait aussi agir le ministre. Depuis la nomination de Philippe au grade de capitaine des mousquetaires, son oncle voyait avec déplaisir la grande intimité qui régnait entre le roi et le jeune officier. Mazarin faisait surveiller de fort près sa nièce, mais il se doutait bien que Philippe pouvait servir de porteur aux tendres billets qu'échangeaient les deux amoureux, il saisit donc avec joie un prétexte pour l'éloigner.

Pendant que le futur duc de Nevers [1] réfléchissait assez tristement à Brissac, Marie, à la suite des émotions violentes qu'elle venait de ressentir, fut prise, en arrivant à Notre-Dame de Cléry, d'une fièvre terrible avec des redoublements inquiétants.

Le roi, toujours à Chantilly, ignorait la maladie de mademoiselle de Mancini ; il lui écrivait chaque jour les lettres les plus tendres, et il s'étonna bientôt de ne pas recevoir de réponse. A ce moment-là, M. de Vivonne, confident de l'amour du roi, fut averti de l'état de Marie (malgré les précautions du cardinal pour le cacher) par une des femmes de la jeune malade. Il avait été convenu avant le départ que M. de Vivonne servirait

1. Philippe Mancini succéda à son oncle comme duc de Nevers et de Donzois, il épousa plus tard la nièce de madame de Montespan, mademoiselle de Thianges.

d'intermédiaire dans le cas où Marie ne pourrait pas s'adresser directement au roi ; c'est ce qui arriva. Louis XIV se hâta de revenir à Fontainebleau et expédia sur-le-champ un de ses mousquetaires, chargé d'une lettre pour le cardinal et d'une pour sa nièce, avec ordre de rapporter la réponse à franc étrier. Le roi fit cela sans le moindre mystère; aussi le mousquetaire n'était pas parti, que la Cour et la ville en parlaient déjà. La reine l'apprit des premières, elle arriva aussitôt chez son fils, qui la reçut avec une froideur glaciale, et répondit à peine aux questions qu'elle lui fit sur sa santé. Elle hasarda de lui demander des nouvelles de mademoiselle de Mancini, « le roi s'emporta fort, s'écriant d'une voix haute, de manière à être entendu de la chambre voisine, qu'il était inutile de demander des nouvelles des gens qu'on voulait tuer ». Anne d'Autriche, attérée par cette foudroyante réponse, écrivit aussitôt au cardinal pour l'en informer.

Le mousquetaire expédié par le roi rattrapa mesdemoiselles de Mancini et le cardinal qui avait rejoint ses nièces. La lettre dont il était porteur pour Mazarin contenait les recommandations les plus pressantes de traiter Marie avec toute la tendresse et la douceur possibles, car il connaissait bien la dureté de son oncle pour elle ; puis il lui donnait l'ordre d'écrire au plus vite et avec toute sincérité dans quel état se trouvait la santé de la

jeune fille. Le cardinal se garda bien de le lui dire : « Ma nièce a un peu de fièvre, répondit-il, mais ç'a été faute d'avoir dormi. Elle se porte bien à présent et dans la confusion de l'honneur que vous lui faites. Je l'aime comme je dois, et je le lui témoignerai comme il faut pour répondre à la tendresse qu'elle me fait paraître et à la résignation à ce que je puis souhaiter d'elle, ce qui lui sera toujours très avantageux. »

... Mazarin écrivait plus franchement à la reine : « Marie est affligée au delà de ce que je pourrais dire, mais elle me témoigne d'être entièrement résignée à mes volontés et qu'elle n'en aura jamais d'autres... »

Un second mousquetaire suivit promptement le premier et rejoignit le cardinal à Chambord, où il s'était arrêté vingt-quatre heures chez le duc d'Orléans, laissant ses nièces à Saint-Dié ; il était porteur de cinq lettres pour Marie, et d'un billet pour Mazarin qui répond aussitôt.

Amboise, 1er juillet 1659.

« J'ai reçu votre lettre ce matin à Chambord, tout prêt à monter en carrosse pour venir à Blois, et j'ai été contraint d'amener ici le mousquetaire qu'il vous a plu de dépêcher : car mes nièces étaient parties de Saint-Dié à deux heures après minuit, pour n'être pas obligées de rendre leurs

respects à Madame, passant à Blois à quatre heures. Mais comme la lettre de ma nièce et la mienne vous auront appris qu'elle se portait parfaitement bien, je me suis consolé de n'avoir pu vous redépêcher le mousquetaire avec la diligence que vous m'ordonnez. Il vous confirmera qu'elle jouit d'une parfaite santé, l'ayant vue lui-même, et vous trouverez ci-jointe sa réponse[1]... »

Une heure après, nouvelle lettre du roi accompagnée de son portrait qu'il envoyait à Marie.

Amboise, le 2 juillet 1659.

« Une heure après que Joyeuse me rendit ma lettre, le valet de pied arriva avec l'autre écrite d'hier. J'ai rendu le paquet en mains propres et j'ai été ravi de voir le portrait du *confident* (le roi lui-même) qui parle !... »

Ce portrait causa à Marie le premier instant de joie qu'elle eût éprouvée depuis son départ et elle ne le cacha point à son oncle qui parut trouver l'envoi du portrait fort naturel.

Le cardinal s'alarmait pourtant de plus en plus de cette recrudescence de passion entre les deux amants, de ce déluge de lettres qu'ils s'écrivaient nuit et jour et qui pleuvaient sans relâche pendant qu'il faisait route avec ses nièces. Il constatait avec

1. Bibliothèque Mazarine, *Corr. manuscrite* de Mazarin, t. III.

effroi que ce n'était plus des lettres, mais des volumes de lettres ; il n'avait point imaginé, en autorisant une correspondance entre le roi et sa nièce, qu'elle prendrait une telle proportion. Ce rôle de Mercure galant ne laissait pas de lui paraître pour le moins fort singulier à lui, prince de l'Église.

Non seulement le cardinal trouvait les lettres infiniment trop nombreuses, mais il ne goûtait pas le moyen choisi par le roi, d'envoyer des courriers extraordinaires portant les lettres en droiture. Ce système privait Mazarin de toute surveillance et l'empêchait surtout de commettre ou plutôt de faire commettre par madame de Venel certaines indiscrétions fort en usage à cette époque. Il pria donc le roi d'envoyer ses lettres par l'ordinaire partant de Fontainebleau avec tous les paquets de la Cour, et de les adresser à Colbert, qui les expédierait directement à son parent Colbert de Terron, gouverneur de La Rochelle. Le cardinal ne doutait pas que de Terron ne lui fût totalement acquis.

Il se sépara de ses nièces à Poitiers, et écrit à Colbert le 6 juillet :

« ... J'ai résolu de prendre le chemin le plus court pour Bayonne, mais mes nièces iront droit à La Rochelle, j'ai dit au sieur Terron ce qu'il aura à faire, et ma nièce vous adressera les lettres

que vous devrez rendre en mains propres (au roi) ou les faire rendre si vous serez à Paris, c'est ledit sieur Terron qui vous les fera tenir, ma nièce recevra les réponses par son moyen [1]. »

Puis le cardinal écrit au roi :

A Poitiers, le 6 juillet 1659.

« Le courrier d'Espagne est arrivé ce matin avec la ratification pure et simple de tout ce qui avait été arrêté à Paris... Pimentel, dans trois ou quatre jours, prendra le devant pour voir don Louis, ainsi qu'il le lui a ordonné, et j'ai résolu de partir demain et prendre le plus court chemin pour me rendre à Bayonne incessamment. Ainsi je remettrai à voir La Rochelle et Brouage en une autre saison, et ma nièce ayant désiré d'y aller, prendra cette route-là. Elle s'adressera à Colbert quand elle aura l'honneur de vos nouvelles ; les ordinaires partent deux fois la semaine, ainsi il sera à propos par beaucoup de raisons que vous cessiez de dépêcher des courriers, et, comme cela est absolument nécessaire, je vous en supplie de tout mon cœur. Sur quoi je remets à vous en écrire plus amplement demain et sur d'autres choses, et je n'oublierai pas de vous mander le temps dans lequel il me semble que vous et la confidente pouvez vous mettre en chemin.

« Je n'ai rien à répliquer à votre lettre du 3,

1. Fonds Baluze, 329. Bibliothèque nationale, Manuscrits.

mais à vous rendre très humbles grâces de celles qu'il vous plaît me continuer avec excès. La confidente m'a écrit l'état dans lequel elle vous a trouvé et j'en suis au désespoir, car il faut absolument que vous y apportiez du remède si vous ne voulez être malheureux et faire mourir de chagrin tous vos bons serviteurs. La manière dont vous en usez n'est nullement propre pour guérir, et si vous ne vous résolvez tout de bon à changer de conduite, votre mal s'empirera de plus en plus. Je vous conjure par votre gloire, par votre honneur, par le service de Dieu, par le bien de votre royaume et par tout ce qui vous peut le plus toucher, de faire généreusement force sur vous et vous mettre en état de ne faire pas le voyage de Bayonne avec déplaisir, car enfin vous seriez coupable devant Dieu et devant les hommes si vous n'y alliez avec le dessein que vous devez, par raison, par honneur et par intérêt. J'espère que la personne que vous savez y contribuera de la bonne manière, lui ayant parlé dans les termes que je devais pour la disposer à cela [1]. »

Cette lettre si pressante ne produisit pas le moindre effet sur le roi, il envoya, comme le lui demandait Mazarin, un paquet par chaque ordinaire, mais cela ne l'empêcha point de dépêcher à Marie, tantôt un valet de pied, tantôt le che-

1. Bibl. Mazarine, *Corr. manuscrite* de Mazarin, t. III.

valier de Méré, porteurs de paquets non moins volumineux que ceux des courriers.

Nous allons avoir maintenant la preuve que le cardinal n'a point obéi à l'impulsion de la reine en rompant brusquement les relations du roi et de sa nièce Marie.

Mazarin à la reine.

Juillet 1659.

« J'ai envoyé par le valet de pied, qui m'a apporté votre lettre du septième pour rendre à la personne que vous savez, celle que le *confident* m'a adressée, croyant qu'elle fût encore avec moi, et je vous réponds par Héron, que je redépêche. Je ne vous saurais assez dire mon déplaisir voyant l'empressement du *confident*, et qu'au lieu de pratiquer les remèdes, qui pourraient modérer sa passion, il n'oublie rien de ce qui peut servir pour l'augmenter et si vous lui donnez raison dans ce qu'il fait, comme vous me le mandez, à l'exemple de ce que ferait la personne qui lui appartient [1], il sera bien aise d'en user toujours, comme il fait par votre approbation, et, en ce cas, on sera exposé à de très grands inconvénients, et peut-être de plus grande conséquence que vous ne croyez. Pour moi, je ferai mon devoir jusqu'au

1. *Cette personne qui lui appartient* n'est autre que la reine elle-même, et Mazarin fait ici allusion à la phrase que nous avons déjà citée : « Si c'était moi, je ferais comme lui ».

bout, et si je vois que cela ne profite de rien, je sais bien ce à quoi ma fidélité et le zèle et la tendresse que j'ai pour le service et la réputation du *confident* m'obligeront; avec un désespoir qui me tourmentera tant que j'aurai de vie, d'avoir été si malheureux que quelque chose qui me touche ait pu être cause, quoique sans ma faute, de ternir sa gloire, que j'ai tâché de relever au plus haut point, y employant tout mon esprit et tous les moments sans relâche; et je me dispenserai de dire assez utilement sans vanité[1]... »

Malgré les exhortations du cardinal, la reine, extrêmement inquiète du chagrin croissant que témoignait le roi, de sa pâleur, de sa mauvaise mine, ne se sentait nul courage pour montrer la fermeté que lui conseillait Mazarin. Cependant il fallait quitter Fontainebleau et se préparer au voyage de Bayonne, où la Cour devait résider pendant les conférences. On croyait encore à ce moment-là qu'elles dureraient fort peu de temps et qu'elles devaient s'ouvrir le 20 juillet. La reine, en proie à la dernière inquiétude, ne savait comment s'y prendre pour parler du voyage au roi; c'est Mazarin qui s'en chargea.

L'empressement passionné que témoignait le roi dans sa correspondance avait fait renaître dans le cœur de Marie un espoir qu'elle osait à peine

1. *Lettres de Mazarin*, t. Ier, édition d'Amsterdam.

s'avouer, mais qui prenait chaque jour plus de consistance en voyant arriver les bienheureux paquets: « Il n'y a guère de malheureux, dit-elle, qui ne se flattent de quelque espérance pour soulager leur douleur. Je ne refusai pas ce remède à la mienne en voyant que Sa Majesté ne songeait qu'à me dépêcher des courriers chargés de cinq lettres de plusieurs pages chacune; et, considérant que la paix n'était pas encore faite et qu'il y aurait de grands obstacles à vaincre, j'osais quelquefois me promettre qu'elle ne se conclurait point. »

Il va sans dire que les lettres de Marie n'étaient ni moins nombreuses ni moins longues que celles du roi; tout ce que son esprit et son cœur passionné pouvaient lui inspirer, revêtu par elle de cette forme charmante et originale que nous trouvons dans son Journal, était expédié sans cesse au jeune souverain. Ils traversaient une phase toute nouvelle de leur amour, n'ayant jamais échangé que de courts billets, et leur séparation ne servait qu'à aviver une passion dont les racines trop profondes ne pouvaient s'arracher facilement.

La santé de Marie, infiniment meilleure, lui permit de continuer son voyage, et elle arriva à Niort assez bien portante. Madame de Venel s'empressa de donner des nouvelles au cardinal, qui avait quitté ses nièces depuis deux jours pour

continuer sa route vers Bayonne. Elle ne manque pas d'insister sur la longueur des lettres qu'envoie Marie, qui, dès son arrivée à Niort, avait commencé à écrire les longues pages qui devaient être expédiées de La Rochelle; aussi recommande-t-elle au cardinal de tâcher d'ouvrir adroitement le paquet.

Madame de Venel au cardinal Mazarin.

Niort, 9 juillet 1659.

« Je cherche un envoi pour pouvoir écrire sûrement à Votre Éminence pour lui dire que les choses me paraissent un peu plus mal qu'elles ne vous ont paru, et qu'il ne serait peut-être pas inutile au service de Votre Éminence si l'on pouvait voir le premier paquet qui partira de La Rochelle, dont les lettres ont été commencées ici pour qu'on ne s'en aperçoive pas. Mademoiselle écrira le plus souvent qu'elle pourra à la reine, mademoiselle Marianne se donnera l'honneur d'écrire à Sa Majesté toutes les semaines. M. le grand maître [1] les a faites recevoir à Saint-Maixant comme la reine, et le commandant d'ici fait la même chose; elles continuent leur voyage en bonne santé et arriveront demain à La Rochelle, s'il plaît à Dieu.

1. Le personnage désigné par le titre de grand maître est Armand de la Meilleraye.

» Je vous supplie, Monseigneur, de ne me faire point de réponse au premier article de ma lettre et de me faire la charité de brûler celle-ci aussitôt après l'avoir lue. M. Terron m'a dit de mettre l'adresse qui est ci-dedans pour les lettres de mesdemoiselles. Que votre Éminence soit persuadée qu'elle connaîtra, par toutes mes actions, que jamais personne n'a eu un plus véritable attachement à ses intérêts que moi, etc. »

Colbert écrit de son côté à Mazarin :

Paris, 9 juillet.

« J'envoie à Votre Éminence toutes les lettres que je viens de recevoir de Fontainebleau et j'adresse au sieur de Terron les lettres que le roi m'a envoyées aujourd'hui pour mademoiselle Mancini et j'en userai à l'avenir ainsi que Votre Éminence me l'a ordonné.

» La reine a témoigné à M. Le Tellier qu'elle aurait beaucoup d'impatience d'apprendre que Votre Éminence eût reçu sa lettre. »

La lettre dont la reine se préoccupe contenait des détails inquiétants sur la santé du roi ; d'autre part, dans les bulletins réguliers qu'envoie au cardinal M. Vallot, médecin ordinaire de Sa Majesté, il avoue que « Sa Majesté a la fièvre, des insomnies et s'amaigrit sensiblement » ; enfin

Bartet, créature et âme damnée de Son Éminence, qu'il avait laissé à la Cour pour le tenir au courant des moindres détails, écrit d'abord de Chantilly, puis de Fontainebleau, que le roi est fort triste, il ajoute cependant que son humeur est plus douce, « qu'il a l'air moins irrité contre la reine, et que, malgré l'opinion contraire de certaines gens, il espère que l'effet fâcheux produit sur l'esprit de Sa Majesté à l'égard de la reine, tend à diminuer. » Mazarin fit son profit de ces renseignements et, en écrivant au jeune souverain, il s'adoucit singulièrement.

Mazarin au roi.

De Châteauneuf, le 10 juillet 1659.

« J'ai reçu en arrivant ici une lettre du septième par le valet de pied qu'il vous a plu me dépêcher, et comme j'ai cru que vous seriez bien aise de recevoir réponse à la lettre que vous m'avez adressée, j'ai envoyé ledit valet de pied à madame de Venel, dans la route de Poitiers à La Rochelle, et j'ai écrit en sorte que vous aurez bientôt ladite réponse qui vous sera présentée par Colbert, auquel j'ai mandé à madame de Venel de la faire tenir, et en cas qu'il fût à Paris, vous pourrez ouvrir son paquet, donnant ordre qu'on vous amène le valet de pied lorsqu'il sera arrivé.

La confidente et moi avons fait en diverses occasions d'étranges métiers pour vous témoigner notre complaisance, mais sans aucun scrupule, sachant que dans tout votre commerce, il n'y a rien que de très honnête qui répond à votre vertu.

» Ledit valet de pied ne vous portera pas de mes lettres, puisque ne dépêchant pas Héron? je me sers de lui qui sera beaucoup plus tôt auprès de vous [1]... »

Les jeunes filles et leur gouvernante arrivèrent à La Rochelle le 11 juillet, et elles y furent reçues comme des princesses du sang : il ne faut pas oublier que leur oncle était gouverneur du pays d'Aunis et de La Rochelle.

Deux jours après son arrivée, Marie écrit au cardinal une lettre dans laquelle, avec beaucoup de sincérité, elle ne lui cache pas sa faiblesse.

Marie de Mancini au cardinal.

Juillet 1659.

« Monseigneur,

» Madame de Venel me rendit un paquet à Niort, je restai si pressée de partir que je ne pus pas me donner l'honneur d'écrire à Votre Éminence ; elle m'en a rendu encore un à Surgère avec une lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'ai vu par celle que vous m'écrivez et

1. Bibl. Mazarine, *Corr. manuscrite* de Mazarin, t. III.

par celle de madame de Venel l'ordre que vous me donnez de soumettre mes sentiments aux vôtres; ce ne sera pas sans peine, si je puis gagner ça sur moi ; je reconnais toujours davantage ma faiblesse, je n'ai pourtant pas d'autres sentiments que de faire toute ma vie tout ce que vous me commanderez et tout ce que je verrai qui vous pourra plaire, ça ne sera pas sans beaucoup de peine, car je souffre furieusement dans cette pensée-là.

» On ne peut rien ajouter aux honneurs que j'ai reçus ici ; on a jamais ouï tant de coups de canon. La ville a été en feu toute la nuit; les exclamations du peuple et toutes les choses qu'on a faites ici, je vous en dois des remerciements particuliers. Je le fais avec des protestations d'être toute ma vie, etc. »

« *P.-S.* — Je suis obligée de vous dire que M. Terron met tous ses soins pour nous obliger aussi bien que M. Sulau et tous les gens de ce pays-ci qui sont à Votre Éminence. »

Mademoiselle de Mancini connaissait bien son oncle, et elle savait d'avance que pendant son exil tous les gens au service du cardinal, à quelque classe qu'ils appartinssent, seraient des espions placés autour d'elle; aussi chercha-t-elle dès le début à s'emparer adroitement de l'esprit de de Terron, par les mains duquel devait passer sa

correspondance avec le roi. Quoiqu'elle fût fort irritée de l'arrangement que son oncle venait de prendre pour supprimer les exprès directs envoyés de Fontainebleau, elle n'en témoigna son mécontentement qu'à madame de Venel, et se montra on ne peut plus gracieuse vis-à-vis de Terron, dont elle fait l'éloge au cardinal, comme nous venons de le voir. Elle écrit le lendemain, une lettre fort soumise.

Marie Mancini au cardinal.

La Rochelle, juillet 1659.

« Monseigneur,

» Je me donnai l'honneur d'écrire hier au soir à Votre Éminence par un gentilhomme de M. le grand maître, je vous mandai l'état où j'étais qui est de faire mon possible pour dissimuler au public et de n'écrire plus à la personne que vous savez que par la poste si vous le trouvez bon, et si vous voulez que je ne lui écrive point du tout je ferai tout ce que vous voudrez. Mon bonheur paraît entre mes mains à Votre Éminence, et moi je suis si aveugle que je crois que le plus grand bonheur qui me puisse arriver je suis incapable de le goûter. Pour la soumission que je puis avoir pour vos ordres, je vous demande votre indulgence ordinaire, pour le reste de ma conduite,

je suis bien persuadée que ni le public ni vous n'avez pas sujet de blâmer ma conduite puisque je suis fille d'obéissance par mes actions ; *pour mon intérieur il faut en demander la grâce à Dieu.* J'ai rendu la lettre que vous m'avez écrite à madame de Venel afin qu'elle la garde comme vous avez commandé. Je fais ce que je peux pour paraître gaie devant le monde quoique je sois bien chagrine dans mon cœur, je crains bien l'être toute ma vie de même, puisque je suis résolue de vous obéir, et de garder toute ma vie la qualité de votre... etc... »

Le roi ne manquait pas de recommander à mademoiselle de Mancini de s'assurer peu à peu de toutes les personnes qui étaient autour d'elle et qui pouvaient lui être utiles, « il l'engageait même, si cela était nécessaire, à promettre en son nom à lui, ce qu'elle jugerait convenable pour les gagner à leur cause ». La jeune fille ne faillit pas à suivre ce conseil et la lutte va s'engager entre elle et son oncle, lui, pour pénétrer le contenu de la correspondance avec le roi, elle pour s'en défendre, et faire parvenir des lettres secrètes qui échappent à tous les Argus placés autour d'elle par le cardinal.

Marie avait affaire à un rude jouteur, mais étant donné son caractère hardi et résolu, elle ne devait pas redouter autant qu'une autre de se mesurer

avec lui. Il ne faut pas oublier que l'esprit de la jeune fille était fort romanesque, ses lectures favorites avaient développé ce penchant naturel chez elle, et après le premier désespoir causé par cette séparation imprévue, les lettres du roi lui rendaient de jour en jour du calme et de l'espérance. Elle commençait à envisager son sort comme celui d'une de ces princesses persécutées dont elle avait si souvent lu l'histoire et qui devait infailliblement être délivré des mains d'un cruel tyran par un brillant chevalier qui l'emporterait en croupe d'un cheval enchanté. Elle n'avait pas vingt ans, et à cet âge heureux les illusions renaissent au moindre souffle favorable.

Pour le moment, madame de Venel était, à coup sûr, la plus inquiète de tous, tremblant de ne pas remplir assez bien le rôle d'espion que lui avait confié le cardinal, elle lui écrit presque chaque jour.

Madame de Venel au cardinal.

La Rochelle, 12 juillet 1659.

« Monseigneur,

» J'ai reçu le paquet que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'adresser le 10 de ce mois, j'ai rendu celle-ci à mademoiselle ; elle fait la dépêche du valet de pied qui partira cette nuit,

et je mettrai le paquet sous l'adresse de M. de Colbert, ainsi que Votre Éminence me fait l'honneur de me commander. Mademoiselle se donne celui d'écrire à Votre Éminence. L'assiette de son esprit, présentement, me paraît comme Votre Éminence l'a laissé. Je me donnai l'honneur d'écrire de Niort à Votre Éminence; par le même gentilhomme qui me rendit un paquet de sa part, je rendis celle qui s'adressait à mademoiselle, et j'en donnais un sous le pli de Votre Éminence pour *la personne* [1], que mademoiselle me donna. Je serai bien aise d'apprendre que Votre Éminence a reçu cette lettre datée de Niort. Mesdemoiselles arrivèrent hier au soir ici, je crois que mademoiselle de Mancini compte le plaisir qu'il y a d'être reçue de la manière qu'elles le sont. M. de Sourcy, M. Terron, tout ce qu'il y a de haut ici tâche de s'acquitter en la personne de mesdemoiselles des obligations qu'ils ont à Votre Éminence, elles n'ont jamais ouï tant tirer de coups de canon, ni de mousquets, ni tant d'acclamations publiques dont mademoiselle Marianne ne se sent pas de joie. Tous les corps les ont harangués, M. de Sourcy a voulu prendre le mot d'ordre de mademoiselle, on ne peut rien faire ici au-dessus de tout ce qu'on a fait. Dès que mademoiselle fut arrivée, elle ferma un paquet qu'elle me

1. Le roi.

donna pour Fontainebleau, je le remis entre les mains de M. Terron, qui l'a adressé par la poste d'aujourd'hui à M. Colbert, je lui donnai aussi une lettre que mademoiselle Marianne se donna l'honneur d'écrire à la reine, elle est en vers héroïques à ce qu'elle dit; il ne faut pas croire qu'on l'aide dans ses lettres, car elle ne veut pas seulement qu'on les voie; présentement, elle travaille pour Votre Éminence.

» Depuis la séparation de Votre Éminence, M. le grand maître a dépêché trois courriers : un à Saint-Maixant, qui a porté quantité de livres, dans lesquels on ne prit que la *Diane de Montemayor*, Voiture, et un autre roman; l'autre vint à Niort, y apporta les lettres de Votre Éminence; et le troisième, c'est celui qui portera ce paquet. Il m'a adressé toutes les trois fois une lettre pour mademoiselle de Mancini, dans laquelle il y a des civilités pour moi et des compliments pour mademoiselle Marianne. J'ai écrit en mon nom et remercié de ces nouvelles de la part de mademoiselle de Mancini. Il n'y a point de jour que je n'aie de fort longues conversations avec mademoiselle de Mancini, et je ne perdrai pas un moment auprès de mademoiselle sans la faire souvenir de la soumission qu'elle doit avoir pour les conseils de Votre Éminence. Je prie Dieu qu'il lui donne la force de les exécuter ou du moins qu'elle ait celle de se taire, c'est à quoi je

m'applique avec tout l'attachement que je dois, etc... »

« *P.-S.* — Je rouvre ma lettre pour dire à Votre Éminence que j'ai bien eu de la peine pour avoir la lettre de mademoiselle pour la mettre sous le pli que Votre Eminence m'a commandé. Elle raisonne fort là-dessus et dit qu'elle ne comprend pas que par des voies qui peuvent aller en droiture, on fasse faire un détour à ses lettres, elle me l'a pourtant donnée et je l'ai envoyée à M. Colbert. »

La lettre de Marianne en vers héroïques, dont parle madame de Venel fit sensation à Fontainebleau, car Bartet, à la fin d'une sérieuse lettre d'affaires du 16 juillet, l'annonce au cardinal en même temps que l'arrivée d'un volumineux paquet de La Rochelle pour le roi. « Mademoiselle Marianne a écrit, par un même courrier, une lettre en vers à la reine digne d'elle sur une même rime et deux lettres en prose qui ont donné mille plaisirs à Sa Majesté ; j'en ai fait la lecture devant le roi. »

Voici la lettre en vers dont il est question :

Marianne à la reine.

Je vous assure que l'absence
N'aura sur moi nulle puissance,
Je ne mettrai jamais en oubliance
Une personne de votre naissance

Car, dès que j'arrivai en France,
Que je vous fis la révérence,
Vous me dîtes, avec bienveillance,
Que vous m'aimeriez avec constance,
Étant nièce de Son Éminence,
Et alliée avec ma sœur Hortense,
Qui apprit trois mois en Provence.
Pourtant il n'y a pas apparence
Qu'elle danse jamais en assurance,
Parce qu'elle n'a pas la patience
De retenir sa grosse panse.
Pour moi qui aimais, dès mon enfance,
A faire les choses avec prudence,
Je voudrais bien prier comme M. de Valence
Et dire la messe comme M. de Coutance,
Et faire le caramel comme M. Dance[1],
De Votre Majesté je voudrais être en présence,
Plus que pas une fille en France.

1. Dance était le maître d'hôtel de la reine.

VIII

1659

Correspondance de Mazarin avec la reine et le roi. — Vers de Marianne. — Le médecin arabe et l'astrologie. — Lettres de madame de Venel. — Lettres de Marie.

Comme on pouvait s'y attendre, la correspondance établie avec tant d'éclat entre le roi et mademoiselle de Mancini était le sujet de toutes les conversations. Mazarin s'en alarmait fort et commençait même à croire qu'il eût peut-être mieux fait de ne pas séparer les deux amoureux. Il essaye, avec toutes les instances possibles, de décider le roi à rompre ce commerce.

Montlieu, le 12 juillet 1659.

« Vous trouverez ci-joint un paquet qui m'a été adressé d'un lieu près de La Rochelle, et vous me permettrez de vous dire, avec le respect

et la soumission que je vous dois, que, bien que ma complaisance pour les choses que vous avez souhaitées ait toujours été au dernier point, quand je voyais de vous la pouvoir rendre, sans préjudice à votre service et à votre gloire, et que je voudrais bien avoir le moyen d'en user de même en cette rencontre. Néanmoins, s'agissant de ma réputation et de celle d'une personne que vous honorez de votre bienveillance et qui, assurément, recevrait une atteinte irréparable, si vous n'aviez la bonté de rompre le commerce que vous entretenez avec tant d'éclat.

» Je vous conjure de le faire et, quoique, étant comme vous êtes, le plus juste et le plus raisonnable de tous les hommes, je ne doive pas douter que, par ce seul motif, vous ne m'accordiez cette grâce, je veux pourtant la recevoir, comme la plus grande récompense que vous me puissiez donner des petits services que j'ai eu le bonheur de vous rendre, et j'ose dire que vous le devez aussi à vous-même dans la conjecture présente que vous êtes à la veille de vous mettre en voyage pour exécuter une chose qui ne s'accorde pas avec ledit commerce, qui vous fait plus de tort que si la personne dont il est question était à la Cour et que vous en usiez avec elle comme à Paris. Si vous voyez comme on en parle audit lieu, et si vous saviez ce qu'on en dit à Fontainebleau et parmi les personnes qui m'accompagnent,

vous n'auriez pas affaire des mes supplications et vous ne les attendriez pas pour y donner ordre. »

» Je garde aussi quantité d'avis venus de Flandre, d'Allemagne, et d'autres endroits, qui parlent, avec une liberté, de tout ceci qui m'a surpris. Et comme je souhaite encore plus votre honneur que tout ce qui me pourrait le plus toucher, je ne puis pas m'empêcher de vous dire toutes ces particularités, afin qu'ayant la liberté d'y faire réflexion, vous l'ayez aussi de faire ce de quoi je vous supplie très humblement. Je vous demande pardon si je vous presse d'une chose, laquelle ne sera peut-être pas d'abord dans votre sens, et de croire que je consentirai volontiers de donner ma vie pour avoir le bonheur de ne vous proposer jamais que des choses agréables qui s'accordassent avec la bienséance et votre gloire particulière que je souhaite assurément plus que ma vie.

» Je vous supplie de conférer sur cela avec la confidente, et de me croire le plus dévoué de vos serviteurs [1]. »

Le roi avait reçu jusqu'alors les lettres de Mazarin sans témoigner de déplaisir ; mais il n'en fut pas de même de celles que le cardinal adressa à la reine, et que Anne d'Autriche eut l'imprudence de lui donner à lire. Dans une des dernières entre autres, Mazarin critiquait vive-

1. Archives des affaires étrangères. *Corr. de Mazarin.*

ment sa nièce et ne se gênait point pour l'accuser de se vanter outre mesure des bontés du jeune souverain, ajoutant qu'elle ne méritait certes pas une affection comme celle-là. Le roi s'en offensa et témoigna son mécontentement à la reine dans les termes les plus vifs; puis il écrivit au cardinal d'une façon plus mesurée, mais très ferme, « qu'il savait fort bien comment il plaçait son affection, qu'il n'avait pas besoin de leçon pour le lui apprendre quoiqu'il voulût bien croire que c'était par intérêt pour lui que le cardinal parlait ainsi ».

Mazarin répond aussitôt, assez inquiet, et cherche à s'excuser.

Le cardinal Mazarin au roi.

Libourne, 14 juillet 1659.

« Magalotti m'a rendu votre lettre du premier de ce mois et je n'ai pas été surpris de ce que vous me mandez de la personne dont j'avais écrit à la *confidente*; car je sais bien que vous la connaissez et que vous n'êtes pas capable de donner votre affection avec facilité à des personnes qui ne le méritent pas. Aussi n'ai-je pas seulement songé que cela pût être, mais j'ai cru que l'on s'en vantait, ce qui est très véritable; et il était à propos pour votre réputation que ce bruit ne courût pas, et que chacun en fût détrompé. Cependant je vous suis très obligé de la manière

dont vous m'écrivez en cette rencontre, vous assurant que je suis touché, comme je dois, de toutes les bontés qu'il vous plaît avoir pour moi.

» La *confidente* me marque par la lettre du premier qu'elle n'avait pas eu sujet d'être satisfaite de vous dans une certaine occasion, et se remet à ce qu'elle m'en avait écrit le jour précédent. Cependant, je n'ai pas reçu cette lettre et je suis dans la plus grande inquiétude du monde ne sachant ce que c'est, et étant au désespoir du déplaisir que la *confidente* croit avoir reçu, bien que je ne puisse m'imaginer que la chose soit considérable. Car si cela était, quand même je devrais mourir en chemin, je prendrais la poste pour me rendre aux lieux où vous êtes, mais je ne comprends pas ce que ce peut être, vous ne m'ayant pas fait l'honneur de m'en écrire. Je passerai mal le temps jusqu'à ce que j'en sois éclairci.

» Je vous envoie un billet par lequel je donne ordre à Colbert de payer à Blouin mille pistoles ou onze mille livres. Il trouvera cette somme, et de plus grandes si vous en avez besoin, et il faut une fois pour toutes que vous sachiez que, n'ayant rien qui ne soit à vous, vous pouvez disposer de ce que j'ai, jusques au dernier sol ; et vous ne me sauriez faire un plus grand plaisir [1]... »

1. Bibl. Mazarine. *Lettres manuscrites* de Mazarin, t. III.

La lettre de la reine, que le cardinal n'avait pas reçue, lui racontait en détail la scène violente qu'elle avait eue avec son fils, qui lui reprocha entre autre d'aigrir l'esprit du cardinal contre sa nièce disant qu'il ne lui pardonnerait pas ce rôle-là, tandis qu'à Paris, elle lui avait promis le contraire. Il fit tout le détail de cette conversation à Marie, à laquelle il ne cachait rien, et madame de Venel l'apprit soit par la petite Marianne qu'elle dressait à lui rapporter tout ce que disaient ses sœurs, soit par une lettre interceptée.

Le cardinal ne tarda pas à recevoir les lettres en retard de la reine, qui le jetèrent dans une inquiétude mortelle et il lui écrit coup sur coup.

Mazarin à la reine.

Libourne, le 14 juillet 1659.

« J'ai reçu votre lettre du neuvième par Magalotti, mais non pas celle dont vous me faites mention, quoiqu'elle dût avoir été écrite le jour précédent, j'en suis en grande peine, ne sachant pas sur quel sujet vous avez été mal satisfaite du *confident* ni comme la chose s'était terminée. Je ne me suis pu pourtant empêcher de lui en écrire, et vous verrez en quels termes je l'ai fait : au nom de Dieu, n'oubliez rien pour lui témoigner la tendresse que vous avez pour lui, car je

sais qu'elle est au dernier point, et je vous déclare que, si le malheur voulait que vous vous brouillassiez, j'en mourrais de déplaisir, mais cela n'arrivera jamais, sachant qu'au fond on ne peut pas avoir plus d'amitié pour une personne que le *confident* en a pour vous. Il faut que l'homme[1], qui avait dit qu'il vous voulait rendre de mauvais services auprès du confident, eût perdu l'esprit; mais si j'eusse su cela, je l'eusse supplié de le chasser, sans avoir égard au père, car il y a certaines choses qu'il importe de ne dissimuler pas.

» Je m'en irai demain à Cadillac, où je m'arrêterai un jour pour donner le temps aux équipages de passer la rivière, et j'espère de pouvoir arriver le 22 à Bayonne, si M. le maréchal de Grammont ne me retient à Bidache.

» Je ne comprends pas où est-ce que vous trouvez tant de choses pour m'obliger et me confondre en même temps, et je vous avoue que vos lettres sont remplies de tant de termes, et si obligeants et si précis, pour m'assurer l'honneur de votre bienveillance, que je ne sais plus comment vous en témoigner ma reconnaissance, elle sera éternelle, c'est tout ce que j'ai à vous dire pour cette fois. »

« *P.-S.* — Marianne m'a envoyé le duplicata des beaux vers qu'elle vous a adressés et ne

1. M. de Vivonne.

sachant pas si elle en a fait de même à votre égard de la lettre qu'elle m'a écrite aussi en vers, je vous envoie l'original, vous répondant que vous n'y trouverez ni rime ni raison. »

Marianne au cardinal Mazarin.

La Rochelle, juillet 1659.

Je crois que mes vers
Rouleront par tout l'Univers,
Car on dit qu'ils sont aussi beaux
Que ceux de Quinault.
Ils sont, pour le moins, aussi tendres
Que ceux de Statira pour Alexandre;
Mais s'ils ne sont pas bien rimés,
Je les tire du bout de mon nez.
On dit que vous faites des cheminées
Pour passer là maintes journées,
C'est une étrange destinée
Que d'être si longtemps de vous éloignée:
Pour moi, je n'ai d'occupation
Que de voir les fortifications.
Je connais déjà les bastions.
Je verrai donner le morion [1],
Si je n'en ai la compassion,
A ceux qui, par leur action,
Méritent cette punition.
Nous avons assez parlé de la guerre,

1. Le morion était un châtiment en usage dans l'armée à cett époque. On frappait le patient sur le dos avec la hampe d'une hallebarde ou la crosse d'un mousquet.

Car je n'aime pas l'art militaire.
Commençons à parler d'amour,
Car sans lui, nous ne verrions pas le jour,
Et je crois que nous serions tous sourds.
Ma sœur Hortense ne songe à rien
Qu'à se divertir fort bien.
Elle vous aime de tout son cœur,
Envoyez-lui un beau serviteur.
Ma sœur Marie
Est renchérie.
Elle lit l'astrologie,
Plutarque, Senèque et la philosophie.
Moi, je ris, saute et danse,
Comme un balladin en cadence.
Et ce, sur l'air d'une courante,
Croyez-moi votre servante,
Très humble et très obéissante,
Marianne
Qui est plus belle que Diane.

Le cardinal reçut enfin le lendemain la lettre qui manquait et il écrit :

A la reine.

Cadillac, 16 juillet 1659 [1].

« J'ai reçu par l'ordinaire votre lettre du 9, de laquelle je vous ai mandé que j'étais en peine, mais ce qu'elle contient m'en a donné encore davantage, et à un tel point que j'ai pensé pren-

1. Bibl. Mazarine, *Lettres manuscrites* de Mazarin, t. III ainsi que la précédente.

dre la poste pour m'en retourner, et je crois que je l'eusse exécuté sans le bruit et les conséquences qu'une résolution de tant d'éclat aurait produit dans la présente conjoncture.

» Je crains de perdre l'esprit, car je ne mange ni ne dors, et je suis accablé de peine et d'inquiétude dans un temps que j'aurais grand besoin d'être soulagé. »

Le cardinal n'exagérait rien en parlant de ses inquiétudes ; elles furent si vives, en effet, qu'elles lui donnèrent une violente attaque de goutte, de coliques néphrétiques et de gravelle, dont il avait eu une première atteinte quatre ans auparavant. On sait que les soucis et la fatigue sont fort dangereux en pareil cas ; il fallut s'arrêter, pendant quelques jours, à Cadillac, et les conférences, qui devaient s'ouvrir le 20 juillet, furent retardées par sa maladie. Chaque ordinaire lui apportait régulièrement des lettres de La Rochelle écrites par sa fidèle correspondante, madame de Venel, mais elles n'étaient pas propres à lui mettre du baume dans le sang.

Madame de Venel à Mazarin.

Juillet 1659.

« Monseigneur,

» La crainte m'embarrasse en écrivant et c'est ce qui m'empêche de m'expliquer encore. Le

bruit qui a couru que le courrier d'Espagne n'apporte qu'une trêve, étant venu aux oreilles de mademoiselle, la fit douter que tout ce que Votre Éminence lui avait dit était par politique et lui laissa un reste d'espérance qui l'obligea quelquefois à se plaindre, quelquefois à raisonner d'une manière que j'aurais été fâchée que la lettre qu'elle commence eût été pleine de ses raisonnements, et si j'avais eu quelque moyen en mon pouvoir qui m'eût permis de voir cette lettre je m'en serais servie, mais je n'en trouve aucun qui dépende de moi, car du moment que les lettres sont faites elle les cachète avec tant de soin que, hors ceux à qui elles sont adressées, il serait difficile de rien entreprendre pour les voir. Dans les dernières conversations que j'ai eues avec elle je lui trouve l'esprit un peu plus remis pour les plaintes mais non pas pour l'espérance et je crois qu'il sera difficile de pouvoir exiger d'elle ce que Votre Éminence souhaite jusqu'à ce que le mariage ne soit entièrement fait.

» Mademoiselle écrivit la lettre d'hier et celle d'aujourd'hui à Votre Éminence de concert avec moi et comme je lui ai dit qu'il fallait nécessairement obéir à Votre Éminence et ne mentir pas, elle m'a dit : « Écrivons que je veux obéir par » mes actions, mais pour ma volonté que je » prierai Dieu qu'il me la change. » Cela est dans sa lettre, en termes dont Votre Éminence

peut être content. Pour ce qui regarde les lettres qu'elle m'écrivit elle m'a dit que quand elle n'écrirait pas, le roi ne laisserait pas d'être bien persuadé sur son sujet, que bien loin que cela fît un bon effet cela offenserait Sa Majesté, mais qu'elle se bornerait à écrire par les ordinaires. Je crois qu'il vaut mieux laisser les choses en cet état-là, et cependant que Votre Éminence persuade au roi que vous avez plus d'amitié pour lui et plus de déférence pour ses volontés que pour celles de qui que ce soit au monde. La liberté que je prends d'écrire en ces termes à Votre Éminence est bien hardie, mais je vous supplie, Monseigneur, de croire que le seul zèle que j'ai pour le service me peut rendre imprudente et dans la confiance que j'ai que Votre Éminence brûlera ma lettre après l'avoir lue.

» Il y a un médecin arabe en cette ville, grand astrologue, qu'on estime d'être sorcier, qui assurément dit des choses qui surprennent sur la physionomie. Mademoiselle lui a donné sa naissance pour faire sa figure. Si cet homme me sert aussi bien qu'il me l'a promis, j'en espère quelque chose de bon. Je n'ai point parlé à lui en imprudente, car cet homme croit que l'obéissance qu'il doit conseiller me regarde, mais je lui ai promis de l'argent pour cela. Enfin, Monseigneur, je n'ai d'autre pensée que celle de bien servir Votre Éminence. »

A peine le malheureux cardinal a-t-il lu cette lettre qu'il en arrive une nouvelle.

La gouvernante fort inquiète des nombreuses portes de la maison, ne sait comment faire pour s'y reconnaître.

Madame de Venel au cardinal Mazarin.

La Rochelle, 16 juillet 1659.

« Monseigneur,

» Je me donnai l'honneur d'écrire deux lettres à Votre Eminence par le garde qu'elle dépêcha de Jonsac ici, j'espère qu'elle les aura reçues toutes deux.

» Depuis ce temps-là, il ne s'est rien passé de nouveau. L'ordinaire de Fontainebleau apporta un paquet de trois lettres que M. Terron rendit à mademoiselle lundi. Hier mardi, elle reçut un paquet de Poitiers, de la même personne. Je n'ai pas pu découvrir si c'est quelqu'un en passant qui les fait tenir ici, ni si c'est une nouvelle adresse à Poitiers, je tâcherai de le découvrir. Je me servirai de M. Terron pour cela, car pour ce logis tout est si fort prévenu et particulièrement les femmes, qu'il n'y a rien à faire et ce logis est rempli de tant de portes et de tant de montées, que je n'ai pu m'assurer encore de la chambre de mademoiselle, la nuit. Il est vrai que la

sagesse et la bonne conduite de mademoiselle peuvent me mettre en repos.

» Si Votre Eminence écrit, qu'elle ait la bonté de mander à mademoiselle Hortense de me faire voir ses lettres. Je vois bien celles qu'elle écrit à Votre Eminence, mais comme elles sont enfermées une partie du jour à écrire avec mademoiselle sa sœur, je crois être de mon devoir d'en dire un mot, comme aussi de lui recommander de faire des visites aux personnes de ce pays, que Votre Éminence a déjà su qu'elles ont vues et qu'il sera bon de continuer. M. de La Rochelle les voit souvent et les a priées de mettre cette lettre dans leur paquet... »

« *P.-S.* — Depuis ma lettre écrite, M. le chevalier de Méré est arrivé (de la part du roi), et après que mademoiselle a eu lu ses lettres, elle a dit à ses femmes que le roi partirait bientôt et qu'il viendrait passer ici, mais que Sa Majesté ne ferait que passer, parce qu'il quitterait la reine trois journées pour n'être ici qu'un moment, c'est tout ce que j'ai pu apprendre de nouveau. »

Chaque lettre de madame de Venel contenait, on le voit, un nouveau sujet de tourment pour le malheureux cardinal, qui finissait par ne plus les voir arriver qu'avec terreur, il se préoccupait extrêmement des paquets particuliers adressés à

Marie en dehors de ceux expédiés par Colbert. Le roi envoyant sans cesse à La Rochelle l'un ou l'autre de ses gentilshommes de service, prouvait ainsi qu'il ne tenait aucun compte des avis pressants du cardinal.

A ce sujet de déplaisir venait s'en ajouter un autre : les lettres de madame de Venel lui apprenant que sa nièce passait des journées entières avec un certain médecin arabe qui lui enseignait l'astrologie, elles contenaient aussi l'avis que Marianne était absolument bannie de la chambre de ses sœurs, ce qui gênait fort les calculs de la gouvernante ; elle avait dressé la petite, sans que celle-ci s'en doutât, à la tenir au courant des conversations entre Marie et Hortense, la questionnant adroitement et l'engageant même sans scrupule à écouter aux portes si c'était nécessaire. Marie ne tarda pas à s'apercevoir du rôle que jouait l'enfant et sans plus de cérémonie la mit à la porte. Marianne désolée, et ne comprenant pas la cause de ce brusque renvoi, écrivait à son oncle :

» Je me sers d'une autre main que la mienne pour faire savoir à Votre Eminence les misères que me font mes sœurs, et si elle ne me croit pas, elle peut savoir par madame de Venel que je dis la vérité autant que cela se peut. Il y a cinq ou six jours qu'elles ne m'ont pas laissé entrer

dans leur chambre, parce qu'elles m'en font sortir avec la plus grande fureur du monde, Marie ne veut souffrir qu'Hortense auprès d'elle.

» Je prie Votre Éminence d'y apporter quelque remède, je ne sais que faire et madame de Venel, elle-même, est dans une grande colère contre elles, je n'ai pas autre chose à vous dire pour ce soir. »

Madame de Venel au cardinal Mazarin.

La Rochelle, 20 juillet 1659.

« Monseigneur,

» Depuis le départ de M. le chevalier de Méré, on a reçu des paquets par la voie de M. Colbert. Mesdemoiselles se portent fort bien, la plupart des domestiques sont malades. Je serais bien aise de savoir, au cas que le malheur voulût qu'elles le deviennent, de quel médecin il se faudrait servir, car mademoiselle a cet Arabe qui ne traite point de la façon des autres et en qui elle croit tout à fait. Je serais bien aise en cas de maladie de savoir les sentiments de Votre Éminence sur ce sujet de peur de manquer. Mademoiselle paraît fort gaie, quoiqu'elle ne soit sortie de sa chambre que pour aller à la messe depuis que nous sommes ici, mais depuis quatre ou six jours en ça, sa gaieté est *extraordinaire*...

» Le médecin arabe apprend l'astrologie à mademoiselle. Il n'y a que mademoiselle Hor-

tense qui entende ses leçons, je ne sais pas si elles sont bonnes, elles peuvent l'être ou ne l'être pas, personne ne le connaît ici. Que Votre Eminence ait la bonté de me dire son sentiment au cas que cela fut nécessaire. M. l'Intendant m'a dit qu'il trouvera moyen de s'éloigner sans bruit... »

Sur ces entrefaites l'attaque de goutte du cardinal s'étant un peu calmée, il partit pour Saint-Jean-de-Luz, où l'attendait don Louis de Haro, ils allaient entamer enfin les fameuses conférences destinées à conclure le traité des Pyrénées. C'est là que Mazarin reçut la dernière lettre de madame de Venel et la gaieté extraordinaire de Marie, dont elle faisait mention, lui donna fort à réfléchir.

Il répondit en une fois à toutes les lettres qu'il avait reçues de la duègne, il va sans dire que ses réponses étaient destinées à passer sous les yeux de ses nièces.

Il feint toujours d'apprendre les nouvelles de La Rochelle par une autre voie que celle de madame de Venel, afin de bien montrer à Marie qu'il est instruit de tout ce qu'elle fait, même en dehors de sa gouvernante.

Mazarin à madame de Venel.

Fin juillet 1659, Saint-Jean-de-Luz.

« J'ai reçu toutes les lettres que le sieur Colbert de Terron m'a envoyées, mais l'incommo-

dité de la goutte, qui m'a attaqué depuis douze jours avec de furieuses douleurs, m'a empêché de vous faire plus tôt réponse. Je suis bien aise de voir que mes nièces se portent bien; mais je voudrais bien que vous prissiez la peine de me mander plus en détail la conduite qu'elles tiennent.

» Marianne m'écrit, se plaignant qu'Hortense la traite mal et que, étant toujours enfermée avec sa sœur, elle l'empêche d'entrer dans leur chambre et d'être avec elles. Je vous prie de me mander ce qui en est.

» Il y a plusieurs lettres de La Rochelle qui portent que ma nièce passe la moitié du jour avec un Arabe qui se mêle de faire des horoscopes et qui même lui enseigne, et à Hortense l'astrologie. Je ne sais pas si c'est vrai, mais il faut qu'il en soit quelque chose, et vous ne sauriez vous imaginer le tort que cela fait à ma nièce et les discours que l'on fait là-dessus[1]. Il faut rompre absolument ce commerce, et, si elle y fait difficulté, vous direz de ma part audit sieur du Terron de chasser ledit Arabe.

» Si ma nièce souhaite si fort de savoir ses aventures, son véritable horoscope, je le lui dirai en un mot, c'est que, si elle ne me croit, et ne

1. On écrivait de Paris au cardinal toutes les nouvelles grandes ou petites.

se conduit comme je veux, elle sera la plus malheureuse créature du monde, et, si elle fait ce qu'elle doit et défère à mes conseils, elle n'aura pas sujet d'envier le bonheur de qui que ce soit; je vous prie de le lui dire de ma part. Je me souviendrai de votre frère et j'écrirai au sieur Colbert ce qu'il faudra et vous devez être assurée que vous recevrez toujours des marques de l'affection du cardinal. »

Marie, depuis son arrivée à La Rochelle, n'avait écrit qu'une seule fois à son oncle, elle ne pouvait prendre sur elle de déguiser l'irritation qu'elle éprouvait de son exil et des mauvais offices que le cardinal lui rendait auprès du roi, cependant elle céda aux instances de madame de Venel et répondit quelques lignes au sujet du médecin arabe.

Marie Mancini au cardinal.

La Rochelle, juillet 1659.

« Monseigneur,

» Il est vrai que j'ai vu deux ou trois fois cet Arabe, mais je ne le vois plus; je m'y suis amusée quelques jours, ne sachant que faire. Je sais bien que ma bonne ou mauvaise fortune est entre les mains de Votre Éminence, c'est pourquoi je ferai tous mes efforts pour la mériter telle que je la

souhaite. Je m'ennuie fort ici et j'ai bien envie d'avoir l'honneur de vous voir et de vous assurer moi-même avec quel respect je suis, Monseigneur, de vous la très humble et très obéissante nièce et servante.

» MARIE DE MANCINI. »

Pendant sa maladie, le cardinal avait reçu trois lettres du roi, qui lui causèrent plus d'inquiétude que jamais. Louis XIV éludait fort habilement de répondre d'une manière catégorique à ce que lui demandait Mazarin, c'est-à-dire de rompre avec Marie, mais il affirmait être disposé à suivre en tous points les conseils de la reine.

Pour expliquer cette soumission subite, il faut savoir que l'attitude d'Anne d'Autriche était singulièrement changée et qu'elle ne soutenait plus en rien le cardinal dans la tâche qu'il s'était imposée. Plusieurs causes pouvaient expliquer ce changement : en premier lieu, l'altération de la santé du roi, puis le chagrin qu'elle éprouvait de le voir aussi malheureux, car elle l'aimait avec la plus vive tendresse. Enfin, quelles que fussent en apparence la vertu et l'austérité de la reine pendant la seconde moitié de sa vie, on ne peut nier qu'elle eût été fort coquette et fort près de succomber aux séductions du beau Buckingham; la tendresse même qu'elle témoignait à Mazarin n'était autre chose que de l'amour; n'est-il donc pas possible qu'attendrie

et troublée par ces souvenirs, touchée de l'ardente passion de son fils elle eut rêvé de lui donner l'Infante pour femme et Marie pour maîtresse; ce compromis tout à fait dans les mœurs du temps expliquerait bien des choses.

Cette supposition n'est pas dépourvue de vraisemblance, lorsqu'on sait que plus tard Anne d'Autriche consentit à recevoir mademoiselle de La Vallière, amenée par le roi dans ses petits appartements, malgré le désespoir que cela causait à Marie-Thérèse, sa nièce, qu'elle aimait tendrement. L'austérité de la reine existait plutôt dans la forme que dans le fond, et au milieu de toutes les intrigues qui se nouaient à la Cour, une de plus ou de moins ne l'aurait pas fort troublée. Mais cela ne pouvait plaire au cardinal.

Voici la belle et éloquente réponse qu'il fit aux trois lettres du roi.

A Saint-Jean-de-Luz, 27 juillet.

« Mes douleurs me donnent un peu de relâche, je prends la plume pour vous dire que j'ai reçu vos lettres le 16, 20 et 22 du courant, parmi lesquelles est la réponse que vous avez eu agréable de me faire à la dépêche que je vous écrivis de Cadillac. Vous me faites bien l'honneur de me dire que vous êtes persuadé que je ne désire que votre gloire et le bien de votre État, et qu'ainsi

vous êtes résolu plus que jamais de suivre mes avis, mais dans le même temps vous faites le contraire. Je vous avais supplié de n'écrire plus à La Rochelle, et vous m'avez répondu que cela vous serait trop dur, et que *la confidente* avait approuvé vos raisons ; de manière qu'il faut conclure que j'aurai crédit dans votre esprit, et que vous aurez la bonté de suivre mes avis, pourvu qu'ils soient conformes à vos sentiments.

» Vous ne parlez à présent que de suivre ceux de *la confidente*, parce qu'ils s'accordent en quelque façon avec les vôtres, et sans vous expliquer davantage sur ma lettre de Cadillac, vous m'assurez bien avec excès de votre bienveillance, et de vouloir déférer à mes conseils, mais sans me mander rien de précis de votre volonté à l'égard de ce que je dois traiter avec dom Louis. Vous concluez que vous ne sauriez plus faillir à suivre les conseils de *la confidente* et que vous ne doutez pas que je l'approuve : cela s'appelle, en bon français, éviter la question, et donner le change. Vous êtes le maître de votre conduite, mais non pas de m'obliger à l'approuver, lorsque je sais certainement qu'elle est préjudiciable à votre honneur, au bien de votre État, et au repos de vos sujets. Enfin, comme je ne pourrais commettre un plus grand crime à votre égard que de vous déguiser les choses qui importent à votre service, je vous déclare que je ne puis être en repos, ni satisfait,

si je ne vois pas par les effets que vous vous rendez maître de vous-même, car sans cela tout est perdu, et le seul remède qui me reste à pratiquer, *est de me retirer et d'emmener avec moi* la cause des malheurs qu'on est à la veille de voir arriver.

» J'ai l'ambition que doit avoir un honnête homme, et peut-être que j'en passe les bornes en certaines choses. J'aime fort ma nièce, mais, sans exagération, je vous aime encore davantage; et je m'intéresse plus en votre gloire et en la conservation de votre État, qu'en toutes les choses du monde. C'est pourquoi je ne puis que répéter les choses que je me suis donné l'honneur de vous écrire de Cadillac, et quoiqu'elles ne vous soient pas agréables à présent, je suis assuré que vous m'en aimerez bien un jour et que vous aurez la bonté d'avouer que je ne vous ai jamais rendu un plus important service que celui-ci. *La confidente* vous aime avec la dernière tendresse, et il lui est impossible de n'avoir pas de la complaisance pour vous; bien qu'elle connaisse que souvent vos désirs ne s'accordent pas avec la raison, elle vous laisse aller, parce qu'elle n'est pas à l'épreuve de vous voir souffrir. Pour moi, je crois avoir pour vous la même tendresse que *la confidente*, mais cette tendresse me rend plus dur et plus ferme à m'opposer à ce qui est absolument contre votre réputation et votre service,

car si je faisais autrement, je vous aiderais à vous perdre.

» Vous prenez la peine de me mander, que vous vouliez bien croire ce que je vous mandais qu'on disait de vous et du commerce que vous aviez à La Rochelle, mais que ni vous ni *la confidente* n'en avez pas entendu parler. Ce n'est pas étrange que personne ne vous en entretienne; et pour *la confidente*, elle ne peut savoir ce que je sais, mais assurément elle sait beaucoup de choses qu'elle ne vous dit pas, pour ne pas vous déplaire.

» Je voudrais bien que M. de Turenne eût osé vous dire les discours qui se tiennent sur votre sujet, et vous auriez vu que je n'avance rien de mon chef. Enfin, je vous réplique que toute l'Europe raisonne de la passion que vous avez, et que chacun en parle avec une liberté qui nous est très préjudiciable. A Madrid même, l'affaire a éclaté, car on n'a pas manqué de l'écrire de Flandres et de Paris, avec intention de rompre le projet de l'alliance qui est sur le tapis, et pour empêcher l'exécution de la paix. Lorsque j'aurai l'honneur de vous voir, je vous montrerai des papiers qui vous feront connaître beaucoup plus que je ne vous ai écrit sur cette matière. Et si vous n'y remédiez sans aucun délai, l'affaire empirera tous les jours de plus en plus et deviendra incurable.

» Je me dois encore plaindre de ce que vous prenez grand soin de mander à La Rochelle ce que je vous écris. Jugez, je vous prie, si cela est obligeant pour moi et avantageux pour vous, et si c'est le moyen de contribuer à la guérison de la personne à qui vous écrivez... »

Cette lettre éloquente et persuasive ne produisit pas plus d'effet que les précédentes, et le roi l'envoya comme les autres à mademoiselle de Mancini, qui s'en montra blessée, au point de refuser d'écrire au cardinal pour le féliciter de son retour à la santé.

IX

1659

Philippe de Mancini à Brissac. — Démarche du roi auprès du cardinal pour qu'il rende la liberté à son neveu. — Refus de Mazarin. — Tentative d'évasion de Philippe. — Départ de la Cour de Fontainebleau.

Les lettres du cardinal que le roi avait eu l'imprudence d'envoyer à mademoiselle de Mancini l'avaient jetée en effet dans une irritation extrême. Elle resta plusieurs jours sans ouvrir la bouche à madame de Venel, et pendant ce temps les paquets de Fontainebleau ne cessaient d'arriver. La gouvernante écrit à Mazarin.

La Rochelle, 29 juillet 1659.

« Monseigneur,

» Mademoiselle vient de me dire que je fasse ses excuses à Votre Eminence si elle ne lui écrit pas et m'a commandé de vous mander comme de

moi, qu'elle est toujours plus *outrée*. Je lui ai dit que je ne me chargeai pas de cette commission, elle est entrée en raisonnements avec moi, ce qu'elle n'avait pas fait depuis quelques jours ; elle a commencé à me dire que Votre Eminence voulait empêcher *cette personne* de lui écrire, mais, comme elle allait continuer, mademoiselle Hortense lui a fait signe de se taire et je n'ai pu en savoir davantage. Mademoiselle parle de partir d'ici vers la fin de l'autre semaine pour s'en aller à Brouage ; dans l'opinion qu'elle partira d'ici, elle veut s'en aller par eau, ce qui me met en peine, car la mer peut bien émouvoir ses humeurs, de manière qu'elle en puisse avoir la petite vérole, outre ses autres incommodités. Je tâcherai de l'en détourner par raison, puisque par terre elle peut aller plus sûrement. Je suis en peine de savoir si mes lettres sont rendues fidèlement à Votre Éminence. J'ai quelques mauvaises heures à passer ici, mais pourvu que Votre Éminence soit contente, je serai satisfaite de tout.

» Le dernier ordinaire de Fontainebleau apporta un fort gros paquet à Mademoiselle, avec ordre de garder le secret plus que de coutume. La reine a fait l'honneur à mademoiselle Marianne de lui écrire de sa main la lettre la plus obligeante du monde ; elle en enverra la copie à Votre Éminence dès que son secrétaire pourra l'écrire, car pour l'original, elle le couche avec elle ! »

Madame de Venel à Mazarin.

La Rochelle, le 2 août 1659.

« La lettre que j'écrivis ci-jointe est vue par mademoiselle, il est sûr qu'on en use fort mal pour mademoiselle Marianne. Il faut que cette pauvre petite soit tout le jour séparée de mesdemoiselles, je la fais jouer pour la divertir et je l'envoie promener tous les soirs. Je lui ai donné dix pistoles de plus que Votre Éminence m'a commandé, parce qu'elle a perdu son argent. Mademoiselle avait pris une petite fille qui a eu la petite vérole, et j'ai bien eu de la peine de la faire sortir et de l'empêcher de revenir depuis qu'elle se porte mieux. Jusque-là que j'ai été sur le point de faire sortir mademoiselle Marianne du logis. Or, pour faire fâcher mademoiselle Marianne, on parle de faire une robe de toile d'argent à cette petite, avec des dentelles d'or. J'ai fait comprendre à mademoiselle Marianne que son esprit devait être au-dessus de cela. Olympe est aussi hors de la chambre et mesdemoiselles Hortense et Catherine [1] sont les patronnes; j'ai su d'Olympe que mademoiselle a donné devant que de partir

1. Olympe, Hortense et Catherine étaient trois femmes de chambre, il ne faut pas confondre les deux premières avec leurs maîtresses qui portent le même nom.

quarante pistoles à Hortense et mille autres choses que j'aurai l'honneur de dire un jour à Votre Éminence, mais que je ne peux pas écrire.

» Or, pour revenir à cette chambre fermée, cela me fait de la peine pour la nuit, car il y a diverses portes dont je ne puis m'assurer. Il est vrai qu'ici la prudence de mesdemoiselles peut me mettre en repos.

» Mademoiselle Hortense donne de la peine et en donnera assurément; mais entre ici et le temps qu'on sera à Paris, j'espère qu'il y aura du changement, et en tout cas deux mots de Votre Éminence mettront ordre à tout. Mademoiselle a fait faire des habits gris chamarrés d'argent pour son valet de pied et pour celui de mademoiselle Hortense; celui de mademoiselle Marianne n'en a pas, car je n'ai pas voulu qu'on en fasse, d'autant plus que les habits que Votre Éminence a fait faire seront ici au premier jour; quand j'ai voulu empêcher mademoiselle de Mancini, elle m'a dit qu'elle voulait faire quitter les couleurs à Lamare et le mettre à sa chambre, mais je ne crois pas qu'elle ose le faire. Elle dépense beaucoup d'argent, elle n'en a point encore pris quoique je lui aie dit ce que Votre Éminence a mandé. Je lui recommande de ne faire point semblant de tout ceci et de brûler ce billet. »

Trois jours après madame de Venel dément tout ceci.

La Rochelle, 6 août 1659

« Monseigneur,

» Je me donne l'honneur d'écrire à Votre Éminence. Il y a deux jours que les habits des valets de pied sont achevés, il n'y a ni or ni argent, ainsi il ne sera pas nécessaire que Votre Éminence fasse semblant de n'avoir rien su de cela, non plus que de la petite fille qui ne vient plus, son frère ayant la petite vérole, ce qui fait un peu de peur à mesdemoiselles ; elles sont en parfaite santé, fort gaies, et, ce soir, pour la première fois elles se sont promenées.

» Les lettres viennent et s'en vont toujours de même, fort grosses de part et d'autre, sans aucun changement, si ce n'est que c'est M. Blouin qui les envoie à M. de Terron et qui reçoit celles qui viennent d'ici. »

Les épîtres de madame de Venel avaient le don de mettre le cardinal hors de lui, ces paquets extraordinaires arrivant sans cesse de Fontainebleau contenaient certainement autre chose que les lettres du roi, quelque longues qu'elles fussent, et Mazarin devinait bien que c'étaient les siennes propres qui les grossissaient ainsi, puis un nouveau sujet de tourment se présentait à son

esprit. La Cour faisait ses préparatifs de départ pour Bayonne, où elle devait arriver prochainement; or le roi, on ne l'a pas oublié, avait obtenu la promesse formelle du cardinal et de la reine de revoir Marie en passant près de La Rochelle. Il s'agissait maintenant de le faire renoncer à ce projet, et, malgré toute l'adresse de l'habile ministre, il ne savait comment s'y prendre devant la volonté du roi et la faiblesse de la reine. Il prévoyait que cette entrevue ne pouvait que ranimer une passion si mal éteinte et cherchait à obtenir de la reine de l'empêcher à tout prix. Un pareil éclat au moment de l'ouverture des conférences était capable de tout arrêter, et qui sait si le roi ne comptait pas sur cela pour amener une rupture avec l'Espagne? Toutes ces idées fermentaient dans la tête du cardinal et aggravaient son mal en amenant de continuelles rechutes. Il resta plusieurs jours si souffrant qu'il dut cesser toute correspondance; enfin, ses douleurs lui donnant quelques moments de répit, il écrit à la reine:

Mazarin à la reine.

Saint-Jean de Luz, 29 juillet 1659.

« J'ai eu une extrême mortification d'avoir été quelques jours hors d'état de vous écrire, qui est pour moi une des plus grandes consolations que je puisse avoir, et particulièrement dans l'agitation où est mon esprit présentement: j'ai lu vos

quatre lettres plusieurs fois, et je ne saurais assez vous remercier de la continuation de vos bontés, sans lesquelles je passerais encore une plus mauvaise vie et plus malheureuse, me voyant éloigné de vous et du *confident*, et que celui-ci ne fait pas les choses que je voudrais, pour obliger un chacun à le regarder pour un roi le plus sage de tous, et qui préfère la gloire et la grandeur de son État à toute autre considération et plaisir. Je vois bien par vos lettres, et par celles du *confident*, que la tendresse que vous avez pour lui ne vous a pas permis de tenir bon, et que vous vous êtes laissé gagner ; mais assurément, il lui en arrivera du préjudice, et pour moi je ne change pas d'avis, et je confirme au *confident*, par une lettre que je lui écris, les mêmes choses que je lui ai mandées de Cadillac. Vous verrez la lettre, il est impossible que vous n'approuviez mes raisons, si la compassion que vous avez pour lui, quand vous le voyez souffrir, ne vous en empêche.

» Je me plains au *confident* de ce qu'il a mandé à La Rochelle tout ce que je lui écris. J'en suis assuré et il a grand tort d'en user ainsi.

» Marianne m'écrit contre Hortense, et avec raison, car elle est toujours enfermée avec Marie, de qui elle est confidente, et toutes deux chassent Marianne, en sorte qu'elle ne peut demeurer jamais avec elles. Je vois qu'Hortense prend le chemin de l'autre et qu'elle a moins de déférence

pour madame de Venel que son aînée. Jugez si cela me donne bien du chagrin ; mais je vous promets que, d'une façon ou d'autre, j'y mettrai ordre, quelque chose qui puisse arriver. C'est un grand malheur quand on n'a pas sujet d'être satisfait de sa famille.

» Madame de Venel fait tout ce qu'elle peut, mais la déférence qu'on a pour elle est fort médiocre. J'espère que le *confident* aura la bonté de m'accorder la grâce de ne les aller pas voir; car, assurément cela serait mal reçu, et le scandale serait public; mais si j'étais assez malheureux que de ne pas obtenir une si juste demande, et que vos offices ne pussent profiter de rien contre la force de sa passion, je vous conjure *a mas no poder*, de faire plutôt venir mes nièces avec madame de Venel à Angoulême, lui faisant écrire une lettre par laquelle vous lui ordonnerez de les amener audit lieu, parce que vous voulez les voir en passant ; et après qu'elles auront demeuré une nuit, vous ferez en sorte qu'elles s'en retournent. Je vous supplie même, en ce cas, d'y envoyer un gentilhomme qui porte votre lettre à madame de Venel, et se charge de les accompagner ; mais, au nom de Dieu, faites tout votre possible pour éviter ce coup, qui, de quelque manière qu'il arrive, ne peut faire qu'un très méchant effet... »

Nous n'avons pas voulu interrompre le récit des

événements qui viennent de se passer pour parler de Philippe de Mancini, mais il est important maintenant de faire un retour en arrière et de raconter ce qui lui est advenu pendant ces trois mois. Nous l'avons laissé arrivant a Brissac, où il devait rester tant que cela conviendrait au bon plaisir de son oncle. Nous savons que celui-ci ne l'aimait pas. « L'humeur de mon frère, dit Hortense, ne lui plaisait guère davantage que celle de Marie, et sa conduite encore moins depuis qu'il eut fait partie de la débauche de Roissy. »

Philippe ne croyait pas, en arrivant à Brissac, que sa détention dût être de longue durée, il espérait que l'influence du roi le ferait promptement délivrer. Colbert était chargé par le cardinal de s'occuper plus particulièrement du jeune Mancini, et pour cela il entretenait une correspondance suivie avec M. de la Neuvelle, qui avait remplacé d'Artagnan comme gouverneur du jeune homme. Ce la Neuvelle, paraît-il, avait des raisons personnelles et d'un genre particulier pour désirer voir se prolonger indéfiniment l'exil de son élève. Le marquis de Saint-Geniès, gouverneur de Brissac, et fort bien disposé en faveur de Mancini (trop bien même au gré de son oncle), lui avait confié que s'il voulait retourner à Paris, il devait guérir son précepteur des amourettes qui le retenaient à Brissac; Colbert, mis au courant de toute cette affaire par son frère, lui écrivait le 25 juillet :

« Je suis bien aise d'apprendre toujours des nouvelles de M. de Mancini, mais je ne vois pas que ses belles promesses aboutissent jusqu'à présent à grand'chose, et je dois vous dire pour le lui faire savoir, que si Son Eminence n'apprend qu'il se lève de grand matin, qu'il fasse tous les jours régulièrement ses exercices d'armes et de voltige et qu'il s'applique à apprendre l'allemand, il courra risque de rester là longtemps. »

Le pauvre Philippe était désolé de la longueur de son exil et de la manière dont on le traitait, c'est-à-dire comme un enfant. Après avoir été capitaine des mousquetaires du roi, accompagnant partout Sa Majesté en cette qualité, voyant les plus grands seigneurs en user avec lui comme envers un personnage important, comment pouvait-on espérer qu'il se plierait tout à coup à la règle d'un simple écolier auquel on impose des heures fixes pour se lever et se coucher, et des devoirs à faire ?

Mancini tenta vainement d'adoucir son oncle en lui écrivant les lettres les plus soumises, il ne reçut jamais de réponse ; s'imaginant qu'on ne les faisait pas parvenir, il en confia une à madame de Venel à son passage à Poitiers, où il lui avait été permis de venir voir ses sœurs pendant quelques heures.

Voici cette lettre :

« Monseigneur,

» Je n'ai pas voulu perdre une occasion si favorable que celle de madame de Venel sans vous renouveler les assurances de mes respects pour Votre Éminence et de la forte passion que j'ai de me rendre digne de l'honneur de ses bonnes grâces. C'est un bien que je désire avec tant d'ardeur, qu'ayant appris qu'elle ne veut pas que je parle ma langue maternelle, je lui écris en franç aispour lui rendre mes missives plus agréables. Je la supplie très humblement de croire que j'ai le cœur français et que je tâcherai par toutes les actions de ma vie d'imiter le zèle de Votre Éminence pour le service du roi et de soutenir la gloire du nom que je porte.

» Je suis, Monseigneur, de Votre Éminence le très humble et très obéissant serviteur et fidèle neveu.

» MANCINI. »

Le cardinal ne répondit point à cette lettre, et un nouveau grief allait se joindre à ceux qu'il avait déjà contre son neveu.

Au milieu de toutes les difficultés dont Mazarin essayait d'entourer la correspondance de sa nièce avec le roi, ce dernier sentait la nécessité d'avoir à ses ordres des hommes de main et d'exécution

tout à fait en dehors de l'influence du cardinal, soit pour porter secrètement ses messages, soit même pour délivrer Marie d'une captivité possible, car Louis XIV voyait bien que Mazarin n'hésiterait pas à s'emparer de sa nièce et à la jeter dans un couvent s'il le jugeait nécessaire pour rompre leur liaison. « Quel messager plus sûr et plus fidèle qu'un Mancini entre le roi et la prisonnière? » Aussi vers la fin de juillet, le roi écrivit à Mazarin pour lui demander de faire cesser l'exil de son neveu et de permettre de le suivre pendant son voyage; Mazarin devina dans quel but le roi lui adressait cette demande, il savait bien que son neveu ferait tout au monde pour favoriser les amours de Louis XIV et de sa sœur, aussi fut-il très mécontent et répondit-il négativement.

Mazarin au roi.

Fin juillet 1659.

« Je suis fort touché de l'affection qu'il vous plaît de me faire paraître à l'égard de mon neveu, témoignant de souhaiter que je le fasse revenir de Brissac afin qu'il puisse avoir l'honneur de vous servir en ce voyage.

» Il est vrai qu'on me mande qu'il se conduit bien à présent et qu'il proteste de vouloir tout à

fait changer sa façon de vivre, mais je crois qu'il lui faut donner lieu de se bien confirmer dans cette pensée, auparavant de lui faire approcher la Cour, et cependant le faire bien traiter (comme je le fais) et s'assurer que continuant à se bien conduire, je le ferai revenir auprès de moi, et je lui donnerai grande part dans mon amitié. Je vous supplie donc de trouver bon que je remette son retour encore pour quelque temps, puisque cela servira assurément à le rendre plus honnête homme et plus capable de vous servir. »

Il n'y avait rien à répondre à cette décision et le roi dut chercher un autre moyen de délivrer Mancini.

Désespéré de l'issue d'une démarche sur laquelle il avait absolument compté, Philippe tomba dans un profond découragement, refusa de travailler, restant dans son lit sans vouloir en sortir pendant des matinées entières et en guerre ouverte avec son gouverneur. Il ne recevait que M. de Saint-Geniès, avec lequel il se liait de plus en plus, et que la Neuvelle soupçonnait fort de servir d'intermédiaire dans une correspondance secrète entre le jeune homme et M. de Vivonne. Mazarin était soigneusement informé de tout cela par Colbert, mais il ne s'en souciait guère, croyant son neveu sous bonne garde.

Il se préoccupait uniquement de sa nièce qui

continuait à recevoir des paquets énormes de la part du roi et il écrivait à la reine :

Saint-Jean-de-Luz, 7 août 1659.

« C'est pour profiter de toutes les occasions qui me donnent lieu de renouveler les assurances de mes très humbles respects, car vous ayant écrit au long par le valet de pied, il ne me reste rien à ajouter. L'impatience de me rendre au lieu où vous êtes, et le *confident*, s'augmente tous les jours, et je crois que je concevrai une grande aversion contre dom Loüis, s'il n'apporte plus de diligence à finir les affaires.

» Je vous dirai confidemment qu'on me mande qu'Hortense prend une conduite qui n'est pas trop bonne, ne faisant aucun cas de ce qu'on lui dit; et se targuant de sa sœur qui la conduit entièrement comme bon lui semble. Je vous prie, comme de vous, de lui faire une bonne réprimande, après vous avoir fait informer par madame de Venel du détail de ce qui se passe. Je suis entièrement à vous. »

Le jour même où le cardinal écrivait à Anne d'Autriche pour lui demander de jouer ce singulier rôle d'institutrice, il se passait à Brissac un événement auquel il était loin de s'attendre.

Son neveu reprit tout à coup une grande activité, il chassait presque chaque jour, faisait de

longues promenades à cheval dans la forêt et recevait force lettres de Paris par la voie de M. de Saint-Geniès. Profitant d'une absence de son gouverneur qui, paraît-il, était allé voir sa maîtresse, il partit de grand matin pour la chasse en forêt. Au bout d'une heure, se séparant brusquement de ceux qui le suivaient, il lança son cheval au galop et disparut dans l'épaisseur du bois; il suivit pendant quelque temps une direction qu'on lui avait indiquée d'avance, mais se trouvant en face de deux routes différentes, il ne sut laquelle prendre. Après avoir erré à l'aventure il entendit le pas d'un cheval et se trouva tout à coup face à face avec la Neuvelle, revenant de son rendez-vous d'amour; ils furent aussi surpris l'un que l'autre. Mancini, terrifié, ne cacha point son projet d'évasion et dit à son gouverneur qu'il partait pour rejoindre son oncle et implorer lui-même sa grâce. La Neuvelle feignit d'y consentir et lui indiqua le chemin qu'ils devaient prendre pour arriver plus vite au lieu où le jeune homme lui avoua être attendu par quelques personnes de confiance; il va sans dire que la Neuvelle le guida de manière à le reconduire tout simplement à Brissac. Le gouverneur écrivit aussitôt à Colbert pour lui raconter l'équipée de son élève, en la présentant sous le jour le plus défavorable, comme il le faisait de toutes les actions du jeune homme.

Mazarin, furieux, envoya aussitôt l'ordre de renfermer son neveu dans la forteresse, et de ne point lui permettre de sortir de son enceinte; on lui enleva également deux personnes de son service auxquelles il était plus particulièrement attaché. Le malheureux Philippe, abattu et désolé, écrivit au cardinal :

Août 1659.

« Monseigneur,

» Puisque, par un second malheur, Votre Éminence m'accable de déplaisirs, je ne crois pas qu'il soit plus en mon pouvoir de me défendre contre la calomnie, étant trop puissamment appuyée par l'intérêt qui fait trop finement agir les personnes qu'il gouverne. Il faudrait être bien éloquent pour soutenir une vérité, accablé par la quantité de mensonges et d'impostures agréablement inventés, et l'on est bien malheureux, Monseigneur, quand notre bonheur dépend du rapport de diverses personnes, et l'on dit aussi : *Miserum est aliorum incumbere fame*, car toutes les choses mal interprétées ou même un peu exagérées produisent des effets différents et ne peuvent en aucune façon résister à tant de déplaisirs. Je prie Votre Éminence de ne pas trouver mauvais si une personne qui est entièrement assurée de la satisfaire, la prie instamment de lui accorder la grâce de son retour, lui étant

impossible de demeurer plus longtemps éloigné de Votre Éminence et des moyens de la servir. Quoi qu'on lui ait pu dire sur ce que j'aurais voulu m'en aller, je ne pris ce dessein que sur la négligence de M. de la Neuvelle, qui me laissa éloigné d'une grande demi-lieue de lui, s'amusant avec la beauté qui depuis quelque temps a captivé son cœur, comme on pourrait facilement le savoir si sa personne valait la peine que l'on s'informât de ses actions; et il m'aurait été assez facile, Monseigneur, d'exécuter ce dessein. Mais comme il m'eut rejoint et qu'il m'eut demandé où j'allais, je lui répondis que j'allais me jeter aux pieds de Votre Éminence pour obtenir mon pardon et que je croyais qu'elle excuserait ce prompt départ, l'attribuant peut-être au désir que j'aurais de la satisfaire. Il me dit incontinent qu'elle trouverait assurément cela mauvais et qu'il me conseillait de m'en retourner à Brissac, et que, assurément, cela ferait un mauvais effet dans son esprit. Je m'en retournai de ce même instant et je ne croyais pas, Monseigneur, être si coupable d'avoir voulu entreprendre une chose dans le temps que j'étais décidé d'obéir exactement à vos volontés, et, en cas que le récit que je vous fais ne soit pas conforme à la vérité, je me soumets volontiers à souffrir tout ce que Votre Éminence m'imposera pour un tel manquement, et j'aurai tout lieu,

Monseigneur, de n'espérer aucun bon succès de ma hardiesse, que d'importuner Votre Éminence d'une si longue lettre, à moins que votre bonté ne fasse grâce à mon intention qui n'aspire qu'à l'assurer que je suis avec autant de soumission que de respect votre très humble et très obéissant neveu,

» MANCINI. »

Il va sans dire que cette lettre n'apaisa point le cardinal; au contraire, il soupçonna bien vite que l'évasion de son neveu avait été faite d'accord avec le roi et Marie, et il donna à Colbert les ordres nécessaires pour le traiter avec une grande sévérité et le faire surveiller plus étroitement que jamais.

Cependant il répondit à Philippe dans des termes assez doux, pensant que sa lettre pouvait être mise sous les yeux du roi; il commençait à craindre que son royal pupille, lassé d'un joug trop pesant, se souvînt qu'il pouvait parler en maître.

Mazarin à son neveu.

Saint-Jean-de-Luz, 14 août 1659 [1].

« Je suis fort satisfait des sentiments dans lesquels on me mande que vous continuez d'être.

1. Affaires étrangères, *Lettres de Mazarin*, « France », 280.

Mais comme je sais que diverses personnes, pour se faire des fêtes autour de vous, vous mandent que vous devez retourner bientôt à la Cour et que cela vous fait relâcher de vos exercices, je veux bien vous avertir que vous ne leur donniez aucune créance. Car je saurais vous en écrire avec fondement, et c'est de moi seul que vous devez attendre une semblable nouvelle. Ne vous attachez donc point à ce qui vous viendra d'ailleurs, reprenez le même exercice que vous faisiez, et vous mettant l'esprit en repos sur l'assurance que je vous donne que tout ce que je fais n'est que pour votre avantage et pour votre réputation. »

Philippe découragé et désolé écrit encore à son intraitable oncle quelque temps après sa tentative d'évasion.

Brissac, 2 septembre 1659.

« Monseigneur,

» Je ne suis point surpris que toutes les marques que je puis donner à Votre Éminence de ma résignation à ses ordres n'aient point encore obtenu la grâce de mon retour. Je sais que c'est trop peu pour effacer les déplaisirs que je lui ai donnés par les erreurs de ma fortune et de mon âge, mais j'espère, Monseigneur, que Votre Émi-

nence ne réglera pas le temps de ma pénitence sur le nombre de mes fautes et qu'elle sera plus prompte à me pardonner que je n'ai eu d'opiniâtreté à ne la pas satisfaire. La Cour est partie pour un voyage si éclatant, qu'il me sera honteux de ne la pas suivre et l'on ne pourra me remarquer absent de la compagnie des mousquetaires, sans avoir la pensée que je suis dans votre disgrâce qui est la plus grande tache que je puisse recevoir, puisque tout mon honneur est dans la qualité d'être, Monseigneur, de Votre Éminence, le très humble et très obéissant serviteur et neveu.

» MANCINI. »

Cette lettre du pauvre Philippe n'eut pas plus de succès que les autres. Mazarin lui répond :

A monsieur de Mancini [1].

Saint-Jean-de-Luz, septembre 1659.

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite du 2 de ce mois. Je souhaiterais fort que les effets confirmassent les assurances que vous me donnez de votre résignation à ma volonté, mais il me semble que rien n'y est plus opposé que l'impa-

1. Affaires étrangères, *Lettres de Mazarin*, France, *280*.

tience que vous témoignez et la tentative que vous avez faite depuis peu, de vous évader sous prétexte de me venir trouver, car c'est à moi et non pas à vous de prescrire le temps de votre retour. Si vous le voulez abréger, vous continuerez vos exercices et l'étude de la langue allemande et ferez aveuglément toutes les autres choses que les sieurs Colbert et de la Neuvelle vous diront être de mon intention avec le même esprit que si vous aviez à demeurer toute votre vie à Brissac. Et quand je vous saurai véritablement dans cette assiette-là, assurez-vous que je n'aurai pas besoin d'être sollicité pour vous faire revenir et que j'aurai plus de joie que vous-même de vous revoir et de vous donner de nouvelles marques de mon amitié. »

Retournons maintenant un peu en arrière et rejoignons la Cour, qui se préparait à quitter Fontainebleau pour entreprendre le voyage de Bayonne.

Il n'était que temps de chercher à empêcher l'entrevue que redoutait si fort Mazarin; mais la reine ne secondait point ce désir : tout ce qu'elle put accorder au cardinal fut de faire venir ses nièces à Saint-Jean-d'Angely au lieu d'aller les voir à La Rochelle. Madame de Venel ignorait ce projet et ne comprenait pas trop pourquoi mademoiselle de Mancini était de si bonne humeur;

elle savait seulement que la Cour était partie de Fontainebleau.

Elle écrit le 9 août au cardinal :

Madame de Venel au cardinal Mazarin.

« Monseigneur,

» Le départ de M. l'intendant de Terron m'a fait adresser cette lettre à M. de Seinon, gouverneur du château Trompette; je me servirai de cette adresse jusqu'à ce que je sache que M. de Terron est arrivé à Bordeaux.

» Il n'y a rien de nouveau; mesdemoiselles se portent fort bien. Les lettres sont toujours de même, c'est-à-dire fort grosses et deux fois la semaine; elles continueront sous les adresses que M. de Terron a laissées qui les remettront à M. Blouin.

» Par l'ordinaire d'hier, on n'écrivit pas, parce qu'on ne savait si la Cour serait encore à Poitiers, et l'on envoya un homme exprès par l'instruction de M. de Terron, qui rendra les lettres adroitement.

» Mademoiselle Marianne est tout à fait remise en gaieté et l'on se divertit fort doucement. Mesdemoiselles sont allées se promener à la mer avant-hier, elles se sont baignées. Un jour, à la campagne, elles ont été voir faire le sel. Présentement, il y a ici les demoiselles de Marennes,

qui sont fort bien faites, avec qui elles se divertissent, elles sont aussi bien que moi en parfaite santé. Je suis, etc. »

Madame de Venel au cardinal.

La Rochelle, 10 août 1659.

« Monseigneur,

» J'ai fait ce que Votre Éminence m'a fait l'honneur de me commander à l'égard de mademoiselle Marianne et de mademoiselle Hortense, elles me paraissent toutes trois plus gaies qu'à l'ordinaire et elles se sentent fort obligées à Votre Éminence des bontés qu'Elle a pour elles. Mademoiselle se donne l'honneur d'écrire à Votre Éminence et j'espère qu'elle vous donnera une satisfaction entière, Monseigneur, je sais qu'elle en a la volonté et qu'elle souhaiterait d'en avoir le pouvoir; enfin, Monseigneur, mademoiselle s'est embarquée dans quelque espoir qui finira bientôt. Votre Éminence le condamnerait sans doute plus sévèrement que sa passion, mais comme elle est résolue de ne rien faire qui vous puisse déplaire et que Votre Excellence réglera toutes ses actions, Votre Éminence peut avoir quelque indulgence pour elle, pour quelque peu de temps. Elle n'écrira plus que par la poste et adressera ses lettres à M. Colbert, comme elle a fait jusqu'à aujourd'hui, afin que cela fasse

moins de bruit et priera même le roi de n'envoyer plus de courrier. Enfin, Monseigneur, elle m'a rendu la lettre que Votre Éminence lui a fait l'honneur de lui écrire, faites-moi la grâce, Monseigneur, de me faire savoir si hors de celle-là je dois les brûler aussi bien que celles que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire, car je les brûle d'abord. M. de la Villette lui a apporté un monstre marin qu'on desséchera pour Votre Éminence. Je vous puis assurer, Monseigneur, que jamais personne n'aura un plus véritable attachement à ses intérêts, j'y suis obligée par tant de raisons que je serais la plus ingrate personne du monde, si je n'employais tous les moments de ma vie pour mériter l'honneur, etc... »

L'espoir dont parle madame de Venel dans sa lettre allait bientôt se réaliser, et Marie ne pouvait cacher la joie que lui avait causée le dernier paquet du roi. Elle écrivit même une lettre à son oncle ; il est vrai que la lettre est brève et se borne à féliciter le cardinal du retour de sa santé.

Marie de Mancini au cardinal.

La Rochelle, 10 août.

« Monseigneur,

» J'apprends la suite du voyage de Votre Éminence par les nouvelles qui en viennent ici de

toutes parts; j'ai une extrême joie d'être assurée que ce soit en parfaite santé. J'espère que mes prières seront exaucées et qu'Elle se portera toujours bien pendant cette grande chaleur. Puisque Votre Éminence agrée que je l'assure souvent de mes très humbles respects, je ne manquerai pas de l'assurer que je ferai toujours tout ce qu'Elle me commandera, et serai toute ma vie avec respect, etc... »

Madame de Venel, enchantée des bonnes dispositions que témoignait mademoiselle de Mancini, voyait déjà poindre à l'horizon sa soumission entière aux volontés du cardinal; mais, au milieu de cette sécurité, une lettre de la reine tombant comme une bombe, invita mesdemoiselles à venir à Saint-Jean-d'Angely pour lui rendre visite. Cette lettre était apportée par M. de Fouilloux, frère de l'amie intime de Marie, et très avant dans les bonnes grâces du roi; il était également porteur d'une longue lettre de ce dernier. La gouvernante n'ayant reçu aucun ordre de Mazarin, ne savait au monde que faire, elle expédia bien vite un exprès au cardinal pour lui dire son angoisse et l'impossibilité dans laquelle elle était de refuser d'obéir aux ordres de la reine.

La joie de Marie à la vue de M. de Fouilloux ne peut se décrire, et ses préparatifs de départ ne furent pas longs à exécuter. Lorsque mesdemoi-

selles avaient quitté Paris, ne prévoyant aucune occasion de porter de riches habits, elles n'avaient emporté que des toilettes fort simples, et cette pénurie de costumes préoccupait beaucoup madame de Venel, mais Marie ne s'en inquiéta guère. La journée entière se passa en conversation secrète avec M. de Fouilloux, et, en sortant, Marie semblait radieuse; ses sœurs n'étaient pas moins satisfaites qu'elle de revoir la Cour; madame de Venel seule était dans les transes; et elle écrit au cardinal :

10 août 1659.

« Monseigneur,

» La lettre que j'envoie à Votre Éminence me servira d'excuse, je suis, avec un très sensible déplaisir, forcée de partir sans avoir eu un mot d'avis de Votre Éminence sur ce que je devais faire. Je crains bien que la reine ne soit pas en état de ne pas laisser coucher mesdemoiselles plus longtemps d'une nuit, comme Sa Majesté le dit, car mademoiselle me dit que s'il ne tient qu'à la reine de nous faire faire le voyage de Bordeaux, je vous assure que Sa Majesté en sera fort pressée.

» Pour l'amour de Dieu, que Votre Éminence ait la bonté de me faire avertir de ce que j'ai à faire, car j'aimerais mieux mourir que d'avoir le malheur de pouvoir déplaire à Votre Émi-

nence M. de Fouilloux, qui a apporté la lettre de la reine, a ordre de suivre mesdemoiselles à Saint-Jean. Je ne manquerai pas de mander à Votre Éminence ce qui s'y passera.

» Je suis, etc. »

« *P.-S.* — Mesdemoiselles vont coucher demain lundi à Surgère, et mardi à Saint-Jean où la Cour sera mercredi. »

X

Entrevue de Saint-Jean-d'Angely. — L'empressement du roi, jalousie de la comtesse de Soissons, bon accueil de la reine. — Le roi passe la soirée seul chez Marie plus amoureux que jamais. — Reproches et réponse mordante de madame de Soissons. — Le roi jure à Marie de ne jamais épouser l'Infante et lui promet d'obtenir qu'elle quitte La Rochelle pour venir à Bordeaux. — Départ du roi pour Bordeaux plusieurs heures après la reine. — Colère du cardinal de n'avoir pu empêcher l'entrevue. — Lettres du cardinal au roi et lettres de Marianne.

Mazarin prévoyant bien que la reine n'empêcherait pas l'entrevue promise au roi, avait fait dire à sa nièce par madame de Venel qu'elle devait écrire à la princesse de Conti et à madame la comtesse de Soissons, auxquelles elle n'avait pas adressé une ligne depuis son arrivée à La Rochelle. Ces deux dames faisaient partie de la suite de la reine, et le cardinal, qui connaissait l'état aigu des rapports de Marie avec madame de

Soissons et la méchanceté de cette dernière, voulait que si la fatale entrevue avait lieu, une lettre aimable de mademoiselle de Mancini désarmât un peu la malice de la comtesse. Marie l'avait fait aussitôt qu'elle en avait reçu l'ordre. « Je crois, écrivait madame de Venel, m'être donné l'honneur d'écrire à Votre Éminence que mademoiselle a écrit fort obligeamment à madame la princesse de Conti et à madame la comtesse, elle demande l'amitié de madame la comtesse avec empressement. »

Le 11 au matin, au moment de partir, mademoiselle de Mancini reçut encore des lettres de la Cour. « Elle m'a assuré, dit madame de Venel, qui était de plus en plus agitée, elle m'a assuré que Votre Éminence sait son voyage et que je dois être sans regret. Elle m'a aussi dit qu'elle reviendra très assurément ici, la lettre est aussi grosse qu'à l'ordinaire. »

Mazarin ne put faire réponse à temps à madame de Venel qui partit en proie à toutes les angoisses imaginables. Marie ne pouvait cacher sa joie et son émotion. Marianne chantait à tue-tête, improvisant des vers plus extravagants encore que de coutume; et Hortense, avec son calme ordinaire, se montrait satisfaite de revoir la Cour et heureuse du bonheur de sa sœur qu'elle aimait tendrement.

Mademoiselle de Mancini savait par la lettre du roi que Sa Majesté devancerait la reine et

arriverait à Saint-Jean-d'Angély une heure avant elle.

Les nièces du cardinal étaient parties le lundi 11 de La Rochelle, elles couchèrent à Surgères et repartirent le lendemain pour Saint-Jean-d'Angely, où elles attendirent la Cour, qui n'arriva que le mercredi matin. Madame de Venel, fort inquiète de la simplicité des habits de mesdemoiselles, pria M. de Fouilloux de vouloir bien aller au-devant de la reine pour l'avertir de la pénurie de costumes des nièces du cardinal. A peine M. de Fouilloux était-il parti que le roi arriva, devançant la reine non pas d'une heure, mais de trois : « Il descendit aussitôt chez nous, dit Hortense, et après les premières révérences, il passa dans la chambre de cérémonie, où il entretint Marie en tête à tête, jusqu'au moment où l'on vint l'avertir de l'arrivée de la reine ; il se mit alors dans notre carrosse et nous conduisit chez la reine, qui nous reçut avec toutes les grâces imaginables. Marianne fut si émue qu'elle demeura comme pétrifiée, ne pouvant dire un mot, à la fin elle se mit à pleurer, ce qui ne lui ressemblait guère. » La princesse de Conti et la comtesse de Soissons étaient là au moment de l'arrivée de mesdemoiselles de Mancini ; la comtesse, qui suivait toujours la reine, avait pu constater l'empressement du roi à venir rejoindre Marie et l'assiduité non moins grande avec laquelle il

l'entretint pendant sa visite chez la reine. Elle essaya toutefois de leur jouer un mauvais tour en demandant à sa sœur de venir souper chez elle; celle-ci répondit « qu'elle irait avec plaisir, si toutefois le roi ne lui donnait pas l'honneur de sa visite ». La reine était à son jeu, elle le quitta pour aller aux offices, et le roi ramena mesdemoiselles chez elles ; il resta auprès de Marie jusqu'à l'heure du souper de la reine, qu'on vint lui annoncer, et s'y rendit en disant qu'il reviendrait aussitôt après, ce qu'il fit en effet, et resta jusqu'à deux heures du matin. Hortense assista à une partie de ces longs entretiens et elle écrit que « rien ne peut égaler la passion que le roi fit paraître et la tendresse avec laquelle il demandait à Marie son pardon pour tout ce qu'elle souffrait à cause de lui ». Il les assura de faire consentir la reine à ce qu'elles vinssent rejoindre la Cour à Bordeaux et ne se décida à se retirer que sur les instances de Marie, qui l'en pria, craignant les malignes interprétations de madame de Soissons.

Le lendemain, dès le matin, mesdemoiselles se rendirent au jeu de la reine qui commençait même avant la messe, le roi y était, puis elles accompagnèrent Anne d'Autriche à la messe et prirent congé d'elle en sortant. La reine partit de Saint-Jean-d'Angely la première, et son fils resta, il ramena mesdemoiselles chez elles, où il

passa de nouveau quelques heures en tête à tête avec Marie. Ils convinrent avant de se quitter, que la jeune fille chercherait par tous les moyens à adoucir l'irritation de son oncle et à faire valoir auprès de lui la soumission avec laquelle elle retournait à La Rochelle; il fallut enfin se séparer et ce ne fut pas sans quelques larmes, mais Marie avait repris confiance. M. de Fouilloux, par ordre du roi, resta auprès des nièces du cardinal pour les accompagner jusqu'à La Rochelle.

On comprend avec quelle anxiété Mazarin attendait le récit d'une entrevue qu'il redoutait si fort; aussi madame de Venel, à peine de retour à La Rochelle, lui en écrit-elle les détails les plus minutieux.

Madame de Venel au cardinal.

La Rochelle, samedi 16 août 1659.

« Monseigneur,

» J'espère que Votre Éminencé aura reçu la lettre que je me suis donné l'honneur de lui écrire le 11 de ce mois avec celle que la reine m'a fait l'honneur de m'écrire. Je vous avoue, Monseigneur, que j'ai été dans une étrange peine jusqu'à ce que la reine m'ait fait l'honneur de me dire que c'était de l'aveu de Votre Éminence que ces demoiselles avaient fait le voyage; elles arrivèrent à Saint-Jean le mardi au soir, où

M. de Fouilloux les avait accompagnées. La Cour n'y arriva que le mercredi, et parce que mesdemoiselles avaient des habits gris chamarrés d'argent, je priai M. de Fouilloux d'aller demander la permission à la reine de paraître devant Sa Majesté sous ces habits. La reine répondit que mesdemoiselles pouvaient paraître comme il leur plairait. M. de Fouilloux vint rapporter cette réponse, mais le roi arriva trois quarts d'heure avant, bien qu'il ne partît qu'après lui d'auprès de la reine. Sa Majesté vint descendre chez mesdemoiselles; elle y fut jusqu'à ce que la reine fût arrivée. Le roi se mit dans le carrosse de mesdemoiselles, et les présenta. La reine les reçut fort obligeamment, mais mademoiselle Marianne ne put jamais dire un seul mot et ne fit que pleurer. Après que la reine les eut un peu entretenues, Sa Majesté donna quatre montres à mademoiselle Marianne et lui commanda d'en donner une à chacune de mesdemoiselles ses sœurs, après qu'elle aurait choisi; elle me fit l'honneur de me faire donner la quatrième. Elles étaient toutes quatre d'or émaillé sans aucune différence que de la couleur.

» Mademoiselle et madame la princesse de Conti et madame la comtesse de Soissons y vinrent, auxquelles mademoiselle de Mancini fit excuse si elle ne pouvait pas aller chez elle par le peu de temps qu'on serait là. Madame la comtesse et madame la princesse de Conti dirent que si le roi

n'allait point le soir chez mademoiselle de Mancini, elles viendraient la voir. Madame la comtesse leur dit d'aller dîner chez elle, mais comme je voulais témoigner à madame la comtesse l'envie que mademoiselle sa sœur avait de bien vivre avec elle, elle me témoigna ne croire pas tout ce que je lui disais.

» L'entrevue eut lieu le 13 et le 14, le mercredi et le jeudi. Le temps qu'on fut chez la reine, le roi entretint mademoiselle de Mancini, et la reine joua. On trouva mesdemoiselles fort engraissées et fort crues, mademoiselle Hortense parut aux yeux de tous fort belle et fort crue. Pour sa grâce, elle parut de même à la reine, et à Monsieur beaucoup meilleure enfant que jusque-là ; la reine alla prier Dieu, et alors mesdemoiselles s'en allèrent chez eux, où le roi leur fit l'honneur de les conduire et d'y demeurer jusqu'à ce que la viande de la reine fut portée, ce qui empêcha mesdemoiselles d'aller souper chez madame la comtesse, ainsi qu'elles l'auraient souhaité. Dès que le roi eut soupé, il revint et il demeura jusqu'à deux heures. Le matin, mesdemoiselles furent au jeu de la reine; après mesdemoiselles furent à la messe de la reine ; après qu'elle fut dite, elles prirent congé de Sa Majesté et du reste des dames. Mademoiselle de Mancini fit des excuses à madame la comtesse de ce qu'elle n'avait pu aller chez elle et la pria de lui par-

donner; elle dit que madame la comtesse lui avait répondu, avec son visage chagrin : « Mais il faut » bien que je vous pardonne. » Je n'ai pas ouï cela, car j'avais fait tout ce que j'avais pu par M. de Montaigu pour que tout fût bien de ce côté, et j'avais même dit que Votre Éminence savait la lettre que mademoiselle de Mancini avait écrite à madame la comtesse pour demander son amitié. M. le comte n'était pas à Saint-Jean. Après que la reine fut partie, le roi fit l'honneur de ramener mesdemoiselles chez elles. Une heure après le départ du roi, mesdemoiselles partirent pour coucher à Surgères, où le lendemain, jour de Notre-Dame, elles se confessèrent et communièrent fort dévotement ; le soir, elles vinrent à La Rochelle, où elles sont arrivées en parfaite santé. On m'a dit qu'on avait dit que mademoiselle Hortense avait été malade, mais elle ne l'a point été du tout, c'est une de ses femmes de chambre ; mais tout se porte bien, à la réserve du chagrin que mademoiselle de Mancini a, qui est toujours plus grand. Votre Éminence en peut comprendre plus que je n'en puis dire ; mais je ne m'aperçois pas que j'abuse du temps de Votre Éminence, et que je dois employer celui qui me reste à assurer Votre Éminence, etc., etc. »

« *P.-S.* — Tout ce qui est ci-dessus a été vu par mademoiselle et est véritable, mais il y a un

sous-jeu que je crois connaître. Bien eût été d'empêcher ce voyage ! Le premier jour, les choses me parurent beaucoup moins animées que le dernier. M. de Fouilloux est revenu avec mesdemoiselles, par ordre de la reine, à ce qu'il m'a dit. Dès que hier au soir mademoiselle fut arrivée. elle parla de le renvoyer avec des lettres pour Blaye ; je lui dis que cela ferait du bruit, et qu'il valait mieux envoyer un homme exprès à M. l'intendant de Terron, qui y est allé pour l'embarquement du roi ; elle consentit bonnement ; mais M. de Fouilloux la fit prier par sa femme de chambre, Hortense, de lui donner des lettres. mademoiselle le fit ; il partit hier au soir d'abord, et a dit qu'il sera ici mardi prochain avec les réponses. Aujourd'hui, seizième du mois, mademoiselle a reçu une dépêche qui était adressée à M. de Sergy par M. Blouin, la lettre est écrite de ce matin de Saintes. Celle que mademoiselle a reçu est de six pages pour le moins. Mademoiselle me commanda de prier la reine de lui faire faire le voyage, parce que c'est une chose avouée. La reine me commanda de lui dire qu'elle le souhaiterait si Votre Eminence l'avait trouvé bon ; du reste, je pense m'en être démêlée avec le zèle avec lequel je suis, etc. »

Marie, d'après le conseil du roi, n'avait pas hésité à faire demander à la reine de rejoindre

la Cour. Anne d'Autriche n'osa point le refuser ouvertement, et s'abritant derrière le cardinal, elle y mit la condition qu'il le trouvât bon ; et Marie comprit ce que cela voulait dire; mais ce voyage étant un des plus vifs désirs du roi, elle ne désespéra pas qu'il vînt à bout de l'obtenir.

Une lettre de Mazarin attendait madame de Venel à La Rochelle, elle n'était pas tendre pour sa nièce.

Mazarin à madame de Venel.

Saint-Jean-de-Luz, 14 août 1659.

« J'ai reçu toutes vos lettres et il m'a été impossible d'y faire réponse et de vous dire mes sentiments bien particulièrement comme j'aurais voulu à cause de mes grandes occupations. A présent même je ne vous dirai autre chose, que je vois bien, par la manière dont ma nièce en use avec moi, qu'il paraît assez qu'elle ne m'aime pas ; et comme je vois qu'elle a grande peine à m'écrire deux mots, je vous prie de lui dire que je l'en dispense à l'avenir. Elle a un fort petit esprit, nulle conduite, et pour son plus grand malheur, elle croit être fort habile. Elle est bien aise de voir ce qui en est, ne faisant nul cas de mes conseils et méprisant les moyens d'acquérir mon amitié, de laquelle, quelque chose qu'elle

puisse penser, dépend tout son bonheur. Elle reconnaîtra cette vérité quand il n'en sera plus temps et se repentira toute sa vie de n'avoir profité des bontés que j'ai eues pour elle et des diligences que j'ai faites pour la rendre heureuse. Je crois que la reine vous aura écrit d'amener mes nièces à Saint-Jean-d'Angely pour voir Sa Majesté dans son passage à ce lieu-là.

» Je vous prie de dire à Hortense que je serais bien aise qu'elle me donne souvent de ses nouvelles, étant persuadé qu'elle a beaucoup d'amitié pour moi. Je suis très aise des beaux vers que Marianne m'envoie et je l'aime de tout mon cœur, vous priant en votre particulier d'être assurée que personne n'a pour vous plus d'affection, et de passion de vous le témoigner, etc., etc. »

Peu de jours après, quelques lignes de Mazarin à madame de Venel lui indiquaient nettement que l'intention de la reine n'était pas de conduire ses nièces à Bordeaux.

Mazarin à madame de Venel.

Saint-Jean-de-Luz, 18 août.

« J'ai reçu votre lettre du 10 de ce mois, et je savais déjà que la reine vous prierait de mener mes nièces à Saint-Jean-d'Angely, m'ayant fait

l'honneur de m'en demander mon consentement, quoiqu'il ne fût pas nécessaire, Sa Majesté pouvant disposer librement de tout ce qui est à moi. Vous ne devez donc pas être en aucune peine de ce voyage, et d'autant plus que, comme vous avez vu, l'intention de Sa Majesté n'a pas été de mener mes nièces à Bordeaux, mais de les voir seulement en passant. »

Puis le cardinal renouvelait les reproches incessants qu'il adressait à sa nièce sur sa folie et son aveuglement.

Madame de Venel au cardinal.

La Rochelle, 20 août 1659.

« Je n'ai jamais eu tant d'obligation à Votre Éminence que de la lettre qu'elle a eu l'obligeance de m'écrire le 14 de ce mois, elle me fait la grâce de me mettre l'esprit en repos sur le voyage de Saint-Jean-d'Angely, et de me tirer de l'appréhension d'avoir déplu sur ce sujet à Votre Éminence.

» J'ai montré à mademoiselle ce que Votre Éminence me fait l'honneur de m'écrire ; elle m'a témoigné d'en être tout à fait fâchée, ou pour mieux dire affligée, elle écrit elle-même à Votre Éminence pour l'assurer qu'elle est persuadée

que sa bonne fortune dépend des bontés que Votre Éminence a pour elle, et qu'elle se veut entièrement soumettre à ce que Votre Éminence lui prescrira; qu'elle aie donc la bonté de lui faire savoir ce qu'il faut qu'elle fasse pour vous plaire et pour persuader à Votre Éminence qu'elle a tous les sentiments qu'elle est obligée d'avoir.

» Mademoiselle Hortense est tout à fait obligée à Votre Eminence des bontés qu'elle a pour elle, et mademoiselle Marianne ne se sent pas de joie; elles en font leurs remerciements toutes deux, et mademoiselle Marianne écriva elle-même, elle a beaucoup profité depuis qu'elle est ici.

» Tout ce qui est ici dessus a été vu. Mademoiselle m'a dit qu'elle ne comprenait pas de quoi Votre Éminence était fâchée, que si elle lui ordonne de ne plus écrire qu'elle est résolue de ne le plus faire; que pour l'amitié, elle ne pouvait s'en défaire, qu'il suffise qu'elle ne la témoigne pas.

» M. de Fouilloux est venu ce soir, et lui a porté une lettre à la coutume pour la grosseur, l'ordinaire en a porté deux par la voie de M. l'intendant Colbert, qui me les a adressées sous pli avec la seconde enveloppe à mademoiselle. M. de Fouilloux s'en est allé chez eux, il reviendra dimanche pour querir des lettres en s'en retournant. J'ai résolu mademoiselle à ne lui en donner pas. J'ai oublié de dire à Votre Éminence, dans

ma dernière, que devant que le roi a pris congé de mademoiselle, il appela mademoiselle Hortense en tiers quelques instants. Elle pleura fort.

» M. le grand maître écrivit tous les ordinaires, toutes les nouvelles à mademoiselle, et adressa un billet à mademoiselle Marianne qui ne parle que de mademoiselle Hortense. J'ai fait que mademoiselle Marianne en dise un mot à Votre Éminence, afin qu'elle en puisse parler sans qu'on soupçonne d'où cela vient. Mademoiselle est en défiance que je n'écrive plus long que ce qu'elle voit, à Votre Éminence. »

Marie Mancini au cardinal.

La Rochelle, 22 août 1659.

« Monseigneur,

» J'ai vu la lettre que Votre Éminence fait l'honneur d'écrire à madame de Venel, et je serais dans le plus grand déplaisir du monde si vous pouviez douter de mon amitié et mon respect. Je connais trop bien les obligations que je vous ai pour n'avoir pas toute ma vie une soumission entière à vos ordres; je serais au désespoir que Votre Éminence en doutât. Je n'ai point bonne opinion de moi-même, et quand je l'aurais, je me soumettrais toujours à ses conseils. Je sens que ma bonne fortune est entre vos mains, et j'en suis

en repos, sachant bien que vous aurez la bonté de l'achever. Si j'ai fait quelque chose qui ne plaise pas à Votre Éminence, apprenez-le-moi, car je me soumets aveuglément à faire ce que vous voudrez.

» Votre Éminence a su le voyage que nous avons fait sur l'ordre de la reine ; vous m'avouerez qu'il faut avoir une grande soumission pour revenir à La Rochelle sans faire savoir le chagrin que j'ai eu, et vous avez vu que dans cette affaire ici j'ai eu assez de forces sur moi. Soyez persuadé que je ne suis point ingrate des obligations que je vous ai, et que je manquerai plutôt de vie que de vous témoigner par mes obéissances que je suis avec respect, etc. »

Le ton qui règne dans cettre lettre diffère en tout point de celui des précédentes, il résulte évidemment des conseils donnés par le roi à son amie à Saint-Jean-d'Angely. Et Mazarin ne s'y méprit pas. La soumission de Marie aux avis du roi lui fut facile, car leur entrevue avait ranimé toutes ses espérances. Dès le premier coup d'œil, elle avait vu, avec une indicible joie, que la passion du roi n'était point affaiblie. Elle le trouva même plus résolu que jamais à braver la reine et le cardinal. Il était parfaitement au courant des points ardus et difficiles qu'on allait aborder dans les négociations, entre autres des prétentions

du prince de Condé qu'appuyait le roi d'Espagne; il savait que Mazarin était décidé à ne pas accepter les conditions posées par M. le Prince qu'il détestait; d'autre part, le roi d'Espagne ne pouvait abandonner son allié, il était donc très vraisemblable que le traité allait rencontrer une pierre d'achoppement capable de le faire échouer dès le début. Le raisonnement du roi était juste, et nous allons voir les difficultés interminables que rencontra la conclusion de la paix. Au reste Marie emportait une telle joie au cœur de la tendresse que le roi lui avait témoignée qu'elle sacrifia volontiers sa rancune contre son oncle.

Pendant que ces événements se passaient, le cardinal, enfin rétabli de son accès de goutte, demandait à grands cris l'ouverture des conférences et se désespérait des interminables préliminaires et de la minutie des Espagnols.

Mazarin à monsieur Le Tellier.

Saint-Jean de Luz, le 10 août 1659.

« Je me tourmente incessamment et il n'y a diligence de laquelle je ne me serve pour hâter ce bienheureux jour dans lequel D. Louis et moi nous nous verrons. Mais avec tout cela je ne puis pas venir à bout de vaincre la lenteur avec laquelle ces messieurs se conduisent... Cependant

je reçois chaque jour mille compliments de D. Louis, qui me témoigne de ne me céder pas dans la passion de commencer les conférences sans délai.

» M. Pimentel vint l'autre jour de sa part et je convins avec lui jusqu'aux moindres choses qu'il y aurait à faire de côté et d'autre lorsque nous nous verrions. C'est-à-dire du nombre des gardes qu'on mènerait, des personnes qui nous accompagneraient dans l'île pour y demeurer pendant le temps de la conférence et jusques à la qualité des tapisseries qu'on mettrait dans la chambre commune. Je n'ai pas eu grand'peine à convenir de toutes ces bagatelles et je lui dis que la réputation de D. Louis et la mienne ne recevraient aucune atteinte quand les tapisseries de l'un ne seraient pas si riches que celles de l'autre. Car on savait bien que nous avions des maîtres qui nous avaient donné assez de moyens d'en avoir de belles.

» Je lui dis aussi que si je croyais pouvoir faire jouir la chrétienté du bonheur de la paix un quart d'heure plus tôt, en laissant tout nus les ais de mon appartement, il n'y a rien au monde que je fisse avec plus de joie.

» Enfin, il se faut quelquefois accommoder à l'infirmité des autres. Mais ce que je vous puis dire, c'est que si j'aimais l'ostentation, j'aurais de quoi me satisfaire puisque sans doute j'ai

toute sorte de tapisseries supérieures en qualité et en quantité à celles de D. Louis. J'ai beaucoup plus de monde que lui de toutes façons, c'est-à-dire plus de domestiques, plus de gardes, et plus de gens qui m'accompagnent, et je crois qu'il y aura pour le moins trente carrosses à six chevaux qui me suivront lorsque j'irai à la conférence.

» Ils ont souhaité que l'on mît des ais tout du long jusqu'à la pointe de l'île afin qu'il n'y eut point de communication entre ceux qui m'accompagnent et ceux qui viendraient avec D. Louis. J'en ai été bien aise, car assurément l'indiscrétion de quelques-uns aurait pu faire naître quelques inconvénients, et quelque précaution qu'on eût prise, il eût été impossible que nos Français ne se fussent moqués de leurs chausses étroites, de quoi les Espagnols se sont déjà doutés.

» Mais il me semble qu'il y a assez de quoi se moquer de la largeur des nôtres et l'on pourrait aisément se tenir quitte les uns des autres là-dessus, si ce n'est que les Espagnols se souvenant de s'être trop moqués dans l'entrevue de Louis XI, de ce que les Français l'étaient aussi chichement qu'eux le sont à présent, ils ne voulussent approuver la mode de nos chausses d'aujourd'hui, laquelle est toute contraire à celle de ce temps-là, et je n'espère pas, vu la contrariété de ces deux nations, que quelque paix qui se fasse, nous

nous puissions jamais rencontrer habillés en même temps de la même façon.

» Vous pourrez lire cela au roi et à la reine, mais il n'est pas bon que ce soit en public, parce qu'encore que ce soit des bagatelles, on en ferait des railleries, qui étant rapportées, feraient mauvais effet...

Enfin, tous les délais étant terminés, Mazarin se rendit le 13 à l'île des Faisans; pour l'ouverture solennelle des conférences : c'était précisément le jour de l'entrevue du roi et de Marie.

« L'entrée de Mazarin dans l'île fut des plus brillantes, car il était suivi de trente carrosses et de deux cents gentilshommes. De ce nombre furent les archevêques de Lyon et de Toulouse; messieurs les évêques de Bayonne, de Sées, de Poitiers et de Fréjus, monsieur le maréchal duc de Gramont, monsieur le duc de Créqui, monsieur le bailli de Souvré, monsieur le maréchal duç de Villeroy, monsieur le maréchal de Clérembault, monsieur le grand maître de l'artillerie et monsieur de Lionne. Outre cent cinquante personnes de livrées, et autant de service et de suite, il avait encore sa garde, composée de cent chevaux et trois cents fantassins; vingt-quatre mulets avec des housses très exquises et très riches; huit chariots à six chevaux, pour son bagage, sept

carrosses pour sa personne, et quantité de chevaux de main [1]. »

La besogne ardue et difficile qu'entreprenait Mazarin pour conclure la paix, ne l'empêchait pas de suivre de fort près les affaires de sa nièce et d'en être toujours plus mécontent. Il ne doutait pas que l'entrevue de Saint-Jean d'Angély n'eût ravivé d'une façon inquiétante la passion du roi, cependant il n'en parle point en écrivant à madame de Venel, mais il reproche aigrement à sa nièce sa conduite à l'égard de madame de Soissons et de la princesse de Conti.

Mazarin à madame de Venel.

Saint-Jean de Luz, 18 août 1659.

« Vous me mandez que mes nièces avaient écrit des lettres fort civiles à madame la princesse de Conti et à madame la comtesse de Soissons. Vous ne me dites pas qu'elles ont fait ce grand effort seulement le jour auparavant du départ de La Rochelle, quoique vous sachiez que je leur avait fait assez connaître qu'elles ne devaient pas différer un moment à faire cette civilité, mais ma nièce sait mieux comme il faut se conduire que moi, et, Dieu merci, a trop d'esprit

1. *Histoire de Mazarin*, par Auberry.

pour se pouvoir résoudre à déférer au conseil de personne. Je vois même avec grand déplaisir qu'elle entraîne Hortense dans toutes ses résolutions; mais je n'en suis pas surpris, parce que ma nièce lui aura persuadé que, se conformant à sa volonté, elle lui fera avoir une grande fortune, et Hortense qui est encore une enfant, doit croire cela comme parole d'évangile.

» On me mande de la Cour, qu'elle et sa sœur n'avaient pas visité la princesse de Conti, ni madame de Soissons, qui les avaient conviées à souper, même qu'elles ne leur avaient pas parlé, voyez si cela est bon, et si ceux qui en font des risées n'ont pas raison. Je vous promets que la Cour en est scandalisée et qu'il est honteux que mes nièces, par leur mauvaise conduite, donnent sujet à tout le monde de faire des comédies à leurs dépens.

» Je serai ravi de savoir ce que Marie pense, et si avec toutes les flatteries que lui font les faiseurs d'horoscope, elle ne sait pas qu'elle a pris le chemin d'être la plus malheureuse de son siècle. Elle verra sans y pouvoir remédier que je ne me suis pas trompé dans mon calcul et que toutes ces folies qu'elle s'est mise dans l'esprit, n'aboutiront qu'à la rendre misérable[1]. »

1. Un fragment de cette lettre existe à la bibliothèque Mazarine. (Lettre manuscrite de Mazarin, tome III, mais elle est complète aux affaires étrangères, France. Lettre de Mazarin. 280).

Les accusations de la venimeuse comtesse de Soissons étaient fort inexactes, et madame de Venel répond là-dessus une lettre catégorique au cardinal.

Madame de Venel au cardinal.

La Rochelle, 23 août 1659.

« Votre Éminence aura pu voir dans la relation que je me suis donné l'honneur de lui envoyer tout ce qui s'est passé fort véritablement au voyage de Saint-Jean-d'Angely. Elle aura la bonté de remarquer qu'au sujet de madame la princesse et de madame la comtesse, mesdemoiselles n'ont pas pu faire tout ce qu'elles auraient voulu par le peu de temps que le roi leur a laissé. Mademoiselle m'a paru furieusement touchée de la lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire le 18 de ce mois et il est vrai aussi qu'elle en écrivit pour que les lettres fussent rendues à Poitiers. M. de Lorman [1] en a la faute tout seul, mademoiselle se donna l'honneur d'écrire mercredi une longue lettre à Votre Éminence où elle proteste qu'elle ne veut suivre en tout et partout que les ordres de Votre Éminence et qu'elle les observera fort religieusement. Il y a longtemps que le faiseur d'horoscope n'est plus auprès d'elle

1. Ce nom est illisible dans l'autographe; il s'agit des lettres écrites par Marie à la comtesse de Soissons et à la princesse de Conti.

et puisqu'elle témoigne vouloir être dans son devoir que Votre Éminence ait la bonté de n'être pas fâchée contre elle et de lui vouloir faire l'honneur de l'aimer. Mademoiselle en suppliera Votre Éminence elle-même, pour moi, Monseigneur, je suis, etc.

Ceci est la lettre officielle de la gouvernante, voici maintenant ce qu'elle écrit en cachette.

« *P.-S.* — Tout ce qui est ci-dessus, mademoiselle l'a vu et c'est véritable.

» Les lettres continuent et cette nuit il est venu un laquais de M. l'intendant Colbert qui a porté un paquet; l'ordinaire de ce soir en a porté un autre, présentement on y fait réponse. Votre Éminence pourra voir par ce morceau de lettre de M. l'intendant, que j'avais commencé à déchirer, l'empressement qui paraît.

» Pour ce qui regarde madame la comtesse les choses sont comme je les ai mandées à Votre Éminence et même j'ai trouvé qu'elle me faisait *frais* à moi. J'ai prié M. de Montaigu de savoir ce que c'est, n'ayant de but que de les honorer et de les servir toutes. Mais, une personne de la Cour m'a assuré que de l'hôtel de Soissons l'on augurait que mademoiselle de Mancini avait contribué à éloigner monsieur le comte du voyage d'Espagne. Je dirais le détail de cela à Votre

Éminence quand nous aurons l'honneur de la voir. Je ne sais si j'ai dit à Votre Éminence que, au retour de Saint-Jean, mademoiselle a brûlé les lettres qu'elle avait et selon ce qui m'a paru, elle a été priée de le faire.

» Pour mademoiselle Hortense, Votre Éminence la fera agir comme elle voudra, lorsqu'elle la verra un peu en mauvaise humeur.

» Le naturel de mademoiselle Marianne est admirable, elle ne se porte pas trop bien depuis son retour, elle a eu deux fois mal au cœur... mais son mal ne la tient point au lit. »

Nous avons vu plus haut qu'à Saint-Jean-d'Angely Louis XIV avait demandé à son amie de changer de façon d'agir avec son oncle et de chercher à regagner son amitié. L'imprudente jeune fille s'était fort peu souciée jusqu'alors de déplaire au cardinal; l'amour du roi lui semblait une protection assez haute pour la dispenser de toute autre. Le retard des conférences avait fait renaître dans son cœur un espoir que la visite du roi augmenta. Tous deux espéraient que la paix ne serait pas facile à conclure et qu'un incident imprévu pouvait, d'un instant à l'autre, venir rompre les négociations. « Il n'y a guère de malheureux, dit Marie qui ne se flatte de quelque espérance pour soulager leur douleur : je ne refusai pas ce remède à la mienne et considérant

que la paix n'était pas encore faite et qu'il y aurait de grands obstacles à vaincre, j'osais quelquefois me promettre qu'elle ne se conclurait point et que je trouverais dans la rupture de ce traité ce que je venais de perdre ».

Toutefois son exil et la sévérité des lettres de son oncle lui donnaient fort à réfléchir; elle était trop intelligente pour ne pas voir que le cardinal, résolu à faire passer les véritables intérêts de la France et du roi avant les siens propres, n'hésiterait pas s'il le fallait à la faire enfermer dans un couvent pour le reste de ses jours; non pas en France, où Louis XIV ne l'eût pas permis, mais en Italie. Elle suivit donc le conseil du roi, d'autant plus volontiers que la lettre du cardinal à madame de Venel lui avait causé une assez vive émotion en lui prouvant que loin de s'adoucir son oncle s'irritait de plus en plus contre elle: Aussi cherche-t-elle à calmer sa mauvaise humeur en lui répondant une lettre fort longue et fort soumise.

Marie de Mancini au cardinal.

23 août.

« La douleur que j'eus l'ordinaire dernier, voyant la lettre que Votre Éminence écrivait à madame de Venel m'a empêché de pouvoir avoir l'honneur de répondre. Je dirai donc à Votre Éminence qu'à l'égard de madame la comtesse

de Soissons, que je lui aie écrit quinze jours plus tôt ou plus tard ce lui doit être la même chose, puisque je lui demande son amitié en termes fort soumis. Il me semble qu'elle pouvait me l'accorder puisque je faisais toutes les avances.

» Je sais qu'elle est mon aînée, qu'elle est princesse, et que je lui dois toute chose; mais je sais aussi que quand elle aurait eu quelques bontés pour moi elle n'en serait pas moins estimée. Je lui ai témoigné beaucoup plus d'amitié qu'à madame la princesse de Conti et c'est beaucoup dire puisque madame la princesse de Conti a pour moi toute la tendresse d'une sœur. Je ne fus pas, en vérité, souper chez elle, mais je crois que quand elle m'en pria elle jugeait bien qu'il n'était pas en mon pouvoir d'y aller. Je lui ai envoyé faire mes excuses le soir, et le matin je lui demandai pardon si je n'avais pas pu aller chez elle lui rendre mes respects. Elle me répondit avec un visage fort chagrin : « Hélas, je vous en pardonne bien d'autres. » Je ne prétends pas par là m'excuser auprès de Votre Éminence du long temps que j'ai mis à exécuter ses ordres [1]. Au contraire je trouve à cet égard que j'ai fort mal fait, mais ce n'a été ni par suffisance ni par mauvaise volonté que je l'ai fait, mais par un abattement qui me fait demeurer presque tout le jour sur mon lit

1. L'ordre d'écrire à la comtesse de Soissons.

depuis que je suis en ce pays-ci ! Je promets à Votre Éminence que, dorénavant, j'écrirai fort souvent à madame la comtesse et que je lui témoignerai toutes sortes d'amitiés avec la plus grande joie du monde, puisque par là vous jugerez de la soumission que j'ai pour vos ordres.

» Je suis... »

Cette fois-ci pourtant Mazarin se laissa persuader; au fond il connaissait bien madame de Soissons et savait le cas qu'on pouvait faire de ses récits; cependant il se servait trop souvent d'elle pour ne pas la ménager; et il lui recommande la prudence craignant qu'elle n'indispose le roi contre elle ce qui aurait nui aux projets du cardinal.

Mazarin à la comtesse de Soissons.

Saint-Jean-de-Luz, août 1659.

« Je vois ce que vous me mandez à l'égard de vos sœurs; mais madame de Venel m'a écrit une longue lettre à l'instance de Marie, par laquelle elle tâche de me faire connaître qu'elle a sincèrement recherché votre amitié, vous en ayant écrit avec beaucoup d'empressement, et que lui ayant été impossible d'aller souper chez vous, sans désobliger le roi qui était chez elle, elle vous en aurait fait des excuses que vous n'avez pas bien reçues et que même vous avez répondu quelque

chose assez désobligeante. Je ne sais pas ce qui en est, mais en tout cas, je vous prie de vous conduire en cela avec prudence et modération, étant ainsi à propos, pour plusieurs raisons qui vous regardent aussi bien que moi... »

Mazarin avait fort à faire au milieu de ses graves occupations politiques et des inquiétudes que lui causait sa famille. Il n'oublie cependant pas le moindre détail, il se préoccupe même des légers malaises de Marianne (dont lui parle madame de Venel) au point d'écrire directement à Vallot, le médecin du roi, pour qu'il la traite par correspondance, ce que le docteur fit avec empressement, il rassura le cardinal à deux ou trois reprises sur la santé de sa favorite qui n'était pas bien malade en effet. Malgré l'émotion qu'elle avait éprouvée en voyant la reine, Marianne fut ravie de sa visite à Saint-Jean-d'Angely et elle écrivit à son oncle :

Marianne au cardinal.

18 août 1659.

J'ai eu la plus grande joie
De voir la reine et le roi.
Mais le plaisir a été bien court
De ne voir qu'un instant la Cour.
Vous nous laissez longtemps
Languir à La Rochelle,
Nous autres pauvres pucelles.

Vous ne songez non plus à nous,
Que si nous étions des loups-garous.
Il me semble que vous ne devriez pas
Oublier des nièces qui ont tant d'appas,
Qui vous aiment si fort
Qu'elles aimeraient mieux la mort,
Qu'être longtemps en absence
De votre noble Éminence.
Pour moi qui suis votre chère nièce
Je me mettrai en mille pièces
Pour obéir toujours aveuglément
Et vous donner contentement.
La reine nous a donné
Quatre montres en vérité
Qui sont les plus belles
Qui soient dans La Rochelle ;
Ma sœur Hortense a eu
La plus belle montre de tout.
Je voudrais bien coucher avec vous
Et que vous fussiez mon époux,
Monsieur, je vous supplie,
Traitez-moi sans cérémonie,
Car ce serait plutôt moi
Qui vous devrait faire la loi.
Ou madame de Venel ment
Ou vous ne lui écrivez pas souvent,
Elle se trouve fort en peine
Quand elle a nouvelle de la reine
Qui l'oblige de partir ;
Craignant fort le démentir
Elle pleure et se tourmente,
Rendez-la donc plus contente
Et moi je vous dis adieu
Parce que je vais prier Dieu.

On voit par ces vers, plus extravagants que jamais, que l'indisposition de Marianne ne lui avait pas fait perdre sa gaieté.

Aussitôt après, Marie écrivit à la reine par M. de Fouilloux qui allait rejoindre la Cour; on remarquera que dans cette lettre, elle ne dit pas un mot du voyage de Bordeaux que le roi lui avait en quelque sorte promis d'obtenir de la reine; elle avait bien vu par la lettre irritée du cardinal qu'il s'y opposerait de toutes ses forces, et qu'il n'y fallait pas songer pour le moment.

Marie de Mancini à la reine.

Août 1659.

« Je ne puis me résoudre à laisser partir M. de Fouilloux sans assurer Sa Majesté de la continuation de mes obéissances très humbles. Je sais bien, Madame, que j'abuse de la bonté que Votre Majesté a pour moi, mais j'aime mieux tomber dans cette faute que manquer de reconnaissance. Je ne puis, Madame, en donner d'autre marque à Votre Majesté, je la supplie de me la permettre et de me faire l'honneur de croire que je suis avec tout le respect et toute la passion que je dois... etc... »

Par le même courrier, Marie écrivit également

deux lettres fort obligeantes à la princesse de Conti et à la comtesse de Soissons, cherchant ainsi par tous les moyens à complaire à son oncle.

Madame de Venel rend compte de tout cela.

Madame de Venel au cardinal Mazarin.

27 août, La Rochelle.

« Monseigneur,

» Mademoiselle se donne l'honneur d'écrire à Votre Éminence. Elle écrivit par M. de Fouilloux à la reine une lettre dont Votre Éminence verra la copie. Elle écrivit aussi à madame la princesse de Conti et à madame la comtesse. Il n'y a rien de nouveau pour ce qui regarde mesdemoiselles, elles sont toutes trois en bonne santé, mademoiselle Marianne ne se plaint plus d'aucun mal.

» M. le maréchal et madame la maréchale de La Meilleraye ont envoyé ici un gentilhomme pour apprendre des nouvelles de leur santé et pour faire les excuses de madame la maréchale si elle ne venait pas elle-même faire visite. M. l'Intendant est arrivé et a apporté une longue lettre, hier, l'ordinaire en a porté une autre ce soir. Mademoiselle m'a cru pour ce qui regarde M. de Fouilloux, elle n'écrivit que des lignes de

civilité; pourtant elle écrit au long par l'ordinaire de ce soir. Assurément elle fera toutes les avances qu'il faudra à madame la comtesse et s'il en fallait savoir d'autres raisons que l'ordre de Votre Éminence je pourrai les lui dire. M. le grand maître continue d'écrire et dit tant de choses dans le billet de mademoiselle Marianne pour mademoiselle Hortense, que le dernier courrier je ne pus m'empêcher de lui en faire une petite réprimande; je lui en fais une autre par celui-ci.

» Je suis, etc... »

Toutes les marques de soumission de Marie ne désarmèrent point le cardinal. Deux jours après cette lettre il en écrivit une à madame de Venel plus sévère que toutes les précédentes.

Mazarin à madame de Venel.

31 août 1659.

« J'ai reçu toutes vos lettres dont la dernière est du 27 de ce mois avec celles de mes nièces, mais il m'a été impossible de vous faire réponse, n'ayant pas un moment à moi dans les grandes occupations qui m'accablent de tous côtés. Je ne sais quelle démangeaison a ma nièce de m'écrire si souvent comme elle le fait. Je vous prie de lui dire que je ne prétends pas qu'elle

prenne plus cette peine ; que je sais fort bien ce qu'elle a dans le cœur et dans l'esprit, et l'état que je dois faire de l'amitié qu'elle a pour moi.

» J'ai vu par sa dernière lettre qu'elle prend grand soin de se justifier sur ce qui lui est arrivé avec la comtesse de Soissons. Elle pouvait bien s'épargner la peine de m'écrire là-dessus, car je me soucie fort peu de ces démêlés-là, lorsqu'il y a d'autres choses qui m'affligent au dernier point ; et je me vois si malheureux que, devant attendre du soulagement de ma famille, dans l'accablement d'affaires où je suis, je n'en reçois que des sujets de déplaisir et particulièrement de ma nièce Marie.

» Je vous avoue que je ne puis pas m'imaginer à quoi elle songe quand le roi est à la veille de se marier, et je ne vois pas, après cela, quel personnage elle prétendra de jouer. Je sais bien que je ne manquerai pas de faire, ce à quoi son honneur et le mien m'obligeront.

» Dites à Hortense que j'ai reçu sa lettre et que je suis persuadé qu'elle a de l'amitié pour moi ; qu'aussi elle doit s'attendre de recevoir des marques de la mienne. Si vous avez affaire d'argent pour lui en donner et à Marianne, vous n'aurez qu'à en demander au sieur du Terron. — Et pour ce qui est de Marianne, vous lui direz que si je savais écrire en vers, je ferais réponse à ses lettres, mais que pour

cela elle ne doit pas laisser de m'en envoyer souvent.

» En votre particulier, je suis fort touché de tous les soins que vous prenez de mes nièces et je vous assure que je n'en perdrai pas le souvenir. »

Mazarin adressait en même temps une admirable lettre au roi pour le décider enfin à chasser de son cœur une passion fatale aux intérêts de la France et à sa propre grandeur.

Mazarin au roi.

28 août de Saint-Jean-de-Luz 1659.

« Je vous prie d'être persuadé une fois pour toutes, que je ne saurais vous rendre un plus grand et plus important service que de vous parler avec la liberté que vous avez eu la bonté de me permettre, lorsqu'il s'agit de votre service et particulièrement en des choses de considération et d'éclat dans lesquelles assurément vous n'avez aucun serviteur qui puisse discourir à fond et avec le zèle que je ferai.

» Je commencerai par vous dire sur le point de votre lettre du 13 août, qui regarde les bons sentiments que la personne, dont il est question, a pour moi, et sur toutes les autres choses qu'il

vous a plu me mander à son avantage, que je ne suis pas surpris de la manière dont vous me parlez, puisque c'est la passion que vous avez pour elle, qui vous empêche, comme il arrive d'ordinaire à ceux qui en ont comme vous, de connaître ce qui en est, et je vous réponds que sans cette passion vous tomberiez d'accord avec moi, que cette personne n'a nulle amitié pour moi, au contraire, beaucoup d'aversion, parce que je ne flatte pas ses folies; qu'elle a une ambition démesurée, un esprit de travers et emporté, un mépris pour tout le monde, nulle retenue dans sa conduite et un penchant à faire toutes sortes d'extravagances; qu'elle est plus folle que jamais depuis qu'elle a eu l'honneur de vous voir à Saint-Jean d'Angely, et qu'au lieu de recevoir de vos lettres deux fois la semaine elle en reçoit à présent tous les jours. Enfin vous verriez comme moi, qu'elle a mille défauts, et pas une qualité qui la rende digne de votre bienveillance. Vous témoignez, dans votre lettre, de croire, que l'opinion que j'ai d'elle procède des mauvais offices qu'on lui rend. Est-il possible que vous soyez persuadé que je sois si pénétrant et si habile dans les grandes affaires, et que je ne voie goutte dans celles de ma famille? Puis-je douter des intentions de cette personne à mon égard, voyant qu'elle n'oublie rien pour faire en toutes choses le contraire de ce que je veux; qu'elle tourne

en ridicule les conseils que je lui donne pour sa conduite ; qu'elle fait vanité de ce qui, à la vue de tout le monde, préjudicie à son honneur et au mien, qu'elle veut faire la maîtresse, et changer tous les ordres que je donne dans ma maison ; et qu'enfin méprisant toutes les diligences que j'ai faites avec tant d'amour, d'application et d'adresse pour la mettre dans le bon chemin et pour la rendre sage, elle persiste dans ses folies, et veut être ainsi exposée à la risée de tout le monde, qui en fait de continuelles comédies, ainsi qu'il sera aisé de voir dans les papiers que je garde, dans lesquels vous verriez les sentiments de tous ceux qui discourent sur cette matière, qui est à présent l'entretien des meilleurs esprits de toutes les nations.

» Si la mauvaise conduite de cette personne ne préjudiciait qu'à elle seulement, et même à moi, je pourrais dissimuler ; mais le mal augmentant toujours, et ce commerce faisant un tort irréparable à la gloire et au repos de mon maître, il m'est impossible de le souffrir ; et je serai à la fin contraint de prendre des résolutions par lesquelles chacun ait lieu d'être pleinement convaincu, que lorsqu'il s'agit de votre service, je sacrifie tout.

» Et si je suis assez malheureux pour que la passion que vous avez pour cette créature vous empêche de connaître l'importance de la chose,

il ne me restera que le dessein que je vous écrivis de Cadillac [1]. Car enfin, il n'y a puissance qui puisse m'ôter la libre disposition que Dieu et les lois me donnent sur ma famille; et vous serez un jour le premier à faire mon éloge sur le service que je vous aurai rendu qui sera assurément le plus grand de tous, puisque par ma résolution je vous aurai mis en état d'être heureux, et avec cela, le plus glorieux et le plus accompli roi de la terre. Outre que mon honneur, que Jésus-Christ, qui est l'exemple de l'humilité, disait « qu'il ne donnerait à personne » m'oblige à ne différer pas davantage de faire ce qu'il faut pour le conserver.

» Je retourne à la personne, laquelle se tient plus assurée que jamais de disposer entièrement de votre affection après les nouvelles promesses que vous lui en avez faites à Saint-Jean-d'Angely : et je sais que si vous êtes obligé de vous marier, elle prétend rendre la princesse qui vous épousera, malheureuse pour toute sa vie, ce qui ne pourrait pas arriver sans que vous le fussiez

1. Voici ce que le cardinal écrivait de Cadillac :

Je n'ai d'autre parti à prendre pour vous donner une dernière marque de ma fidélité et de mon zèle pour votre service, qu'à remettre entre vos mains tous les bienfaits dont il a plu au feu roi, à vous, et à la reine, de me combler, et qu'à m'embarquer avec ma famille, pour m'en aller passer le reste de mes jours dans quelque coin de l'Italie, et prie Dieu que le dernier remède produise la guérison que je souhaite plus que toutes les choses du monde.

aussi, ni sans vous exposer à mille inconvénients très fâcheux, car vous ne devez pas attendre la bénédiction du ciel, si vous ne faites rien de votre côté pour la mériter.

» Depuis la dernière visite, que j'avais toujours cru qui serait fatale, et que, pour cette raison, j'avais tâché d'empêcher, vous avez recommencé à lui écrire tous les jours, non pas des lettres, mais des volumes entiers, lui donnant part des moindres choses qui se passent, et prenant en elle la dernière confiance, à l'exclusion de tout le monde; de sorte que tout votre temps est employé à lire ses lettres et à faire les vôtres. Et ce qui est incompréhensible, c'est que vous pratiquez tous les expédients imaginables, pour échauffer votre passion, tandis que vous êtes à la veille de vous marier. Ainsi, vous travaillez vous-même à vous rendre le plus malheureux de tous les hommes, n'y ayant point de conditions plus insupportables qu'un mariage fait à contre-cœur.

» Mais dites-moi, je vous prie, quel personnage prétend faire cette fille une fois que vous serez marié? A-t-elle oublié son devoir à ce point, que de croire, que quand je serai assez malhonnête homme, ou, pour mieux dire, assez infâme pour le trouver bon, elle pourra faire un métier qui la déshonore? Peut-être qu'elle s'imagine de pouvoir en user ainsi sans que personne en murmure, après avoir gagné le cœur à tout le monde. Mais

elle se trompe bien, car sa manière d'agir a donné tant d'émotion contre elle à tous ceux qui la connaissent, que je serais fort empêché de nommer un seul qui ait de l'estime et de la bonne volonté pour elle, excepté Hortense, qui est une enfant qu'elle a gagné à force de flatteries, et de lui donner de l'argent, et d'autres choses ; ayant trouvé, à ce que je crois, quelque trésor, puisqu'elle a refusé de prendre de l'argent que j'avais ordonné à madame de Venel de lui faire compter, en telle quantité qu'elle voudrait, lorsqu'elle alla à La Rochelle.

» Le plus grand bonheur qui puisse arriver à cette personne, c'est que je ne diffère pas davantage d'y mettre ordre, et que si je ne la puis pas rendre sage, comme je le crois impossible, au moins que ses folies ne paraissent pas davantage devant le monde, car autrement elle courrait risque d'être déchirée.

» Vous entendez tout ceci avec étonnement, parce que l'affection que vous avez pour elle ne vous donne pas lieu de voir clair en ce qui la regarde, mais pour moi qui ne suis pas préoccupé, et qui, à quelque prix que ce soit, veut vous servir en cette rencontre qui est la plus importante de votre vie, quand il m'en devrait coûter la mienne; je vois la vérité comme elle est, et je ne souffrirai pas que vous en receviez de préjudice; car autrement je commettrais une

espèce de trahison; du reste il en arrivera ce qui pourra, ne me souciant pas de mourir, pourvu que ce soit en faisant mon devoir et en vous servant comme j'y suis obligé, particulièrement dans cette occasion, où personne ne le saurait faire que moi.

» J'avais oublié de vous dire, pour vous faire connaître de plus en plus l'amitié que cette personne a pour moi, qu'elle ne m'a jamais fait l'honneur de m'écrire que deux seuls mots, forcée à le faire par madame de Venel; et après vous avoir vu à Saint-Jean-d'Angely, une autre lettre que j'ai reconnue être un effet de ce que vous lui avez dit, étant fort assuré, que suivant la bonté que vous avez pour moi, vous n'oubliez rien pour l'obliger à me rendre toutes sortes de respect et de marques d'amitié. Mais quelque pouvoir que vous ayez sur son esprit, il ne vous réussira pas de la gagner sur ce point, et je vous déclare à présent que cela ne vous servirait plus de rien; et d'ailleurs comment voudriez-vous prétendre qu'elle eut de la déférence et de l'amitié pour moi, qui n'ai que des pensées toutes contraires aux siennes, c'est-à-dire que voulant être une libertine et une extravagante, je veux au contraire qu'elle soit sage et retenue... »

Ici la haine de Mazarin contre sa nièce, la jalousie et la crainte qu'excitent en lui son

influence vont se trahir tout à fait. Il continue ainsi :

« Je ne doute pas qu'elle ne sache tout ce que j'ai l'honneur de vous mander, mais bien loin de l'appréhender, je le souhaite avec passion ; *et plût à Dieu que je la crusse capable de vous répondre pertinemment sur les affaires dont vous prenez soin de lui donner part, car je la prierai volontiers de me délivrer de cette peine. Mais je vous avoue, qu'à l'âge où je suis, et parmi toutes les occupations dont je suis accablé et dans lesquelles il me semble être assez heureux pour vous servir avec réputation, et avec avantage pour votre Etat, il m'est insupportable de me voir inquiété pour une personne qui, par toutes sortes de raisons, devrait se mettre en pièces pour me soulager.* Et ce qui m'afflige au dernier point, c'est qu'au lieu de m'épargner ce chagrin, vous y contribuez en donnant à cette malheureuse, par la passion que vous lui témoignez, le courage et la résolution de vivre comme elle fait.

» J'étais tout à fait remis par ce que vous aviez pris la peine de m'écrire et par la conduite que vous aviez commencé à tenir depuis ma dépêche de Cadillac ; et j'avais cru que vous ne songiez qu'à préparer les voies pour être heureux dans votre mariage, ce qui ne pouvait être qu'en venant à bout de la passion qui s'était rendue maîtresse de votre esprit. Mais j'ai vu avec un

sensible déplaisir qu'après cette fatale visite que j'eusse voulu empêcher au prix de mon sang, tout est tombé en pire état qu'il n'était auparavant. Et il ne faut pas que vous m'expliquiez la chose autrement, car je n'en puis douter, et je puis dire que je sais tout, aussi bien que vous. Songez après cela, je vous prie, en quel état je puis être et s'il y a au monde un homme plus malheureux que moi, qui, après m'être toujours appliqué avec ardeur à relever votre réputation et à procurer par toutes les voies les plus pénibles, la gloire de vos armes, le repos de vos sujets et le bien de votre Etat, ai le déplaisir de voir qu'une personne qui m'appartient est sur le point de renverser tout, et de causer votre ruine si vous continuez à lâcher la bride à la passion que vous avez pour elle. »

Ici le cardinal insiste sur l'indélicatesse qu'il y aurait de sa part à continuer les négociations entamées pour le mariage avec l'Infante.

« Pourrais-je sans blesser la fidélité que je vous dois et sans trahir mes obligations, m'abstenir de vous remontrer que vous prenez un chemin tout contraire à la bienséance et au bonheur auquel vous devez aspirer, puisqu'à la veille de vous marier, vous vous abandonnez plus

que jamais à votre passion, car quelque pouvoir que vous ayez sur vous et quelque progrès que vous ayez fait par le conseil de celle que vous aimez dans l'art de dissimuler, vous ne sauriez cacher votre aversion pour ce mariage, quoique ce soit le plus utile et le plus glorieux que vous puissiez faire... Vous vous exposez à recevoir des marques de la colère de Dieu si vous allez vous marier avec une princesse que vous n'aimez point et dans l'intention de vivre mal avec elle, ainsi que l'autre personne menace de faire avec celle qui vous épousera...

» N'y aurait-il pas de quoi vous satisfaire dans la possession de cette princesse, qui, sans doute, vous adorera pour toutes les excellentes qualités que vous possédez, si ce n'est qu'une autre passion que vous cultivez si soigneusement vous tient lieu d'un extrême défaut, car il est vrai de dire que la personne qui en est l'objet n'approche pas de la beauté, de l'esprit, ni des agréments de la princesse qui doit être votre épouse; outre qu'elle est infiniment au-dessous de sa qualité et de sa naissance. »

Le roi avait fortement blâmé le mariage du marquis de Richelieu qui s'était mésallié[1]. Mazarin ne manque pas de le lui rappeler, en faisant

1. Il avait épousé la fille de madame de Beauvais, femme de chambre de la reine.

également allusion à l'argument dont s'était servi Louis XIV vis-à-vis de la reine, pour justifier l'intention qu'il avait d'épouser Marie Mancini.

« Les pensées que vous avez et que la personne en question prétend que vous n'effacerez pas facilement de votre esprit, sont bien contraires à celles que vous aviez à l'égard de Richelieu... et aussi à ce que vous dites vous-même en la présence de la reine « que la pensée d'épouser » cette personne avait pour principal motif de faire » à la vue de tout le monde une action qui témoi- » gnât que ne pouvant assez récompenser mes » services, vous l'auriez voulu faire par ce moyen », car il n'y eût qui que ce soit qui n'eût attribué une si étrange résolution à un transport d'amour et non point à mes services. Mais quand il serait vrai que ce seul motif vous y eût porté, était-il juste que je m'oubliasse jusqu'au point d'y consentir, et que charmé d'une proposition si éclatante et si avantageuse pour moi, je pusse pour mon intérêt particulier et pour relever ma réputation y donner les mains aux dépens de la vôtre?...

» Il est temps de vous rendre et de déclarer votre volonté sans aucun déguisement, car il vaut mille fois mieux tout rompre et continuer la guerre sans se mettre en peine des misères de la chrétienté et du préjudice que votre État et vos sujets en recevront, que de faire ce mariage

pour votre malheur et par conséquent pour celui de votre royaume.

» Voilà tout ce que la passion, la fidélité et le zèle que j'ai pour votre service et pour votre bonheur me contraignent de vous représenter avec la liberté que je dois, en vieux serviteur qui ne respire que votre gloire, et qui a plus d'intérêt et d'obligation qu'aucun autre, non seulement à vous dire la vérité, mais encore à sacrifier sa vie pour un aussi bon maître que vous. Au reste, je vous proteste que rien n'est capable de m'empêcher de mourir de déplaisir, si je vois qu'une personne qui me touche d'aussi près vous cause plus de malheur et de dommage que je ne vous ai rendu de service depuis le premier jour que j'ai commencé à vous servir. »

Ce ne fut pas sans quelque émotion que Mazarin fit partir cette éloquente lettre, par laquelle il espérait cependant convaincre le roi. Les raisonnements qu'elle contient sont d'une justesse indiscutable. Le mariage du roi avec Marie de Mancini eût coupé court à toutes les négociations avec l'Espagne et ajourné peut-être indéfiniment la conclusion de la paix. Mazarin avait donc cent fois raison de chercher à l'empêcher, mais il aurait dû s'y prendre plus tôt et ne pas traiter sa nièce avec la dernière dureté, comme il le fait dans cette lettre.

XI

Indignation du roi contre Mazarin. — Scène violente entre Anne d'Autriche et son fils, il lui reproche d'animer le cardinal contre sa nièce. — Lettres du cardinal à la reine. — Les conférences sont commencées, le mariage avec l'Infante ne rencontre plus d'obstacles. — Mademoiselle de Mancini rompt toute correspondance avec le roi.— Lettres de madame de Venel, de Marie Mancini et du cardinal. — Lettres de Marianne. — Le piquet du roi.

La terrible lettre du cardinal produisit un effet tout opposé à celui qu'il en attendait ; malgré toute son habileté en politique, il fallait que Mazarin fût bien novice en amour s'il avait cru un seul instant que le roi lui saurait bon gré de la façon dont il traitait Marie. Épris comme il l'était, le jeune monarque ressentit les injures prodiguées à celle qu'il aimait comme autant d'insultes pour lui-même ; sa colère fut vive et il répondit sur-le-champ d'une façon brève, sèche et impérieuse qui atterra Mazarin. Une lettre de la reine lui

parvint en même temps et acheva de le troubler. Le roi, d'après cette lettre, « était résolu à n'écouter plus aucun conseil de leur part et la reine ne voyait aucune ressource pour le faire démordre de projets qu'il n'expliquait point, mais qu'il donnait à entendre comme arrêtés dans son esprit ».

Mazarin effrayé dépêcha un courrier à Anne d'Autriche.

Mazarin à la reine.

3 septembre, Saint-Jean-de-Luz.

« Je suis au désespoir de voir la peine où vous êtes au sujet de tout ce que vous avez eu la bonté de me mander. Plût à Dieu que je vous puisse soulager en répandant tout mon sang, car je le ferais avec la plus grande joie du monde. La réponse du *confident* est conçue en termes qui me font assez connaître qu'il n'a plus d'affection pour moi ni pour ses intérêts; ainsi je n'ai autre chose à faire qu'à exécuter ses ordres pour abréger le temps du mariage, et après en avoir signé le contrat et les articles de la paix, qui sera glorieuse et avantageuse pour sa personne et pour son État, prendre la résolution qui sera la plus propre pour le délivrer de mes importunités, et la meilleure pour son service; priant Dieu de tout mon cœur qu'il bénisse mes intentions.... »

Ici le cardinal manœuvre avec plus d'adresse que dans sa lettre au roi. Il sait bien que la reine, si faible vis-à-vis de son fils, ne lui tiendra tête que dans des occasions exceptionnelles et il se sert du mobile le plus puissant pour la faire agir, qui est la menace de son départ. On a vu ce qu'Anne d'Autriche avait souffert pendant l'exil du cardinal à Cologne; dès lors les liens qui les unissaient avaient pris une nouvelle force et il savait bien l'effet que la crainte d'une nouvelle séparation pouvait produire sur son esprit. Rien n'était donc plus habile que la phrase que nous venons de lire.

« J'ai le cœur si serré, ajoute-t-il, que je n'en saurais dire davantage, et vous n'aurez pas de peine à le croire pour peu que vous pensiez à tout ce qui me doit passer dans l'esprit en cette conjecture... Je vous prie de bien prier Dieu pour moi, car je n'ai jamais eu plus besoin de son assistance. Je n'ai pas voulu mander au *confident* que mon neveu s'est voulu sauver de Brissac, et bien qu'il ait dit lorsqu'on l'a retrouvé que c'était pour se rendre auprès de moi, croyant que vous le trouveriez bon, la vérité est que ce n'était point son intention : et l'on m'a assuré (et je le crois) que ma nièce a conduit tout cela et vous pouvez juger ce que cela m'oblige à soupçonner. »

Évidemment, Mazarin supposait que le roi lui-même s'en était mêlé ; il termine ainsi sa lettre :

« Voyez, je vous prie, si le *confident* a raison de vouloir que je l'aime et que je la croie passionnée pour moi et pour l'honneur de mon maître. Il faut bien prendre garde si le *confident* s'ouvrira à personne de tout ceci. »

Le même courrier qui emportait cette lettre à la reine fut également chargé de celle-ci pour le roi. Le ton en est bien changé depuis la dernière; d'impérieux et de résolu il devient humble et triste, mais non toutefois sans grandeur à la fin.

Mazarin au roi.

Saint-Jean-de-Luz, 3 septembre.

« Sire,

» A l'instant que je reçois votre lettre, je prends la plume pour me donner l'honneur de vous dire, que bien que la réponse soit assez succincte, j'y reconnais assez vos intentions et l'assiette de votre esprit, à mon égard. Votre bonté ne vous avait jamais permis jusqu'à présent de m'écrire ni de me parler comme vous faites en cette rencontre : je n'en suis pourtant pas surpris, car depuis Lyon, je me suis toujours bien douté que si je n'étais sacrifié à la personne dont il est question, je le serais à une autre ».

Cette phrase fait allusion à la mauvaise humeur qu'avait témoignée Louis XIV lorsque la reine et le cardinal cherchèrent à le dégoûter de la princesse Marguerite. Mais Mazarin ne fait que glisser sur cela et il reprend :

« Si vous aviez pris la peine d'examiner ma lettre, vous y auriez trouvé un beau champ pour me témoigner de la reconnaissance de ce que je vous mandais par un pur et indispensable motif de votre service, gloire et honneur ; et vous ne me traiteriez pas en extravagant, comme vous le faites en me disant que j'ai mauvaise opinion de vous et que je vous crois menteur. Je ne mériterais pas de vivre si j'avais de semblables pensées de mon maître ; mais je dis la vérité, sans manquer au respect que je vous dois, lorsque je soutiens que la passion que vous avez pour la personne que vous aimez, vous empêche de voir ses défauts, et que je sais qu'elle n'a nulle amitié pour moi, nonobstant ce que vous avez pris la peine de me mander, au contraire. Car sans vous faire tort je crois mieux connaître que qui que ce soit, la manière dont elle en a usé avec moi. Si vous ètes fâché contre moi, ainsi que vous le dites au commencement de votre lettre, vous n'avez qu'à m'ordonner le lieu où vous voulez que je me rende pour ressentir les marques de votre indignation et je n'y manquerai pas. Soyez sûr au

moins, que sans faire la moindre contestation, je publierai hautement que vous avez raison et que je suis coupable.

» Vous avez pourtant trop d'équité pour me vouloir ôter l'honneur en payement de mes services ; et c'est bien assez, ce me semble, que vous m'ôtiez la vie et tout ce que j'ai au monde, sans m'ôter la liberté que les lois divines et humaines me donnent de disposer de ma famille.

» Je vous supplie très humblement de me pardonner, si je vous ai trop importuné, vous assurant que je ne le ferai plus à l'avenir. Au reste pour abréger le temps de votre mariage, j'en signerai les articles et ceux de la paix, selon vos ordres, après quoi j'irai finir mes jours au lieu qu'il vous plaira m'ordonner, content d'avoir eu le bonheur de servir durant trente ans le roi votre père et vous, sans que vos armes ni vos affaires aient rien perdu de leur réputation. Je vous demande seulement la grâce d'être persuadé, que quelque chose qui me puisse arriver, je serai jusqu'au dernier moment de ma vie la plus fidèle et la plus zélée créature que vous ayez. »

Quelque humble et quelque soumise que paraisse cette lettre, elle n'en contient pas moins deux avis fort clairs et qui n'échappèrent point au roi : le projet de retraite du cardinal, après le

traité signé, puis le mariage avec l'Infante, annoncé comme certain et ne rencontrant plus d'obstacles.

Jusqu'à ce moment Louis XIV avait cru de bonne foi, parce qu'il le désirait avec passion, que ce mariage ne se conclurait point. La lettre du cardinal lui ouvrit les yeux et lui causa une violente émotion qu'il ne put s'empêcher d'exprimer à Marie en lui écrivant; celle-ci en fut bouleversée. M. de Fréjus lui écrivait aussi que tout était fait. En recevant cette lettre Marie fut plongée dans le plus affreux désespoir. Elle courut vers madame de Venel. « Et qu'a répondu le roi à l'ambassadeur d'Espagne, dit-elle. — Par le silence, marque de consentement que les rois donnent en cette occasion; ses regrets ont paru, mais pouvait-il faire un refus insultant pour l'Espagne et funeste à la France?... — Je comprends, dit Marie, la vérité de ce que vous dites, mais je ne puis encore la sentir ![1]

Madame de Venel à Mazarin.

« L'ordinaire dernier, mademoiselle me fit l'honneur de m'appeler lorsqu'elle eut celui d'écrire à Votre Éminence. Je lui dis que la

1. *Mémoire* sur madame de Venel. Manuscrit de Bonnecorse.

seule chose que j'avais à lui dire là-dessus c'était de se mettre bien avec Votre Éminence, que j'étais persuadée qu'elle était à la veille d'être la plus malheureuse du monde, qu'elle prît tous les soins imaginables de s'en garantir, que pour les termes de sa lettre c'était à elle de consulter son cœur et d'expliquer ses pensées comme elle l'entendrait. Elle m'a fait l'honneur ce soir de m'assurer qu'elle n'écrirait plus (au roi). Je prierai M. l'Intendant de ma part de ne se charger plus de ses lettres sans m'en avertir, car n'ayant point d'ordres précis de Votre Éminence, je ne m'opposerai pas directement, mais je prendrai soin en les attendant que rien ne se passe à mon insu. Ce n'est pas que je n'espère que par elle-même Dieu lui fera la grâce d'achever cette intrigue, c'est de quoi je le supplie tous les jours et de conserver les bontés de Votre Éminence. »

Madame de Venel avait deviné juste. Depuis la dernière lettre du roi, Marie repassait dans son esprit avec une lucidité implacable tout ce qui s'était passé depuis son départ de Paris. Le roi lui avait juré qu'il ne consentirait jamais à ce départ, et son oncle l'avait emmenée ; à Saint-Jean d'Angely mêmes serments de la faire venir à Bordeaux, et elle était encore à La Rochelle ; enfin le mariage avec l'Infante, auquel il lui avait pro-

testé de ne jamais consentir, devenait chose décidée et allait bientôt s'accomplir.

En toute chose la volonté puissante du cardinal l'avait emporté, et de gré ou de force le roi avait cédé, Marie ne pouvait plus se faire la moindre illusion à cet égard. La lettre de l'évêque de Fréjus confirmait tout ce qu'elle redoutait, et enfin elle apprit par Colbert l'envoi du maréchal de Gramont à Madrid pour demander la main de l'Infante. A cette dernière nouvelle et par un brusque revirement, la douleur de Marie céda devant son indignation ; elle se livra à tout l'emportement de son caractère, et l'impétueuse Italienne qui ne connaissait pas les demi-mesures, voulut au moins avoir la gloire de rompre elle-même des liens que le roi semblait laisser se dénouer si facilement. Elle résolut aussitôt de cesser toute correspondance et de ne pas même répondre à la dernière lettre du roi.

Le cardinal plongé dans les inextricables détails des conférences, inquiet outre mesure de l'état d'esprit du roi, était loin de s'attendre à la nouvelle qu'allait lui apporter le courrier. En recevant les dépêches il vit d'abord le paquet de La Rochelle et reconnut l'écriture de sa nièce sur l'enveloppe ; il l'ouvrit avec humeur, mais dès les premières lignes la joie la plus vive se peignit sur son visage ; il fit appeler sur-le-champ Ondedei (l'évêque de Fréjus), pour lui lire la lettre suivante :

Marie de Mancini au cardinal.

La Rochelle, 3 septembre 1659.

« Monseigneur,

» Je crois que présentement Votre Éminence aura sujet d'être satisfaite de moi par la conduite que je tiendrai. J'ai prié le roi de trouver bon que je ne lui écrive plus et de faire aussi, lui, la même chose.

» Votre Éminence n'a qu'à se faire montrer la lettre que je lui ai écrite et elle verra bien que je ne mens pas. Enfin, je supplie très humblement Votre Éminence de croire que je n'ai d'autre pensée que de me conformer en toute chose à ses intentions et de suivre absolument tout ce que vous me commanderez.

» Les habitants de cette ville me sont venus prier aujourd'hui d'écrire à Votre Éminence en recommandation d'une affaire qui leur est de conséquence. J'ai cru que je pouvais leur accorder ce qu'ils ont désiré de moi. M. de Terron m'ayant assuré que cela ne saurait déplaire à Votre Éminence ni préjudicier ses intentions. Si elle trouve bon de leur faire quelque grâce, je la leur ferai valoir autant que je pourrai. Je me tiendrais bien heureuse si vous pouviez être une fois bien persuadé de mes soumissions et de ma

reconnaissance. Je suis autant que je le dois, Monseigneur, de Votre Éminence, la très humble...

» MARIE DE MANCINI. »

A cette lettre était jointe celle-ci :

Madame de Venel à Mazarin.

La Rochelle, 3 septembre 1659.

« Monseigneur,

» C'est tout de bon que j'ai tous les sujets du monde de louer la conduite de mademoiselle Mancini. Votre Éminence verra par la lettre qu'elle se donne l'honneur de lui écrire qu'elle est dans une assiette telle que Votre Éminence la souhaite. Du moment que le roi lui a fait connaître que son mariage était sans difficulté, elle a pris toute une autre manière d'agir, elle a pris un autre visage, est gaie, se divertit et agit comme Sénèque aurait fait en semblable occasion ; elle m'a dit tant de moralités que tous les philosophes ensemble n'en sauraient pas tant qu'elle. Je vous assure, Monseigneur, que j'ai toute la joie imaginable de voir son procédé présentement.

» M. l'Intendant lui a fait connaître être du service de Votre Éminence de répondre à une députation que les habitants de cette ville ont fait à mademoiselle pour de l'argent que le roi de-

mande, et pour qu'elle s'emploie de tout son pouvoir auprès de Votre Éminence pour leur soulagement. Mesdemoiselles ne feront rien là-dessus que ce que M. l'Intendant leur dira de faire. Elles se portent toutes trois fort bien, Dieu merci. Mademoiselle Marianne va tous les jours à la comédie. On n'a jamais vu tant d'esprit qu'elle en fait paraître sur le tendre qu'elle a pour Votre Éminence. Mademoiselle Hortense se donne l'honneur d'écrire à Votre Éminence. Elle est plus grande que mademoiselle sa sœur ; elle a fait elle-même la lettre qu'elle écrit.

» J'oublie de dire à Votre Éminence que mademoiselle de Mancini a pris quarante pistoles... »

Il est inutile d'insister sur la satisfaction qu'éprouva le cardinal à la réception de ces deux lettres ; dès le lendemain il écrit à madame de Venel et les termes dans lesquels il s'exprime sur sa nièce ne ressemblent pas précisément à ceux qu'il employait dans sa célèbre lettre au roi.

Voici la lettre particulière et détaillée que madame de Venel joint à la précédente.

Madame de Venel au cardinal.

La Rochelle, 3 septembre 1659.

« Après diverses conversations que j'ai eues, mademoiselle me fit l'honneur de me dire, il y a deux jours, que je lui avais toujours dit vrai, que

les personnes qui n'étaient pas maîtresses de leurs passions n'avaient jamais ni plaisir ni gloire. Que pour elle, elle était résolue de suivre en tout et partout mes conseils et les ordres de Votre Éminence. Je ne perdis point de temps à lui représenter tout ce que je devais et je compris que le roi lui avait écrit que son mariage était sans difficulté ; je lui mis devant les yeux tout ce que l'honneur m'inspira ; elle me répondit fort judicieusement qu'il était vrai que puisque le roi lui préférait sa gloire et son État, qu'elle croyait être obligée de songer à la sienne et à son établissement. Sur cela je pris occasion de la louer et de lui dire qu'elle devait à sa gloire une belle retraite et que mon conseil était d'écrire au roi qu'elle le suppliait de lui conserver son amitié et de l'estime ; et qu'elle le priait aussi de vouloir vivre avec elle d'une autre manière; cela fut un peu plus étendu que je ne le dis et je trouvai qu'elle ne s'en éloignait pas. Je voulus l'obliger d'envoyer une copie de cette lettre à Votre Éminence et de vous écrire en même temps, Monseigneur, une lettre de remercîment pour les bontés que Votre Éminence lui a données, et comme de soumission à ses ordres. Elle ne s'est point ouverte aujourd'hui sur ses dépêches ; elle m'a paru pourtant fort bien intentionnée et cela a été devant elle et par ses ordres que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Éminence la lettre ci-jointe.

» Dans le temps que j'écrivis celle-ci, le courrier de M. le grand maître est arrivé qui m'a rendu celle que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire le dernier août[1]. Je demande pardon à Votre Éminence, mais j'ai caché la lettre et je n'ai montré que celles de M. le grand maître à mesdemoiselles, parce que j'ai voulu laisser écrire les lettres de ce soir au roi et à Votre Éminence, d'autant que je crois qu'elles seront dans le sens que je viens de dire et j'ai craint que par emportement elle n'en changeât le style. Demain au matin je la lui montrerai et je lui dirai ensuite tout ce que je dois pour la confirmer dans les bons sentiments qui ont paru ; cependant, Monseigneur, j'ose prendre la liberté de dire à Votre Éminence deux choses : l'une qu'en réponse de sa lettre Votre Éminence lui donne l'ordre ponctuellement de ce qu'il faut qu'elle fasse, prescrive la vie qu'elle doit mener et me commande à moi de vous rendre compte si elle y manque. Mais que Votre Éminence ait la bonté de se radoucir, en lui écrivant, sur les promesses qu'elle fait d'obéir et plaire à Son Éminence par sa lettre. L'autre est de la marier et elle est assez disposée à ne bouger d'ici que cela ne soit, et après toutes les choses que je lui ai dites, je crois que non seulement elle s'y attend, mais elle y est résolue.... C'est mademoiselle qui était à ma

1. C'est dans cette lettre qu'il accablait Marie de reproches.

porte ; elle m'a montré la lettre qu'elle a écrite à Votre Éminence et m'a assuré d'avoir écrit au roi de n'écrire plus.

» Je vous supplie, Monseigneur, de lui écrire bonnement et de la confirmer dans son dessein par raison. Je demande pardon à Votre Éminence d'oser lui dire mon sentiment. »

On peut croire que Mazarin ne se fit pas prier pour écrire tendrement et exprimer sa joie de la résolution si inattendue que venait de prendre sa nièce, mais, chose assez bizarre, ce n'est point à elle, mais à sa gouvernante qu'il adresse sa lettre de félicitations. Craignait-il qu'à un moment donné, par un revirement soudain, elle ne renouât sa correspondance et ne mît sous les yeux du roi l'expression trop vive de la joie qu'il éprouvait de leur rupture ? c'est difficile à savoir, mais le fait est là.

Mazarin à madame de Venel.

Saint-Jean-de-Luz, 8 septembre.

« Je vous avoue que je n'ai pas eu depuis longtemps un si grand plaisir que celui que j'ai reçu en voyant la lettre que ma nièce m'a écrite et la nouvelle que vous me donnez de l'assiette où est présentement son esprit, après qu'elle a su que le mariage du roi était tout à fait arrêté. Je n'avais jamais douté de son esprit, mais je

m'étais méfié de son jugement et, particulièrement, dans une rencontre dans laquelle une forte passion, accompagnée de tant de circonstances qui la rendent furieuse, ne donnait pas lieu à la raison d'agir.

» Je vous réplique de nouveau que j'ai la plus grande joie du monde d'avoir une telle nièce, voyant que, d'elle-même, elle a pris une si généreuse résolution et si conforme à son honneur et à ma satisfaction. Je mande au roi ce qu'elle et vous m'écrivez qu'elle a fait, je m'assure que Sa Majesté l'en estimera davantage, et si la France savait la conduite qu'elle a tenue en cette rencontre, elle lui souhaiterait toute sorte de bonheur et lui donnerait mille bénédictions. Mais je suis assez en état de lui faire ressentir l'effet de mon amitié et de l'inclination que j'ai toujours eue pour elle, laquelle a été seulement interrompue parce qu'il paraissait qu'elle n'en avait aucune pour moi et qu'elle ne faisait nul cas de mes conseils, quoiqu'ils n'eussent d'autre but que son bien et le repos de son esprit.

» Je vous prie de lui témoigner de ma part que je l'aime de tout mon cœur; que je m'en vais songer sérieusement à la marier et à la rendre heureuse et qu'elle le sera au dernier point si elle s'applique tout de bon à profiter de la tendresse que j'ai pour elle et de l'estime que j'en fais, par l'action qu'elle vient de faire; car,

sans l'exagérer, je vous déclare qu'elle est telle, qu'il eût été malaisé d'en attendre une semblable d'une personne de quarante ans, qui eût été toute sa vie nourrie parmi les philosophes.

» Et, puisqu'elle se plaît à la morale, il faut que vous lui disiez de ma part qu'elle doit lire les livres qui en ont bien parlé, particulièrement Sénèque dans lequel elle trouvera de quoi se consoler et se confirmer avec joie dans la résolution qu'elle a prise.

» Je suis persuadé qu'elle aime trop sa gloire, son avantage et sa réputation pour y apporter le moindre changement, et vous lui direz de ma part que je serais au désespoir si cela arrivait, qu'elle perdrait le mérite de la plus belle action qu'elle puisse faire de sa vie.

» Je ne lui fais pas une longue réponse parce que cette lettre servira pour elle. Je désire qu'elle m'écrive par toutes les occasions et qu'elle me dise avec liberté tous ses sentiments; car je serai ravi de la pouvoir, par mes réponses, mettre en état d'être aimée et estimée de tous et de procurer par toute sorte de voies, son contentement avec solidité.

» Il faut qu'elle se divertisse, qu'elle se promène et qu'elle prenne tous les divertissements qui pourront contribuer à entretenir son esprit dans la tranquillité que je lui souhaite, et s'il faut faire dépense pour ses divertissements vous n'avez qu'à prendre de l'argent du sieur de Terron

qui ne vous refusera rien de ce que vous lui demanderez. »

Au moment où le cardinal écrivait les belles et tendres promesses contenues dans cette lettre, il s'appliquait avec des soins tout particuliers à consolider la rupture entre le roi et Marie, craignant toujours qu'elle ne fût pas définitive. Il s'inquiétait du dépit qui s'emparerait du roi en apprenant le parti que prenait son amie, il se demandait si ce parti était bien sincère où n'était point une feinte combinée entre eux deux; ce dernier soupçon semblait confirmé par une lettre de madame de Venel, assez inquiétante.

On a vu que la lettre dure et sévère adressée par le cardinal à madame de Venel, avant qu'il connût la courageuse résolution de sa nièce, était arrivée précisément au moment où la jeune fille écrivait à son oncle le parti héroïque qu'elle venait de prendre. La gouvernante craignant le mauvais effet que pourraient produire les reproches intempestifs du cardinal, ne montra cette lettre à Marie que le lendemain; elle lui causa une vive irritation.

Madame de Venel au cardinal.

Septembre 1659.

« Je montrai la lettre de Votre Éminence après le départ de l'ordinaire, et mademoiselle la fit lire à M. de Terron, qui depuis son voyage de

Bordeaux sait quelque chose de ses affaires. Il m'aida autant qu'il put à lui faire connaître la soumission qu'elle devait avoir aux volontés de Votre Éminence.

» Je dis à mademoiselle que je n'avais pas voulu lui faire voir cette lettre devant le départ de l'ordinaire passé, parce que je n'avais pas voulu diminuer la gloire qui lui était due d'avoir fait par elle seule tout ce que l'autorité de Votre Éminence aurait exigé de son obéissance, et que je l'avais ainsi écrit à Votre Éminence par un billet que je ne lui avais pas montré. Elle me répondit brusquement que ce n'était pas à cette heure qu'elle savait que je ne lui faisais voir que la moindre partie de ce que j'écrivais, et poursuivit que Votre Éminence et moi avions lieu d'être contents puisqu'elle avait écrit au roi pour la dernière fois. Depuis ce temps-là, elle a continué à se divertir fort bien. Il est vrai que je suis entrée en soupçon que le roi ne soit de concert à la lettre qu'elle écrivit à Votre Éminence, car certains discours qu'elle m'a faits me le font juger; toutefois ce n'est qu'un soupçon, peut-être mal fondé. L'ordinaire de ce soir lui a porté une lettre de quatre pages. Après l'avoir reçue, elle m'a dit qu'elle souhaitait faire réponse pour la dernière fois, qu'elle avait oublié par sa précédente de prier le roi de brûler ses lettres et qu'elle voulait le faire; je lui ai dit que c'était

une méchante excuse. Elle a répété que ce serait pour la dernière fois ; je lui ai répliqué : « Mais » que vous plaît-il que j'écrive à Son Éminence » après la lettre que vous m'avez fait écrire le » dernier ordinaire et celle que vous avez lue » ; elle m'a répondu en colère : « Mandez-lui que je » lui fais réponse (au roi) » et a dit à M. l'Intendant, un moment après, de revenir pour l'aider à faire la lettre de Votre Éminence. Peut-être que devant que la lettre du roi soit achevée, la mauvaise humeur qu'elle m'a témoignée passera et que je serai en tiers quand la lettre s'écrira. Voilà, Monseigneur, le détail de cette affaire ; au surplus, que Votre Éminence prenne la peine, lorsqu'elle fait donner de l'argent à mesdemoiselles, de demander combien ; car, sous prétexte que Votre Éminence dit de prendre ce qui sera besoin, elles ne seront jamais contentes et disent qu'il ne tient qu'à moi de leur en donner tant qu'elles voudront. Présentement, elles jouent tous les jours ; je voudrais que ce fût un petit jeu, mais il n'y a pas moyen. M. de Mancini leur a écrit qu'il avait demandé la permission à Votre Éminence de venir ici, mais je juge bien que Votre Éminence ne le permettra pas ; il m'a fait l'honneur de m'écrire la lettre du monde qui serait la mieux faite s'il l'avait adressée à quelque personne qui valût mieux que moi. Je supplie Votre Éminence d'avoir la bonté de brûler mes lettres, etc... »

On ne pouvait point s'attendre à voir Marie se guérir du jour au lendemain d'une passion aussi violente, et si le cardinal et madame de Venel s'étaient imaginé que la jeune fille n'aurait pas de rechute, c'est qu'ils connaissaient mal le cœur humain. A chaque instant, la lutte engagée entre son amour et sa fierté passait par de nouvelles phases, tantôt elle s'attendrissait au souvenir de l'affection passionnée que lui avait témoignée le roi à Saint-Jean d'Angely, tantôt elle s'indignait de la faiblesse avec laquelle il consentait à épouser l'Infante ; mais un profond chagrin s'emparait d'elle chaque jour davantage, et malgré tous les efforts qu'elle faisait pour le cacher, il n'échappait pas aux yeux vigilants de madame de Venel. Elle aurait pu remarquer en même temps qu'une intimité de plus en plus grande s'établissait entre mademoiselle de Mancini et M. de Terron, qui apportait lui-même chaque jour les différentes lettres qui arrivaient à La Rochelle. Elle conféra longuement avec lui sur la teneur de la lettre qu'elle allait répondre à son oncle, et l'écrivit sans la montrer à madame de Venel.

Marie de Mancini au cardinal Mazarin

La Rochelle, 7 septembre 1659.

« Monseigneur,

» J'appris de madame de Venel ce que Votre Éminence lui avait écrit après que le dernier

ordinaire fût parti et que j'eûs envoyé à la poste la lettre que je me donnai l'honneur de vous écrire. J'eus bien de la douleur de voir dans cette lettre tant d'aigreur contre moi et tant de mécontentement de ma conduite, précisément dans un temps que j'étais le plus résolue de donner satisfaction à Votre Éminence. Elle aura pu voir par ma lettre du 3, ce que je me suis proposé de faire pour cela et les assurances que je lui ai données que je n'écrirai plus au roi.

» Je serai fort constante dans cette résolution, et aujourd'hui pour la dernière fois, je me suis dégagée de toutes ses lettres par un billet que j'ai été obligée d'écrire, lequel assurément n'aura plus de suite.

» Si j'ai été assez malheureuse pour avoir déplu à Votre Éminence par le passé, j'espère qu'elle aura assez de bonté pour ne plus s'en souvenir et qu'elle voudra bien se laisser toucher par toutes les raisons qui peuvent servir à m'excuser. C'est une grâce que je demande à Votre Éminence, encore qu'elle ait fait connaître qu'elle ne voulait plus voir de mes lettres; mais j'ai eu trop de preuves de son affection pour douter qu'elle ne me voulût bien recevoir, étant fort soumise à toutes ses volontés et dans une forte résolution de mériter par mon respect l'honneur d'être

» MARIE DE MANCINI. »

Hortense et Marianne écrivaient par le même courrier; la lettre d'Hortense est trop insignifiante pour la citer, mais les deux de Marianne méritent l'honneur de l'impression; elles divertirent d'autant plus le cardinal qu'il était de fort belle humeur.

Marianne au cardinal.

« Monseigneur,

» Dès que j'ai su que l'ordinaire devait partir, je n'ai pas manqué d'écrire à Votre Éminence pour la faire ressouvenir de moi, parce que je sais bien que autrement ce serait prendre trop de liberté. Un ordinaire, je vous écrirai une lettre raisonnable et l'autre une folle, parce que je sais bien que de vous en écrire une folle tous les ordinaires, ça vous ferait crever de rire, et puis je n'aurais plus mon oncle, et ce serait trop de déplaisir pour moi qui serait capable de me faire mourir aussi, et je n'en serais pas bien aise

Car j'aime fort la vie
Pour l'amour d'Hortense ma mie,
Et je suis avec révérence
La nièce de Votre Éminence. »

Elle avait oublié d'écrire par l'ordinaire précédent; elle répare son oubli cette fois-ci, en joignant des vers à la lettre ci-dessus.

Marianne au cardinal.

Je ne vous ai écrit l'autre ordinaire
Dont j'en suis bien en colère
Tout ce que mon esprit peut faire
Je le dicte à mon secrétaire.
Je ne fais que des redites
Qui sont bien souvent mal dites,
Je commence que je vous aime
Avec une passion extrême;
Je vous souhaite un diadème
Ou la thiare de Carthagène.
Je voudrais un peu savoir
En vous donnant le bonsoir,
Si vous n'avez point pris garde
Au climat qui nous regarde;
Si les jours longs et l'argent court
Font les délices de notre Cour ?
J'ai été à la Comédie
Où je me suis fort divertie,
Mais je ne pourrai plus y aller
Parce que l'argent a manqué.
Je ne cherche que mon divertissement
Mais on ne saurait le trouver sans argent,
Envoyez-m'en bientôt
Pour que je me divertisse plus tôt;
Mais tous les divertissements que je saurai avoir
N'arrivent pas au bonheur de vous voir,
Passez m'en bientôt l'envie
Afin que je vous remercie.
Ma sœur Hortense vous écrit
D'un style fort petit,

Et je crois que vous ne lui ferez pas l'honneur de lire
Ce qu'elle ose vous écrire;
Elle n'a pas voulu me consulter
Sur ce qu'elle vous a mandé,
Et l'on voit dans cette rencontre
Que fort peu d'esprit elle montre,
Car j'ai été fort fâchée
Que cette lettre elle vous ait envoyée;
On se moquera d'elle
Comme d'une sauterelle.
Pour changer de discours,
Je vous dirai à mon tour
Que je vous aime tant
Plus qu'on ne fait d'un amant,
Car bien souvent ils sont fort inconstants.

Le cardinal répondit promptement :

Mazarin à madame de Venel [1].

« J'ai été bien aise de la lettre qu'Hortense m'a écrite et d'autant plus que vous me mandez que c'est elle qui l'a composée. Je vous prie de l'assurer de mon amitié et de dire à elle et à Marianne que si le séjour de La Rochelle ne leur plaît pas, j'espère qu'elles le pourront bientôt changer en un autre qui leur sera plus agréable, mais que cela ne peut être que tout ceci ne soit

1. Bibliothèque Mazarine, *Lettres manuscrites de Mazarin*, t. III, p. 291, Voir jusqu'à la page 293.

achevé, si ce n'était que vous m'écrivissiez que ma nièce prît plus de plaisir de s'en retourner à Paris. Vous lui en parlerez, prenant pourtant garde que personne n'en ait connaissance.

» Je ne saurais assez vous dire l'obligation que j'ai du soin que vous prenez de mes nièces ; je vous prie d'être assurée que je ne manquerai pas de le reconnaître.

» Je vois par la lettre de Marianne, qu'à présent qu'elle a plus de raison elle manque de rimes, mais nonobstant cela je veux *absolument* qu'elle m'écrive tous les ordinaires dans le même style.

Madame de Venel au cardinal.

10 septembre.

« Monseigneur,

» La satisfaction que Votre Éminence témoigne par la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire a donné une joie extraordinaire à mademoiselle de Mancini et l'a confirmée dans la généreuse résolution qu'elle avait prise et qu'elle veut être juste de même que si la Cour était ici. Mademoiselle se donne l'honneur d'écrire à Votre Éminence et de lui mander très au long ses sentiments de reconnaissance.

» Mademoiselle m'a arraché, par un transport de joie, la lettre que Votre Eminence m'a fait

l'honneur de m'écrire, je n'ai pu l'empêcher de voir et dire à mesdemoiselles ses sœurs l'offre que Votre Éminence a la bonté de lui faire d'aller à Paris ; elle m'a témoigné de n'en avoir point d'envie et de vouloir attendre en ce pays-ci ce que Votre Éminence aura la bonté de vouloir faire d'elle. — Mademoiselle Hortense et mademoiselle Marianne sont tout à fait satisfaites du bonheur qu'elles ont d'avoir plu à Votre Eminence. Comme dépense on ne leur refuse rien... »

Marianne ravie du succès de ses lettres et d'avoir de l'argent s'empresse de remercier son oncle, et lui envoie en même temps un pamphlet arrivé de Paris et qui montre qu'on y était fort au courant de ce qui se passait à Bordeaux et à La Rochelle.

Marianne Mancini au cardinal.

Je n'ai garde de manquer
A ce qu'elle me commande
De lui écrire tous les ordinaires
Sur ce même caractère.
Je vous remercie humblement
De ce que vous m'avez envoyé de l'argent.
Vous ne me pouviez mieux satisfaire,
Car j'en avais bien affaire,
Nous jouons jour et nuit
Pour chasser notre ennui.
Je n'ai pas de plus grand désir

Que d'embrasser Votre Éminence
Avec ma sœur Hortense,
Et lui faire danser une danse
En mangeant du jambon de Mayence.
Pour nouvelles de ce pays,
C'est que nous avons fait de beaux habits.
Je vous envoie le *Jeu de piquet*
Qui a été fait dans un cabinet.
Ne le montrez à personne,
Car c'est une pièce bouffonne.
Je crois bien que vous l'aurez vu,
Mais je vous l'envoi dès que je l'ai eu.
Il vient de Paris tout crotté
Et n'est pas encore débotté.
J'ai tant envie de vous divertir
Que je me sers de tout ceci,
En vous disant que je suis,
De Votre Éminence,
La très humble servante.

LE JEU DU PIQUET DE LA COUR

LE ROI.

Il me faudrait une dame de cœur pour jouer beau jeu.

M. LE DUC D'ANJOU, *frère du roi.*

J'en ai plus qu'il ne m'en faut.

M. LE DUC D'ORLÉANS.

J'ai eu un valet qui a gâté tout mon jeu.

M. LE PRINCE DE CONDÉ.

J'ai fait un écart qui me perd.

M. LE PRINCE DE CONTI.

J'ai une dame qui serait propre à un autre.

M. LE CARDINAL.

Je ne crains rien, j'ai garde partout.

M. LE COMTE DE SOISSONS.

Je prends l'écart du roi.

MADAME LA PRINCESSE DE CONTI.

Je sais bien ce qu'il me faudrait ; mais il n'est pas permis de parler au jeu.

MADAME DE SOISSONS.

Je ne suis plus du jeu.

MADEMOISELLE DE MANCINI.

Je ferai pour elle.

MADEMOISELLE HORTENSE.

Je voudrais bien être de moitié.

MADEMOISELLE MARIANNE.

Je n'en suis pas. Vous jouez trop gros jeu.

M. LE CARDINAL DE RETZ.

Je suis capot.

M. L'ABBÉ FOUQUET.

Le jeu me vient comme je veux.

LES PARTISANS.

Nous portons de tous côtés.

Pendant cette crise imprévue madame de Venel écrivait tous les jours au cardinal, tremblant sans cesse de voir se produire un changement dans le parti héroïque que venait de prendre mademoiselle de Mancini ; cependant rien ne le faisait prévoir et la fierté de la jeune fille la soutenait encore. Dans toutes ses conversations avec madame de Venel elle témoignait de demeurer ferme dans sa résolution et dans la volonté de se marier. Elle y revenait sans cesse et déclarait qu'elle épouserait le premier parti que son oncle lui présenterait, à la condition de rester en France et d'être mariée

avant le roi. Étant donné le caractère fier et violent de Marie ce désir se comprend parfaitement. Elle ne voulait point paraître aux yeux du monde avoir été quittée, mais bien avoir quitté la première. Son orgueil la soutenait dans sa résolution, et par-dessus tout, elle tenait à montrer au roi qu'elle estimait être trahie et voulait s'en venger ; quelle meilleure vengeance que de se marier à son tour !

Madame de Venel l'entretenait fort dans cette idée.

Madame de Venel au cardinal.

10 septembre 1659.

« Mademoiselle a reçu sa lettre à l'ordinaire mais elle n'y fera point de réponse, elle m'a fait l'honneur de me dire ce soir qu'elle n'écrira plus du tout. Elle a reçu une lettre de madame la comtesse de Soissons fort obligeante, et, présentement, mademoiselle y fait réponse dans les termes les plus tendres qu'elle se pourra aviser. Votre Éminence peut être persuadée que cela sera fort bien à l'avenir. Elle fait dessein de s'en aller à Brouage la semaine prochaine se divertir quelques jours... »

15 septembre 1659.

« Mesdemoiselles partent demain pour Brouage. L'assiette d'esprit de mademoiselle est au meilleur

état que Votre Éminence puisse souhaiter et très assurément je la crois entièrement dégagée de tout. Samedi dernier elle n'écrivit pas, ni personne n'écrivit un mot de sa part. Elle se divertit fort bien, elle joue à colin-maillard présentement avec M. de Lionne. Si elle trouvait Brouage plus à son goût elle y demeurera, sinon elle reviendra ici, attendre ce que Votre Éminence aura la bonté de faire pour elle. Assurément la lettre que Votre Éminence lui a écrite l'a entièrement confirmée dans sa généreuse résolution. »

Madame de Venel au cardinal.

Brouage, 16 septembre 1659.

« Monseigneur,

» Mesdemoiselles arrivèrent hier en cette ville en bonne santé; la garnison les a reçues aussi bien qu'ils ont pu. On a tiré force coups de canon et M. l'Intendant les a magnifiquement traitées.

» Mademoiselle se fortifie tous les jours dans ses généreuses résolutions, elle n'a jamais été si gaie, elle joue grand jeu, elle a pris encore trente pistoles de M. l'Intendant; elle a fait venir ici les demoiselles de Marennes qui sont quatre grandes filles bien faites et de qualité. Mademoiselle les fait manger avec elle, j'ai dit qu'on renforçât un petit peu les plats et comme cela doit durer je

serai bien aise que Votre Éminence me fasse l'honneur de me mander son sentiment. »

Le 20 septembre madame de Venel écrit de Brouage : « Mademoiselle de Mancini n'a point reçu de lettre de cet ordinaire et M. Blouin même n'a pas écrit à M. l'Intendant ; l'esprit de mademoiselle me paraît fort tranquille. Je crois qu'en parlant de mesdemoiselles de Marennes qui sont ici, j'ai oublié de dire qu'elles sont huguenotes, je ne dis cela que pour rendre un compte exact de toutes choses. »

Marie au cardinal.

Brouage, 15 septembre 1659.

« Monseigneur,

» Je ne saurais me lasser de remercier Votre Éminence de toutes les bontés et de l'amitié qu'elle me témoigne. Pour moi présentement, je fais tout ce que je peux pour me distraire ; je suis depuis hier ici à Brouage où l'on nous a reçu le plus civilement du monde. Puisque Votre Éminence a la bonté de vouloir que je lui rende compte de tout ce que je fais, je lui dirai que je m'amuse la plupart du temps à jouer et j'ai encore pris trente pistoles. Le jeu me traite le plus mal du monde, ce n'est pas le gros jeu que nous jouons, car on ne peut pas jouer plus petit

jeu, mais il s'opiniâtre à me faire perdre. L'autre partie du temps je m'amuse à lire particulièrement Sénèque où je remarque mille belles choses que je trouve bien au-dessous de celles que vous m'avez dites. Madame de Venel est dans le plus grand chagrin du monde pour les nouvelles qu'elle a eues de Provence. Je crois que Votre Éminence ne trouvera pas mauvais que j'aie fait venir ici les demoiselles de Marennes, ce sont des filles de qualité qui savent fort bien vivre et qui me divertissent assez.

» ... Je ne puis pas dire autre chose à Votre Éminence sinon qu'elle verra par la conduite que je tiendrai, comme je n'ai d'autre envie que de faire mon devoir et de lui plaire et par là mériter toute la bonté qu'elle me témoigne. Je promets à Votre Éminence que dorénavant j'écrirai fort souvent à madame la comtesse et que je lui témoignerai toute sorte d'amitié avec la plus grande joie du monde, puisque par là vous jugerez de la soumission que j'ai pour vos ordres... »

Marianne écrit par le même courrier :

A Monseigneur mon oncle.

Septembre 1659.

Je suis à Brouage
Où je n'ai point pris de breuvage.
Et il y a des demoiselles
Qui n'étaient pas à La Rochelle

Et qui sont fort belles
Et qui sont pucelles.
[1] . . . .
. . . .
M. de Créquy
Ne m'a point écrit,
Dont je suis bien fâchée
De voir qu'il m'ait oubliée.
Dites-lui de ma part
Qu'il m'écrive tôt ou tard
Car cela me divertit
De voir qu'il m'écrive ainsi,
Car il m'écrit des folies
Qui m'ont assez divertie.
Pour madame de Venel nous ne la voyons presque point
Parce qu'elle est du matin jusqu'au soir à genoux,
Qu'on dirait qu'on l'a attachée avec deux clous.
Je vous ai envoyé
Ce qu'on m'a donné
Qui est le *Jeu de piquet*
Que l'on avait fait.
Je crois que vous serez persuadé
Que toujours je vous aimerai.
Faites-en autant pour moi
Qui vivrai et mourrai sous vos lois.

MARIANNE DE MANCINI.

« *P.-S.* — Afin que vous ne vous trompiez pas c'est moi-même qui vous écris cette lettre si en règle. »

1. Ici deux lignes illisibles.

XII

Description de Brouage. — Lettre de Marianne en vers, lettres de Marie, son chagrin, correspondance avec son oncle. — Persistance du roi à écrire à Marie, elle ne répond pas. — Envoi d'un petit chien. — Intrigue de de Terron pour faire parvenir les lettres du roi, colère du cardinal. — Lettres de Bartet au cardinal, ses rapports sur la nouvelle intimité du roi et de madame de Soissons. — Lettres à Colbert, sa réponse.

Malgré la gaieté qu'affectait Marie dans ses lettres à son oncle, elle ne pouvait plus supporter la vie mouvementée et bruyante de La Rochelle, où chaque jour elle recevait la visite de toutes les dames de la ville ; les efforts qu'elle devait faire pour cacher sa tristesse lui paraissaient insupportables, c'est pourquoi elle se résolut à partir pour Brouage. « Comme la solitude, dit-elle, était plus propre à entretenir mes rêveries, je choisis le château de Brouage comme un lieu où mes sœurs ni nos gens ne pouvaient se

divertir, ni aller tous les jours à la comédie, comme ils faisaient à La Rochelle. Car enfin il me semblait que tout le monde devait être compris dans mon affliction et que j'eusse été coupable des divertissements que les autres eussent pris.

» J'étais donc dans cette forteresse, d'où les plaisirs semblaient être bannis, et où je n'en avais point d'autres que ceux que je recevais des lettres que le courrier m'apportait quelquefois et des bontés de ma sœur Hortense, qui refusait souvent de suivre ma sœur Marianne pour me tenir compagnie. »

Il était difficile, en effet, d'imaginer un séjour plus triste que celui qu'elle venait de choisir, quoique le Brouage d'autrefois ne ressemblât pas à celui d'aujourd'hui, qui ne renferme dans les ruines de ses remparts que quelques maisons désertes, une garnison de douane considérée comme une disgrâce, le tout dans un pays fiévreux et entouré de marais salants. Cependant on y retrouve quelques traces du passé.

« Le rempart est à peine dominé par quelques cheminées et un humble clocher d'église. La route le traverse par une brèche dans la courtine, près d'une porte de style très pur, ayant conservé ses corps de garde voûtés, ses meurtrières, et au-dessus de l'attique, un écusson rongé par les rafales. »

Cette entrée de forteresse (l'ancienne demeure de Marie) est charmante, quelques détails sont des merveilles ; il y a un pilastre conique d'une grâce indicible. Le rempart franchi l'on pénètre dans la grand'rue, large mais courte, bordée de maisons basses, indignes même d'un village. Mais ces maisons sont blanches et propres ; quant aux rues transversales, ce sont de larges pelouses de trèfle et de gazon, au milieu desquelles un ruisseau coule lentement. Il faut prendre garde de marcher sur ces tapis verts qui recouvrent une vase perfide, où le pied peut disparaître. « Le rempart surgit au-dessus de ce petit marais ; sa muraille blanche, dorée par le soleil au couchant, est rongée par le vent, comme si les pholades s'y étaient mises. Dans les pentes, le lierre, les pariétaires, les giroflées se sont accrochés. Au-dessus, les ormeaux, secoués par l'âpre bise, se courbent et gémissent. Çà et là des détails charmants. Des casemates éclairées par de gracieuses fenêtres à meneaux, dans lesquelles on pénétrait par des escaliers en hélice, recouverts par une voûte en coquille et placés de chaque côté. C'est d'un effet exquis. Des escaliers donnent accès sur la plate-forme de la forteresse ; de là, ce qui fut une ville, apparaît comme une vaste ruine. Les assises des maisons disparues, recouvertes d'un manteau de lierre, servent de clôtures à d'humides jardins encore ombragés de figuiers et de lauriers...

Au delà s'étendent les marais sans fin [1]. » C'est sur cette plate-forme que venait s'asseoir tristement Marie; devant cet horizon désolé, elle suivait d'un œil distrait le vol capricieux des mouettes, qui disparaissaient moins vite que ses rêves envolés.

Non seulement la forteresse était remarquable, mais, à l'époque où nous sommes, Brouage était une petite ville solidement fortifiée, rivale de La Rochelle ; il y avait dans la place quatre grands magasins à poudre fort importants, ayant la réputation bizarre d'être meilleurs que n'importe quel magasin du territoire. On y tenait en permanence une garnison indispensable pour la défense de la place ; enfin, la place communiquait parfaitement avec la mer par un hâvre, et les vingt bateaux chargés de pierres que le roi de Navarre et Condé avaient fait couler dans le chenal du port n'empêchaient point la mer de continuer à arriver à Brouage. Mais déjà ce pays, respirait une tristesse indicible, bien d'accord avec celle de Marie.

La résolution subite prise par Marie d'aller s'installer à Brouage n'avait pas pour seul motif le désir de fuir le bruit et le mouvement de La Rochelle ; elle n'oubliait pas la menace faite par son oncle, de l'emmener de vive force ; le roi ne la lui avait point cachée ; et dans les alternatives de désespoir et d'espérance fugitive auxquelles

1. Nous empruntons cette charmante description à un article publié dans le *Temps*, du 21 février, par M. Du Mazet.

elle était en proie, la pauvre enfant croyait par instant encore possible la rupture du mariage; dans ce cas il lui eût été plus facile de fuir incognito de là, dans un petit bateau de pêcheurs (fort nombreux à Brouage) que du port de La Rochelle, plein de grands navires, dont tous les officiers la connaissaient. Nous avons même lieu de croire que ce conseil lui avait été donné par le roi avant l'interruption de leur correspondance.

Pendant que Marie rêvait tristement à Brouage, Louis XIV avait reçu à Bordeaux la lettre si imprévue par laquelle la jeune fille lui annonçait qu'elle cesserait désormais de lui écrire. Nous pouvons aisément nous figurer le style qu'elle avait pu employer, dans l'emportement de sa douleur, en apprenant la décision du mariage avec l'Infante.

Le roi fut étourdi de cette dépêche, qu'il aurait cependant pu prévoir, connaissant le caractère fier et violent de son amie, mais il n'imagina pas qu'elle maintiendrait une résolution semblable; il crut qu'elle ne résisterait pas à ses instances et lui écrivit coup sur coup plusieurs lettres, envoyées, comme à l'ordinaire, par Blouin à Colbert de Terron.

Nous avons vu que Marie répondit à la première une lettre fort courte dans laquelle elle priait le roi de brûler toutes celles qu'elle lui

avait écrites. Elle ne répondit pas aux suivantes, malgré cela il continua à écrire par chaque ordinaire. Madame de Venel en prévient toujours Mazarin.

Madame de Venel au cardinal.

« Le roi a écrit encore par cet ordinaire une fort petite lettre à laquelle on n'a point fait de réponse et comme je me suis aperçue que mademoiselle a parlé pendant quelque temps à M. l'intendant, je l'ai pris en particulier et je l'ai prié de me dire ce que c'était. Il m'a dit que « mademoiselle lui avait dit qu'il pouvait écrire à M. Blouin qu'il n'y avait pas de réponse, qu'on se laissait réduire à la raison et que si M. Blouin voulait pourtant faire un petit compliment, on lui saurait gré de la peine qu'il prendrait. »

» Je crois effectivement que la bonté que Votre Éminence a prise d'écrire à mademoiselle achèvera de la détacher tout à fait, et elle sera ravie d'être mariée.

» Elle m'a témoigné une reconnaissance et une tendresse bien particulière et toute extraordinaire pour la manière dont Votre Éminence la traite, elle est présentement la plus contente fille du monde... »

Si madame de Venel croyait réellement que Marie se trouvât, en ce moment-là, la plus con-

tente fille du monde, c'est qu'elle y mettait de la bonne volonté. Voici une lettre de Marie elle-même, la note en est un peu différente.

Marie de Mancini au cardinal.

Octobre 1659.

« Après le sensible déplaisir que j'ai eu d'avoir déplu à Votre Éminence, je ne pouvais avoir une consolation plus grande que celle que je reçois, voyant par ses lettres qu'elle est satisfaite de moi et des protestations que je lui ai faites de ne manquer jamais de respect et d'obéissance pour tout ce qu'il lui plaira m'ordonner. Je me suis engagée à cela par un million d'obligations; mais particulièrement par la tendresse que vous faites paraître pour moi. Je vous assure que je la ressens comme je dois et que mon affection et l'envie que j'ai de plaire à Votre Éminence va beaucoup au delà de ce qu'une nièce doit au meilleur oncle du monde. Je ne puis me lasser de lire les lettres que vous écrivez et j'ai le plus grand plaisir et la plus grande joie du monde de voir la satisfaction que je vous ai donnée et l'amitié que vous me témoignez. Je vous promets encore que je vous donnerai lieu de la continuer toujours. J'ai reçu aujourd'hui une petite lettre du roi. Il n'y a que deux mots où il me témoigne la joie qu'il a de

voir que Votre Éminence soit si satisfaite de moi. Je n'y ai point fait réponse et je crois que bientôt il ne m'écrira pas non plus que moi. Je vous avoue que je n'ai pas peu de peine à m'empêcher de lui écrire et ce qui me donne le plus de force à le faire, c'est mon devoir et l'envie que j'ai de donner satisfaction à Votre Éminence; je veux par là vous faire connaître que je suis la plus dévouée des nièces. »

Le cardinal Mazarin à Marie de Mancini.

Septembre, Saint-Jean-de-Luz.

« J'ai reçu toutes vos lettres avec la joie que vous pouvez bien penser étant remplies de sentiments si généreux comme elles sont, et voyant que votre fermeté ne permet pas qu'on puisse avoir le moindre doute du changement et que vous avez pour moi toute l'amitié que je puis souhaiter. Vous ne vous en trouverez pas mal, puisque continuant à vous conduire ainsi, vous recevrez des marques de ma tendresse en toutes les occasions qui vous regarderont et vous reconnaîtrez avec satisfaction que vous avez non seulement en moi un bon oncle, mais un père qui vous aime de tout son cœur.

» Je vous prie de vous divertir autant que le lieu où vous êtes le peut permettre, en attendant

que cette négociation s'achève et que je prenne la résolution de ce que vous aurez à faire.

» Il me semble que vous devriez aller demeurer huit jours à Oléron puisque tout le monde dit que c'est une belle demeure, et vous pourriez aller à la chasse et faire pêcher : je dis cela en cas que le séjour de Brouage ne vous soit pas agréable. Au reste, j'écris à madame de Venel de contribuer de tout ce qui pourra dépendre d'elle à votre divertissement, et de vouloir à cet effet augmenter la table, afin que les demoiselles de Marennes puissent faire bonne chère, étant à propos que vous les reteniez auprès de vous, et de vous donner de l'argent lorsque vous en aurez affaire.

» Vous verrez ce que j'écris à madame de Venel à votre égard et je vous prie de l'aimer et de suivre ses conseils, car assurément il ne se peut pas avoir plus d'amitié et d'estime pour personne qu'elle en a pour vous. »

Par le même courrier Mazarin écrivait à Hortense et à Marianne; voici le billet qu'il leur adressait.

Mazarin à Hortense.

« Continuez à m'écrire et ne prenez pas garde à ce que Marianne dit pour décrier votre écriture et votre style, car j'en suis content. »

Mazarin à Marianne [1].

Septembre 1659.

« Ma nièce Marianne,

» Vous ne me pardonneriez jamais si écrivant à Hortense je vous oubliais et je ne vous disais pas la satisfaction que je reçois, lorsque vous m'écrivez en rimes. Je vous prie donc de continuer de le faire et aller au secours de vos sœurs quand la rime vous manquera. Et au surplus soyez assurée que personne ne vous aime plus que moi. »

Hortense répondit par retour du courrier :

Hortense de Mancini au cardinal.

1er octobre 1659.

« Monseigneur,

» Je crois que Votre Éminence ne pourra jamais croire la joie que j'ai eue en recevant celle qu'elle me fait l'honneur de m'écrire et un commandement plus doux que celui que je lui écrive tous les ordinaires; Votre Éminence peut croire le contentement que j'en ai eu. Je crois que Ma-

1. Affaires étrangères (France). *Lettres françaises* du cardinal Mazarin, 280.

rianne aura bientôt recours à quelqu'une de nous autres pour faire des vers, car elle est bien épuisée depuis le temps qu'elle se donne l'honneur d'écrire à Votre Éminence. Pour cette fois-ci elle fait des vers un peu hors de cadence, mais l'on n'ose lui rien dire parce qu'on sait que ça divertit Votre Éminence. Il y a une heure qu'elle me tourmente pour savoir ce que je mande à Votre Éminence, mais j'aime mieux avoir des coups que de lui montrer ma lettre, qui n'a rien de bon que de témoigner à Votre Éminence avec quelle passion je suis... etc. »

Marianne fut extrêmement flattée du billet que lui avait adressé son oncle, elle y fit réponse tout de suite.

Marianne au cardinal.

1er octobre 1659.

Dès que j'ai reçu votre lettre
Elle m'a donné une si grande joie
Que si l'on m'eût fait roi !
Je suis si aise que mes vers
Vous divertissent quoiqu'ils soient de travers !
Mais ils sont fort beaux pour une personne de mon âge
Qui n'est pas volage.
Vous avez écrit à ma sœur Hortense
Qu'elle écrive tous les ordinaires
Et je crois que ses vers
Ne seront pas de bon air

Quand ils seraient du meilleur air, je pense
Que les miens les effaceront
Car ils ont plus d'esprit et de raison.
Vous me dites de prier mes sœurs d'achever mes rimes,
Mais j'ai l'esprit trop magnanime.
Ma sœur Hortense m'a prié je ne sais combien
De finir sa lettre qui ne vaut rien ;
Elle m'a fort étourdie
En lisant toutes ses folies,
Et moi je vous dis sagement:
Je veux que vous soyez mon amant
Et je vous aimerai tendrement
Jusques au jour du jugement.

Pendant que Marianne écrivait ces folies, Marie cherchait à s'étourdir par tous les moyens; l'arrivée des demoiselles de Marennes avait amené beaucoup d'animation dans la triste forteresse de Brouage, et Hortense et Marianne s'égayaient de leur mieux. Quant à la correspondance avec le roi, elle semblait bien et dûment finie.

Madame de Venel à Mazarin.

« L'ordinaire d'aujourd'hui n'a rien apporté du tout qu'une lettre de M. Blouin qui prend congé de M. l'Intendant en disant que leur commerce devant finir il le prie de lui continuer son amitié; aussi, Monseigneur, je crois que cette affaire est terminée entièrement selon les désirs de Votre Éminence. Madame la comtesse de Soissons et ma-

demoiselle de Mancini sont tout à fait bien. Madame la comtesse a fait, ces jours passés, un éclaircissement obligeant et mademoiselle lui a répondu des justifications soumises ; il paraît de la tendresse de part et d'autre. Mademoiselle continue à se divertir autant qu'il se peut : on joue, on danse au château, on court tout le jour et une bonne partie de la nuit. Mesdemoiselles de Marennes sont encore ici. Madame de Blenac et presque tous les gentilhommes d'ici viennent faire leur cour. M. l'Intendant fait manger avec lui tous les hommes qui viennent.

Marie de Mancini au cardinal.

1er octobre 1659.

« Je me sens si obligée à Votre Éminence des lettres qu'elle me fait l'honneur de m'écrire et sur mon sujet à madame de Venel ; j'ai la plus grande joie du monde d'en avoir pu causer un peu à Votre Éminence par les lettres que je lui ai écrites, où je lui témoigne la fermeté que j'aurai à obéir ponctuellement à ses ordres ; par là, je tâcherai de mériter toutes les bontés qu'elle me fait paraître et à ne pas vous faire repentir des sentiments que vous avez pour moi.

» Votre Éminence me tenant lieu de père, elle est assurée de trouver toujours en moi une fort

obéissante fille et très reconnaissante. Je tâche de me divertir ici le mieux qu'il m'est possible. Je joue et je perds toujours et, hier, au trente-et-quarante, les jetons ne valant pas cinq sols, je perdis dix-huit pistoles. Les premiers beaux temps, j'irai me promener en Oléron. Je n'ai pu sortir encore à cause des grands vents. Madame de Venel contribue en ce qu'elle peut à mon divertissement et je l'oblige souvent à faire des annotations sur Philostrate et des remarques sur Sénèque. Nous avions augmenté notre table pour mesdemoiselles de Marennes, il n'y en a que deux ici... »

Laissons Marie chercher à se consoler en annotant Philostrate et Sénèque et voyons ce que devient le roi à Bordeaux. Mazarin désirait le savoir autant que nous et pour être sûrement renseigné à cet égard, il renvoya à la Cour son fidèle émissaire Bartet, sous prétexte d'une mission auprès de la reine, mais en réalité pour se faire rendre un compte exact de l'état d'esprit et de santé du roi. Le cardinal connaissait bien son secrétaire intime et il savait d'avance que rien ne lui échapperait ; il va sans dire que celui-ci était au courant de toute l'intrigue du roi et de mademoiselle de Mancini ; outre cela il avait été chargé d'une mission confidentielle en Espagne peu de temps auparavant et avait vu

l'Infante que personne ne connaissait en France. Il écrit à Mazarin le 14 septembre :

« Le roi véritablement paraît plus gai et plus libre qu'il n'était, pourvu qu'il ne dissimule pas encore cette fois-ci ?... Il est toujours retenu sur le sujet de l'Infante, d'ors à aujourd'hui je ne lui en ai jamais ouï parler agréablement et quand j'arrivai, il ne m'en demanda jamais rien et ne répondit pas un seul mot à toutes les choses que je lui disais que j'avais apprises en Espagne. »

Puis deux jours après Bartet écrit de nouveau « que le roi ne voulait plus se mêler aux fêtes ; mademoiselle donna un bal précédé d'une comédie et suivi d'un ambigu, Monsieur et toute la Cour y étaient, le roi ne voulut pas y paraître. Monsieur donna aussi une comédie suivie d'un bal et d'un souper. Le roi sur les instances de son frère consentit à voir la comédie mais il se retira aussitôt après ». Puis Bartet ajoute que le roi a fort mauvaise mine.

Le cardinal ne fut point satisfait de ces nouvelles et se promit d'agir de façon à hâter la guérison du roi et d'employer pour cela son auxiliaire habituel, la comtesse de Soissons. Il chargea Bartet de lui expliquer le rôle qu'elle devait jouer et de lui promettre bonne récompenses des offices qu'on lui demandait de rendre, ce rôle, elle le savait par cœur.

Il s'agissait tout simplement de travailler de

son mieux à faire renaître l'affection du roi et l'intimité plus ou moins platonique qui existait jadis entre eux. L'ambitieuse et jalouse comtesse y consentit de grand cœur et mit tout en œuvre pour complaire à son oncle. Elle fit au roi toutes les avances imaginables, il en parut touché et s'y prêta d'assez bonne grâce. On remarqua qu'il parlait plus volontiers de son mariage et Bartet écrit :

« Le roi témoigne une certaine impatience, pour son mariage; il disait à la reine, il y a trois jours, qu'il serait fort ennuyé s'il le voyait différé encore longtemps. Il est certain que son esprit paraît plus libre, assez dégagé; il semble qu'il s'affectionne à cela bien plus qu'il ne le faisait; sans doute la cessation du commerce à laquelle Votre Éminence a mis la main si utilement l'a mis en cet état-là et l'y maintient, ce qui est assurément une situation pour lui d'un grand repos, car sa santé en était visiblement altérée et se ressentait des impressions de son esprit, comme je ne doute point que ceux qui en ont le soin ne vous en ayent particulièrement informé...

» Le roi a assisté à la comédie presque tous les soirs. Il en fit représenter une le jour de la naissance de l'Infante; il prit un habit magnifique, fit faire grand feu aux gardes françaises et suisses et à ses mousquetaires, le canon de la ville fut

tiré et il y eut grand bal où il dansa et où l'on fit médianoche et il dit à la reine : « N'y ayant » que moi des deux personnes c'était le moins » que je pouvais faire puisque je suis le prin- » cipal acteur de la comédie. »

Ainsi poussés par le même dépit, par un rapprochement assez bizarre, les deux amoureux au désespoir souhaitaient chacun pour remède à leur mal de se marier le plus vite possible.

Un petit incident raconté par Bartet prouve que la guérison apparente du roi n'était guère solide.

« Il arriva ici avant-hier des comédiens français qui vont en Hollande, ils ont passé à La Rochelle; on les appelle les comédiens de mademoiselle Marianne parce qu'elle les faisait jouer tous les jours ; ils vinrent hier chez la reine comme elle entrait au cercle. Le roi leur fit diverses questions et ce propos les engagea à dire qu'il n'y avait jamais eu que mademoiselle Marianne qui les eût vu jouer et que les demoiselles ses sœurs n'avaient jamais vu la comédie. Je regardai le roi qui fit assurément là-dessus les mêmes réflexions que Votre Éminence fait dans ce moment-ci. » Pendant la soirée le roi fut fort triste et ne dit mot à personne.

Bartet commence dès lors à conseiller au cardinal de placer la comtesse de Soissons comme

dame d'honneur auprès de la future reine; il lui dit qu'il faut y préparer peu à peu l'esprit du roi. « Personne ne peut mieux juger que Votre Éminence, dit-il, l'importance de cette place, de quelle sûreté elle est en la personne de madame la comtesse *après les épreuves passées* et de quelle incertitude en toute autre main. »

Pendant que le roi se prêtait en apparence au manège de la comtesse de Soissons [1], il agissait par-dessous main d'une façon bien différente. Il avait emmené avec lui sa petite chienne favorite Friponne, et ses deux petits, que Marie avait fort caressés à Saint-Jean-d'Angely, ils étaient alors trop jeunes pour quitter leur mère, mais le roi avait promis à son amie de lui en envoyer un de Bordeaux. Au moment où elle s'y attendait le moins et se promenait tristement sur la plage, on vint lui annoncer l'arrivée d'un beau petit chien apporté dans une corbeille à son adresse. Marie très émue remonta précipitamment au château et reconnut le petit enfant de Friponne avec un collier au cou, sur lequel était gravé : *A Marie de Mancini.* Le petit chien fut baisé, caressé et installé aussitôt dans la chambre de sa maîtresse.

1. Dans tous les pamphlets du temps, on appelait la comtesse, *la Bécasse de Soissons.*

Madame de Venel écrit au cardinal.

Madame de Venel au cardinal.

1er octobre.

« Le roi a envoyé un petit hien à mademoiselle. M. Blouin l'a remis à l'homme qui fait les affaires de M. de Terron à Bordeaux et on l'a porté ici sans aucune lettre. Le roi l'avait promis depuis longtemps à mademoiselle. Elle ne parle que de se divertir et de goûter les desseins qu'elle a de plaire à Votre Éminence. La lettre qu'elle se donne l'honneur d'écrire à Votre Éminence, et celle qu'elle écrivit à M. de Fréjus peuvent faire foi des généreux sentiments où elle se trouve. Il y a deux des demoiselles de Marennes ici, les deux autres sont allées voir M. le maréchal d'Albret, dont elles sont proches parentes, elles reviendront au premier jour. Mademoiselle continue à jouer et à perdre tout ce qu'elle joue. Mademoiselle Hortense et mademoiselle Marianne ne sont pas plus heureuses ; elles se portent fort bien, etc... »

« *P.-S.* — On avait renforcé les plats, pour les demoiselles de Marennes. »

Il faut remarquer que par chaque courrier madame de Venel écrivait deux lettres, l'une

destinée à passer sous les yeux de mademoiselle de Mancini et l'autre secrète pour le cardinal. Voici la confidentielle qu'elle ajoute à celle qu'on vient de lire.

Madame de Venel au cardinal.

Octobre 1659.

« Monseigneur,

« Quand le chien fut arrivé, M. l'intendant me dit qu'on l'avait envoyé prier de s'en aller à Bordeaux, pour mettre dans le château Trompette des choses qui étaient nécessaires. Je le priai de me dire si M. Blouin lui avait écrit et ce qu'il lui mandait. Il me dit qu'il lui avait écrit et qu'il lui disait seulement de remettre le chien de la part de qui il savait, à mademoiselle de Mancini, sans que dans cette lettre il y eût rien de plus. Un moment devant son départ, je le pris en particulier et je le priai de me dire si mademoiselle ne lui avait point donné de commission; il me dit qu'elle lui avait dit de dire au roi qu'elle ne pouvait lui écrire, qu'elle l'avait ainsi promis à Votre Éminence, qu'il lui rendît compte ensuite des lettres obligeantes que Votre Éminence lui écrivait et de ses divertissements. Ici je fis remarquer à M. l'Intendant qu'il s'agissait du service de Votre Éminence, de couper court à tout cela, à Bordeaux et non

quand il reviendra et comme il est bien éclairé et parfaitement bien intentionné, je ne doute pas qu'il n'agisse en cette occasion comme il faut. Mademoiselle l'a entretenu un bon quart d'heure avant son départ tout bas, et je n'ai pu lui demander de quoi; je le saurai à son retour le plus précisément qu'il me sera possible et je le manderai à Votre Éminence, car je crois que M. l'Intendant me dira librement ce qui aura été dit de part et d'autre; cependant je crois que mademoiselle est bien intentionnée, mais je crains fort que le feu couve sous la cendre, sans qu'elle s'en aperçoive, ou peut-être s'en aperçoit-elle finement et je ne sais pas si ces personnes se revoyaient bientôt, si la générosité serait de durée. Votre Éminence me commande de lui dire des nouvelles, je suis obligée de lui dire ce qu'il m'en paraît et qui est que sa passion est bien maîtrisée, mais je doute qu'elle soit éteinte, voilà ce qu'il en paraît, Monseigneur, à votre fidèle, etc... »

L'envoi du petit chien fut bientôt connu à la Cour et fit le sujet de toutes les conversations. Bartet après avoir écrit, le 4 octobre, que le roi avait fort méchante mine, écrit le 6 :

« Il y a quatre ou cinq jours, le roi envoya à mademoiselle de Mancini un des deux petits

chiens de Friponne, il aime fort la mère des petits. La reine l'avait appris et en était fort agitée. »

De Terron, en arrivant à Bordeaux, écrit à madame de Venel et parle aussi du bienheureux chien. Pour bien comprendre cette lettre de de Terron, il faut savoir que mademoiselle de Mancini avait exprimé à son oncle dans une lettre précédente l'éloignement qu'elle aurait pour un mariage avec un prince étranger, surtout italien ou espagnol, désirant avant tout ne pas quitter la France. Elle avait souvent entendu parler à la Cour du prince Charles de Lorraine, neveu et héritier du duc régnant, et, sans le connaître, elle demanda à son oncle si le jeune prince dont on faisait grand éloge ne serait pas un parti convenable pour elle. Mazarin avait parlé de cela à la reine et ne demandait pas mieux que de faire courir le bruit de cette alliance qu'il était au fond parfaitement décidé à ne pas laisser contracter.

M. Colbert de Terron à madame de Venel.

Bordeaux, 4 octobre 1659.

« Je crois que vous aurez appris par une lettre que M. de Montaigu vous a écrite, que le mariage du roi est retardé jusqu'au mois de mars et que

la Cour doit employer tout ce temps-là à voyager; on croit qu'elle ira jusqu'en Provence, toutes les apparences sont que l'on reviendra ici, pour faire les cérémonies du mariage. La Cour partira lundi pour Toulouse; j'ai rendu à la reine la lettre de mademoiselle Marianne; elle s'est fort informée de moi, de ce que font mesdemoiselles et à quoi elles se divertissent. J'ai répondu suivant les instructions que l'on m'a données; elle me demanda si mademoiselle de Mancini avait trouvé belle la chienne que le roi lui avait envoyée. Je lui dis que oui et que je lui avais présenté cette chienne avant que de partir et que j'avais eu ordre d'en remercier le roi. Monsieur se vint joindre à la conversation et me fit diverses questions à quoi je répondis le mieux qu'il me fut possible, j'ai pu manquer à ne dire pas assez, mais je suis assuré que je n'ai rien dit de trop. J'ai eu l'honneur de voir le roi et de le remercier comme mademoiselle me l'avait ordonné. Je ne fus pas longtemps avec Sa Majesté et il ne me dit rien de particulier. Je reverrai le roi et la reine avant que de m'en retourner et je vous dirai ce que j'aurai appris. Mademoiselle a fort bien reçu les compliments que je lui ai faits de la part de mesdemoiselles; elle me parla du mariage de Lorraine comme d'une chose assurée et s'étendit fort sur l'esprit et la conduite de mademoiselle de Mancini, de qui elle parla fort avantageusement et je dois

vous dire que tout le monde en parle de même et que jamais personne n'a eu une approbation si universelle particulièrement du côté du bon sens et de l'esprit; on parle sur cela de mademoiselle de Mancini comme d'une personne tout à fait extraordinaire. Vous êtes assurée aussi bien que moi qu'elle soutiendra bien cette réputation.

» M. Le Tellier m'a entretenu aujourd'hui un demi-quart d'heure sur son sujet et il en parle encore plus avantageusement que tous les autres.

» Pour conclure ma lettre, je vous dirai que tout le monde tient le mariage de Lorraine assuré. On demande la nièce de M. le cardinal sans conditions. Il y a quelque ajustement à faire entre le duc de Lorraine et le prince François, son frère, mais on assure que, de part et d'autre, il y a tant de facilité et de condescendance que l'on ne croit pas qu'il y ait de la difficulté. Le duc de Lorraine a dit hautement qu'il fallait tâcher d'y porter M. le cardinal ; mais qu'il voulait avant que l'affaire s'accomplisse, que son neveu demeurât trois mois avec lui, pour l'instruire à servir les dames et lui ôter un peu de sa dévotion en lui donnant l'esprit de galanterie. Pour ce qui est de madame la comtesse de Soissons je n'espère point de la voir. Elle se lève à midi, elle dîne à une heure et, aussitôt, elle entre au jeu. Il m'est impossible de prendre mon temps de lui parler. Je meurs d'envie de m'en retourner. Je

partirai le plus tôt que je pourrai et ce sera assurément dans deux jours.

» J'ai reçu hier une lettre de Son Éminence, datée du 29 septembre, par laquelle il me charge de faire ses recommandations à mesdemoiselles ses nièces et de dire à vous, madame de Venel, qu'il ne fait point de réponse à votre lettre, pour ce qu'elle ne contient rien qui l'y oblige.

» Je suis votre très obéissant serviteur.

» COLBERT DE TERRON. »

« *P.-S.* — Je vous supplie de contribuer en tout ce que vous pouvez pour empêcher que mesdemoiselles ne m'oublient pas. Je viens de recevoir vos gros paquets pour Saint-Jean-de-Luz. Je les mettrai entre les mains de M. Le Tellier. »

En voyant partir de Terron pour Bordeaux, soi-disant pour meubler le château Trompette, madame de Venel ne se doutait guère de la besogne qu'il allait y faire, mais elle devait bientôt l'apprendre. Il était mandé par ordre du roi qui lui ordonna de se charger de remettre des lettres à Marie de Mancini de la façon la plus secrète et sans qu'il fût possible au cardinal de s'en douter. Le choix de ce messager était hardi, car de Terron tenait tout du cardinal, entre autres sa place de gouverneur de La Rochelle, et lors de l'arrivée de mesdemoiselles dans cette ville, Mazarin l'avait

bien et dûment fait prévenir par Colbert son cousin qu'il devait lui être dévoué en toute chose. Madame de Venel lui avait transmis de vive voix les ordres du cardinal à l'égard des paquets *à décacheter* secrètement, en lui faisant comprendre que son avenir dépendait de son adresse et de sa soumission. Malgré tout, la pensée d'être le confident et le messager du roi lui tourna la tête et, oubliant toutes ses promesses, il eut avec Marie des entretiens secrets par ordre du roi, car avant de faire venir l'Intendant à Bordeaux, Sa Majesté lui avait écrit de chercher par tous les moyens à ébranler la résolution de mademoiselle de Mancini; de Terron s'y employa de son mieux, trompant la vigilante madame de Venel et lui contant des choses les plus fausses sur leurs conversations. Il insistait auprès de la jeune fille sur l'ajournement du mariage qui venait en effet d'être renvoyé au printemps; Mazarin lui-même, effrayé de la persistance de l'amour du roi pour sa nièce, avait fini par souhaiter ce délai espérant à force de ruse et d'habileté arriver enfin à en triompher. Mais l'intendant loin de parler de ce motif, faisait luire aux yeux de Marie les chances possibles d'une rupture pendant les six ou sept mois qui allaient s'écouler. Il parlait au nom du roi et n'avait pas besoin de beaucoup d'éloquence pour persuader la pauvre enfant qui ne demandait qu'à le croire. Ayant amené son esprit au

point où il voulait, il lui remit deux lettres du roi qu'elle ne put s'empêcher de lire, puis une autre avec le petit chien, tout cela sans que madame de Venel eût conçu le moindre soupçon. Mais le cardinal avait plus d'une corde à son arc et le valet de chambre du roi, Blouin, lui était vendu corps et âme. Blouin découvrit aussitôt après l'arrivée de Terron à Bordeaux le complot tramé avec le roi et il se hâta d'en avertir Mazarin, car il savait bien que de Terron se trompait d'heure. Le roi n'était pas encore le maître, Mazarin seul régnait.

Blouin à Mazarin.

1er octobre 1659 [1].

« Monseigneur,

» J'ai reçu ordre du roi et de la reine, entrant en quartier à Fontainebleau, de recevoir les lettres de La Rochelle et d'en envoyer les réponses par M. Colbert et ensuite par M. de Terron. Comme Votre Éminence sait, cela a continué ponctuellement deux fois la semaine jusqu'au 14 du mois passé que le roi n'écrivit qu'un petit billet, et huit jours après un autre, desquels Sa Majesté n'a eu aucune réponse non plus que de celle du 26 qu'elle envoya avec un petit chien que Sa Majesté avait promis il y a longtemps. Sa Majesté écri-

1. Affaires étrangères, *Correspondance de Mazarin*, 280.

vant ce dernier billet m'a fort recommandé de n'en parler à personne et de le mander aussi à M. de Terron, ce que j'ai jugé que peut-être Votre Éminence ne l'approuverait pas, j'ai cru aussi que j'en devais rien taire et j'ai dit à M. de Terron qui je m'assure en écrit à Votre Éminence. Sa Majesté me demanda hier si je m'en allais après mon quartier? Lui ayant dit que non, elle me dit qu'elle en était bien aise et que s'il venait des lettres de La Rochelle que je les recevrais, mais secrètement. J'avais déjà vu, si je m'en allais, que le roi prendrait une autre voie, sachant que Sa Majesté s'était préparée à cela, comme je le dirai à Votre Éminence quand j'aurai l'honneur de la voir. Je n'ai rien dit de tout ceci à la reine qui ne m'en a pas aussi parlé; croyant que Votre Éminence le devait savoir devant et que cela suffisait; je lui rendrai toujours compte de tout, exactement comme je le dois.

» Je suis, etc. »

En effet, de Terron, effrayé des suites que pouvait avoir son imprudence et connaissant la lettre de Blouin, se hâte d'écrire lui-même au cardinal.

Colbert de Terron à Mazarin.

Bordeaux, 1er octobre 1659.

« Je dois rendre compte à Votre Éminence

d'une aventure à laquelle je me suis trouvé et à laquelle je ne sais pas trop bien me conduire. Depuis que mademoiselle de Mancini a cessé d'écrire au roi, j'ai reçu deux petits billets pour elle, et le dernier a été avec un petit chien que Sa Majesté lui a envoyé. *On* m'a ordonné si expressément de rendre ces billets avec le dernier secret, que je n'ai pas même osé le dire à madame de Venel. Ils ont été sans réponse, mademoiselle de Mancini étant demeurée constante et ferme dans sa résolution de ne plus écrire. Aujourd'huy matin, ayant remercié le roy de ce chien qu'il a envoyé, il m'a dit que le plus grand plaisir que je saurais jamais lui faire était de rendre les billets qu'il m'adresserait avec le dernier secret. Il m'a fait venir dans la ruelle de son lit, et il n'y avait personne dans sa chambre lorsqu'il m'a parlé. J'y avais été introduit par M. Blouin, de qui il avait su que j'étais arrivé ici. Votre Éminence m'ordonnera, s'il lui plaît, comment j'aurais à me conduire en cas que des billets me tombent encore entre les mains.

» Je suis, avec le plus profond respect, etc., etc. »

Pendant que le cardinal recevait ces lettres terrifiantes, un aveu sincère de Marie faisait tomber madame de Venel du haut de sa parfaite sécurité. A peine revenue de son premier saisissement, elle prend la plume et écrit à Mazarin :

Brouage, le 6 octobre 1659.

« Monseigneur,

» Tout présentement, mademoiselle m'a fait confidence que M. l'Intendant lui a rendu trois lettres à mon insu dont il en apporta une... *(illisible)* Bon Dieu ! que j'ai été surprise de tout ce que j'ai appris ! si j'avais un chiffre je le manderais à Votre Éminence. Tant il y a que n'ayant rien à ménager pour moi que les bontés de Votre Éminence, je lui dirai en substance que mademoiselle sait tout ce que M. Blouin et M. l'Intendant ont écrit à Votre Éminence et les motifs; elle m'a fait confidence aussi du tout, me jurant qu'elle n'a point répondu aux lettres, qu'elle a un sensible déplaisir de les avoir reçues et m'a témoigné connaître bien l'erreur et l'abus où elle a été. Jusqu'à aujourd'hui M. l'Intendant ne sait point que je sache rien de cela. Que Votre Éminence pour ce qui me regarde daigne garder le secret. Mais elle peut répondre comme il lui plaira sur leurs lettres sans parler de moi; je vous assure, Monseigneur, que je ne crains rien de ce côté là. Mademoiselle me charge de faire bien des excuses à Votre Éminence, sur cela, nous avons fait ensemble la lettre qu'elle en écrit à Votre Éminence. Le départ du courrier m'empêche d'en écrire une autre.

Le lendemain madame de Venel écrit de nouveau :

« Votre Éminence pourra voir par la lettre de M. l'Intendant ce qu'il me mande de Bordeaux et dans son absence je me suis confirmée dans le doute que j'ai marqué à Votre Éminence dans une lettre que je ne sais si elle sera parvenue à Votre Éminence. Je serais bien affligée que cela ne fût pas, je commence à craindre pour mes lettres, et celle-ci n'est que pour confirmer Votre Éminence dans la pensée que j'ai que le feu couve sous les cendres et que le moindre vent, c'est-à-dire la moindre nouvelle m'en fait voir des lueurs. On continue de jouer et de perdre tout ; mesdemoiselles de Marennes sont ici toutes quatre, et comme elles sont bien faites, il y a quantité de messieurs qui leur font la cour. Je voudrais que tout fût achevé, car je crois que ce serait un grand bien pour mesdemoiselles.

» Depuis ma lettre écrite, M. l'Intendant est arrivé qui m'a dit qu'il n'a pas vu le roi depuis la lettre qu'il m'a écrite, mais que le roi lui avait seulement fait dire par M. Blouin qu'il mourait d'envie de *la revoir*. Après cela j'ai tiré Mademoiselle à part, *je lui dit des nouvelles pour en apprendre d'elle* et tâcher de m'instruire séparément sur ce que M. l'Intendant lui avait dit. Elle ne m'a rien dit, mais je l'ai trouvée déchaînée contre sa

dernière conduite et même contre *celui* qui la cause. J'ai trouvé qu'elle avait du chagrin contre M. l'Intendant.

» Nous avons été longtemps ensemble sans que j'aie pu pénétrer tout cela. Je crois qu'il y a quelque chose, sans savoir quoi, je m'applique à l'apprendre. Que Votre Éminence ait la bonté de me faire savoir si ce paquet lui aura été rendu bien cacheté. »

Nous en savons plus long que l'infortunée gouvernante. De Terron, à peine de retour, vit Marie en particulier, il lui répéta mot à mot tout ce que le roi lui avait dit : « que le mariage était remis au printemps, que d'ici là cent choses pouvaient le rompre et qu'il lui jurait de chercher lui-même à faire naître les obstacles ». Il lui peignit le chagrin mortel que causait au jeune souverain l'interruption de leur correspondance, le désir ardent qu'il éprouvait de la revoir, enfin tout ce qui pouvait ranimer ce feu qui couvait sous la cendre. Puis, après ce récit que la jeune fille écouta avec émotion, l'Intendant lui remit mystérieusement une lettre du roi ; elle ne put s'empêcher de la lire. Alors Terron, non sans embarras, lui avoua la trahison de Blouin et l'obligation dans laquelle l'avait mis ladite trahison, d'écrire au cardinal sous peine de perdre à jamais ses bonnes grâces !

Mademoiselle de Mancini entra dans une violente colère en entendant cette révélation; elle reprocha à de Terron dans les termes les plus vifs, la lâcheté avec laquelle il trahissait le roi et l'avait compromise elle-même. L'Intendant répondit que, dans sa lettre au cardinal, il insistait sur la fermeté avec laquelle mademoiselle de Mancini avait refusé de répondre et ajouta à voix basse que loin de trahir le roi, il continuerait à le servir de son mieux. Toute cette conversation avait eu lieu pendant que madame de Venel était à la messe.

A son retour, elle trouva Marie dans une extrême agitation et comme elle lui en demandait la cause, la jeune fille l'entraîna dans sa chambre et lui avoua la plus grande partie de ce que nous venons de raconter.

Il est certain que la malheureuse Marie n'avait pu résister au désir de lire les lettres du roi et au plaisir d'entendre les récits de Terron qui réveillaient chez elle les espérances qui lui avaient fait tant de mal.

Mais comment la blâmer de n'avoir pas eu le courage de se refuser à lire et à écouter des paroles si douces, et comment ne pas excuser quelques instants de faiblesse, après l'effort héroïque qu'elle avait fait? Ne restait-elle pas encore courageuse et loyale en refusant de répondre?

Marie de Mancini au cardinal.

Octobre 1659.

« Monseigneur,

» J'ai une chose sur le cœur et suis la plus fâchée du monde d'avoir tardé jusqu'à cette heure de le faire savoir à Votre Éminence. Mais on m'avait engagé à tenir cela si secret que j'ai cru qu'il y allait de ma probité de n'en point parler ; d'autant même que ça ne faisait rien à mon égard parce que j'ai toujours conservé la même fermeté et n'y ai point fait réponse. Le seul déplaisir qu'il m'en reste, c'est qu'on a pris les devants pour en faire confidence à Votre Éminence plus tôt que moi. Je n'ai que faire de définir la chose, car je crois que Votre Éminence sait d'ailleurs ce que c'est. Toute la grâce que je lui demande c'est de me pardonner ça avec la même bonté qu'elle a fait jusqu'à cette heure. Elle peut bien être assurée que je n'y retournerai de ma vie, le regret que j'en ai eu me doit servir de pénitence auprès de Votre Éminence, elle n'a qu'à me mander ce qu'elle veut que je fasse et si vous voulez que je les reçoive, car je ne ferai que ce qu'elle voudra. Je me sens si reconnaissante des obligations que j'ai à Votre Éminence que je mourrai plutôt que de manquer en rien de tout ce qu'elle m'ordonnera, et par mon obéis-

sance, elle connaîtra que je porte avec justice la qualité de sa très humble et très obéissante nièce et servante.

» MARIE DE MANCINI. »

Mazarin fut effrayé et troublé au delà de ce qu'on peut dire de ce qu'il venait d'apprendre, car il se trouvait dans la position la plus délicate vis-à-vis du roi, soupçonnant toujours quelque retour de passion et quelques lettres clandestines remises par Terron.

Plus inquiet que jamais, il se montra cependant bon prince et écrivit une lettre très affectueuse à Marie pour la remercier de sa confiance et la supplier de maintenir sa généreuse résolution; il lui annonça en même temps la prochaine arrivée de M. de Fréjus (Ondedei) son confident et sa créature qui devait lui apporter des propositions de mariage du prince de Lorraine. Marie croyant à la sincérité des paroles de son oncle lui répond de suite.

Marie de Mancini au cardinal.

Octobre 1659.

« La lettre que j'ai reçue de Votre Éminence m'a tirée de la peine où j'étais pour le peu de confiance que j'avais eue d'abord, mais je vois bien qu'elle me fait l'honneur de m'aimer vérita-

blement puisqu'elle me témoigne tant de bonté en toutes sortes de rencontres.

» Puisque Votre Éminence veut que je lui rende compte de ce que M. Terron m'a dit quand il revint de Bordeaux, la première chose qu'il me dit ce fut que je ne recevrai plus de lettre, parce que M. Blouin et lui avaient écrit à Votre Éminence pour savoir sa volonté là-dessus. Ce qui m'obligea à prendre ces lettres, ce fut qu'ayant bien raisonné, M. Terron et moi, nous crûmes que la personne qui les écrivait pourrait se sentir désobligée, et, à l'égard de Votre Éminence, je ne crus pas que ça la pût fâcher, puisque ça ne faisait nul effet à mon endroit, étant résolue, comme je vous l'ai promis, de ne faire point de réponse.

» J'attends M. de Fréjus avec impatience; mais je fais bien plus de cas des assurances, que j'espère qu'il me donnera de votre amitié, que des nouvelles les plus agréables qu'il pourait me donner. Je me divertis assez bien ici, en attendant que j'aie l'honneur de voir Votre Éminence et que je puisse l'assurer, etc. »

Madame de Venel au cardinal.

Brouage, 10 octobre 1659.

« Monseigneur,

» Le chagrin où j'étais l'ordinaire dernier de ne pas pouvoir pénétrer ce que j'avais envie de

savoir, me fit omettre de mander à Votre Eminence que la reine a fait l'honneur d'écrire à mademoiselle Marianne la lettre du monde la plus obligeante. Sa Majesté lui a aussi envoyé un petit reliquaire garni de diamants qui est tout à fait galant. La lettre de la reine est de sa main. M. le grand maître a envoyé ici un gentilhomme pour savoir des nouvelles de mesdemoiselles.

» ... Dans la dernière lettre que M. l'Intendant a apporté, la *personne* qui l'écrivait ordonnait qu'on l'assurât d'une fort considérable reconnaissance pour ce qu'il faisait. La personne qui l'a reçue m'a fait cette confidence en me faisant promettre le secret pour cela, et je supplie Votre Éminence de n'en faire nul semblant, car l'on jugerait bien que la chose vient de moi.

» La même personne qui a reçu cette lettre m'a dit bonnement que la *personne* qui écrivait avait sur mon sujet des sentiments bien différents et que je pouvais être persuadée du contraire que M. l'Intendant. Tout cela ça été en bonne amitié et en confidence que cela m'a été dit. De plus j'ai vu dans ces conversations ce que le dépit peut faire en une âme qui se croyait guérie et qui ne l'est peut-être pas et choquée du mauvais choix qu'on a fait des personnes qui ont été employées dans cette dernière affaire et du peu d'autorité du roi. Ce n'est pas qu'on s'en soucie à ce que l'on me dit, mais on est fâché

d'être commis par l'imprudence des autres. De plus j'ai remarqué qu'on sent bien les obligations qu'on a à Votre Éminence et on connaît le besoin qu'on a de lui plaire. Voilà, Monseigneur, tout ce que j'ai pu apprendre sur ce qui se passe. A l'avenir Votre Éminence peut me guider, car si l'on veut me tromper par les mêmes moyens on le pourra facilement. »

« *P.-S.* — Mademoiselle m'a bien commandé de faire encore des excuses pour elle à Votre Éminence du peu de confiance qu'elle a eu pour avoir caché ses trois dernières lettres, etc. »

Cependant la conduite de Terron ôtait toute sécurité au cardinal, il cachait soigneusement ses inquiétudes à la reine, lui laissant croire que le roi était parfaitement guéri de sa passion et revenu à ses anciennes amours avec madame de Soissons. Mais il ne put s'empêcher de confier la vérité à Colbert resté à Paris, qui avait lui-même recommandé son cousin de Terron à Mazarin.

Mazarin à Colbert[1].

Saint-Jean-de-Luz, 20 octobre 1659.

« Je vous dirai en grande confiance (vous

1. Bibl. Imp. Mss. S. F. 3.700, — Coll. de doc. — *Mélanges historiques*, par M. Champollion-Figeac, 11.503.

priant de n'en rien témoigner jusqu'à tant que je vous aie entretenu de vive voix) que je n'ai pas sujet d'être satisfait du sieur de Terron sur le sujet de ma nièce; car après que j'ai fait rompre tout le commerce, il n'a pas laissé de le faire de fait, et de rendre à mon insu et à celui de madame de Venel des lettres à ma nièce avec grand secret, ce qu'il a fait valoir au roi dans un dernier voyage à Bordeaux; et ayant reconnu par ce que Blouin lui a dit d'avoir mal fait, et que ledit Blouin m'avait informé de tout, il m'a écrit une lettre me faisant excuse s'il n'avait rien communiqué à madame de Venel, et me disant qu'il y avait bien résolu de me donner part de tout et me demander en quelle manière il en devait user à l'avenir; à quoi j'ai répondu qu'il ne devait plus rendre aucune lettre et qu'il avait mal fait d'en rendre à l'insu de madame de Venel.

» Je sais en outre que, après son retour à *La Rochelle*, il a fait entretenir ma nièce, mal à propos; car il faut aider à éteindre le feu et non pas porter matière pour l'allumer. »

Les émotions de cette dernière semaine commençaient à s'apaiser, Mazarin avait répondu à la lettre de de Terron; sans paraître ému de ce qu'elle contenait, il se contentait de lui recommander expressément de ne remettre à made-

moiselle de Mancini aucune lettre du roi, et s'il en venait de nouvelles, de les envoyer à Saint-Jean de-Luz. Tout semblait donc terminé, mais par malheur l'Intendant ne manqua pas de lire cette lettre à Marie qui en fut très offensée, car avant leur départ de Paris le cardinal avait fait serment au roi et à Marie de ne jamais chercher à voir leurs lettres. Ce manque de foi indigna sa nièce et elle se livra sans ménagement à l'emportement naturel de son caractère vis-à-vis de madame de Venel.

La malheureuse gouvernante aux abois écrit au cardinal :

Brouage, 15 octobre 1659.

« Monseigneur,

» Je supplie très humblement Votre Éminence de me faire savoir si elle a reçu toutes mes lettres depuis le vingt-neuf du mois passé, qui sont deux par semaine et la plupart avec des billets dedans.

» Je risquerai encore celle-ci pour dire à Votre Éminence que mademoiselle est pleinement informée de la lettre que Votre Éminence a écrite en ce pays, le six de ce mois sur son sujet, elle me l'a dit mot à mot et m'a témoigné d'être surprise que Votre Éminence voulût manquer hautement à la parole qu'elle avait donnée à Paris de ne

rien voir. Je lui ai répondu que ce qui était bon en un temps n'était pas bon à l'autre et que je jurerais que Votre Éminence ne demandait cela que pour les renvoyer cachetées, que c'était là mon jugement n'en sachant rien du tout que ce qu'elle m'en apprend, et en la remerciant de la confidence qu'elle me faisait, je lui ai dit tout ce que la conscience et l'honneur m'obligent de lui dire... Mademoiselle me fait passer quelquefois de méchantes heures par sa mauvaise humeur, et même dimanche dernier elle faillit mettre ma patience à bout; ce n'est pas que dans d'autres moments elle ne soit pour moi la plus obligeante du monde. Votre Éminence en peut juger par les confidences qu'elle m'a faites depuis quelques jours et après lesquelles je confirme tout ce que j'ai mis dans mes dernières lettres...

» Mademoiselle vient tout présentement de me commander de faire bien sa cour auprès de Votre Éminence. »

Le cardinal hors de lui écrit à Colbert :

Le cardinal Mazarin à Colbert.

Octobre 1659.

« Je suis obligé de vous dire encore quelque chose du sieur de Terron qui vous fera peine,

comme il me l'a fait à moi *extraordinairement* : C'est que, lui ayant écrit de ne rendre aucune lettre à ma nièce en cas qu'on lui en adressât pour cet effet, non seulement il me répond fort froidement là-dessus, me disant qu'il faudrait qu'il s'éloignât sous quelque prétexte de La Rochelle, mais a communiqué en grande confidence ma lettre à ma nièce, lui témoignant grand déplaisir de l'ordre que je lui donnais. Et ainsi, un commerce qui était tout à fait cessé, après les efforts que j'avais faits pour cela (jusqu'à demander mon congé au roi, en résolution de quitter tout et me mettre en un vaisseau avec mes nièces pour m'en aller où je pourrais, s'il ne se rompait), est sur le point de se renouer plus que jamais par les soins dudit Terron, lequel en un mot a prétendu faire une grande fortune par ce moyen, s'étant laissé aller aux flatteries qu'il a reçues des deux personnes qui avaient ce commerce. A présent la personne qui est à Toulouse (Louis XIV) saura l'ordre que j'ai donné à Terron, et elle en sera au désespoir. Dieu veuille que cela ne produise quelque grand inconvénient, car je ne vous saurais assez dire à quel point toutes choses sont disposées pour cela, et tout ce que Terron a mis dans l'esprit de ma nièce, la flattant au dernier point et la considérant comme le principal instrument pour son élévation auprès de l'autre personne.

» Enfin, il s'est laissé emporter de l'ambition, et le jugement et la considération de mon service ont été des liens trop faibles pour le retenir. Je ne vous puis dire davantage, remettant le détail à la vive voix, espérant que dans six semaines ou deux mois vous pourrez faire un tour à Toulouse, et de quoi je vous conjure présentement c'est de n'en rien témoigner audit Terron, pour quelque raison que ce puisse être, car vous me mettriez en d'étranges embarras, vous protestant que cette affaire est peut-être *la plus délicate que j'ai eue de ma vie*, et qui m'a donné le plus d'inquiétude; je vous charge donc de n'en faire rien pénétrer et de ne vous dispenser de cela en aucune façon, quand même vous seriez persuadé de bien faire[1]. »

Pendant que ces événements se passaient à Brouage, le cardinal, d'accord avec la reine, décida de proposer au roi de quitter Bordeaux où il s'ennuyait fort et où il n'avait pas la ressource de la chasse qu'il aimait beaucoup. Le mariage avec l'Infante étant définitivement ajourné au printemps, il fut arrêté que la Cour passerait l'hiver en Provence. Elle partit le 7 octobre et arriva le 14 à Toulouse voyageant à fort

1. Coll. de doc. inéd. *Mélanges historiques,* Champollion-Figeac, T. II. P. 496.

petites journées: le cardinal restait encore à Saint-Jean-de-Luz.

Bartet lui écrit de Toulouse:

15 octobre.

« Le roi a trouvé moyen de venir de Bordeaux toujours en jouant. Il a quitté le carrosse de la reine dès sa seconde journée et entré dans le sien avec madame la comtesse de Soissons seule et madame d'Uzès; ils ont fait dans le carrosse avec une machine, une table sur laquelle ils jouent un jeu à perdre trois ou quatre cents pistoles, la perte n'est pas de cela jusqu'à cette heure, c'est le roi qui perd. »

20 octobre.

« Le roi a repris avec madame la comtesse, recommence de lui parler et de rire avec elle, et particulièrement d'y jouer plus qu'avec qui que ce soit, de sorte que cela va aussi bien que l'on peut souhaiter, et dure comme cela depuis six jours. Ils ont dîné tous les jours dans le carrosse sans en sortir; M. le comte de Soissons a aussi repris avec le roi son ancienne manière de lui faire la cour. Les serviteurs et les proches assurent que cela ira de bien en mieux. »

Marie ne manqua pas d'être informée par de bonnes âmes de ce qui se passait à Toulouse, on

peut juger de l'effet douloureux que cela lui produisit.

Marie de Mancini au cardinal.

Octobre.

« Monseigneur,

» J'écris à Votre Éminence sans cérémonie parce que j'ai plusieurs choses à lui dire ; j'ai attendu une occasion comme celle de M. le grand maître pour achever de vous ouvrir mon cœur. Je vous dirai donc, Monseigneur, qu'il n'y a rien au monde que je souhaite tant que le bonheur de vous plaire, et je me trouve si bien des bons traitements que vous me faites que j'aimerai mieux mourir que de rien faire que les choses qui me pourront confirmer votre amitié et votre estime.

» Je tâche de me distraire ici autant que ce lieu me le peut permettre, mais ne laisse pas d'y trouver de méchantes heures ; il m'est fort sensible d'apprendre de tous côtés que le roi se divertisse autant qu'il le fait et que je souffre un exil pour l'amour de lui qui m'est d'autant plus sensible qu'il m'éloigne de vous. Au reste, Votre Éminence sait bien qu'elle m'a témoigné autrefois souhaiter que l'amour du roi changeât pour moi en une bonne amitié ; je sais bien que je n'y puis pas parvenir par mon conseil, je vous

prie de me donner le vôtre afin que les choses se tournent de manière que vous soyez satisfait et que mes ennemis mêmes ne puissent rien trouver à ma conduite.

» Vous vous souviendrez, s'il vous plaît, que je vous ai mandé que j'avais reçu trois lettres du roi depuis les défenses ; de plus, je vous dirai que le dernier ordinaire M. Terron n'étant pas dans le logis, comme j'ai accoutumé d'ouvrir son paquet pour apprendre de vos nouvelles et cette fois ici l'ayant fait avec plus d'empressement parce que l'on disait que Votre Éminence avait la goutte, je trouvai sous ma main une lettre du roi que je ne pus m'empêcher d'ouvrir, où il me témoignait beaucoup d'envie de me voir et la continuation de son amitié ; et comme je me ressouvins de quelque chose que j'avais vu dans une lettre que Votre Éminence écrivait au sieur Terron [1], je refermai cette lettre du roi, et lui fis rendre le paquet, sans qu'il se soit aperçu que j'ai vu ni l'une ni l'autre. Vous voyez avec quelle naïveté je vous ouvre mon cœur ; je vous prie, soyez persuadé que je n'aurai de ma vie rien de caché pour vous. Il me reste encore deux choses à vous dire, la première est que dans cette dernière lettre que j'ai vue du roi, il me témoigne grande envie

1. Marie fait allusion à la lettre dans laquelle Mazarin ordonnait à de Terron de lui envoyer les lettres du roi, sans les montrer à sa nièce. Elle tient à montrer à son oncle qu'elle le sait.

d'avoir de mes nouvelles et surtout que je l'assure encore de mon souvenir et de mon amitié; je vous supplie de faire en sorte qu'il ne me sache point mauvais gré de ce que je ne lui écris point, car je serais bien fâchée qu'après tous les empressements qu'il a eus pour moi, qu'il pût avoir du mépris pour moi à l'avenir, souhaitant fort de soutenir ma gloire dans cette occasion, et c'est de quoi je vous supplie. Votre Éminence m'a promis le secret de tout ce que je lui confierai, c'est pourquoi je ne suis point en peine. La seconde chose que j'ai à vous dire, c'est que madame de Venel est témoin comme tout ce que je vous dis est véritable, et particulièrement de ce que le sieur Terron ignore que le paquet a été ouvert. »

De madame de Venel.

« Après l'aveu que mademoiselle a fait à Votre Éminence, le mien ne devrait pas être nécessaire, mais elle a souhaité que je vous assurasse, Monseigneur, que tout ce qu'elle a écrit est fort véritable, particulièrement sur le paquet qu'elle a ouvert dans sa chambre, M. l'Intendant n'en ayant eu nulle connaissance.

» MARIE DE GAILLARD. »

« *P.-S.* — Après ça je n'ai à rien à vous demander que la continuation de vos bontés et de

vous supplier, Monseigneur, de me croire toujours votre nièce respectueuse, etc. »

Marie remit cette lettre à M. de La Meilleraye qui toujours amoureux d'Hortense profitait d'un voyage à Saint-Jean-de-Luz pour venir voir les nièces du cardinal.

Avant que mademoiselle de Mancini fît appeler madame de Venel, pour ajouter ces quelques lignes à sa lettre, celle-ci ne soupçonnant pas que la jeune fille avouât à son oncle qu'elle avait ouvert et recacheté la lettre du roi, s'était empressée malgré sa promesse de tout révéler à Mazarin.

Madame de Venel au cardinal.

24 octobre 1659.

« J'ai reçu la lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire, du 21 de ce mois; la crainte que j'avais que mes dernières n'eussent pas été rendues, me faisait souhaiter le passage de M. le grand maître pour répéter ce que j'avais déjà dit; mais puisque Votre Éminence les a reçues j'ai l'esprit en repos sur ce sujet. Je ne sais pas, Monseigneur, si je dois continuer à l'avenir à écrire à Votre Éminence, des choses de cette nature, mais je ne puis m'empêcher de lui faire savoir que Votre Éminence recevra une lettre qui a été écrite à mademoiselle, et qu'elle a *vue*

et *lue*, c'est elle-même qui m'en a confié le secret avec tant de bonté et de précaution, que s'il y allait de mille vies, je devrais lui garder son secret, mais, Monseigneur, j'ai balancé, et jugeant qu'il pouvait y aller du service de Votre Éminence, de savoir que la lettre a été recachetée, j'ai cru que je ferais plus mal de garder ma parole que de la manquer.

» Je suis obligée de dire à Votre Éminence, que M. l'Intendant n'a nulle faute en cette affaire, il ne sait pas que j'en sache rien, mademoiselle m'en ayant fait la confidence, avec tant de précaution que Votre Éminence aurait pitié de moi, si elle voyait la violence que je me fais de lui manquer de parole ; mais mon inclination et mon devoir me contraignent de sacrifier tout cela à Votre Éminence. Si elle trouvait bon de ne faire semblant de rien, elle me ferait plaisir fort grand, mais si elle ne le juge pas ainsi à propos, elle peut prendre prétexte qu'elle a reconnu quelque chose au cachet. Il serait encore mieux de n'en pas faire de semblant, et d'autant mieux qu'assurément il n'y a point de mauvaise volonté dans cette affaire, M. l'Intendant étant fort bien intentionné et mademoiselle fort reconnaissante des obligations qu'elle a à Votre Éminence. Elle me paraît un peu touchée, mais résolue et ferme à ne faire point de réponse et à garder sa parole. Enfin, Monseigneur, je dois tout à Votre

Éminence, mais je lui sacrifie tout, puisque je suis capable de manquer de parole à une personne qui s'est confiée si bonnement à moi. »

Madame de Venel finit cette lettre par le petit paragraphe habituel que nous citerons cette fois-ci, comme caractéristique du mobile intéressé qui la guide. Après avoir insisté sur la violence qu'elle se fait en trahissant le secret qu'on vient de lui confier. Elle ajoute : « Je rends mille grâces très humbles à Votre Éminence du souvenir et des bontés qu'elle a pour monsieur de Venel, et je la prie de les continuer. » Comme nous l'avons dit en commençant : pas une lettre de madame de Venel ne finit autrement que par une demande de grâces où en remerciements des grâces accordées. Elle connaît bien Mazarin, elle sait qu'il promet beaucoup et tient le moins possible, aussi ne se lasse-t-elle pas de lui rafraîchir la mémoire. On comprend jusqu'à un certain point ses requêtes en faveur de sa famille, frères, oncle ou cousins, mais au sujet d'un mari duquel elle est séparée depuis longtemps, c'est plus étrange ; évidemment elle craint toujours que cet homme original et bizarre ne finisse par retomber à sa charge et dès lors il faut que le cardinal le pourvoie de bonnes pensions ou d'offices productifs ! Elle ne donne rien pour rien ! Cependant elle se trouva fort embarrassée lorsque Marie, son premier

emportement calmé, la fit appeler et lui dit qu'elle venait d'écrire tout ce qui s'était passé à son oncle, la priant d'ajouter quelques lignes de sa main, pour certifier l'exactitude de ce qu'elle avançait. Or la gouvernante avait déjà remis au grand maître, et dans le plus grand secret, la lettre dans laquelle elle trahissait la confidence de Marie; elle ne put se dissimuler que la franchise de celle-ci ôtait un grand prix à sa propre révélation; rien n'eût été plus simple que de reprendre et de déchirer cette lettre qui, soi-disant, lui avait tant coûté à écrire, et de laisser partir seule celle de Marie, mais elle préféra prendre un nouveau biais pour se faire valoir, et persuader Mazarin que c'était grâce à ses instances que Marie avait fait cet aveu.

Madame de Venel au cardinal.

27 octobre 1659.

« La passion que j'ai pour le service de Votre Éminence m'a donné l'adresse de faire écrire à mademoiselle la lettre que M. le grand maître vous rendra de sa part. Je me suis chargée de tous les événements de cette lettre, et je me suis soumise à toutes les peines que Votre Éminence voudra m'imposer si la lettre n'augmente l'estime et l'amitié que Votre Éminence a pour mademoiselle, je me suis engagée ainsi que Votre

Éminence, que je garderais une entière fidélité pour le secret et que Votre Éminence ne saurait point de mauvais gré à personne que mademoiselle, ait nommé dans sa lettre. C'est pourquoi je vous conjure, Monseigneur, par tout ce que je puis, de lui écrire en réponse de manière que mademoiselle puisse suivre une autre fois mon conseil et qu'elle ne se repente pas de rien qu'elle ait mis là dedans, et qu'elle ne me puisse pas faire aucun reproche de l'avoir mal conseillée, ni pour elle, ni pour ceux de qui elle a parlé... Mademoiselle voit les lettres que Votre Éminence me fait l'honneur de m'écrire, je la prie de ne pas répondre à celle-ci, et de brûler les miennes, etc. »

La dernière phrase de cette lettre embrouillée et ambiguë prouve bien la crainte qu'éprouve la duègne, que ses mensonges ne soient découverts par Marie.

Sur ces entrefaites, Colbert ayant reçu les deux lettres de Mazarin, et en étant bouleversé, lui fit la réponse suivante :

Réponse de Colbert à Mazarin.

Nevers, le dernier octobre 1659.

« J'ai l'esprit tellement rempli de chagrin et de désespoir que je ne sais que dire à Votre Émi-

nence. Je suis comblé de ses bienfaits, toute ma famille a reçu et reçoit continuellement des marques de sa bonté. La confiance que Votre Éminence a bien voulu avoir en tous ceux qui portent mon nom est connue de tout le monde, et néanmoins il s'en trouve un qui a été capable de la trahir. Il n'est pas juste que Votre Éminence en punisse l'auteur seul, ses grâces n'ont point été personnelles; elles ont regardé toute ma famille; il est juste que Votre Éminence la punisse tout entière. Et pour moi, Monseigneur, sans les ordres exprès de Votre Éminence qui me retiennent, je m'en serais allé en poste la trouver avec tous mes frères, pour la supplier de nous punir comme le mérite un crime de cette nature.

» Votre Éminence ne l'aurait jamais admis en l'honneur de son service sans la garantie et le cautionnement auxquels je suis entré envers elle de sa fidélité. Il l'a violée, c'est à moi que Votre Éminence s'en doit prendre. Aussi bien, le regret et le remords de ma conscience d'avoir pu produire un homme qui a si lâchement trahi Votre Éminence ne me laisseront pas à l'avenir assez de liberté d'esprit pour la bien servir. Votre Éminence ne veut point que j'aille trouver cet homme-là, non pour le retirer de son précipice, mais pour le punir moi-même du crime qu'il a commis. J'obéis, comme je dois, à ses ordres, et je finis, m'estimant indigne de prendre la qualité

ordinaire de très fidèle serviteur de Votre Éminence... »

Dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres Mazarin se montra clément, la faute commise par de Terron lui était commandée par le roi et cela aida fortement à la mansuétude du cardinal. Voici ce qu'il répond à Colbert quelque temps après :

13 novembre 1659.

« Je croirais que vous n'avez nulle amitié pour moi si vous continuez dans le déplaisir que vous me témoignez plus fort que jamais, dans votre dernière lettre; je vous prie donc que cela finisse et d'être assuré que j'ai pour vous et pour toute votre famille l'amitié et l'estime que vous pouvez souhaiter et que le temps vous confirmera tous les jours de plus en plus cette vérité.

» Lorsque je vous verrai, je vous entretiendrai au long sur l'affaire qui vous a fait de la peine, et cependant je *vous adjure* de n'en témoigner rien à qui que ce soit et de vivre avec la personne *T.* tout de même; car autrement il en pourrait arriver des inconvénients avec un grand préjudice pour moi... »

XIII

Rapports de Bartet au cardinal sur ce qui se passe à la Cour entre le roi et madame de Soissons. — Lettre de la comtesse écrite par ordre de la reine. — Désespoir de Marie, elle tombe malade; visite de mesdames de Noailles et de Motteville. — Arrivée de l'évêque de Fréjus, il propose le mariage de mademoiselle de Mancini avec le connétable Colonna, elle refuse. — La reine demande qu'on lui envoie Hortense et Marianne; Marie et ses sœurs refusent. Lettre du cardinal qui calme Marie, nouvelles lettres du roi. — Départ pour Paris.

Revenons maintenant aux rapports du policier Bartet, il ne les néglige pas.

« Le roi vit si bien avec M. et madame de Soissons qu'il ne se peut rien de mieux. Sa Majesté leur donna, il y a trois jours, le bal et la comédie et puis ils firent ensemble médianoche ayant été plus de trois heures à s'entretenir, peut-être des choses passées plutôt que de celles de l'avenir.

» Hier soir il fut jouer chez elle où il avait déjà passé une soirée, il y a passé la nuit jusqu'à trois heures du matin (et avec le roi) le roi, madame la comtesse, M. de Villequier, M. de Richelieu et M. de Farangeville.

» ... J'ai exhorté madame la comtesse à vivre avec le roi avec plus d'application et de soins même, s'il faut ainsi dire, qu'elle n'en avait eu devant l'orage de mademoiselle sa sœur. Je lui ai vu là-dessus des sentiments tout à fait raisonnables, mais dans l'exécution je lui reprochai encore hier au soir qu'en mille endroits du commerce qu'elle a avec le roi, elle a l'esprit si froid et souvent l'humeur si froide aussi que cela me faisait toutes les peines du monde. Je m'en rapporterais pourtant bien à elle (car dans la vérité elle a de l'entendement), si elle avait toujours bien connu le roi, mais après le lui avoir vu échapper comme nous l'avons fait et tomber dans des mains peu humaines pour elle, il ne faut s'assurer de rien. »

» Votre Éminence serait merveilleusement édifiée, Monseigneur, si elle voyait avec combien de reconnaissance et de modestie madame la comtesse a reçu et senti les bons offices que vous lui avez rendus près du roi. Je vous assure qu'elle est fort éclairée là-dessus et qu'elle sait bien que le bien présent, de l'amitié du roi vers elle, lui vient uniquement des soins et de la bonté

de Votre Éminence qui a agi auprès du roi...

» Cette manière dont le roi est avec elle rend le temps bien propre pour l'affaire de la charge dont j'ai écrit trois fois à Votre Éminence [1] et je vous assure que de l'air dont le roi recommence avec elle la première amitié, il serait bien facile de lui faire connaître que lui-même devrait faire ce choix-là, et vous prier de la donner à l'Infante en cette qualité-là. »

Les détails que donne Bartet dans ses lettres inédites sont d'un intérêt qui n'échappera à personne, ils contiennent de véritables révélations sur le rôle qu'avait déjà joué madame de Soissons et sur celui que Mazarin l'engageait de tout son pouvoir à recommencer, la payant bien pour cela au moyen d'un emploi fort lucratif auprès de la jeune reine. Tout ceci nous édifie sur la valeur des phrases de Mazarin à propos de l'honneur de sa nièce Marie et sur son indignation à la pensée de voir cet honneur en péril, il paraît que celui de la comtesse de Soissons le touchait de moins près.

Anne d'Autriche ne nous apparaît pas sous un plus beau jour dans les lettres confidentielles de Bartet. Il écrit :

« La reine ne se sent pas de joie du réembar-

1. La charge de première dame d'honneur de la future reine.

quement du roi avec madame la comtesse de Soissons. Je crois qu'elle serait encore plus aise si les nouvelles en volaient jusqu'à Brouage, où sans doute elles seront bientôt. »

Cette joie de la reine confirme bien notre opinion; peu lui importe que son fils prenne une maîtresse au moment de se marier; elle eût même consenti à ce que Marie remplît cet emploi, quoiqu'elle la détestât, mais elle préfère de beaucoup madame de Soissons qui lui est acquise dès longtemps.

Lors de l'entrevue de Saint-Jean-d'Angely, au moment où Marie est toute puissante sur le cœur du roi, elle lui fait l'accueil le plus gracieux; trois mois après, lorsqu'elle sait la généreuse résolution de la jeune fille, elle espère que tout est fini et ne cache plus sa haine. La reine montra dans cette circonstance un cœur singulièrement dur et même une certaine lâcheté; car elle chercha par tous les moyens à affliger et à blesser au vif mademoiselle de Mancini au moment où elle venait d'accomplir son douloureux sacrifice. Bartet savait bien ce qu'il disait en annonçant que la nouvelle du réembarquement du roi volerait jusqu'à Brouage, car la reine ordonna à la comtesse d'en faire part à sa sœur. Madame de Soissons s'empressa d'obéir à cette agréable injonction, et Marie au désespoir écrit à son oncle :

Marie de Mancini au cardinal.

« Encore que j'aie écrit il n'y a que deux jours à Votre Éminence, je ne puis m'empêcher de vous importuner encore pour vous dire tout le déplaisir où je suis et jugez un peu si j'ai raison. Madame la comtesse de Soissons m'écrit et me mande que le roi lui fait l'honneur de lui parler comme il le faisait autrefois, et qu'elle croit que je sais déjà cette nouvelle, puisque le roi lui a dit qu'il me l'avait déjà écrit à moi lui-même. Ce sont les propres mots de la lettre de madame la comtesse.

» Votre Éminence peut voir par là qu'il y a des consolateurs de Job dans ce siècle ici ; mais puisque pour vous obéir, je lui ai donné matière de me faire ces consolations-là, je vous supplie de deux choses : l'une d'empêcher que l'on ne se moque point de moi et l'autre de me tirer de leurs railleries, en me mariant bientôt, ce de quoi je vous supplie très humblement.

» Ce n'est pas que j'aie fait connaître mon ressentiment à madame la comtesse, car au contraire, je lui ai écrit la lettre du monde la plus obligeante, car je veux montrer en toutes choses que j'ai bien de la force sur moi-même, et ce ne sera qu'à vous que je montrerai mes fai-

blesses, de qui j'attends ma protection. Vous n'aurez jamais de bonté pour personne qui soit plus entièrement à vous. »

Devant le désespoir de Marie, Mazarin craignit qu'on n'eût été trop loin en lui faisant écrire par madame de Soissons les empressements du roi ; il connaissait la plume lourde et méchante de la comtesse et le peu de mesure qu'elle avait toujours gardé vis-à-vis de sa sœur. Il redouta le mécontentement du roi lui-même, sachant bien d'après tout ce qui venait de se passer, qu'il était encore cent fois plus attaché à mademoiselle de Mancini qu'à madame de Soissons. Sa Majesté pouvait fort bien découvrir que les lettres de la comtesse étaient écrites par ordre de la reine ; madame de Soissons elle-même pouvait le lui dire pour se disculper, si les plaintes de Marie parvenaient jusqu'au roi par de Terron ?... Le malheureux cardinal se sentait enchevêtré dans des difficultés plus inextricables encore que celles de son fameux traité des Pyrénées !

Il prit comme toujours le parti le moins violent et écrivit un simple billet à sa nièce, pour la prévenir qu'il lui envoyait l'évêque de Fréjus avec lequel elle pourrait s'expliquer librement sur tout ce qui la préoccupait.

Marie de Mancini au cardinal.

« Monseigneur,

» J'attends tous les jours M. de Fréjus avec grande impatience, et je crois qu'il sera ici dans deux ou trois jours. J'ai bien peur qu'il ne me vienne dire qu'il faut que je passe encore quelque temps ici, où je m'ennuie un peu à cette heure que je vois que les autres se divertissent fort bien, et même on dit partout qu'*il* m'a tout à fait oubliée et qu'*il* n'aime présentement que madame la comtesse.

» Je crains que mes lettres n'étant plus de nulle conséquence n'ennuient Votre Éminence, mais je suis persuadée pourtant, qu'ayant fait tout ce que j'ai fait pour vous obéir, vous me mettrez en état de ne pas me repentir de mon obéissance, c'est ce qui me laisse vivre avec quelque repos. Je voudrais bien que M. le grand maître eût rendu à Votre Éminence une lettre que j'ai écrite pour lui. Je me repens bien de ne vous avoir pas suivi et je meurs d'envie de vous revoir et de vous entretenir, pour assurer Votre Éminence moi-même que personne n'a plus d'amitié et de respect.... »

Marie ne témoignait pas tout son chagrin à son oncle, la douleur qu'elle éprouvait de la perte

de l'amour du roi était la plus sensible qu'elle eût ressenti jusqu'alors. Quand elle prit l'énergique résolution de ne plus lui écrire, sa fierté la soutint dans ce sacrifice; elle croyait le mariage avec l'Infante, prochain, et ne voulait pas « être quittée ». La douleur que témoigna le roi de cette rupture, ses efforts pour lui faire parvenir des lettres et pour ébranler sa résolution, l'envoi du petit chien, les récits de de Terron, mille détails en un mot lui donnèrent à croire que l'amour du roi n'avait point diminué. Sans qu'elle se l'avouât, cette croyance la consolait; mais lorsqu'elle apprit de plusieurs côtés à la fois et par la comtesse elle-même, le brusque changement qui paraissait s'être opéré dans le cœur de Louis XIV, et les railleries qui se faisaient d'elle à la Cour, sa désolation fut sans limites, et il s'y mêla une colère et une amertume extrême contre son oncle et sa gouvernante. Elle ne se trompait pas, en supposant que Mazarin avait cherché, par tous les moyens, à lui faire perdre les bonnes grâces du roi, après lui avoir promis que le sacrifice qu'elle avait si courageusement accompli, lui conserverait à jamais son amitié. Son chagrin ne faisant qu'augmenter, sa santé s'en ressentit et elle fut reprise des redoublements de la fièvre qu'elle avait eue déjà à Notre-Dame-de-Cléry, avant d'arriver à La Rochelle. La gouvernante en rend compte à Mazarin.

Madame de Venel à Mazarin.

4 novembre 1659.

« Toutes les gazettes à la main disent que le roi se divertit autant qu'il se peut et qu'il ne bouge de chez madame la comtesse de Soissons, ce qui a obligé mademoiselle à me faire mille reproches.

» Elle m'a dit que nous l'avions mal conseillée, et que ce n'a été que pour lui faire perdre les bonnes grâces du roi qu'on lui a donné tous ces conseils. Je lui assurai que non et que Votre Éminence avait plus d'intérêt à sa gloire et à sa satisfaction qu'elle-même, et que Votre Éminence avait voulu rompre une intrigue qui était désavantageuse; mais que Votre Éminence contribuerait à tourner la chose dans une amitié qui lui serait honorable et avantageuse quand elle en laisserait prendre le soin à Votre Éminence.

» Mademoiselle se trouve un peu mal, elle est fort chagrine. Elle m'a recommandé de faire ses excuses à Votre Éminence si elle ne lui écrit pas. Elle se donnera cet honneur l'ordinaire prochain.

» *Confidentielle :* Mademoiselle a vu cette lettre et je vous assure, Monseigneur, qu'il y a quelques méchantes heures à passer. Ce n'est pas pourtant qu'elle ne persévère fortement à vouloir plaire à Votre Éminence. »

« *P.-S.*—Il y a ici une autre lettre du roi depuis ma première lettre, mais je ne sais pas ce qu'on en fera. »

Madame de Venel ne parvint point à découvrir ce qu'était devenue la lettre du roi et elle écrit au cardinal :

12 novembre 1659.

« Je ne me donnai point l'honneur d'écrire à Votre Éminence par le courrier de samedi, parce que j'avais quelques doutes d'une lettre du roi et je voulais m'en éclaircir; cet amusement empêcha mon homme de porter ma lettre à temps à La Rochelle, l'ordinaire était parti. Je n'ai rien pu savoir, Monseigneur, de particulier sur ce sujet; au contraire, mademoiselle me paraît inquiète sur le sujet de madame la comtesse; je crois, Monseigneur, qu'elle en témoigne quelque chose par sa lettre à Votre Éminence. Ce n'est pas que je sache plus rien ; car il faut que je juge par les discours de mademoiselle, et non que je m'en fie à ce qu'elle m'en dit. Je suis sûre d'une chose par tout ce qui me paraît, c'est qu'elle craint de désobliger Votre Éminence... »

Le cardinal tremblait que l'état violent de sa nièce ne lui fît prendre quelque résolution extrême ; et voyant d'autre part, que rien ne

pouvait empêcher le roi d'écrire, il fit partir immédiatement pour Brouage le fameux Ondedei alors évêque de Fréjus. Ondedei, pendant la Fronde, avait été, de même que l'abbé Fouquet et Bartet l'âme damnée du cardinal. On l'avait vu se mêler à toutes les intrigues pour en surprendre les secrets et pour en tirer profit.

« Habillé en vrai capitan de comédie et chargé de plumes comme un mulet [1] » il se donnait hautement pour Mazarin, faisait des offres, au nom de son maître, à qui voulait l'entendre, et recevait de toutes mains. Un beau jour on fut tout surpris de voir ce matamore, qui vivait pour ainsi dire publiquement avec la marquise d'Ampus, revêtu du costume ecclésiastique et bombardé évêque de Fréjus, par la grâce de Mazarin. Longtemps le pape qui connaissait la vie du personnage, lui refusa les bulles, enfin il se laissa vaincre par l'obstination du tout-puissant ministre.

Mais le cardinal Mazarin, en faisant de cet homme son confident le plus intime et en lui confiant les missions les plus délicates et les plus épineuses, nous a donné la mesure des hautes facultés d'Ondedei, et de son extrême habileté.

Ondedei arriva à Brouage dans les premiers jours de novembre. Il était porteur des plus

1. Voir les *Mémoires* du cardinal Retz.

belles promesses de Mazarin, qui assurait sa nièce de sa tendresse, de sa protection et de son désir de lui faire épouser le prince de Lorraine, si elle le désirait, quoique ce projet offrît de grandes difficultés... Mais (car il y avait un mais) il lui apportait aussi une proposition nouvelle, celle d'épouser le connétable Colonna, vice-roi d'Aragon, un des plus grands seigneurs d'Italie et d'Espagne, beau, jeune, bien fait, possédant deux magnifiques palais à Rome et désirant ardemment l'honneur de l'alliance du cardinal. Mazarin voyait presque chaque jour pendant les conférences l'oncle du connétable, Don Pedro Colonna ; ce dernier, fin diplomate, avait beaucoup entendu parler de l'inclination du roi pour mademoiselle de Mancini et du désir de Mazarin de marier sa nièce le plus tôt possible; il apprit adroitement que le cardinal souhaitait passionnément l'éloigner de France et lui donnait une dot de cent mille livres de rente.

C'était un beau chiffre pour redorer le blason des Colonna qui en avait grand besoin. Don Pédro en écrivit à son neveu qui souscrivit avec joie à la proposition de son oncle quoiqu'il fût fort au courant des amours du roi et de Marie. Le bruit en était venu jusqu'à Rome. Voici un passage qui le prouve.

Le père Duneau chargé des Affaires de France à Rome, venait de faire un voyage à Paris; et à

son retour le pape lui accorda une audience dont il rend compte à Mazarin. « Le pape me demanda parlant du roi, s'il était chaste et pourquoi il portait tant d'affection à une nièce de Votre Éminence. J'assurai que le roi était aussi chaste que lorsqu'il sortit de son baptême et que cette affection provenait d'une sympathie d'humeur et de ce que cette fille avait beaucoup d'esprit revenant au sien, qui est ce que nous appelons : *Amor socialis* [1]. »

Outre la proposition du mariage Colonna, M. de Fréjus était chargé, spécialement par la reine, de ramener à la Cour Hortense et Marianne. On aurait abandonné ainsi par un raffinement de cruauté la pauvre Marie seule à Brouage, avec tant de chagrin au cœur, tandis que ses sœurs auraient joui gaiement de tous les plaisirs de la Cour. A cette proposition Marie ne put contenir sa peine et elle éclata en sanglots, Hortense et Marianne se mirent aussi à pleurer en voyant le chagrin de leur sœur disant qu'elles ne voulaient point la quitter. Devant cette explosion de larmes, M. de Fréjus se hâta d'ajouter que le cardinal lui avait ordonné de laisser mademoiselle de Mancini libre de décider là-dessus. Marie refusa absolument cette demande et s'expliqua fort clairement avec On-

1. Affaires étrangères. *Correspondance de Rome*, 17 novembre 1659, lettre du père Duneau chargé d'affaires de France à Rome.

dedei sur sa répugnance pour la proposition du mariage Colonna. L'évêque repartit après quelques jours passés dans de longues conversations avec mademoiselle de Mancini pendant lesquelles il s'efforça de calmer l'extrême surexcitation de la jeune fille ; mais il n'y parvint guère ; il emporta une lettre pour le cardinal.

Marie de Mancini au cardinal.

Novembre 1659, Brouage.

« Monseigneur,

» J'ai plusieurs choses à dire à Votre Éminence sur les propositions que M. de Fréjus m'a faites de sa part ; et je me trouve la plus malheureuse personne du monde de voir que la reine songe de faire revenir mes sœurs à la Cour pour me donner encore plus de sujet de chagrin. Mais d'un autre côté, la satisfaction que j'ai eue a été de voir que Votre Éminence m'a remis la chose à moi et qu'elle ne m'a pas voulu donner ce déplaisir, car en vérité j'en aurais été inconsolable. M. de Fréjus pourra dire mes sentiments à Votre Éminence mieux que je ne les saurais exprimer ici ; mais surtout je la prie d'être persuadée que je me remets entièrement à elle pour ce qui me regarde et suis prête à faire tout ce que vous voudrez ; mais je suis obligée de vous

dire que je ne pourrai pas être heureuse à Rome et même que je pourrai rendre malheureux celui qui m'épouserait, car il me serait impossible de m'accoutumer à la manière de vivre de ce pays-là. Que Votre Éminence ne croye pas qu'il y ait d'autres raisons pour être en France. Si celui du prince de Lorraine ne se peut pas faire, comme je sais qu'il y a beaucoup de difficultés, que Votre Éminence choisisse celui qu'elle voudra, gentilhomme ou prince pourvu que ce soit bientôt c'est tout çe que je lui demande, car je commençe à m'ennuyer ici.

» J'ai été ravie d'entendre chanter le sieur Acto et si ce n'eût été le commandement qu'il a eu de Votre Éminence de s'en retourner je l'aurais retenu ici, car c'est un grand divertissement pour moi que la musique. Monseigneur de Fréjus pourra mieux dire à Votre Éminence l'état où je me trouve et si vous me voyez quelquefois je vous ferais pitié ! Il vaut mieux que je finisse, me rapportant à lui de tout ce qu'il pourra vous dire.

» Je suis, etc. »

Madame de Venel au cardinal.

Brouage, 16 novembre 1659.

« Votre Éminence verra par la lettre que mademoiselle se donne l'honneur de lui écrire et par

ce que monseigneur de Fréjus lui dira, l'assiette où se trouve l'esprit de mademoiselle. Si j'ose prendre la liberté d'ajouter quelque chose à tout ce qu'ils pourront vous faire connaître, c'est, Monseigneur, qu'il faut s'il vous plaît la marier, par mille raisons qui me sont connues.

» Votre Éminence se doit déterminer là-dessus et abréger tout le temps qui sera possible. Pour le choix des personnes, Votre Éminence se doit absolument *déterminer tout seul ;* mais pour l'Italie, monseigneur de Fréjus vous dira que mademoiselle lui en a dit plus librement ses sentiments que je n'oserais l'écrire, puisqu'à mon gré, les filles ne doivent jamais proposer rien du tout, ni rien opposer, mais mademoiselle a dit qu'elle croyait de ne pouvoir jamais être heureuse et qu'elle craignait de rendre malheureuse la personne avec qui elle aurait à vivre.

» J'aurais fait partir, Monseigneur, mademoiselle Hortense et mademoiselle Marianne avec monseigneur de Fréjus, malgré tous les pleurs que cette proposition a fait répandre de part et d'autre et je me serais exposée, même avec plaisir, aux méchantes heures que les chagrins de mademoiselle font passer lorsqu'elle est en mauvaise humeur, mais monseigneur de Fréjus m'a assuré que Votre Éminence n'en avait point parlé comme d'un ordre ; mais comme d'une proposition toute simple ; et que lui-même ne trouvait point à propos,

(jusqu'à ce que Votre Éminence ne s'en fût entièrement expliquée,) que je les contraignis à rien du tout sur ce sujet. »

Cette lettre donne la mesure de la pitié et de la sympathie que pouvait trouver Marie dans le cœur de sa gouvernante qui n'aurait pas hésité à faire partir Hortense et Marianne, malgré le désespoir de leur sœur, si le cardinal en eût témoigné le moindre désir, elle l'eût même fait avec plaisir, dit-elle. Heureusement il fut plus clément que cette déplaisante duègne !

Marie, profitant de la permission que son oncle lui avait donnée quelque temps auparavant, avait écrit à Paris pour demander à madame Scarron avec laquelle elle était liée de venir la rejoindre à Brouage et d'y passer un mois ou deux avec elle. Madame Scarron ne put accepter cette proposition, et son mari, dans une lettre à madame de Villette, nous dit pourquoi : « Madame Scarron est bien malheureuse de ne pas avoir assez de biens et d'équipages pour aller où elle voudrait, quand un si grand bonheur lui est offert que d'être souhaitée à Brouage par une mademoiselle de Mancini. » N'est-ce pas une étrange rencontre que ce souhait de Marie d'avoir auprès d'elle pour la consoler, la future madame de Maintenon ! Elle avait désiré la présence de madame Scarron avant d'avoir reçu la lettre de madame de Soissons,

mais, depuis, son chagrin fût si vif que la présence des étrangers lui devint odieuse par la contrainte qu'elle lui imposait. A chaque instant elle devait rentrer dans sa chambre pour pleurer sans contrainte, souvent même elle ne paraissait pas de la journée. Elle était dans ces tristes dispositions quand on lui annonça tout à coup l'arrivée de mesdames de Navailles, de Saint-Martin et de Motteville [1]; elle en fut désolée, la présence de la dernière, surtout, créature dévouée de la reine, lui fut odieuse; elle ne douta pas que le voyage de ces dames ne fût arrangé par Anne d'Autriche, pour lui confirmer la nouvelle liaison du roi et rendre compte au retour de l'état dans lequel elles l'auraient trouvée.

Madame de Venel eut toutes les peines du monde à obtenir de mademoiselle de Mancini qu'elle consentît à paraître. Cependant un sentiment de fierté lui fit cacher ses larmes et elle se décida à voir ces dames.

Brouage, 19 novembre 1659.

« M. de Fréjus aura dit à Votre Éminence que madame de Navailles [2], madame de Saint-Martin,

1. Madame de Motteville ne dit mot de cette visite dans ses Mémoires.

2. Il est imposible de déchiffrer si madame de Venel a écrit Noailles ou Navailles, son écriture est affreuse et nous a coûté des peines infinies à lire, nous n'en serions jamais venu à bout, sans mesdames d'Havrincourt et de Chabannes qui nous ont aidé à deviner ces rébus.

sœur de M. de Parabère et madame de Motteville sont ici. Elles en partiront vendredi. Je prends tout le soin que je puis que les choses soient bien. On sert la même table; mais les plats sont plus forts. Je crois aussi d'avoir fait savoir à Votre Éminence que M. le grand maître avait envoyé ici le meilleur perroquet du monde.

» M. de Fréjus aura pu rendre compte de tout ce qu'il a vu et su ici à Votre Éminence. Depuis son départ, mademoiselle a fort pleuré au sujet de la lettre [1] dont elle se donne l'honneur d'écrire à Votre Éminence. Cette affaire la remit dans le même chagrin qu'elle avait à La Rochelle. Elle fait ce qu'elle peut pour se bien éclaircir de la vérité de tout cela, et je tâcherai de bien apprendre tout ce qu'elle en saura et je le manderai à Votre Éminence. Elle souhaite passionnément de retourner à la Cour; mais si elle est si mal, quelque constance qu'elle se propose, elle aura autant de chagrin qu'ici pour le moins. Je ne devrais pas lui dire cela, car il y a cinq ou six ans que je n'ai été à mon pays et la Cour y allant comme l'on dit [2], je devrais souhaiter cela plus qu'elle; mais je crains tout ce qui lui en peut arriver et en toutes sortes d'occasion. »

1. Lettre de madame de Soissons.

2. Madame de Venel était originaire d'Aix et la Cour partait en effet pour la Provence.

Madame de Venel au cardinal.

21 novembre 1659.

« J'ai eu de la peine à cacher les larmes de mademoiselle car jusqu'alors, elle avait eu quelque espérance de sortir d'ici glorieusement, c'est-à-dire par un mariage, aussi bien que par l'amitié qu'elle espérait de se conserver par sa conduite, ce qui se passa la remit dans ses premiers transports de douleur et de chagrin et j'ai eu bien de la peine à lui inspirer assez de force pour se contraindre devant les dames qui sont ici ; le mauvais temps ayant empêché madame de Navailles et sa compagnie de sortir de ce port. Sans le déplaisir de mademoiselle j'aurais été ravie que ces dames fussent venues parce qu'on en a fort bien usé de part et d'autre ; mais le chagrin de mademoiselle a été couvert du prétexte d'un fort grand mal de tête. Il est vrai que, en effet, elle dit qu'elle en a et madame de Navailles lui trouve un peu de fièvre ce soir. Ce n'est pas que je croie que cela soit rien. En tout cas si je craignais que ce fût quelque chose, je serais bien empêchée n'ayant ni médecin ni chirurgien en ce pays-ci. J'en avais fait venir un pour mademoiselle Hortense, qui a été malade, qu'on dit qui ne connaît pas la fièvre, mais effectivement je crois

que ce qu'elle a n'est que chagrin. Il augmente tous les jours, par les nouvelles qu'elle reçoit de toutes parts. »

Si l'on réfléchit à la soudaineté du changement opéré depuis six mois dans l'existence de mademoiselle de Mancini, on ne s'étonnera que d'une chose, c'est qu'elle ait pu le supporter. Être pendant trois ans reine des fêtes, maîtresse absolue du cœur du roi, courtisée et encensée par la Cour entière, voir tout plier devant ses moindres désirs, assurée enfin par le roi lui-même de monter un jour sur le trône de France, et se trouver tout à coup exilée dans une forteresse perdue aux bords de l'Océan, ayant pour toute compagnie une espionne qu'elle ne peut souffrir ; en proie à des réflexions désolantes telles que la perte de l'amour du roi, son mariage avec l'Infante et le triomphe de madame de Soissons ! N'y a-t-il pas là de quoi ébranler une tête et une santé plus fortes que celles de la pauvre Marie. Ne sachant plus que craindre ou que désirer, elle songeait parfois à s'enfermer dans un cloître. « Depuis mes dernières lettres, écrivait madame de Venel, mademoiselle et mademoiselle Hortense ont eu une petite dispute et pendant leur bouderie mademoiselle Hortense a dit à la signora Olympe, qui me le redit, que mademoiselle parlait de se mettre dans un couvent ; mais je ne vois point que ses actions

répondent à cela en nulle manière et très assurément ce n'est qu'une fantaisie passagère. »

Au moment où Marie se désespérait ainsi, un message du roi vint adoucir un peu sa souffrance. Quel était-il? Marie ne le dit pas. Voici seulement ce que madame de Venel écrit au cardinal : « Par cet ordinaire mademoiselle a reçu un compliment par M. Blouin (sans lettre) ce qui lui a remis l'esprit bien en repos, quoique ce ne soit qu'une simple civilité. Je vous supplie, Monseigneur, de n'en faire aucun semblant, car elle me l'a dit en grand secret... » Puis faisant allusion à l'offre faite à Marie par M. de Fréjus pour le choix d'une résidence : « Si j'ose dire mon sentiment, une ville comme Bordeaux obligerait mesdemoiselles à recevoir bien des visites et ferait bien des mécontents ; pardonnez, Monseigneur, ma hardiesse, etc... »

Nous avons vu que la petite Marianne émue des pleurs de sa sœur s'était mise à pleurer aussi et avait refusé de la quitter ; c'était à coup sûr fort beau de sa part, car elle s'ennuyait à mort à Brouage ; sa plus grande distraction était d'écrire ses lettres en vers, tantôt à son oncle, tantôt à la reine, cela lui valait force compliments et souvent de jolis cadeaux. Elle profita du départ de madame de Navailles qui retournait rejoindre la Cour en Provence, pour lui en remettre deux.

Marianne au cardinal.

« Il n'y a pas moyen de laisser partir madame de Navailles sans écrire à Votre Éminence pour l'assurer de mes humbles services et je vous envoie des vers que M. de la Menardière a fait sur ce que j'envoie à Votre Éminence, et au bas il y a la réponse que je lui fais. Je vous prie d'assurer la reine de mes très humbles services et vous prie de m'aimer toujours et je la prie de croire que personne ne l'aime plus que moi, etc. »

A peine Marianne finissait-elle cette lettre qu'elle recevait, de la part de son oncle, une boîte contenant des cadeaux de toute sorte; elle reprend vite la plume :

« Monsieur, je suis toujours accoutumée à vous écrire des folies ; mais pour vous faire tous les remerciements que je dois, je crois qu'il est bon que je vous écrive une lettre raisonnable. Au reste, il faut que je vous prie de gronder un peu M. le grand maître ; car je suis fort en colère contre lui qui m'écrit toujours et ne me demande que des nouvelles de ma sœur Hortense. J'ai acheté une poupée que j'ai habillée en religieuse et à qui je donne le nom de sœur Tita. Pour nouvelle de ce pays, c'est que les jours nous

paraissent fort longs et l'argent fort court. Faites un compliment à tous les Messieurs qui sont auprès de vous; car pour les autres je ne vous en donne pas la commission. Mais surtout croyez-moi votre femme à vous servir.

» Madame de Venel a hérité de mon rhume, de quoi je suis la plus aise du monde, parce que je ne le suis plus.

» C'est de ma main. »

Elle n'avait pas besoin de le dire, car elle écrivait comme le dernier des chats.

Pendant le séjour de l'évêque de Fréjus à Brouage, il avait constaté de ses propres yeux la douleur exaspérée de Marie. Ondedei, comme son patron le cardinal, n'aimait pas les mesures violentes et ne s'y résolvait qu'à la dernière extrémité. Il vit tout de suite que les relations du roi avec la comtesse étaient la cause la plus amère du chagrin de la jeune fille. Elle le lui confia, du reste, avec sa franchise ordinaire. Il la consola de son mieux, lui affirmant qu'on avait exagéré les choses et qu'il ne fallait attacher nulle importance à la lettre de madame de Soissons, dont elle connaissait bien la méchanceté. Ce discours commença à calmer Marie et augmenta sa confiance en M. de Fréjus; elle lui demanda alors, mais sous le sceau du plus grand secret, s'il croyait que le roi lui écrirait encore; il répondit qu'il

n'en doutait pas, mais dans ce cas, ajouta-t-elle, pourrai-je répondre quelques lignes? Ondedei ne voulut pas prendre sur lui d'y consentir, il promit seulement d'en parler au cardinal.

Les conférences étant heureusement terminées le 12 novembre, le cardinal partit dès le lendemain pour Toulouse où était la Cour; il y arriva le 22 novembre. M. de Fréjus rejoignit le cardinal à Toulouse au commencement de décembre. Il lui raconta, dans le plus petit détail, l'état d'esprit de sa nièce et la nécessité d'y remédier au plus vite, si l'on ne voulait pas qu'elle se portât à quelque éclat fâcheux.

D'autre part, dès son arrivée à la Cour, le cardinal jugea que l'intimité du roi et de la comtesse était plus apparente que réelle, il redouta une dissimulation dangereuse de la part du roi et voulut y parer; il lui parla de Marie dans des termes affectueux et apitoyés, ajoutant qu'il serait peut-être bon qu'il la fît assurer lui-même de son souvenir et de son amitié. Puis il écrivit à Marie:

Mazarin à sa nièce.

Toulouse, 9 décembre 1659.

« J'ai différé à vous écrire jusqu'à mon arrivée en ce lieu et que j'eusse entretenu M. de Fréjus pour être informé en détail de tous vos

sentiments sur les choses que je l'avais chargé de vous communiquer de ma part. A présent que je suis éclairci de tout, je dépêche ce gentilhomme pour vous dire, ainsi que vous verrez plus particulièrement dans la lettre que j'écris à madame de Venel, qu'il est à votre choix d'aller à Paris, ou à tel autre endroit sur ce chemin-là, pour y demeurer jusqu'au retour de la Cour; n'ayant pas été praticable, comme vous pouvez avoir jugé vous-même, de vous faire venir ici.

» Je me remets donc à madame de Venel, pour ce qui est de votre voyage, vous assurant qu'en quelque lieu que vous soyez, vous devez être assurée de recevoir tous les jours de plus en plus des marques de l'amitié que j'ai pour vous et de la satisfaction que j'ai de votre conduite, de laquelle je vous réponds que vous n'aurez jamais sujet de vous repentir, étant persuadé qu'elle continuera d'être telle que je la puis souhaiter.

» J'ai été bien aise de voir la lettre que vous m'avez écrite par M. le grand maître, et vous ne sauriez m'obliger en rien plus sensiblement que de m'ouvrir votre cœur en toutes choses avec une telle franchise que je ne puisse jamais vous reprocher que vous ayez eu quelque chose de caché pour moi.

» Sur quoi il est bon que je vous dise que vous ne devez pas seulement vous fier plus en moi

qu'en qui que ce soit, parce que vous me devez regarder comme votre père, mais parce que j'ai beaucoup de tendresse et d'inclination pour vous et désire fort de vous en faire sentir les effets.

» Et vous commencerez à le connaître quand je vous dirai que, après ce que M. de Fréjus m'a dit de votre part, je me conforme volontiers à votre désir de ne vous marier pas à Rome, quoique vous voyez bien que le connétable Colonna, chef d'une maison si illustre, prince si accompli, si bien fait, avec plus de deux cent mille écus tout en terres [1], est assurément un des plus grands partis qu'on peut voir, et le cardinal Colonna, son oncle, m'en a écrit plusieurs fois, et sollicitant la chose avec grande presse, vous préférant à toute autre.

» Cependant, vous devez être assurée que je mettrai toutes pièces en œuvre pour faire réussir l'autre, pour lequel M. de Fréjus m'a témoigné que vous auriez plus d'inclination et je gagnerai des moments à cela ; mais il est impossible, en certaines choses, de faire tout ce que l'on voudrait, et vous ne devez pas vous inquiéter, mais attendre avec repos ce qui me réussira de conclure, avec assurance que je n'oublierai rien afin que cela soit au plus tôt et à votre contentement.

» Si vous pesez bien l'amitié que j'ai pour vous et l'utilité que vous en devez attendre, vous

1. Cela n'était point exact.

aurez sujet de vous croire une des plus heureuses personnes du monde et particulièrement lorsque vous apprendrez que je vous tiendrai la parole que je vous ai donnée de vous pouvoir promettre en tout temps une cordiale amitié *de la personne pour laquelle vous avez la dernière estime.* Elle m'a donné charge expresse de vous en assurer de sa part, et de vous dire que rien n'est capable de la faire changer, quelque chose qu'on vous puisse dire ou écrire au contraire, sur des apparences qui n'ont aucun fondement. Je vous réponds en mon propre et privé nom que cela est vrai, et que vous devez être tout à fait satisfaite de la fermeté des intentions de ladite personne à votre égard, c'est-à-dire qu'elle aura toujours une parfaite amitié pour vous... »

A cette lettre en était jointe une autre pour madame de Venel.

Mazarin à madame de Venel.

Toulouse, 9 décembre.

« Je voulais attendre le retour de M. de Fréjus pour savoir de lui les sentiments de ma nièce et les vôtres sur ce qu'il y avait à faire à présent pour sa plus grande satisfaction, dans l'impossi-

bilité de la faire revenir avec ses sœurs à la Cour, par les raisons qui tombent aisément dans l'esprit d'un chacun, et qui auront eu sans doute grande force sur le sien, ayant beaucoup de jugement et la connaissance qu'il faut, pour être persuadée qu'on n'en peut pas user dans la conjoncture présente d'une autre manière qu'on fait.

» Et comme je vois que le séjour de Brouage n'est pas trop agréable dans la saison où nous sommes, et que mes nièces, ses sœurs, se plairaient plus en quelque autre endroit, en attendant le retour de la Cour à Paris, je dépêche ce gentilhomme exprès pour vous dire que si ma nièce veut aller avec ses sœurs à Poitiers, ou à quelqu'un des châteaux de l'évêque de ce lieu-là, qui est le frère du maréchal de Clérambault et qui s'y en ira, s'il sait qu'on prenne cette résolution, pour les recevoir et faire tout ce qui dépendra de lui pour leur divertissement, vous pourrez les y amener ; comme, si elles veulent aller à Amboise ou à Chenonceaux qui est un beau lieu appartenant à M. de Mercœur, ou enfin à Fontainebleau ou à Paris chez moi, pour y demeurer et aller de temps en temps à Vincennes, comme il plaira davantage à ma nièce. Je trouve bon que vous vous conformiez en cela à ce qu'elle désire le plus.

» Je n'ai jamais songé à séparer Hortense de ma nièce, j'avais seulement dit à M. de Fréjus, qu'en cas qu'elle reconnût qu'elle ne recevrait pas

de déplaisir, si Marianne revenait auprès de moi, j'en eusse été bien aise, parce qu'elle m'aurait diverti quelquefois ; mais je préfère leur contentement au mien, et, si ma nièce et Hortense sont bien aises que Marianne les accompagne j'en suis content aussi.

» Au reste, j'ai reçu toutes vos lettres, et j'ai été bien aise de tout ce que vous m'avez mandé à l'avantage de ma nièce et de la forte passion que vous reconnaissez de plus en plus en elle de faire les choses qui me peuvent plaire davantage. Aussi, continuant à faire de la sorte, elle doit être assurée qu'elle recevra des marques effectives de mon amitié, et d'une telle manière qu'elle sera heureuse, et ne se repentira pas d'avoir suivi mes conseils. Vous verrez ce que je lui écris, ne doutant point qu'elle ne vous le communique ; c'est pourquoi je ne vous répliquerai pas autre chose là-dessus ; j'ajouterai seulement que j'ai été ravi de la lettre que M. le grand maître m'a rendu de sa part en arrivant ici, ayant reconnu qu'elle ne veut avoir rien de caché pour moi, puisqu'elle m'a ouvert son cœur avec toute sincérité dans l'occasion que vous savez. Je vous prie de faire mes recommandations à Hortense et lui dire de ma part de se tenir bien droite, d'apprendre bien à danser et de faire bien la révérence. Vous lui direz aussi et à Marianne que je les salue avec plaisir et je vous prie de croire en votre particu-

lier qu'il n'y a personne qui ait plus d'estime et d'amitié pour vous que.... etc. »

Un post-scriptum joint à la lettre de Marie, l'autorisait à répondre à *la personne*, par le courrier ordinaire en adressant sa réponse à Blouin. De cette façon le cardinal était certain de la voir. Marie n'en dit mot à madame de Venel.

L'état violent dans lequel nous avons vu mademoiselle de Mancini sembla se calmer subitement; la lettre de son oncle ne fut pas étrangère à ce changement; elle reprit un peu de gaieté et commença à parler de son départ pour Paris. Les visites de M. de Terron à Brouage étaient plus fréquentes que jamais et ses conversations avec mademoiselle de Mancini fort longues et fort secrètes. Madame de Venel s'en inquiétait et d'autre part ne trouvait pas naturel que Marie parût si satisfaite de quitter Brouage où elle avait un serviteur tel que de Terron à sa dévotion. Elle ne pouvait s'empêcher de soupçonner que les relations avec le roi s'étaient directement ou indirectement rétablies, elle supposait que c'était par son conseil que Marie avait choisi Paris, la surveillance étant bien plus difficile pour madame de Venel, vu les nombreuses relations de la jeune fille parmi lesquelles se trouveraient à coup sûr bon nombre de personnes prêtes à servir le roi. Aussi chercha-t-elle à prémunir le cardinal contre

les dangers d'une vie trop mondaine pour ses nièces.

La gouvernante était également parvenue à pénétrer, on ne sait comment, le secret de la confidence qu'avait faite Marie à M. de Fréjus au sujet des lettres du roi et des réponses qu'elle demandait d'y faire...., elle en écrit au cardinal pour bien lui prouver qu'elle est au courant; malgré cela il vit bien qu'elle ignorait le post-scriptum autorisant Marie à répondre

Madame de Venel à Mazarin.

24 décembre 1659.

« Il est absolument nécessaire et même important que Votre Éminence ait la bonté d'écrire à Mademoiselle qu'elle doit avoir une très grande circonspection pour régler sa conduite de manière *qu'elle ne fasse point d'obstacle pour conserver l'amitié et l'estime de qui elle prétend* [1], comme à son établissement; et que c'est elle aussi qui est responsable de mademoiselle sa sœur, et ce que je dis est entièrement nécessaire. Si j'avais l'honneur de voir Votre Éminence je lui dirai une chose

1. C'est à propos de la correspondance de Marie avec le roi que madame de Venel a écrit cela.

que j'ai dite souvent et qui est plus nécessaire que jamais d'être dite et même d'être faite. Il sera bon aussi que Votre Éminence leur mande que lorsqu'elles voudront de l'argent, elles vous en demandent et qu'elles n'en prennent pas sans ordre...

» Mademoiselle a donné quelque petite connaissance à M. de Fréjus, lorsqu'il était ici, du sujet qui m'a obligé d'écrire le commencement de cette lettre, et comme j'ai craint des suites à Paris avec quelque fondement, il est nécessaire que Votre Éminence ait la bonté d'écrire à mademoiselle dans ce sens. Je supplie Votre Éminence de ne pas témoigner à M. de Fréjus, qu'elle sache rien de ma part sur ce sujet. »

Le cardinal d'après le conseil d'Ondedei avait engagé le roi à écrire directement à Marie un billet fort court, dans lequel il lui demandait des nouvelles de sa santé; le billet fut expédié aussitôt et Marie envoya au cardinal la réponse qu'elle y fit.

Marie de Mancini au cardinal.

Décembre 1659.

« J'ai vu par ma lettre et par celle que Votre Éminence fait l'honneur d'écrire à madame de Venel, la continuation de votre amitié et de vos

soins, dont je vous suis sensiblement obligée. Je prends le parti d'aller à Paris, parce qu'ici tout le monde y est malade et à mon particulier je me trouve fort mal depuis quelque temps.

» J'ai toujours mal à la tête et présentement je l'ai si grand que je ne sais pas même ce que je vous écris.

» Je ne m'arrêterai ni à Poitiers, ni à Amboise, ni aux autres lieux que Votre Éminence a la bonté de me proposer.

» Nous irons descendre au palais de Votre Éminence. Ce n'est pas que nous n'eussions grande envie d'être au Louvre ; mais quand vous reviendrez, ayez la bonté de nous faire loger auprès de vous, afin que nous ayons le moyen de vous voir plus souvent, car j'en meurs d'envie.

» Je vous remercie de tout mon cœur de la complaisance que vous avez eue pour moi dans ce mariage de Rome. Je ne doute pas que vous n'ayez la bonté d'achever quelque chose à mon contentement. Je vous envoie la réponse de la lettre que vous avez trouvé bon *qu'on* me fît l'honneur de m'écrire. Elle est dans le sens que vous la pouvez souhaiter. Je suis trop sensiblement obligée à Votre Éminence par tant de différentes marques de tendresses, pour n'avoir pas toute ma vie, une soumission entière pour toutes les choses que vous m'ordonnerez. »

Madame de Venel au cardinal.

29 décembre 1659.

« J'ai reçu la lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire par M. de Ballarin et si je pouvais exprimer ce que je sens pour la confiance dont Votre Éminence m'honore je le ferai ; mais cela n'est pas en mon pouvoir...

» Mademoiselle s'est déterminée à aller à Paris plutôt qu'aux autres endroits qu'elle a vu dans la lettre que Votre Éminence m'a écrit. Elles partiront lundi si le temps le permet...

» M. le grand maître a envoyé ici un de ses valets de chambre qui a porté à mademoiselle une petite cassette de velours noir, avec une demi-douzaine de paires de gants d'Espagne, pour mademoiselle Marianne et deux douzaines de gants, six éventails, quatre poches et une bourse dans laquelle il y avait trois bracelets des cheveux de feu monsieur de Mancini. Je voulais bien qu'on prît les bracelets, mais qu'on renvoyât le reste. Mademoiselle de Mancini s'est moquée de moi et je crois qu'elle a peut-être eu raison. Il y avait encore quelques pastilles de bouche, et mademoiselle de Mancini en a remercié M. le grand maître, par une apostille dans ma lettre.

» Mademoiselle croit que *l'on* continuera à lui écrire et je suis persuadée que pour son bien, il

y a un fort grand milieu à garder. Il serait bon aussi que Votre Éminence prît la peine de me faire savoir si, étant à Paris, mesdemoiselles recevront des visites oui ou non. Et que Votre Éminence ait la bonté de réitérer souvent la même chose, ou pour danser, ou pour se tenir droite, tant pour mademoiselle Hortense, que pour mademoiselle Marianne. J'ai dit à mademoiselle autant que je l'ai pu de faire sa réponse conforme aux ordres de Votre Éminence. Elle m'a dit qu'elle l'avait fait et m'en a assurée... Son paquet est sous cette enveloppe.

» Il y a quelque apparence qu'à Paris, elles voudront peut-être se masquer, ou aller à la comédie. Que Votre Éminence ait la bonté de lui mander comme venant d'elle, que la plus grande réserve et la plus grande conduite qu'elle pourra témoigner, lui sera avantageuse et servira à lui conserver l'estime de la personne qu'elle souhaite.

» Je suis... »

« *P.-S.* — Il y avait aussi dans le présent de M. le grand maître de petites cannes accommodées d'or. »

La même au même.

30 décembre 1659.

« Mesdemoiselles montent en carrosse pour partir et je souhaite de pouvoir donner la nou-

velle à Votre Éminence de leur arrivée à Paris en aussi bonne santé qu'elles le sont. Mademoiselle Marianne avait grincé les dents durant trois nuits et je lui ai fait prendre de la poudre aux vers qui lui en a fait faire, et elle se porte bien, Dieu merci.

» Je reçus hier une lettre du 20 que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire. Mademoiselle a lu tout ce qui la regarde. Assurément, Monseigneur, les avis de Votre Éminence joints aux marques de bonté pour elle, lui sont nécessaires de temps à autre ; elle a donné un beau mouchoir à mademoiselle Martel, une montre à mademoiselle de Marennes et elles se sépareront comme il faut et personne ne les accompagnera que M. l'Intendant, à la première journée.

» Je suis...

XIV

Ratifications du traité des Pyrénées. — Retour du prince de Condé à la Cour. — Sa réception. — Le roi passe l'hiver en Provence. — Hortense tombe malade à Poitiers. — Arrivée à Blois ; réception de mesdemoiselles par le duc et la duchesse d'Orléans. — Vers de Marianne. — Arrivée de mesdemoiselles à Paris. — Ordres sévères de Mazarin sur la manière dont elles devront se conduire. — Lettres de Marie de Mancini. — Mort de Gaston d'Orléans, oncle du roi. — Vers de Marianne. — L'appartement du Louvre et les souvenirs. — Visite de mesdemoiselles à la princesse de Condé. — Visite du prince de Condé à mesdemoiselles. — Lettres de madame de Venel.

Au moment du départ de ses nièces le cardinal était encore fort occupé de l'échange des ratifications qui suivit la dernière conférence. Cet échange fut fait et signé le 23 janvier 1660 [1] Aussitôt le prince de Condé se mit en route et

1. Le traité des Pyrénées assurait à la France, l'Artois, le Roussillon, et une partie de la Flandre, du Hainaut et du Luxembourg. Louis XV était désigné comme médiateur de la paix entre la Suède et le Danemark.

arriva le 27 à Aix où la Cour était établie. Il fut présenté au roi par le cardinal qui se donna ainsi la joie d'être pour ainsi dire l'auteur de son retour en grâce. M. le prince fut reçu par Leurs Majestés avec tous les témoignages de bonté possibles. Après son audience il alla voir Monsieur, puis se retira dans l'appartement qu'on lui avait préparé. Toute la Cour fit voir une joie extraordinaire du retour de ce prince. Le lendemain Son Éminence le traita splendidement à dîner. Le même jour le roi reçut les ratifications qui étaient attendues d'Espagne dont chacun témoigna une merveilleuse joie, un seul semblait rester indifférent à toute chose c'était le roi. « Il promenait de ville en ville, dit un contemporain, ses tristesses et son regret d'un air si calme, si plein de sérénité et de majesté que l'œil du plus fin courtisan n'aurait pu deviner sur son visage les passions secrètes qui s'agitaient au fond de son cœur. »

En attendant l'arrivée de l'Infante et la célébration du mariage il devait s'écouler encore près de six mois ; le roi fut tenté, au grand effroi du cardinal, d'aller passer le reste de l'hiver à Paris. Lorsqu'il exprima ce désir, les nièces de Mazarin étaient déjà parties, la fatalité semblait se plaire à déjouer ainsi les plans du ministre et à rapprocher les deux amoureux. Aussi le cardinal combat-il de tout son pouvoir le dessein du roi. Des troubles ayant éclaté à Aix et à Marseille, il se

servit de ce prétexte assez spécieux pour persuader au roi que sa présence dans le Midi était encore nécessaire, il fut donc décidé que la Cour y passerait tout l'hiver se promenant tristement de ville en ville.

Pendant ce temps mesdemoiselles de Mancini continuaient leur voyage et arrivaient à Poitiers ; à peine y furent-elles descendues qu'Hortense tomba malade.

Madame de Venel au cardinal.

Poitiers, 6 janvier 1660.

« Mesdemoiselles arrivèrent en cette ville hier soir en bonne santé. Ce matin mademoiselle Hortense s'est trouvé un érysipèle à la gorge et sur l'estomac. J'ai envoyé querir les trois meilleurs médecins, qui l'ont soignée, et le peu de fièvre qu'elle avait, l'a quittée. Ce soir elle n'est presque plus rouge et elle ne souhaite présentement que de bien souper, car on ne lui a donné que du bouillon aujourd'hui. Présentement elle avale fort librement, ce qu'elle ne pouvait faire ce matin, si bien, Monseigneur, que je pense dire que ce n'est tout à fait rien.

» Elle a eu grand peur que ce ne soit la rougeole et elle est très aise d'être assurée que cela n'est pas. Je rends grâce à Dieu que cela soit arrivé dans un lieu de secours comme Poitiers, où

mesdemoiselles avaient cinq où six jours pour laisser bien rétablir mademoiselle Hortense. Elles ont logé à Champblanseau chez M. Rhodes où elles ont été fort bien reçues. M. et madame de Sainte ont fait tout ce qui pouvait dépendre d'eux pour leur faire civilités. Elles ont logé à Saintes, chez le receveur de taille, parent de M. Colbert de Terron. M. de Pardaillan et madame sa sœur sont venus attendre mesdemoiselles sur le chemin et les ont amenées à Pamperron où elles ont été traitées avec tant de magnificence et de témoignage d'amitié, qu'on n'y peut rien ajouter.

» Elles sont ici logées, chez monseigneur de Poitiers. En passant par Blois, on y passera le matin et on fera faire excuses à Madame, sur les rougeurs de mademoiselle Hortense après lesquelles on n'oserait se donner l'honneur de la voir. Mesdemoiselles ont mis huit jours de Brouage ici, tant pour soulager leur santé, que pour éviter le danger des eaux qui croupissent sous les glaces, et qui font craindre quelque danger. M. de Ballarin [1] a eu tous les soins qu'il devait pour cela, aussi bien que le garde de Votre Éminence. Dans la suite du voyage on tâchera de continuer tout ce qu'on pourra faire pour leur santé. »

1. M. de Ballarin, était un des gentilshommes du cardinal, qu'il avait envoyé à ses nièces, pour leur servir de chevalier d'honneur pendant le voyage, et à Paris.

La même au même.

10 janvier 1660.

« La maladie de mademoiselle Hortense fera séjourner mesdemoiselles quelques jours ici. Mademoiselle a prié madame de Mortemart qui est dans un couvent, de lui laisser mademoiselle de Tonnay-Charente auprès d'elle, ce que madame de Mortemart a fait. Je crus ne m'y devoir pas opposer. Mesdemoiselles s'arrêtèrent plusieurs jours à Poitiers, d'où elles écrivirent à leur oncle. »

Marie de Mancini au cardinal.

Poitiers, janvier 1660.

« Monseigneur,

» M'étant arrêtée à Poitiers quelques jours, je n'ai pu m'empêcher de me donner l'honneur d'écrire à Votre Éminence. La maladie de ma sœur Hortense sera cause que je ne pourrai pas être sitôt à Paris où j'ai grande envie d'être; bien que son mal ne soit pas grand chose car elle n'a eu ni fièvre ni aucune douleur de tête, elle n'a que le cou et la gorge un peu rouge. Madame de Venel en est dans la plus grande peine du monde mais je vous assure que ce n'est rien; Votre Éminence sait bien que

c'est assez son humeur de se tourmenter de peu de chose.

» Mademoiselle de Tonnay-Charente est ici avec moi et couche céans depuis hier au soir, je crois que Votre Éminence ne le trouvera pas mauvais, car comme je m'ennuie un peu ici n'y connaissant personne qu'elle, j'ai été bien aise qu'elle me tînt compagnie. Je ne sais pas quand est-ce que je puis espérer d'avoir l'honneur de vous voir mais je sais bien que je m'en meurs d'envie et que ce ne sera jamais sitôt que je le souhaite puisqu'il n'y a personne qui soit avec plus de tendresse et de respect... »

Marianne ne manque pas son ordinaire et voici comment elle adresse sa lettre cette fois-ci.

A Son Éminence grise qui m'a vue toute en chemise.

Janvier 1660.

La maladie de ma sœur Hortense
M'empêche d'écrire plus tôt à Votre Éminence.
La saignée lui a fait grand bien
Et son mal n'est quasi plus rien.
Madame de Venel en est en peine
Comme si elle était hors d'haleine
Et le pauvre Ballarin
Va consulter le médecin.

Écoutez un peu une chanson que j'ai apprise
Pour dire à votre mine grise
Siete tanta vergogniosa Madre la Niña
Chè se ne tapa, il caracon, con la camicia
Chè se ne tapa !...
M. de Lanos m'a dit une chose qui me fait grand dépit.
Que la reine se plaint que je suis trop sérieuse
Et j'en suis dans une colère furieuse
Et je vous prie de l'en désabuser
Car cela l'empêcherait de m'aimer,
Et j'ose dire que je l'aime autant
Qu'une maîtresse fait de son galant
Et pour vous je sens une passion si forte
Qu'elle ne me quittera que quand je serai morte.
Et quand je le serai je prierai le Bon Dieu
Qu'il vous assiste dans le monde et dans les cieux,
La vostra nipota che ama i buon vini
Sempre la serva vostra Mariana Mancini

Le lendemain du jour où Marianne écrivait cette belle lettre elle tombait malade à son tour, et sa sœur en donne des nouvelles au cardinal :

Marie de Mancini au cardinal.

Poitiers, 14 janvier 1660.

« Monseigneur,

» La maladie de Marianne nous a encore arrêtées pour quelques jours ici. J'espère pourtant que ce ne sera rien car aujourd'hui elle se porte beaucoup mieux. Tout le monde qui est avec

nous s'est senti du méchant air de Brouage, il n'y a que moi qui s'en trouve bien jusqu'à cette heure. Ma sœur Hortense a été saignée encore ce matin et se porte fort bien car on ne lui a tiré du sang que par précautions. M. de Ballarin qui est ici avec nous est le meilleur homme du monde et nous sert avec grande affection. J'ai grande impatience d'avoir l'honneur de vous voir et ce qui fait ma plus grande consolation c'est l'espérance que cela soit bientôt; à la vérité ce terme est furieusement long, il y a près de huit mois que je suis dans ce pays-ci et quand je suis partie je ne m'attendai pas à y demeurer si longtemps. Mais ce que je vous prie de croire, c'est que je ferai toujours ce que vous commandez avec joie, puisqu'il n'y a personne qui ait plus d'amitié et de reconnaissance que moi... »

La maladie de Marianne ne dura guère et ne l'attrista pas car son oncle l'ayant fort remerciée de ses derniers vers, elle lui répond ainsi.

A son Éminence qui danse en cadence.

Janvier 1660.

Je crois que mes vers ne vous déplaisent pas,
Puisqu'ils ont pour vous tant d'appâts.
Je suis en grande colère
Contre un homme qui n'a pas la fièvre

Qui est M. le grand maître,
Que quoiqu'il ne soit pas traître,
Il fait faire compliment
Du mal d'Hortense seulement.
Car ayant su ma maladie
C'est à lui une grande folie,
Et je suis fort fâchée
De me voir ainsi traitée.
Moi qui était sa bonne amie
Et qu'il m'avait fort chérie,
A cette heure plus de moi ne se soucie
Et c'est à lui grande vilenie,
Et j'ai été plus malade qu'elle
Quoi qu'elle ait eu un érysipèle.
La reine ma bonne maîtresse
Me laisse en grande détresse
Elle ne me fait plus de caresse
Moi qui l'aime avec tendresse.
Et dans ma maladie, *personna di voi*
Non ha máladetto, il malan chè Dio mi dia,
A cette heure je suis en parfaite santé
Marianne qui a tété.

Mazarin toujours enchanté des lettres de Marianne écrit à la fin d'une lettre du 26 janvier à madame de Venel.

« ... Vous direz à Hortense que je suis bien aise de ce qu'elle m'a écrit, mais qu'elle ne saurait rien faire qui me plû davantage que de suivre entièrement vos avis et de se souvenir de la promesse qu'elle m'a faite de s'appliquer à

apprendre à bien danser et à faire les révérences à la perfection.

» Pour la lettre de Marianne, elle m'a donné beaucoup de contentement et même je l'ai lue à la reine qui m'a ordonné de l'assurer de l'honneur de sa bienveillance et de lui mander qu'elle continue de se faire lire ses lettres. »

Mesdemoiselles passèrent huit jours à Poitiers et partirent pour Blois où Leurs Altesses royales le duc et la duchesse d'Orléans résidaient, Elles n'avaient point compté leur rendre visite, mais elles y furent obligées comme va le raconter madame de Venel.

Orléans, 26 janvier 1660.

« Monseigneur,

» Mesdemoiselles sont arrivées en cette ville en parfaite santé toutes trois, dont elles partiront demain pour continuer leur voyage. Elles sont passées par Blois, madame Saujeon est venue deux lieues devant dans un des carrosses de Madame. M. de Ballarin la rencontra en chemin et lui dit la crainte qu'elles avaient de porter du mauvais air à Madame; madame Saujeon dit que Leurs Altesses savaient tout cela avant de l'envoyer et qu'il n'y avait rien à craindre, que le froid aurait bien purifié autre chose, ainsi elle aborda mesdemoiselles avec mille civilités. Elles

se mirent dans le carrosse de Madame et purent se rendre au château qu'on leur avait préparé où elles changèrent d'habit et furent chez Madame où Monsieur était, qui les vint recevoir à la porte de la chambre et les présenta après les avoir saluées avec beaucoup de témoignages d'amitié. Madame les embrassa fort, se tint toujours debout, les loua fort sur leur beauté, sur la propreté de leurs habits. Monsieur leur dit mille choses obligeantes sur le sujet de Votre Éminence. Mademoiselle de Mancini se démêla de tout cela fort bien et d'une manière dont je suis tout à fait aise. Après une heure de conversation, mademoiselle prit congé de Madame, lui disant qu'elle ne croyait pas pouvoir avoir cet honneur le matin; au sortir de sa chambre, elles furent à celles des princesses où elles furent reçues à l'antichambre par madame de Raré et fort civilement par les princesses. Mademoiselle d'Orléans fit un grand compliment à mesdemoiselles sur le sujet des obligations qu'en son particulier elle a à Votre Éminence et j'entendis que Monsieur dit ce compliment à madame de Saujeon pour le redire à mademoiselle d'Orléans. Au sortir de là, mademoiselle pria madame Saujeon de la mener chez Monsieur [1] s'il était retourné chez lui. On rendit

1. Il s'agit ici de Gaston d'Orléans second fils d'Henri IV, oncle du roi, de sa femme Marguerite de Lorraine et de leurs trois filles. Il avait épousé en premières noces mademoiselle de Montpen-

réponse qu'il était à table dans ce temps-là. On servit celle de mesdemoiselles de Mancini dans leurs appartements. Elles prièrent madame de Raré, madame Saujeon et madame de Belloy qui étaient dans leur chambre de rester souper avec elles.

» Après souper, Monsieur vint les voir et leur dit qu'il avait empêché qu'elles allassent dans sa chambre; il fut longtemps en conversation avec elles où mademoiselle Marianne fut ravissante, elle n'a jamais témoigné tant d'esprit qu'elle en fit paraître dans cette occasion.

» Son Altesse leur demanda si elles aimaient la musique et les ramena dans la chambre des princesses où l'on entendit la musique, avec beaucoup de satisfaction pour toutes les choses obligeantes que Son Altesse royale leur dit. Lorsqu'il fut sorti, mesdemoiselles prièrent encore madame Saujeon de leur procurer l'honneur d'aller voir Monsieur chez lui, elle leur dit qu'il était retiré, et elles achevèrent la soirée chez les princesses à jouer aux cartes.

» Le matin Monsieur et Madame envoyèrent savoir de leurs nouvelles, mesdemoiselles de Mancini après avoir répondu par mille civilités dirent

sier dont il n'avait eu qu'une fille la grande Mademoiselle. Il se maria en secondes noces avec la princesse de Lorraine sans le consentement du roi Louis XIII son frère, ce mariage fut célébré dans le plus grand secret le 3 janvier 1632 et ne fut reconnu que longtemps après.

que si elles n'étaient pas en habit gris, elles demanderaient à aller remercier encore Leurs Altesses. Elles firent les mêmes compliments aux princesses qui envoyèrent encore les querir. Mesdemoiselles de Mancini y furent pour la dernière fois avec mille embrassades et protestations de respect et d'amitié ; elles se séparèrent. Madame Saujeon qui les ramena dans leur appartement se chargea encore de tous leurs remerciements, car après les bontés de Leurs Altesses, mesdemoiselles ont obligation à madame de Saujeon et à madame de Raré.

» Leurs Altesses ont envoyé ordre ici de leur rendre tous les honneurs qu'on pourrait, ce que la ville a fait avec empressement, M. et madame de Fortia leur sont venus au-devant et les ont menées chez eux où elles ont logé. M. de Braschet leur a offert aussi son logis. M. de Charron, père de madame Colbert, en a fait autant sur la route. L'intendant de Poitiers les a traitées. M. Blouin a passé ici aujourd'hui et a eu un petit entretien avec Mademoiselle, je n'en ai rien pu apprendre encore, mais je crois que ce n'est pas grand'-chose... »

Blouin était chargé d'un billet du roi pour Marie et avait ordre de rapporter des nouvelles de sa santé et de son voyage. Madame de Venel ne le sut point, Hortense et Marie le reçurent

seules dans leur chambre. Il ne fit que passer à Orléans, retournant rejoindre la Cour, à Aix.

Madame de Venel au cardinal.

Paris, janvier 1660.

« Monseigneur,

» J'ai reçu celle que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire le 3 de Béziers, je vous assure, Monseigneur, qu'elle ne sera pas inutile. Mademoiselle m'a assuré qu'elle ne fera positivement que ce qu'elle contient, aussi bien que ce qui est contenu dans la sienne, elle m'a aussi commandé de dire à Votre Éminence que son inclination est toute portée à la retenue et qu'elle ne se souciait point du tout tant de masques ni de bals et moins encore de la compagnie des hommes. Ainsi, Monseigneur, tout sera, s'il plaît à Dieu, dans la satisfaction entière de Votre Éminence.

» Je prendrai la liberté, Monseigneur, de dire qu'il sera difficile de se tenir si régulièrement au nombre des dames que Votre Éminence m'a fait l'honneur de me nommer, car, par exemple madame de Noaille et quelques autres de cette manière que je me dispenserai de nommer, pourvu qu'il n'y ait point de conversation qui puisse déplaire à Votre Éminence et je tâcherai de con-

duire la chose de manière que personne n'ait sujet de se plaindre et que mesdemoiselles ne voient que celles qui peuvent plaire à Votre Éminence.

» Mesdemoiselles sont arrivées hier au soir par un tel temps, que je rends grâce à Dieu qu'elles y soient en santé. Aujourd'hui elles ont gardé le lit, et demain, elles iront chez la reine d'Angleterre et aux autres endroits que Votre Éminence a commandé. M. de Ballarin a été aujourd'hui chez madame de Carignan et à l'hôtel de Vendôme; elles iront demain. Mademoiselle de Guise, mesdames de Saint-Simon, d'Elbeuf, madame la chancelière, la première présidente, et généralement tout Paris, sont venues. J'ai dit qu'elles se trouvaient un peu mal et que dès qu'elles pourraient sortir elles iraient remercier de la peine qu'on prenait. Madame et mademoiselle de Villeroy sont venues avec beaucoup de compliments, et d'autres. Pour leur dîner et de peur qu'elles s'ennuient, j'ai prié madame de Colbert-Seignelay et quelques autres comme cela de venir jouer avec elles.

» Elles n'ont point logé au palais par la raison de la lettre que M. Colbert m'a écrite [1] et mademoiselle s'engagea de dîner chez monseigneur l'évêque d'Orléans, sans ma participation; je n'ai

1. Le palais Mazarin n'était pas prêt, Mesdemoiselles descendirent au Louvre.

point pris d'autre escorte sur les chemins que leur train et un écuyer gentilhomme, nommé M. de Champ, qui venait à Paris et qui était connu de M. Colbert. Par ma précédente, écrite d'Orléans, je me donnais l'honneur de rendre compte à Votre Éminence des honneurs que leurs Altesses royales ont fait à mesdemoiselles, passant par Blois. Je crois que ma lettre aura eu le bonheur de vous être rendue; en tout cas, elles ont été logées, traitées et reçues avec tant de bons traitements qu'il ne s'y peut rien ajouter (ici, sollicitations de madame de Venel pour ses glacières). »

Marianne n'ayant rien de mieux à faire en voyage écrivait constamment au cardinal. Il venait de faire obtenir le chapeau à l'oncle maternel de ses nièces, monseigneur Mancini; elles ne manquent pas de le remercier, Marianne la première, mais elle commence par s'excuser à sa façon d'avoir pris trop d'argent.

A son Eminence jaune
Qui a passé le Rhône.

« Monseigneur,

» Votre Éminence dit que j'ai pris trop d'argent, mais si elle voulait prendre la peine de voir combien j'ai pris dans ces huit mois, elle verrait

bien que quand elle y est, elle m'en donne davantage ; mais l'on était dans un pays où l'on ne pouvait faire autre chose que jouer. A cette heure, je crus que quand j'aurais... (*deux mots illisibles*) ne recevant point de visites, je crus que je n'aurais rien à faire autre chose, et quand elle jugera à propos de me donner de l'argent, elle me fera grand plaisir et je l'emploierai gaillardement à jouer. Nous avons passés à Blois où nous avons vu Monsieur, Madame et Mesdemoiselles qui nous ont fait les plus grandes civilités du monde. Nous n'osions pas passer par Blois à cause d'avoir eu la rougeole ; mais M. de Fréjus nous a dit que nous y passions pour leur rendre nos devoirs et nous a envoyé au devant et un carrosse avec la dame d'atour de Madame. Pour Mesdemoiselles je n'ai jamais rien vu de si beau, et n'ayant plus de douceur et d'esprit ; je ne manquerai pas de remercier Votre Éminence du beau chapeau cardinal que vous avez envoyé à mon oncle. Je vous prie de croire que je suis, etc... »

Le cardinal se préoccupait, et avec raison, de la manière dont allaient vivre ses nièces à Paris ; la passion du roi pour Marie avait fait trop de bruit pour que leur arrivée passât inaperçue, chacun voudrait les voir et faire son commentaire sur elles. Il donna donc des ordres précis et détaillés à madame de Venel et à Colbert sur la

façon dont les jeunes filles devraient vivre; sur les personnes qu'elles pourraient recevoir, ou sur celles qu'elles devraient éviter, recommandant surtout beaucoup de prudence et de réserve.

Mazarin à madame de Venel.

Aix, le 28 janvier 1660.

« ... Il faut vivre régulièrement à Paris, car beaucoup de monde prendra garde à la conduite de mes nièces ; je trouve bon qu'elles se divertissent mais en sorte que personne n'y puisse trouver à redire. Pour des visites, il faut voir en arrivant la reine d'Angleterre et y aller tous les mois une fois; il faut visiter aussi de temps en temps madame de Carignan et madame de Vendôme, et caresser soigneusement mes petits-neveux. On peut voir aussi madame d'Angoulême la jeune qui est amie de notre maison et fort vertueuse. Il faudra visiter aussi madame de Villeroy et madame de Créquy et je n'entends pas que mes nièces aillent à la comédie, que lorsqu'elles le pourront avec une de ces dernières dames.

» Quand elles voudront se promener à Vincennes, et même y coucher, elles pourront le faire.

» Je ne doute pas que mes nièces ne soient toujours très satisfaites de la manière dont madame Colbert en usera avec elles, car outre l'affection

qu'elle a pour ma famille, on peut beaucoup profiter de sa conversation ; je serai donc très aise lorsque j'apprendrai que ladite dame sera souvent avec mes nièces, lesquelles feront ce qu'elles doivent si elles la caressent fort, de quoi je serai fort satisfait... »

Marie de Mancini au cardinal.

Paris, 30 janvier 1660.

« Monseigneur, j'ai reçu la lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire. Je prendrai grand plaisir à vous obéir sur ce que vous me commandez, mes sentiments se trouvant tout à fait conformes aux vôtres. Je ne manquerai pas de faire mon possible pour bien faire apprendre à ma sœur Hortense à danser et à faire la révérence. Pour ce qui est de sa conduite, je ferai ce qui dépendra de moi pour la rendre telle qu'elle puisse plaire à Votre Éminence. J'ai lu la lettre de madame de Venel. Je ne manquerai pas de faire tout ce que Votre Éminence souhaite. Nous avons passé par Blois où nous avons reçu de Monsieur, de Madame et de Mesdemoiselles tous les honneurs et toutes les civilités imaginables et particulièrement mademoiselle d'Orléans, qui m'a priée de bien remercier Votre Éminence des bontés qu'elle lui a témoignées à Orléans.

» Monseigneur l'évêque nous a donné à dîner. Je ne fais point de remerciement à Votre Éminence de la nouvelle que M. de Fréjus m'a donnée, que mon oncle est cardinal, car il faudrait que je fusse du matin jusqu'au soir pour la remercier des obligations que je lui ai.

» Je suis... »

La nouvelle de la légère maladie d'Hortense avait fort effrayé le grand maître qui se hâta d'envoyer son valet de chambre pour en avoir des nouvelles certaines. Il est très bizarre de voir que Mazarin, qui semble parfaitement décidé à lui refuser la main de sa nièce, ne met aucun obstacle à la correspondance qu'il entretient avec madame de Venel et avec Marianne et permet d'accepter les cadeaux incessants qu'il envoie. Il est probable que l'adroit ministre réservait ce parti-là pour le cas où il ne trouverait rien de mieux pour Hortense, dont la beauté devenait de plus en plus remarquable, et justifiait les hautes prétentions de son oncle.

Huit jours à peine après le passage de mesdemoiselles de Mancini à Blois, où le duc d'Orléans les avaient si bien accueillies, il mourut subitement et toute la Cour prit le deuil. La duchesse d'Orléans et ses filles vinrent au bout de fort peu de temps s'installer à Paris et les jeunes princesses se lièrent assez intimement avec les

nièces du cardinal. En attendant, celles-ci voyaient fort peu de monde conformément aux ordres de leur oncle. Marie était du reste plongée dans un grand abattement et refusait toute visite. Mesdames de Carignan et Colbert tâchaient de divertir Marianne.

Madame de Venel au cardinal.

Paris, 5 février 1660.

« M. le grand maître a envoyé son valet de chambre sur le bruit du premier mal de mademoiselle Hortense pour en savoir des nouvelles ; je l'ai retardé d'un jour de partir pour pouvoir, Monseigneur, vous dire quelque chose de certain de son mal qui n'est presque plus rien, n'ayant plus de fièvre du tout ; elle se purgera, ayant eu un peu de peur.

» Madame de Carignan a emmené souper mademoiselle Marianne chez madame la chancelière ; c'est un souper sans autre personne que madame de Carignan. Mademoiselle n'est point sortie depuis qu'elle est arrivée, ayant été toujours auprès de mademoiselle sa sœur. Dieu me fasse la grâce de pouvoir les remettre à Votre Éminence en parfaite santé... »

Marianne n'avait pas manqué d'attraper la rougeole d'Hortense comme nous l'avons vu mais elle

en guérit très promptement, et fut fort en colère de ce que ni le cardinal, ni le grand maître, ni la reine n'avaient fait prendre de ses nouvelles par un exprès à cheval. Elle écrit à son oncle en mettant audacieusement sur l'adresse :

A mon cher amant grisonnant qui a des frisons charmants
A monsieur le cardinal qui n'a pas un cheval!

Paris, 9 février.

Je commence à ne pas trouver bon
Que vous n'ayez pas envoyé un garçon
Pour apprendre si mes frissons
Avaient gâté mes beaux tétons.
Vous êtes bien le plus grand fripon
Qui soit à Aix ou en Avignon
De ne vous être pas inquiété
Des nouvelles de ma santé.
Et si le mal qui m'a tourmenté
N'avait point changé ma beauté.
Mais il faudrait bien des choses
Pour faire cette métamorphose ;
Ce sont des fleurs nouvelles écloses
Qui ne changeront point de longtemps
Puisqu'il me perce encore des dents.
Mais mon esprit est si savant
Que je ne suis plus une enfant.
Dites un peu bien à la reine
Que je sais de source certaine,
Que personne plus que moi l'aime
Et pourtant elle n'a pas été en peine
De savoir que j'étais hors d'haleine,

A présent je me porte bien;
Ne vous mettez en peine de rien
Que de venir bientôt à Paris
Pour nous rendre tous réjouis.
Je vous souhaite avec impatience
Pour vous faire belle révérence
Et vous dire avec assurance
Que personne ne vous aime mieux en France
Que votre petite Marianne
Qui pour la chasteté veut imiter Diane.

Marie écrit aussi à son oncle :

Marie de Mancini au cardinal.

Février.

« Monseigneur,

» Je ne veux perdre aucune occasion sans vous assurer de mes respects. Ma sœur Hortense vous rend compte de l'état de sa santé qui est assez bonne; mais elle se portera encore mieux qu'elle ne fait quand elle sera purgée.

» Marianne et moi sommes en parfaite santé.

» Ce n'est pas que je n'aie été un peu enrhumée, ce qui m'a obligée de garder la chambre, et dès que je pourrai sortir je ne manquerai pas de faire des visites que vous m'avez ordonnées.

» Vieuville[1] me presse tous les jours pour la prendre; madame Martinozzi m'en a priée; mais

1. C'était une ancienne femme de chambre de madame de Mercœur.

pour moi je n'ai nulle envie de le faire. Ma sœur Hortense la prendra quand il lui en faudra une; mais en attendant elle dit qu'elle meurt de faim. Vous aurez la bonté d'ordonner ce qui se peut faire sur son sujet.

» Madame la comtesse de Soissons m'a écrit et je lui ai fait réponse. Je serais bien aise que la fin de sa lettre fût véritable, et qu'elle voulût avoir un peu d'amitié pour moi. Je lui mande que j'y contribuerai de tout mon pouvoir. La dernière lettre de Votre Éminence m'a donné bien de la joie de voir que vous continuez toujours vos sentiments obligeants, et tant de tendresse pour ce qui me regarde. J'espère que ma conduite ici sera telle que Votre Éminence le peut souhaiter. Je n'ai point encore sorti, tant par le peu d'envie que j'en ai, que par le prétexte que m'en a fourni la maladie de ma sœur, qui n'est pas grand'chose, comme vous pourrez voir, par la lettre de madame de Venel.

» Pour moi, vous pourrez être assuré que tout ce que je pourrai faire pour mériter vos bontés, je le ferai avec application. »

En demandant à venir à Paris, Marie pensait y trouver plus de distractions qu'à Brouage, ce qui n'était pas difficile, mais elle n'avait pas prévu les coups de poignard et les coups d'épingle encore plus difficiles à supporter, qui l'atten-

daient, à peine rentrée dans son appartement du Louvre, car malgré l'ordre du cardinal, Colbert n'avait pu les installer dans le palais Mazarin qu'on achevait. Le premier coup d'œil qu'elle y jeta évoqua d'un seul coup tout un monde de souvenirs. Lorsqu'elle pénétra dans cette chambre où jadis elle avait passé de si douces heures en d'intimes causeries avec le roi, chaque meuble, chaque livre, chaque objet sur lequel reposaient ses yeux lui rappela le passé avec une intensité aiguë, qui devint bientôt une souffrance intolérable. Elle croyait voir le roi, l'entendre et, brusquement rappelée à la réalité par un mot de ses sœurs ou de sa gouvernante, elle le voyait de nouveau, mais si changé qu'elle ne pouvait le reconnaître ; froid, oublieux, tout occupé d'une autre, qui sait, peut-être même de deux autres. Un mélange bizarre s'opérait dans son esprit et l'*autre* lui apparaissait sous les traits de la comtesse de Soissons ou sous ceux de l'Infante, dont le portrait était partout, et cependant il lui semblait que ce n'était qu'une seule et même personne. Pour échapper à ce cauchemar, elle essaya de recevoir les quelques dames dont son oncle autorisait la visite. Mais là commença un nouveau supplice, car on ne parlait d'autre chose que du mariage du roi, sauf une ou deux femmes compatissantes qui lui épargnaient cette torture, les autres la lui infligeaient sans pitié.

Mazarin ne s'était pas trompé en supposant que l'arrivée de ses nièces à Paris, ne passerait pas inaperçue. Loret se hâte de la célébrer.

Février 1660.

Ces trois illustres demoiselles,
Ces trois sœurs, ces trois jouvencelles,
De mérite presque infini,
Dont le surnom est Mancini;
Où mille agréments on découvre,
Sont depuis quelques jours au Louvre.
Avec cette dame d'esprit,
Qui les gouverne et les chérit
Et dont si sage est la cervelle,
Savoir, madame de Venel,
Ainsi de la Cour et du roi
Ces trois merveilles printanières
Sont comme les avant-courrières.

. . . .

Saines et sauves, Dieu merci,
Malgré l'hiver et les outrages
Qu'il fait à ceux qui font voyage.
Le froid, ennemi des beaux corps,
Avait pourtant par les efforts
D'une trop longue violence,
Incommodé la belle Hortense.
Mais à présent dame santé,
Aussi bien que dame beauté,
Brillent avec tout avantage
Plus que jamais sur son visage.

Peu de jours après l'article de Loret, M. le prince arrivait à Saint-Maur; puis, accompagné

du duc d'Enghien, son fils, il vint à Paris le 25 « et fut reçu, dit la *Gazette de France*, avec beaucoup de joie dans cette ville, joie qui a été grandement accrue par le récit qu'il a fait à tous ceux qui l'ont visité des bontés que Leurs Majestés lui ont témoignées, par son voyage à la Cour et les marques qu'il a reçues de l'amitié de Son Éminence ». L'arrivée de M. le prince tourmenta fort madame de Venel qui recourut à Colbert pour la tirer de peine.

Colbert à Mazarin.

Paris, 27 février 1660.

« ... Madame de Venel m'a fait connaître la peine où elle se trouvait de savoir si mesdemoiselles, nièces de Votre Éminence, recevraient la visite de M. le prince ou non, parce que, si elles la recevaient, mesdemoiselles seraient obligées d'aller visiter madame la princesse, et ensuite madame de Longueville. Ensuite M. de Longueville les viendrait visiter, ce qui tirerait assurément une grande suite de visites contraires à ce qu'elle m'a dit, aux intentions de Votre Éminence. De concert avec ladite dame, j'ai prié M. de la Croisette de faire en sorte que M. le prince retardât sa visite, ce qu'il m'a promis, jusqu'à ce que nous sachions les volontés de Votre Éminence.

» Pour le logement de mesdites demoiselles au

Louvre, Votre Éminence est informée qu'elles ne peuvent pas conserver celui qu'elles occupaient; en sorte que nous chercherons, M. Rabaton et moi, quelque autre logement plus commode que celui-là, au cas que nous ne recevions point d'ordre contraire de Votre Éminence. »

Mazarin répond aussitôt :

« ... Pour le logement, je voudrais bien qu'elles le prissent chez moi, car il y aura peine à en trouver un dans le Louvre; outre que je vous dirai confidentiellement qu'il ne serait pas bien que le roi y trouvât ma nièce en retournant à Paris avec la nouvelle reine. Et je ne dis pas cela *sans beaucoup de raisons*. J'attendrai pourtant que vous me mandiez là-dessus ce que vous estimerez à propos... »

Puis il écrit encore :

Mazarin à Colbert.

Aix, mars 1660.

« ... Je ne vois aucune nécessité de recevoir la visite de M. le prince, et, si on ne lui en dit un mot, il n'y songera pas; mais, en tout cas, s'il était jugé à propos de la recevoir, on pourrait, par le moyen de M. de la Croisette, faire en sorte que M. de Longueville ne prît pas

cette peine ; et assurément il le trouvera bon. Je vous prie d'assister madame de Venel de vos conseils, en tout ce qui peut regarder la conduite de mes nièces. Je voudrais fort qu'elles ne fissent aucun bruit, et ne parussent pas en public si souvent comme elles font. Je vous prie d'y donner ordre ; j'ai écrit un mot en cette conformité à madame de Venel et à ma nièce. »

Madame de Venel au cardinal.

Paris, 27 février 1660.

« M. Colbert rendra compte, à ce que je crois, à Votre Éminence au sujet de ce qu'il aura fait avec M. de Croisette. J'y ai été ce matin pour le savoir, mais je ne l'ai pas pu rencontrer. Le cou de mademoiselle Hortense est encore dur, mais moins qu'il ne l'était, et l'on assure toujours qu'il ne peut plus rien venir.

» Du reste elles se portent bien toutes les trois et sortent pour aller aux endroits que Votre Éminence leur prescrivit. Elles furent encore chez la reine d'Angleterre et jouaient avec madame la princesse d'Angleterre, lorsque M. le prince, M. le duc d'Enghien et M. de Longueville, vinrent faire leur visite. La reine d'Angleterre fit ce qu'elle put pour mettre mademoiselle Marianne dans la conversation dont elle se démêla fort joli-

ment. Comme M. le prince sortit, il démêla mesdemoiselles, par ses révérences, du reste des dames qui étaient là... »

Marie de Mancini au cardinal

« J'ai reçu avec grand plaisir la lettre qu'il plut à Votre Éminence de m'écrire; mais je suis bien fâchée de voir qu'elle croit que je sois exposée continuellement à la vue du public, et ce ne peut être que madame de Venel qui dise cela à Votre Éminence. Mais je voudrais qu'elle vît de la façon que je suis; car je suis assurée qu'on ne peut pas vivre avec plus de régularité que je le fais. Je n'ai point sorti que pour faire des visites, et une fois ou deux que j'ai été à la foire. Je vous promets que pour le logis, à moins que de ne jamais sortir, on ne peut pas le garder plus souvent que j'ai fait jusqu'à présent; mais je tâcherai de me réformer encore le plus qu'il me sera possible, puisque je vois que vous le souhaitez, et je n'en attendrai pas d'autre récompense que celle de vous pouvoir plaire en faisant ce que vous désirez.... »

Madame de Venel au cardinal.

Paris.

« J'ai reçu la lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire du 12 du mois. J'ai rendu

celle de mademoiselle qui a cru que c'était moi qui avais écrit qu'elle sortait trop souvent et s'est un peu fâchée contre moi sur cela. Il faut dire la vérité que les journées sont assez longues, ne voyant personne et ne sortant point, pour s'ennuyer. J'avais cru qu'il fallait rendre toutes les visites aux dames de qualité, selon la lettre de Votre Éminence. Mais ayant eu l'honneur de voir M. Colbert qui a pris la peine de venir ce matin, il me dit que le dessein de Votre Éminence étant qu'elles ne fussent point vues, qu'il se fallait bien garder de cela. »

Les ratifications du traité des Pyrénées furent célébrées partout par des réjouissances publiques et des *Te Deum*. Marie ne put se défendre d'y assister par ordre de Mazarin. Elle se rendit au *Te Deum* à Notre-Dame. « Je ne pouvais m'empêcher de penser, dit-elle, que cette paix dont chacun se montrait si joyeux, je l'avais chèrement payée ; et nul ne songeait que sans mon sacrifice le roi n'eût peut-être pas laissé son mariage s'accomplir, car on avait surpris son consentement. » L'explication de cette phrase singulière est donnée par madame de Venel elle même [1]. « Le cardinal Mazarin avait adroitement tiré une parole du roi pour son mariage avec l'Infante,

1. *Mémoire sur la vie de Magdeleine de Gaillard.*

et en conséquence l'ambassadeur d'Espagne vint assurer Louis XIV, que le roi, son maître, lui donnait sa fille, comme il l'avait faite rechercher par la voie de ses ministres, et qu'il n'attendait que sa procuration pour faire procéder aux épousailles. Le roi se vit comme malgré lui, obligé de répondre de la façon dont il convenait, et de donner son consentement. »

Madame de Venel au cardinal.

Paris, 17 février 1660.

« Mademoiselle a été ce matin au *Te Deum* de la paix. Madame la maréchale de l'Hôpital l'a menée et on lui a rendu tous les honneurs. Mademoiselle l'a priée de prendre madame et mademoiselle de Villeroy, ce qu'elles ont fait et ont été ensemble ; cela c'est fort bien passé avec beaucoup de respect pour mademoiselle et d'approbation.

» Elle est allée voir le feu d'artifice chez madame la maréchale de l'Hôpital avec mademoiselle de Villeroy et madame de Clérambault, madame de Villeroy s'étant trouvée mal. On a fait encore mille honneurs à mademoiselle et il y a eu une fort belle collation ; mesdames de Saint-Simon, de Noyon et quelques autres comme cela, étaient chez madame de l'Hôpital.

» Mademoiselle fut hier chez la reine d'Angle-

terre, à l'hôtel de Soissons et de Vendôme et partout elle reçut grands témoignages d'amitié et elle s'en acquitta bien. Je suis etc... »

Pendant toutes ces réjouissances qui lui perçaient le cœur, Marie montra beaucoup de force de caractère; sa fierté naturelle ne lui faisait jamais défaut lorsqu'elle y faisait appel.

Bientôt, leur logis fut assiégé par de nombreux visiteurs, ignorant les ordres sévères du cardinal, dont il est assez difficile de comprendre le but; peut-être craignait-il les questions indiscrètes qu'on pouvait adresser à Marie ou plutôt (et c'est là notre avis) redoutait-il des intermédiaires gagnés par le roi et prêts à jouer le rôle de de Terron.

Madame de Venel avait fort affaire à garder la porte et à empêcher personne de pénétrer, d'autant plus qu'on attendait l'arrivée de M. le prince et qu'elle ne savait pas si elle devait le recevoir.

Madame de Venel au cardinal.

Paris, 20 février.

« Monseigneur,

» ... M. Germain et M. de Montaigu sont venus dire qu'ils avaient des compliments à faire de la part de Votre Éminence à mesdemoiselles; elles les reçurent... *(deux mots illisibles)* pour ôter les con-

séquences et du moment qu'elles s'en furent retournées, ces Messieurs s'écrièrent qu'il n'y avait rien de si beau en Europe que mademoiselle Hortense et en effet je crois qu'ils ont dit vrai.

» Je leur fais apprendre à toutes trois l'espagnol, non pas pour le parler car elles ne s'appliquent pas assez pour le bien faire, mais pour l'entendre. Mademoiselle de Mancini a une facilité merveilleuse à entendre toutes les langues et si Votre Éminence juge que cela soit bien, elle aura la bonté de leur en écrire un mot. La nièce du signor Bernardin vient tous les jours leur apprendre à dessiner, ce qui fait le plus grand divertissement de mademoiselle, car elle s'y applique fort. Son chagrin augmente sur le sujet que je me donnai l'honneur d'écrire à Votre Éminence.

» La venue de M. le prince, qui sera demain à Saint-Maur, me fait mourir par la crainte que j'ai de déplaire à Votre Éminence, ne sachant comme j'en dois user s'il demande à voir mesdemoiselles. Si M. Colbert n'y est pas à temps, j'en prendrai un peu l'avis de M. le maréchal de Clérambault; car mon sentiment, à moi, est s'il envoie savoir s'il les peut voir, de répondre que Son Altesse est le maître, mais que Votre Éminence ayant défendu que personne ne les vît et n'ayant pas prévu sa civilité, je le suppliais de trouver bon de ne prendre pas cette peine. Je prie Dieu

de me faire la grâce de pouvoir rencontrer les sentiments de Votre Éminence... »

(Ici vient une sollicitation de madame de Venel pour son oncle, elle finit par obtenir pour lui un évêché.)

Dans cette lettre, madame de Venel semble ignorer que les lettres du roi continuent; Mazarin recevait-il seul les confidences de sa nièce? c'est possible, nous n'en savons rien.

Madame de Venel au cardinal.

Paris, 24 fevrier 1660.

« J'ai eu l'honneur de voir M. Colbert qui avait cru d'abord que mesdemoiselles devaient voir M. le prince; et même on avait ajusté leurs chambres pour cela. En ayant raisonné qu'à cette visite celle de madame de Longueville suivrait, et que tous les princes qui sont ici avaient été refusés, il m'a dit qu'il tâcherait d'ajuster cela. M. de la Croisette qu'il doit voir demain en parlera adroitement. Madame la princesse et madame de Longueville seront ici et bien que cela tire un peu d'autres suites je crois que mesdemoiselles ne peuvent pas s'empêcher de les aller voir aussi bien que Madame et Mesdemoiselles qui arrivent jeudi...

» Il reste toujours quelques petites choses dans

l'esprit de mademoiselle, qui font passer quelques méchantes heures, tantôt d'une façon et tantôt d'une autre, aux personnes qui ont l'honneur de lui être auprès ; mais comme cela ne va point aux choses essentielles, de tout le reste, il faut avoir patience.

» M. de Turenne et M. de Souvré sont entrés dans la chambre de mesdemoiselles, nonobstant ce qu'on leur a pu dire, disant pour toute raison qu'ils sont serviteurs de Votre Éminence, et qu'ils n'entraînent point de conséquences. Je me trouve bien souvent en peine pour ne faire point de conséquences ni d'affaires. Je prie le Bon Dieu qu'il me conduise de manière que je puisse satisfaire Votre Éminence.

» Il sera bon, Monseigneur, que Votre Éminence témoigne à mademoiselle de Mancini qu'elle lui sait gré de ce que mademoiselle Hortense se tient droite et apprend à bien danser et mademoiselle Marianne à parler espagnol, et à jouer du clavecin ; et qu'elle a l'honneur de tout ce qu'elles feront de bien. »

XV

Le maréchal de Gramont part pour Madrid demander la main de l'Infante. — Ordre du cardinal à madame de Venel désignant les personnes qui doivent former la société de ses nièces. — Retour du prince de Condé à Paris. — Sa visite à mesdemoiselles de Mancini. — Abattement de Marie. — Sa tristesse en revoyant Paris. — Elle reste enfermée dans sa chambre. — Lettres du roi. — Lettre de Marianne. — Vers de Marianne au commandeur de Souvré. — Réponse de M. de la Ménardière. — Autre réponse de Marianne. — Mesdemoiselles de Mancini commencent à sortir. — Madame de Venel cherche inutilement à les retenir. — Le prince Charles de Lorraine.

Revenons maintenant à ce qui se passait en Provence où la Cour promenait de ville en ville son ennui.

Les conférences étant terminées, on décida d'envoyer le plus tôt possible le maréchal duc de Gramont demander officiellement la main de l'Infante. Anne d'Autriche pressait fort cette

ambassade craignant toujours que quelque chose ne vînt rompre une alliance qui lui tenait si fort au cœur.

Le cardinal la secondait de son mieux et il déclara au maréchal qu'on ne pouvait lui donner plus de quinze jours pour se préparer et que Sa Majesté Catholique lui fournirait ses carrosses et ses domestiques pour le servir. Le maréchal refusa net et dit « qu'il croyait d'un très grand préjudice à la dignité du roi si après une si longue guerre, un ambassadeur qui allait pour le marier, paraissait à Madrid pour annoncer la paix et demander l'Infante, sans train, ni livrée ni suite; et qu'il y avait de la différence entre faire la chose avec la magnificence requise en un cas pareil (puisque le temps ne le permettait pas) ou de paraître ridiculement dans une cour orgueilleuse et superbe, qui se croyait au-dessus de toutes les autres, et qui depuis un temps infini n'avait vu de Français chez elle : « mais, ajouta-t-il, que Sa Majesté me laisse faire; j'espère en sortir à mon honneur. »

Les dernières négociations traînant en longueur, cela donna quelques jours de plus au maréchal pour se préparer et envoyer les ordres nécessaires à Paris pour que tout fût fait selon son plan, fort original comme on va le voir.

Il décida de faire son entrée en courrier et soi-disant sur des chevaux de poste « estimant qu'é-

tant envoyé par un roi jeune, galant et amoureux, il n'était pas à propos qu'il entrât à Madrid d'autre façon que comme un courrier qui venait par la voie la plus prompte témoigner à l'Infante l'impatience et la passion de son maître [1] ».

Le maréchal avait fait préparer tous les habits et livrées nécessaires pour son entrée dans un petit village nommé Manden et situé à un quart de lieue de Madrid ; car la poussière aurait tout abîmé si l'on fût venu de plus loin; et il disposa le cortège de la manière suivante :

« Un lieutenant particulier des postes, six maîtres courriers, huit postillons qui faisaient un bruit de tous les diables avec leurs cornets qui annonçaient la venue du courrier» ; après venait le lieutenant général. Ils étaient tous habillés de taffetas incarnadin (rose) brodé d'argent et montés sur des chevaux admirables que le roi d'Espagne avait envoyés la veille au-devant d'eux. Puis venait le maréchal seul, monté sur un cheval superbe, également envoyé par le roi ainsi que ceux des soixante gentilshommes qui suivaient à six pas en arrière ; « cette quadrille ne faisait pas de honte à l'ambassadeur, car ceux qui la composaient, ses deux fils en tête [2], étaient faits à

1. Voir les *Mémoires* de Gramont, dont nous extrayons une partie de ce récit.

2. Le marquis de Gramont et le comte de Guiche.

peindre et vêtus d'une magnificence surprenante. Ils entrèrent dans Madrid au grand galop par la porte du Prado qu'ils traversèrent d'un bout à l'autre ainsi que la Calle Mayor, au milieu d'une foule indescriptible de gens et de carrosses. Les Espagnols sortant de leur gravité accoutumée criaient à tue tête : « Viva el Marescal de Gramont! » et mille souhaits de bienvenue en espagnol. Quoique l'on se fût attendu à être bien reçu, vu le sujet de l'ambassade, l'on ne s'imaginait pas de trouver des transports de joie si véritables et si extraodinaires.

» Il est vrai que la manière dont l'entrée se fit parut charmante à tout le monde; et l'on peut dire sans flatterie qu'elle eut toutes les grâces de la nouveauté... Enfin le maréchal arriva au palais et entra à cheval dans une manière de vestibule qui est au pied du grand escalier, où il rencontra l'amirante de Castille, que le roi d'Espagne avait destiné pour le recevoir, accompagné de tous les grands qui étaient pour lors à la Cour. Le maréchal ne pouvait presque pas monter l'escalier vu la grande foule qu'il y avait. Quant à moi, dit le comte (qui était fort beau, fort jeune et fort paré et qui marchait à ses côtés), je fus enlevé comme un corps saint par les *tapades* (disons les cocottes) de Madrid qui me prirent de force et pillèrent tous mes rubans; peu s'en fallut

qu'elles ne fissent pire, ce qui serait indubitablement arrivé si l'amirante de Castille et deux ou trois autres grands s'apercevant du risque que je courais ne m'eussent arraché avec violence des bras de ces effrénées... » Ce fut donc avec bien de la peine que le maréchal de Gramont parvint jusqu'à l'appartement du roi qui l'attendait à l'audience, dans un grand salon paré des plus belles tapisseries de la couronne. Après toutes les salutations d'usage, le maréchal s'approcha seul du roi et lui fit son discours qui fut fort court; il témoigna la joie que le roi son maître ressentait de sa conclusion de la paix et ajouta que pour cimenter une bonne et durable union, il demandait la main de la sérénissime Infante.

» Le roi exprima en quelques mots sa satisfaction de la paix et promit une prompte et favorable réponse à la demande de l'Infante, mais qu'auparavant il fallait aller voir la reine et l'Infante. Puis on présenta au roi tous les seigneurs qui accompagnaient le maréchal. »

Pendant que ces choses se passaient, la reine et l'Infante se tenaient cachées derrière une jalousie que l'on avait faite exprès, qui donnait dans la salle et d'où elles voyaient tout sans être vues.

Après quelques paroles de compliments le maréchal se retira et passa dans l'appartement de

la reine. Il avait été prévenu qu'il eût garde pour cette première fois de parler de mariage à l'Infante; il la trouva plus jolie qu'il ne s'y attendait, mais quant à l'entendre parler il dut y renoncer. « Ceux qui ont l'honneur de connaître l'Infante, écrit-il au roi, sont en admiration de sa beauté et de sa douceur; de son esprit, c'est de quoi je ne puis informer Votre Majesté, car je ne lui ai pas entendu prononcer un mot. Depuis qu'elle est au monde, elle n'a jamais adressé la parole à un homme, sauf au roi, son père. »

La description que fit le maréchal de Gramont de l'Infante au retour de son ambassade, ne dut pas augmenter beaucoup le désir du roi de l'avoir pour femme, quoiqu'il ne lui en parvînt que quelques échos; cependant, conservant la froideur et la retenue dont Bartet a fait l'aveu, il ne laissait rien paraître et gardait un profond silence lorsque l'on parlait d'elle.

Il chargea cependant l'évêque de Fréjus d'une lettre pour Marie-Thérèse lorsque celui-ci fut envoyé officiellement pour être témoin du mariage par procuration, mais il ne fut pas permis à l'Infante de la recevoir. On ne la lui donna qu'après la cérémonie. L'impression de tous ceux qui voyaient Marie-Thérèse était que son éducation si extraordinaire et les habitudes espagnoles si différentes des nôtres, ne

permettaient pas de juger son esprit. Au fond, la vérité est qu'elle n'en avait point. Quant à sa beauté sur laquelle chacun s'extasiait, madame de La Fayette la peint en un mot: « elle était belle et n'avait aucun charme. »

Ses yeux bleus clairs, ses cheveux blonds fades, son teint blafard et de vilaines dents qui gâtaient son sourire, faisaient un singulier contraste avec les yeux de flamme, les dents éblouissantes et les cheveux de jais de mademoiselle de Mancini.

Mais il était convenu à la Cour de dire qu'elle était la plus belle du monde, on ne manquait pas de le redire à Paris, et Marie ne cessait de l'entendre. Triste et découragée, elle attendait avec une impatience extrême le retour de son oncle pour voir enfin son sort se décider. Un désir ardent de se marier, avant le retour du roi à Paris, ne la quittait plus.

La vie des nièces de Mazarin à Paris était fort monotone, les ordres précis du cardinal ne leur permettant de voir qu'une société fort restreinte et la vigilante madame de Venel n'avait garde de les enfreindre. Elle raconte dans les plus menus détails ce qui se passe au Louvre, car malgré la défense du cardinal, mesdemoiselles y étaient descendues, sous prétexte que leurs appartements au Palais Mazarin n'étaient pas encore prêts. La gouvernante était toujours fort agitée de savoir ce qu'il faudrait faire à l'égard de

M. le Prince et de madame la princesse, dont on annonçait la prochaine arrivée.

Madame de Venel au cardinal.

« Monseigneur,

» Hilaire et le gros Pinel viennent souvent divertir mesdemoiselles ; mademoiselle Marianne joue petit jeu depuis qu'elle est ici et assurément mademoiselle sê comporte parfaitement bien. Mademoiselle Marianne a fait un baptême avec le petit prince César de Vendôme, M. de Mercœur et madame de Vendôme lui faisaient société. Mademoiselle de Mancini a fait amitié avec madame de Clérambault et sa compagnie la divertit. Elle a vu toutes les dames que Votre Éminence lui permettait au Louvre et il y en a beaucoup qui se plaignent de n'être pas reçues ; je voudrais que Votre Éminence eût la bonté de me faire savoir quelque chose sur ce qu'il y a à faire sur le bruit qui court de la venue de M. le prince et madame la princesse. Madame et Mesdemoiselles d'Orléans s'en vont ici jeudi ; si Votre Éminence jugeait à propos d'envoyer quelqu'un chez Mademoiselle lui faire des compliments de la part de mesdemoiselles de Mancini sur le sujet de la mort de M. son père, Votre Éminence aura la bonté de le faire faire à quelqu'un de ses gentilshommes...

» M. Camille a fait tous les jours ici plusieurs astrologies pour porter mademoiselle au mariage de Rome, mais inutilement. Je lui ai demandé pourquoi il s'opiniâtrait à dire tout ce qu'il dit, il m'a répondu qu'il avait ordre, mais que je n'en dise mot à mademoiselle.... »

Il est fort probable que la reine avait fait donner à Camille, qu'elle connaissait, l'ordre de tirer à Marie le plus brillant horoscope si elle épousait le connétable, car elle ne souhaitait qu'une chose, voir mademoiselle de Mancini hors de France, et n'approuvait point le projet de mariage avec le jeune prince Charles de Lorraine qui l'aurait laissée à la Cour.

Enfin le cardinal se décida à envoyer à madame de Venel des ordres précis pour le cas de l'arrivée de madame la princesse: il prescrivit à ses nièces d'aller la voir; quant à M. le prince il ne s'opposa pas à ce qu'il vînt voir ses nièces. On n'a pas oublié que Condé et Mazarin étaient ennemis mortels et que la cause principale de la longueur des conférences avait été la discussion serrée de chaque prétention de M. le Prince que Don Louis défendait pied à pied et que Mazarin rabattait de tout son pouvoir. En somme Condé ne pouvait pas se montrer trop mécontent de ce qu'il avait obtenu et nous avons vu que lors de la visite de réconciliation qu'il fit au roi à Aix, il avait

échangé force courtoisies avec le cardinal. Mais ce dernier toujours prudent ne voulait pas que ses nièces eussent l'air d'attendre la visite du prince, car il était possible qu'il ne la fît pas. Tout cela fut traité comme une affaire diplomatique.

Madame de Venel au cardinal.

Paris le 7 mars 1660.

« La lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire du 21, m'a donné une grande joie, étant arrivée en même temps que madame la princesse. Mesdemoiselles furent hier la voir. Elle les reçut fort bien et dit à mademoiselle de Mancini, que c'était avec bien de la joie qu'elle l'embrassait, et comme mademoiselle sortit, elle lui fit plus de civilités qu'à pas unes des dames qui est sortie de sa chambre. Sa dame d'honneur mena mesdemoiselles à celle de mademoiselle de Bourbon, et de là elles furent chez madame de Longueville, où il y avait moins de monde, elle était sur son lit et voulut les faire asseoir dans les fauteuils, ce qu'elles ne voulurent pas faire, s'en excusant avec respect et civilités. Mademoiselle de Mancini l'a traitée avec tant d'esprit, que Votre Éminence peut être satisfaite. J'étais en doute pour cette visite [1], mais ayant bien songé,

1. Celle de madame de Longueville.

j'ai cru que Votre Éminence l'approuverait d'autant mieux que cela ne fait pas de conséquences, puisque mesdemoiselles voient les autres princesses du sang.

» J'ai fait voir à M. Colbert ce qui regarde M. le Prince dans cette lettre, et on en usera comme Votre Éminence le commande. La dame d'honneur de madame la princesse s'entretint toujours avec moi de la satisfaction que M. le Prince a rapportée d'auprès de Votre Éminence et de l'envie qu'il a de conserver votre amitié.

» Le jour auparavant, elles avaient été chez Madame[1] qu'on ne voyait point, et M. de Ballarin fut chez madame de Saujeon pour lui dire que Mesdemoiselles avaient été à la porte pour témoigner leur déplaisir et assurer Madame de leur obéissance, mais qu'on n'y entrait pas. Elle répondit le plus obligeamment qu'elle put que Madame était en un état tel, qu'elle n'avait pu voir M. de Vendôme. On fit le même compliment à madame de Raré pour mesdemoiselles d'Orléans. Mesdemoiselles retourneront aujourd'hui pour avoir l'honneur de voir les princesses car pour Madame on ne la verra de longtemps.

» Mesdemoiselles vont presque tous les jours chez la reine d'Angleterre; étant difficile de les empêcher de sortir, il m'a semblé que la conversation

1. La duchesse d'Orléans. Le duc étant mort un mois auparavant.

de madame la princesse d'Angleterre était la plus honnête qu'elles puissent prendre; il est bon que Votre Éminence ait la bonté de leur dire de bien apprendre et de ne sortir point si souvent, comme aussi d'aller loger au palais de Votre Éminence. M. le grand maître m'a envoyé une lettre de mademoiselle de Bonneuil pour mademoiselle Hortense, je l'ai ouverte avant de la rendre. Je n'ai jamais vu homme faire tant de civilités et je suis embarrassée bien souvent comme je dois y répondre. Votre Éminence aura la bonté de me faire expliquer si mesdemoiselles rendront la visite aux dames de qualité qui sont venues à leur porte, ou si c'est seulement à celles qui les ont vues à leurs chambres, car ce sera par celles-là qu'elles commenceront et j'aurais le temps d'avoir réponse des autres.

» Mademoiselle Marianne a reçu une lettre par M. le baron de Lagarde, que la reine lui a fait l'honneur de lui écrire, la plus tendre et la plus obligeante du monde. Elle lui fait réponse à sa mode.

Voici cette réponse:

Marianne à la reine.

Mars 1660.

Puisque Votre Majesté
A eu toujours la bonté
De recevoir mes méchantes rimes,
Qui ne sortent pas d'un esprit sublime

Et si j'étais plus favorisée des muses
Mes vers ne vous demanderaient pas excuses.
Je voudrais être en leur bonne grâce
Pour avoir place au Parnasse
A vous louer incessamment
En espagnol et en allemand,
Car vous méritez autant de louanges
Que les anges et les archanges,
Je ne veux pas en dire davantage.
Mais au retour du grand voyage,
Je vous dirai sans compliment
Que je vous aime infiniment.
De Mancini Marianne
Qui chérit fort le vin d'Espagne.

Enfin l'événement si redouté par madame de Venel arriva, c'est-à-dire la visite de M. le Prince! pour comble d'embarras, le cardinal, persuadé (ou faisant semblant de l'être) que Condé ne rendrait point visite à ses nièces, n'avait pas donné d'autre ordre à Colbert que celui de prévenir M. de la Croisette, gentilhomme du prince, de prier Son Altesse de ne point se déranger.

Voici le récit de madame de Venel :

Madame de Venel au cardinal.

5 mars 1660.

« M. de Guitaut est venu ce matin de la part de M. le Prince, pour savoir de moi à quelle heure il pouvait voir mesdemoiselles. Je l'ai prié de

supplier M. le Prince de ne se donner pas cette peine et j'ai répondu à tous ses compliments avec le plus de civilité et de respect qu'il m'a été possible.

» Comme j'ai vu qu'il s'opiniâtrait, je l'ai prié de parler à mesdemoiselles. Il m'a dit que bien qu'il n'eût charge de s'adresser qu'à moi, il m'était sensiblement obligé de l'honneur que je lui procurerai. Je l'ai mené dans la chambre où il a fait son compliment. Mademoiselle lui a répondu de fort bonne grâce, qu'elle ne méritait point l'honneur que M. le Prince voulait leur faire, qu'il leur faisait trop de grâce d'en avoir eu seulement la pensée et qu'elle le suppliait très humblement de ne se vouloir pas donner cette peine-là. M. de Guitaut est sorti fort satisfait de la civilité et de la bonne grâce de mesdemoiselles, et m'a dit au sortir beaucoup de choses fort obligeantes sur les sentiments de reconnaissance que M. le Prince a pour Votre Éminence aussi bien que lui en son nom particulier. Dès qu'il a été sorti, mademoiselle a envoyé M. de Ballarin à M. le Prince pour le supplier de ne se donner point la peine de venir, qu'il lui faisait trop d'honneur d'en avoir eu la pensée ; mais que s'il insistait, M. le Prince était le maître de tout ce qui dépend de Votre Éminence et qu'il arrivât comme il lui plairait. M. le Prince est venu sur les quatre heures. Mesdemoiselles l'ont reçu hors de la porte

de l'appartement de Votre Éminence, c'est-à-dire hors la porte de la galerie. Ça a été de si bonne grâce et d'un si bel air, que je n'ai pu m'empêcher de louer mademoiselle de Mancini quand il a été sorti. M. le duc d'Enghien avait avec lui M. de Guitaut, ils ont conduit mesdemoiselles dans la chambre qui est au bout de la galerie, qui est ajustée comme lorsque Votre Éminence y est. M. le Prince n'a point voulu de fauteuil, il a dit cent galanteries pour n'en prendre pas. Mademoiselle a répondu avec autant d'esprit que Votre Éminence en pùt souhaiter, mademoiselle Hortense n'a jamais été plus belle, ni mademoiselle Marianne plus espiègle. Il n'a pas voulu se placer à la bonne place et la conversation a été d'une heure où M. le Prince a parlé plusieurs fois des obligations qu'il a à Votre Éminence et de la manière qu'il est bien rajusté avec elle. Mademoiselle lui a répondu comme elle devait et en des termes fort spirituels. Il n'a pas voulu, en partant que mesdemoiselles sortissent de leur chambre et m'a fait compliment en mon particulier, m'ayant dit cent bontés. Il a aussi dit que lorsque la Cour serait ici, il serait un des plus assidus courtisans de mesdemoiselles.

» Mesdemoiselles avaient été chez Madame sans avoir l'honneur de la voir ni Mesdemoiselles. Son Altesse Royale a envoyé un gentilhomme pour faire ses excuses et un autre pour dire que toutes

les fois que mesdemoiselles voudraient aller voir Mesdemoiselles ses filles, bien qu'elles ne vissent personne, elles en seraient ravies. Elles y ont été et ont été fort bien reçues.

» J'oublie de dire à Votre Éminence qu'en sortant M. le Prince est allé voir l'appartement de Leurs Majestés et qu'il a dit qu'on lui avait vanté l'esprit de mademoiselle de Mancini; mais qu'il lui en trouvait plus qu'on ne lui avait dit. M. le duc d'Enghien a dit qu'il trouvait mademoiselle Hortense fort belle, mais qu'il trouvait mademoiselle Marianne fort aimable et a parlé deux ou trois fois de son assurance et de son esprit.

» J'ai eu l'honneur de voir M. Colbert qui m'a parlé de la dépense de Brouage, de la part de Votre Éminence. Je prendrai la liberté de vous dire, Monseigneur, que pour celle de bouche, je n'avais pris d'autre connaissance que pour voir servir la table raisonnablement lorsqu'il y avait compagnie et, le premier mois étant passé, je chargeai ceux qui avaient soin de faire la dépense de savoir de M. Lenormand si la chose était comme il le fallait, et m'ayant dit que oui, c'est là toute la connaissance que j'ai sur ce sujet. Pour ce qui regarde l'argent que mesdemoiselles ont pris pour jouer, Votre Éminence a pu juger par mes lettres que c'était à mon grand regret; mais Votre Éminence se souviendra si il lui plaît, que, par toutes ses lettres elle commandait qu'on ne refusât rien

à mademoiselle de Mancini et qu'elle jouât au jeu qu'elle voudrait. Pour ce qui regarde mesdemoiselles ses sœurs, en partant de Brouage, j'ai trouvé des parties de jeu qui m'ont bien fâchée et, j'en ai bien grondé, comme Votre Éminence aura pu voir, par les plaintes que mademoiselle Hortense faisait de moi sur ce sujet. Dans six mois de temps, elles ont pris, à elles trois, cinq cents pistoles à ce que je crois, parce qu'en sortant de Brouage, je contresignai un billet .... *(illisible)* j'en eus un sensible déplaisir; mais au grand jeu où elles ont joué et au malheur dont elles jouent je m'étonne qu'elles n'aient pas perdu davantage. Elles avaient encore perdu cent pistoles à Poitiers et je fis tant de bruit qu'on les a payées de l'argent de leur mois, comme aussi tout l'argent qu'il a fallu donner à tambours, violons, sergents de ville, canonniers et autres semblables gens, dont le nombre n'a pas été petit. Cet argent a été pris sur le même fonds et il n'y a pas de dépense extraordinaire qui soit à ma connaissance, que celle du jeu dont j'ai eu le dernier déplaisir, comme Votre Éminence aura pu remarquer dans la plupart de mes lettres. Le jour qu'on partit de Brouage je dis à Lépine de mettre la table au même état qu'elle était à Paris ce qu'on a fait. Si j'ai manqué en quelque chose Votre Éminence me peut faire la justice de croire que ma faute ne m'est pas connue dans cette occasion. »

On voit d'après cette lettre que le cardinal serrait de près l'examen des comptes qu'on lui présentait.

Le récit de la visite de M. le Prince l'intéressa vivement, il fut satisfait de l'attitude de Marie, mais un peu surpris du silence qu'elle gardait avec lui depuis quelque temps et il fit la remarque dans une lettre à madame de Venel, témoignant seulement de la surprise, sans reproches toutefois pour sa nièce. Elle prit la plume et écrit d'un ton découragé :

Marie de Mancini au cardinal.

Paris.

« Votre Éminence trouvera peut-être mauvais que j'aie été si longtemps sans lui écrire; mais ce qui m'empêche de n'avoir pas cet honneur plus souvent, c'est la crainte que j'ai de l'importuner.

» Depuis que je ne vous ai écrit, j'ai été encore quelquefois me promener aux Tuileries, et ça été là tout mon divertissement. Pour moi je ne sais plus quand est-ce que je dois espérer d'avoir l'honneur de vous voir, car il y a si longtemps que l'on dit que vous revenez que je croyais pouvoir être assurée de vous revoir ce mois-ci.

Dieu me fasse la grâce que cela soit bientôt.
» Je suis, etc... »

L'état d'abattement de Marie persistait et malgré toute l'énergie de son caractère, elle ne pouvait y échapper dès qu'elle se trouvait seule. Enfin, prenant une résolution soudaine comme elle le faisait toujours, elle résolut de revoir le monde qu'elle fuyait depuis son arrivée. La visite de M. le Prince la décida. Elle était parvenue à dominer complètement sa tristesse pendant le temps qu'il avait été là, pourquoi ne le ferait-elle pas vis-à-vis des autres? L'émotion aiguë qu'elle avait éprouvée en entendant parler du roi et de l'Infante commençait à s'émousser, ne fallait-il pas d'ailleurs s'y habituer et savoir se contenir lors du retour de la Cour? Elle prévoyait bien qu'elle devrait figurer aux fêtes qui se préparaient déjà en l'honneur du mariage et prenant tout à coup son courage à deux mains, elle commença à sortir et à recevoir les visites permises. Au moment où elle venait de prendre cette nouvelle résolution, une lettre du roi lui arriva, envoyée par les soins du cardinal; elle n'éprouva pas en la recevant la joie qu'elle ressentait à l'ordinaire. « A quoi bon? se demandait-elle tristement, que signifie une lettre contenue dans celle de mon oncle? » Elle y fit réponse cependant mais avec une grande froideur. Elle ne croyait plus à l'amour du roi.

Marie de Mancini au cardinal.

Mars 1660.

« Monseigneur, j'ai reçu la lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire et je ne veux pas manquer d'obéir à vos ordres en vous envoyant une réponse à la lettre que vous m'avez envoyée, je vous promets qu'elle est dans les termes que vous la pouvez souhaiter. Ce qui me fâche, ce sont les bruits qui courent et qui me font fort douter de l'honneur de son amitié.

» J'ai été encore aujourd'hui chez la reine d'Angleterre, où ma sœur Hortense a fait sa première visite, car pour moi j'y avais déjà été; mais elle n'était pas encore sortie. Nous avons joué avec la princesse qui a perdu ses seize pistoles que nous avons gagnées, dont j'ai été plus fâchée qu'elle, car elle n'en a pas plus qu'il n'en faut. Quand je saurai peindre mieux que je ne fais, je vous enverrai un de mes ouvrages que je tâcherai de faire le mieux qu'il me sera possible.

» M. de Ballarin est toujours ici avec nous, il a beaucoup d'affection pour votre service. J'ai grande impatience d'être au mois de mai, parce que j'espère avoir l'honneur de vous voir et pour vous témoigner la reconnaissance que j'ai de toutes vos bontés.

» Je suis, etc. »

Marie ne se doutait pas du rôle que devait jouer la froideur de sa lettre dans une conspiration ourdie par la reine, le cardinal et la comtesse de Soissons. Mais n'anticipons pas et suivons le journal quotidien de madame de Venel qui va faire entrer en scène un nouveau personnage.

Madame de Venel au cardinal.

Mars 1660.

« Monseigneur,

» Mademoiselle Hortense s'est trouvée mal, il lui prit hier une enflure au cou qu'on appelle les oreillons et une sur le pied avec la fièvre. J'ai envoyé querir M. Daquin et M. Brège qui l'ont fait soigner aujourd'hui et assurée que son mal est sans danger, mais qu'il faudra entièrement la purger. Ce qui me fait de la peine c'est que son sang est le plus méchant du monde...

» Monsieur..... *(illisible)* y est venu de la part de madame de Carignan comme pour faire compliment, mais à présent elle se soumet à tout, depuis la saignée, la fièvre a tout à fait diminué, j'espère que ce ne sera rien, s'il plaît à Dieu...

» Les visites sont fort embarrassantes, car tous prétendent de pouvoir voir mesdemoiselles et M. de Clérambault vint dire que madame sa mère et bien d'autres étaient sans conséquences; je fais du mieux que je puis pour ne désobliger personne, et que Votre Éminence soit satisfaite.

Madame de la Ferté est venue, mais à la porte on l'a refusée; aujourd'hui madame de Carignan a amené quelques dames, et madame de Villeroy, hier, en amena quelques autres, ainsi cela ne peut pas être aussi ponctuel, je ne ferai rien par ma faute tant que Dieu m'en laissera la connaissance, je supplie très humblement Votre Éminence d'être persuadée, mais je suis toujours en transe de ne pas bien faire.

» M. de Lorraine, Monsieur son frère et son neveu, MM. de Guise et de Lillebonne, tous sont venus à la porte et envoie faire en outre mille compliments. M. de Beaufort est monté sans dire mot et a vu mademoiselle pendant que j'étais dans ma chambre, aussi bien que M. le maréchal de l'Hôpital. M. le commandeur de Souvré, M. de Saujeon et d'autres comme cela montent sans demander et ainsi je ne sais si je fais bien ou mal. Les petits princes de Mercœur [1] sont venus aujourd'hui qui sont les plus beaux et les mieux fait du monde. »

Madame de Venel au cardinal.

Paris, le 10 mars 1660.

« Monseigneur,

» M. de Longueville envoya ici le lendemain que M. le Prince fut venu un gentilhomme pour

1. L'aîné des petits princes de Mercœur, fut depuis, le grand Vendôme.

savoir à quelle heure il pourrait voir mesdemoiselles. Je lui dis qu'elles n'étaient pas au logis et j'envoyais tout à l'heure chez M. Colbert savoir ce que j'avais à faire, il m'envoya dire que son avis était d'envoyer M. de Ballarin à M. de Longueville, le remercier de la peine qu'il avait voulu prendre et lui dire de la mienne que j'avais eu ordre de Votre Éminence de ne recevoir de visites de qui que ce fût pour mesdemoiselles, que prévenant la venue de M. le Prince j'avais demandé, s'il se voulait donner cette peine, ce que je devais faire et que j'avais été assez sotte pour ne songer pas à la venue de M. de Longueville ; que s'il y avait de la faute, c'était moi toute seule qui la commettais, que je lui en demandais mille pardons; il répondit à tout cela qu'il était serviteur de Votre Éminence, de quoi je fus rendre compte à M. de Colbert, afin que s'il y avait autre chose à faire on le fît. Mais la raison qu'on a refusé MM. de Lorraine et généralement tous les autres, nous fit tomber d'accord que nous ne pouvions faire que cela.

» M. de Turenne envoya hier dire qu'il voulait venir prendre congé de mesdemoiselles, je le suppliai de n'en prendre pas la peine, et que Votre Éminence le remercierait s'il ne se la donnait pas.

» L'ennui de mesdemoiselles a fait qu'elles ont demandé à souper par mon avis à madame Colbert ; elles y ont mené madame de Carignan,

de Clérambault, la comtesse de Guiche, madame de Villeroy et madame de Bonnelle ; on ne peut pas traiter plus magnifiquement, il n'y avait pas une âme que celles que mesdemoiselles y avaient menées, et l'on ne peut pas prendre plus de soins à les divertir que madame Colbert en prit. Elle leur donna le concert de Lambert et d'Hilaire que mademoiselle aime passionnément, elle donna la farce des *Précieuses ridicules* par les marionnettes et, après le souper, la comédie de Stilicon par les grands comédiens, et bien que mademoiselle n'ait pas toutes les occasions qui pouvaient la lui faire voir commodément, elle ne laissa pas de la trouver fort belle et d'être bien obligée à madame Colbert du soin qu'elle avait pris de lui donner plus de divertissement qu'elle n'en avait espéré.

» Mademoiselle Marianne se prépare à faire sa sainte communion à Pâques et si le confesseur qui l'instruit le juge à propos, elle ira passer cinq ou six jours à Sainte-Marie ou au Val-de-Grâce comme Votre Éminence le jugera à propos. Si le confesseur croit que ce n'est pas nécessaire elle n'ira point. Les musiciens qui viennent de Bavière ont passé l'après-midi à divertir mademoiselle... J'oubliais de dire à Votre Éminence que madame de Bonnelle me proposa fortement de trouver bon qu'elle menât sans cérémonie. M. le duc d'Enghien joue petit jeu avec mesdemoiselles, je m'en excusai le plus honnêtement que j'ai pu.

Le cardinal répondit immédiatement. « Je crois qu'il a été fort bien de vous être doucement excusée de la proposition que madame de Bonnel vous aurait faite d'amener familièrement M. le duc d'Enghien pour jouer avec mes nièces, n'étant pas, à mon avis, de la bienséance d'aller si vite en semblable matière. »

Le cardinal n'avait-il point l'idée de lui faire épouser Hortense, cela est fort possible, mais il ne voulait pas l'avouer.

Il paraît que le confesseur n'envoya pas Marianne au Val-de-Grâce, elle se borna à faire quelques stations dans les églises dont elle parle à son oncle sur un ton fort léger, il est vrai qu'elle avait dix ans à peine, ce qui peut le lui faire pardonner.

Marianne au cardinal.

Mars 1660.

« Je ne doute pas que vous ne soyez en parfaite santé et mes prières sont exaucées, car je n'ai fait que courir les églises pour l'amour de la reine et de vous, sans m'oublier. Je vous prie, faites la même chose tous deux. La nourrice de M. de Penthièvre me prie de faire tenir ce billet à Votre Éminence, et c'est une femme que madame de Mercœur aimait fort. Je vous prie,

aimez-moi, car Marianne de Mancini vous aime bien.

Le marquis de Richelieu,
Qui aime assez le jeu,
Vous doit donner une lettre de mon style
Qui est fort gentille.
Je suis, Dieu merci!
Votre servante et au roi aussi
Et à la reine sa mère,
Dites-lui qu'elle m'est chère
Et qu'elle m'aime toujours,
Car pour elle j'ai de l'amour,
Car c'est la meilleure dame
Qui soit dans le sexe des femmes.
Faites-lui bien mes compliments,
Car pour elle je donnerais mes dents.
Ma sœur Hortense se porte bien mieux,
Grand merci, adieu!
A cette heure, sa maladie
Est qu'elle fait des folies!

Marianne avait le plus grand succès dans le cercle restreint qui entourait mesdemoiselles. Le commandeur de Souvré, un des habitués du Louvre et de la société intime de la reine, connaissant bien le faible de Sa Majesté pour Marianne, aimait à taquiner l'avisée petite personne, qui lui répliquait avec beaucoup d'esprit et le raillait sans miséricorde sur ses talents poétiques. Piqué au jeu, le commandeur lui adressa de fors jolis vers auxquels elle répondit comme suit. Pour bien

comprendre la réponse de Marianne, il faut dire que dans ses vers M. de Souvré l'appelait *Diane*. Elle envoya ses vers à son oncle. Il lui avait demandé de faire une comédie, et elle ne s'y refusa point.

Marianne au cardinal.

« Je vous envoie des vers que j'ai faits à la louange de M. le commandeur de Souvré, qui sont fort jolis. Vous m'avez donné la plus grande envie du monde de faire une comédie ; mais il faudrait qu'elle fût bien courte et si vous voulez que je la fasse, il faudra que vous preniez la peine de m'en donner le sujet, afin qu'elle fût au gré de la reine et de vous. Comme le courrier va partir, je n'ai pas le temps de vous écrire davantage. Je vous prie de me conserver l'honneur de votre amitié et je vous prie de croire, etc. »

Au commandeur de Souvré.

Vous avez de l'esprit infiniment
Et ma plume se dément
De ce qu'elle écrivit un moment,
Car vos vers sont charmants.
Je crois qu'ils sont faits en dormant,
Vous n'auriez pas pu les faire autrement.
Je vous dis adieu,
Et je prie Dieu qu'il assiste vos yeux,
Vous avez à savoir que je ne suis pas Diane,
Car je m'appelle Marianne.

M. de la Ménardière, autre habitué du salon de

Marie de Mancini[1], répondit à Marianne les vers suivants :

Avis à mademoiselle Marianne sur le billet qu'elle a écrit au commandeur de Souvré.

Nymphe, dont l'esprit et les yeux
Brillent d'un feu si gracieux.
Savez-vous bien ce que vous faites
En écrivant mille fleurettes
A ce commandeur dangereux,
Qui des belles est amoureux.
Je ne suis, dites-vous, aucunement Diane,
Mais on m'appelle Marianne ;
Vraiment, ces mots sont assez doux ;
La sage Venel, entre nous,
A-t-elle vu ce beau langage,
Et n'est-elle plus si sauvage
Sans mentir sous ce compliment ?
Vous devez craindre étrangement
Que votre poulet, en Provence,
Ne vole vers Son Éminence,
Qui veut que son sang glorieux
Soit pur comme celui des Dieux.
De vos sœurs et de vos cousines
Voyez les qualités divines,
Qui partout les font renommer
Et des grands princes estimer,
Car Jules n'aime Marianne
Que parce qu'il la croit Diane

1. M. de la Ménardière, poète, musicien, médecin et adroit courtisan, est désigné, dans le *Dictionnaire des Précieuses*, sous le nom de Madate.

Et la reine, pareillement,
Ne vous traite si bonnement
Qu'en vous croyant tout à fait pure,
Sans intrigue et sans aventure.
Comme de tout temps le bruit court
Qu'on en voit bon nombre à la Cour,
Voulez-vous savoir ma pensée ?
Vous vous êtes trop avancée,
En écrivant au commandeur
Ce billet de mauvaise odeur,
Qui déclare que Marianne
N'est point ce qu'on nomme Diane.
Retirez donc ce compliment,
Car Jules, infailliblement,
En donnant la paix à la terre,
Vous ferait une rude guerre
Et vous passeriez mal le temps,
Quand on verrait à ce printemps
Que Marianne, seule au monde,
Troublant une paix si profonde,
Choquerait ce cœur généreux
Qui rend mille peuples heureux,
Et n'aime sa bonne fortune
Que pour la rendre à tous commune
Et la répandre à pleines mains,
Comme le meilleur des humains,
A qui le ciel dans sa clémence
Ait jamais prêté sa puissance.

Marianne ne fut point satisfaite de cette réponse, malgré les compliments qu'elle contenait pour son oncle, et elle écrivit à la Ménardière de sa plus verte plume :

Réponse de Marianne.

Je prétends bien que ma pudeur
Ne fasse jamais déshonneur
A toute ma race fertile
Qui d'enfants aura plus de mille !
Ne croyez pas que mon renom
Soit jamais mis en abandon
Comme a été celui de Diane,
Qui a bien aimé des gens profanes
Pour moi je n'aimerai jamais garçon
Quand serait plus beau qu'Endymion;
Car je veux que ma chasteté
Surpasse même ma beauté.
C'est tout ce que je veux vous dire
Vous n'avez pas sujet d'en rire,
Allez vous donc promener
Et ne me venez plus lanterner !

Toutes ces belles poésies furent expédiées au cardinal qui s'en divertit comme à l'ordinaire. Elles étaient accompagnées d'un billet fort court de Marie, toujours fort triste.

Marie de Mancini au cardinal.

Paris, mars 1660.

« J'aurais bien des choses à dire à Votre Éminence, mais je ne veux pas le faire, parce que je suis persuadée que vous n'ignorez rien et que vous devinez tout ce que je pourrais vous dire. Je ne veux pas non plus vous parler de mes cha-

grins, j'aime mieux parler de l'envie que j'ai de vous revoir et vous dire que nous nous portons fort bien, et il y a apparence que je me porte encore mieux que pas une, puisque je suis la seule qui fait le carême. J'apprends depuis trois jours à peindre et je ne me divertis qu'à ça toutes les après-dînées.

» Je vous prie de me continuer votre amitié et de me croire...

« M. »

Peu de jours après avoir écrit cette lettre, Marie en reçut encore une du roi, arrivant toujours dans le paquet de celle de Mazarin, et cette fois-ci, elle répondit directement sans envoyer sa lettre à son oncle. Mais cette correspondance plus fréquente était sans charmes pour elle, tout ce qu'elle entendait dire la confirmait dans l'opinion que le roi avait recommencé à courtiser madame de Soissons et qu'il témoignait une certaine impatience des délais que subissait son mariage. Mademoiselle de Mancini n'avait plus qu'un désir, celui d'éveiller à son tour la jalousie du roi et de se marier avant lui.

Marie de Mancini au cardinal.

Paris.

« Monseigneur,

» Ayant reçu une lettre de Votre Éminence, avec une autre de la personne que vous savez, je

crus être obligée de lui faire réponse encore que vous ne m'en disiez rien, parce que j'ai accoutumé de faire de même pour les autres.

» Je fais mon possible pour que ma sœur Hortense fasse ce que vous désirez d'elle et je ne doute pas qu'elle ne vous donne satisfaction à votre retour. J'ai été une fois ou deux aux Tuileries pour prendre un peu l'air mais nous ne ferons pas une coutume de ça. Nous y avons été masquées de peur d'être connues. Je n'étais point sortie depuis Pâques, voulant garder la chambre le plus souvent que je pourrais, puisque vous le désirez, ne voulant faire autre chose toute ma vie, que ce qui vous sera agréable.

» Je suis, etc. »

Les lettres du roi étaient envoyées à Marie au su et vu de Mazarin, il ne tarda pas à les trouver trop fréquentes et à chercher un nouveau moyen de les empêcher. En attendant, toutes les femmes s'occupaient des toilettes et des riches habits qu'il fallait faire faire, soit pour les grandes dames qui devaient partir afin d'assister au mariage, soit pour celles qui devaient attendre la Cour à Paris. Mesdemoiselles étaient au nombre des dernières, et madame de Venel sachant que tous les grands faiseurs étaient déjà sur les dents, en parle d'avance au cardinal.

Madame de Venel au cardinal.

9 avril 1660.

« Monseigneur,

» J'ai reçu la lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire du 31 et je l'ai fait lire à mesdemoiselles, afin que chacune en fasse son profit. On ne peut pas avoir plus de joie que j'en ai d'apprendre que toutes les choses qui ont retardé le retour de Votre Éminence s'achèvent bientôt, je demande très humblement pardon à Votre Éminence d'avoir manqué à dater mes lettres, je tâcherai à ne tomber pas à la même faute. Si la Cour approche et que mesdemoiselles doivent paraître, Votre Éminence aura la bonté de le faire savoir afin que mesdemoiselles y puissent paraître comme il faut. »

En attendant les ordres de Mazarin, la gouvernante fit mettre sous les yeux des jeunes filles tous les riches habits laissés à Paris lors de leur départ pour La Rochelle, pensant qu'elles n'auraient pas l'occasion de les porter là-bas.

Marie en rentrant un jour dans sa chambre, en vit un étalé sur son lit, elle le regarda et éclata en sanglots.

Madame de Venel ne comprit point le motif de

ce désespoir et Hortense non plus. Quand la gouvernante fut sortie de la chambre, Hortense essaya de calmer sa sœur par ses caresses et lui demanda pourquoi elle pleurait. « Marie répondit : La dernière fois qu'il me vit cet habit, il me dit : « Cet habit vous sied à ravir, *ma reine !* » Et le lendemain, mademoiselle de Mancini déclara à sa gouvernante qu'elle ne porterait jamais cet habit.

Les trois jeunes filles s'impatientaient singulièrement de la durée de leur vie monotone, et de leur réclusion. Elles s'en plaignaient fort à madame de Venel qui, à son tour, se lamentait de leur méchante humeur.

Madame de Venel au cardinal.

14 avril 1660.

« Monseigneur,

» Je ne crois pas de m'être donné l'honneur d'écrire à Votre Éminence que mesdemoiselles avaient dîné la semaine passée à l'hôtel de Vendôme, et que M. de Beaufort prit tout le soin qu'il put d'en faire les honneurs; les petits princes en sont les plus aimables et les plus spirituels du monde et le vrai portrait de feu Madame se trouve en M. le chevalier. Enfin je suis persuadée qu'ils divertiront Votre Éminence et qu'elle sera entièrement satisfaite d'eux.

» Mesdemoiselles commencent à témoigner

tant de chagrin ou pour mieux dire de méchante humeur et particulièrement mademoiselle Hortense, que je prie Dieu de tout mon cœur qu'il se termine quelque chose et qu'elle puisse vous rejoindre.

» Mademoiselle Marianne si elle était prédicateur ne prêcherait que de l'argent. Outre celui qu'elle a pris de Votre Éminence depuis que nous sommes ici, je lui en ai donné souvent tantôt une pistole tantôt deux. Pour mesdemoiselles ses sœurs comme elles ne veulent pas jouer; je leur en offre, mais elles n'en veulent point. »

Le cardinal se fâcha et écrivait une lettre assez menaçante, quand en l'écrivant il reçut un billet de sa favorite Marianne qui désarma sa colère; cette lettre était accompagnée de quelques lignes de madame de Venel qui disait que mesdemoiselles étaient rentrées dans l'ordre.

Mazarin à madame de Venel, à Paris.

Mont-de-Marsan, 27 avril 1660.

« J'ai été fort surpris d'apprendre par votre dernière lettre que mes nièces témoignaient d'être fort chagrines et particulièrement Hortense. Je n'en puis pas deviner la raison, et si elle en use ainsi par caprice, assurément elle ne s'en trou-

vera pas bien, car je me pourrais bien fâcher, en sorte qu'elle en fût fort mécontente.

» Je compatis extrêmement aux mauvaises heures que vous êtes obligée de passer et je vous dirai pour votre consolation que je n'en perdrai pas le souvenir.

» LE CARDINAL MAZARINI. »

« *P.-S.* — Depuis avoir écrit ce que dessus, j'ai reçu la vôtre du 16 avec celles de mes nièces et j'ai été bien satisfait de ce que vous me mandez. Je vous prie de les assurer de mon affection et de leur faire bien connaître qu'il ne dépendra que d'elles d'en recevoir continuellement des marques, puisque leur conduite règlera la mienne.

» LE CARDINAL MAZARINI. »

Marianne, certaine de l'empire qu'elle avait sur sur son oncle, lui écrit aussitôt et ne se gêne pas pour lui demander de l'argent (qui fondait entre ses mains) et se plaindre de la *chicheté* de madame de Venel.

Paris le 13 du mois d'avril 1660.

« Monseigneur,

» Il y a longtemps que je ne me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Éminence, mais c'était crainte de vous importuner, car vous avez tant

d'affaires que je croyais que vous ne me feriez pas l'honneur de lire mes lettres. J'ai la plus grande joie du monde de ce que le mariage est fait, car j'espère avoir l'honneur de voir bientôt la reine et Votre Éminence que j'attends avec grande impatience, et je vous prie de vous souvenir toujours de Marianne de Mancini. »

« *P.-S.*— Monseigneur, comme madame de Venel ne me veut pas donner d'argent sans l'ordre de Votre Éminence, je vous prie de lui mander qu'elle m'en donne, car j'en ai grand besoin. Je meurs de peur que mes poches soient faites de peau du diable, car la croix [1] s'enfuit toujours. Je crois que celles de mes sœurs ne sont pas plus bénites que la mienne, car elles ne sont guère plus riches que moi. Je vous fais dans toutes mes lettres la même prière que dans celle-ci, qui est de me conserver toujours votre amitié, etc.

L'idée de ces poches doublées de peau du diable fit rire aux larmes Mazarin et la reine ; et Marianne reçut aussitôt l'argent qu'elle réclamait si audacieusement.

Pendant ce temps-là, le grand maître n'oubliait point Hortense et quoique obligé de suivre la Cour

1. La pistole portait sur son revers la croix de Savoie, c'est pourquoi Marianne prétend que la peau du diable faisait fuir les pistoles.

il s'occupait d'elle sans cesse et continuait à envoyer de forts beaux présents à mesdemoiselles de Mancini, au grand désespoir de madame de Venel qui s'en défendait toujours et finissait toujours par les accepter.

Madame de Venel au cardinal.

29 Avril 1660.

« Monseigneur,

» Monsieur le grand maître a envoyé aujourd'hui à mesdemoiselles des sachets de Montpellier, de poudre de Chypre, des pastilles de bouche, et comme cela m'a paru trop beau, j'ai témoigné au gentilhomme qui les a portés que M. le grand maître avait tort de me mettre dans cet embarras et que je ne voulais point qu'il les présentât; il m'a dit tant de choses sur ce sujet que je crois que je lui laisserai faire, d'autant mieux que Votre Éminence ne m'a jamais fait l'honneur de me répondre sur se sujet lorsque je lui ai écrit. »

Il est en effet très curieux de remarquer que Mazarin après avoir déclaré tout haut qu'il donnerait plutôt Hortense à un valet que de la laisser épouser par le grand maître, permettait à celui-ci d'offrir sans cesse des présents à mesdemoiselles de Mancini, d'entretenir une corres-

pondance suivie avec Marianne, dans laquelle il ne parlait que d'Hortense, et de leur rendre de fréquentes visites. Madame de Venel lui en avait fait plusieurs fois l'observation et n'avait jamais reçu de réponse. Il est probable qu'il voulait le réserver s'il ne trouvait pas mieux.

Madame de Venel au cardinal.

Paris, 4 mai 1660.

« Monseigneur,

» J'ai reçu la lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire, je l'ai montrée à mesdemoiselles; je m'assure qu'elles en feront leur profit, particulièrement mademoiselle Hortense qui n'en a besoin que pour des bagatelles que Votre Éminence saura quelque jour.

» On a présenté le présent de M. le grand maître qui était encore plus beau que je ne le croyais, y ayant des *toilettes* [1] de senteurs piquées d'argent, parmi les sachets, il serait bon qu'une fois pour toute Votre Éminence en parlât à M. le grand maître et que je susse bien à quoi m'en tenir.

» Mesdemoiselles vont promener deux ou trois fois la semaine aux Tuileries ou chez Renard ; chez ce dernier il y a grand monde, mais elles

1. Impossible de savoir s'il y a toilettes ou tablettes, l'écriture de madame de Venel est illisible.

n'y ont jamais été sans mademoiselle de Villeroy. Je leur dis bien de n'y aller pas, mais, d'un autre côté, je n'ose user d'autorité pour bien des raisons, et particulièrement de peur qu'elles ne tombent malades et qu'on attribuât la chose à ce qu'elles ont été trop enfermées. »

A l'époque où nous sommes, le jardin de Renard était un des endroits publics les plus fréquentés de Paris. Il était situé dans le jardin même des Tuileries, du côté de l'eau et il était de bon ton d'y souper et de s'y retrouver chaque jour [1]. Mesdemoiselles y allaient volontiers, surtout depuis quelque temps et elles y rencontraient fréquemment le prince Charles de Lorraine qui semblait porter une attention particulière à Mademoiselle, sans toutefois avoir jamais osé l'aborder.

Sur ces entrefaites madame de Venel se déclara malade et dans l'impossibilité d'accompagner mesdemoiselles. Etait-ce vrai ? ou cette maladie était-elle simulée pour les empêcher de sortir ? Les jeunes filles n'hésitèrent pas à admettre la

1. Hurtaut et Magny disent qu'au jardin des Tuileries, entre la porte de la Conférence et la Volière, était un chenil que le roi Louis XIII donna à Renard par brevet du 20 avril 1640 à condition qu'il défricherait le terrain et le remplirait de plantes et de fleurs rares, etc., Renard avait été valet de chambre du commandeur de Souvré, il avait de l'esprit, de la souplesse, de l'obligeance, et il se connaissait bien en meubles et en tapisseries. Son jardin devint bientôt le rendez-vous des gens du bel air qui y allaient souper et y amenaient des violons.

seconde supposition et à se plaindre amèrement à leur oncle. Madame de Venel avait cependant pris la précaution de faire écrire à Mazarin par Marianne, ce qui était toujours le meilleur moyen pour le bien disposer ; mais Marianne elle-même n'était pas de bonne humeur, en sorte que le cardinal reçut un concert de plaintes par le même courrier.

Marianne au cardinal.

12 mai 1660.

« Monseigneur,

» Madame de Venel a un peu mal au bras, c'est ce qui l'empêche de vous écrire, nonobstant cela elle ne laisse pas de se lever tous les jours pour nous suivre; elle croit de ne pouvoir pas faire toujours la même chose, elle vous prie que vous lui mandiez, une fois pour toutes, comment elle doit faire, car n'étant pas juste que mes sœurs s'ennuient pour elle, elle les suivra toujours (jusqu'à temps qu'elle ait reçu vos ordres) quand elles auraient le mords aux dents. Mes sœurs avaient songé à madame la maréchale de Villeroy, mandez votre volonté là-dessus. Monseigneur, etc...

» *(Confidentielle).* La nécessité que j'ai d'argent m'oblige de vous prier de m'en envoyer. Il y a plus de trois mois que nous sommes ici et je n'ai pris que dix pistoles, je vous prie d'écrire à madame

de Venel qu'elle m'en fasse donner, car elle n'en veut point donner sans l'ordre de Votre Éminence. Elle m'en prête quelquefois, mais si chichement que j'aimerais mieux qu'elle ne m'en prêtât point. Je vous prie de faire mes compliments à la reine, et croyez que personne n'est plus que moi, etc... »

Marie de Mancini au cardinal.

Paris, mai 1660.

« Monseigneur,

» Madame de Venel étant malade, je me suis contrainte de ne pas sortir, pour ne lui pas donner la peine de nous suivre; mais, en vérité, Monseigneur, vous ne sauriez croire tout ce qu'il faut que je souffre avec elle, et ce qui me fâche, c'est que Votre Éminence ne soit pas ici et que je ne lui puisse pas dire mes raisons, car je suis sûre que vous auriez pitié de moi, de voir qu'entre tant de chagrins que j'ai, il faut que je passe ses méchantes humeurs. Toute mon espérance est que je suis sûre, en vous revoyant, de quitter tous mes chagrins et de finir tout le tourment que j'ai à présent, puisque je ne doute pas que vous ayez toujours votre bonté ordinaire pour la personne du monde qui souhaite le plus de vous plaire, etc... »

Le cardinal savait parfaitement, par madame de Venel et d'autres, que le prince Charles de Lorraine continuait à suivre assidûment mesdemoiselles de Mancini dans leur promenade. On commençait à en parler assez haut et au grand étonnement de la gouvernante, le cardinal ne lui ayant jamais répondu un mot à ce sujet. Sa surprise était d'autant plus grande qu'elle avait donné à entendre au cardinal que cette persistance à suivre Marie ne semblait pas déplaire à celle-ci. Il est assez vraisemblable que madame de Venel, ne sachant quel parti prendre, prit celui de se dire malade pour sortir moins souvent. Elle se rendait bien compte, avec sa finesse ordinaire, du motif qui guidait mademoiselle de Mancini et lui faisait tolérer, sinon encourager, l'assiduité du prince Charles à la suivre.

Elle s'en explique très clairement avec le cardinal.

Madame de Venel au cardinal.

« Monseigneur,

» Je n'ai pu me donner l'honneur d'écrire à Votre Éminence, il y a quelques jours, par une méchante saignée. J'ai su que pendant ce temps-là mademoiselle s'est plainte à Votre Éminence du peu de divertissement que je lui donne ; je puis vous assurer, Monseigneur, que je n'ai pas

été un seul jour au lit, tous les jours je me suis levée pour aller à la promenade, comme elle continuait aujourd'hui, ayant été au Cours, aux Tuileries et chez Renard, et à l'avenir ce sera encore pis. Les considérations qui m'ont retenue étant, s'il plaît à Dieu, bientôt finies, elle croit de pouvoir, par ses divertissements, donner de l'inquiétude *à ceux qui lui en donnaient*. Mademoiselle a donné un diamant à celle qui lui a porté la nouvelle de l'accouchement de madame la comtesse, mais elle ne lui a pas encore écrit. Mademoiselle Marianne demande de l'argent à Votre Éminence, elle ne se contente pas d'avoir pistole à pistole. »

La même au même.

Paris, 23 mai 1660.

« Toutes choses sont ici, comme je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Éminence par ma dernière. M. de Lorraine a fait approcher son carrosse de celui de mesdemoiselles aujourd'hui au Cours, où M. de Saujeon, qui était dedans, a engagé une conversation qui s'est terminée par le dessein que M. de Lorraine aurait eu de leur rendre visite, s'il en avait eu la liberté. Je ne sais si je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Éminence que mademoiselle Marianne avait été un peu malade; mais présentement

elle se porte bien, elle est pourtant encore un peu pâle. Quand Votre Éminence me ferait la grâce de me gronder un peu, sur tant de promenades et particulièrement sur les Tuileries, et surtout de n'y aller pas quand il se fait tard, ce me serait un grand soulagement, vous assurant, Monseigneur, sur la foi que je dois à Dieu, que je fais du mieux que je puis. Présentement, mademoiselle Hortense en use comme mademoiselle sa sœur, je n'y peux empêcher qu'elle n'ait mis de l'incarnat [1], bien que le deuil de M. le duc d'Orléans ne soit encore fini. Mademoiselle sa fille en avait aujourd'hui, mais il y a un mois qu'elle n'en portait. »

La même au même.

Paris, 25 mai 1660.

« Mesdemoiselles se portent bien. On continue à se promener et je juge nécessaire de laisser venir les hommes qui peuvent faire un jeu et qui veulent venir. Je ne crois pas, Monseigneur, qu'il soit nécessaire de dire à Votre Éminence beaucoup de choses qui ne peuvent être remédiées que par la présence de Votre Éminence. C'est pourquoi je ne lui en dis rien, espérant que ce

1. De l'incarnat signifie du rouge, on n'en portait pas pendant le deuil.

sera bientôt qu'elle sera ici ; mais si la Cour était encore longtemps absente, il faudrait prendre d'autres mesures. »

Madame de Venel au cardinal.

Paris, 30 mai 1660.

« Monseigneur,

» Depuis ma dernière lettre, mademoiselle me paraît bien radoucie sur mon sujet. J'eus hier un long entretien avec elle. Elle me fit l'honneur de m'avouer que dans les choses que je lui disais, j'avais raison. Je pris la liberté de prier M. Pignon, de lui donner trente pistoles, autant à mademoiselle Hortense, et dix à mademoiselle Marianne. Votre Éminence pourra dire que c'est bien de l'argent, mais il faut qu'elle sente que je fais ce que je puis pour trouver expédient de les amuser à tout ce qui se pourra, en attendant que Votre Éminence arrive ici. Mesdemoiselles se sont baignées aujourd'hui et cela les a empêchées d'aller au devant de madame la princesse de Conti, qui est arrivée il y a une heure, en parfaite santé. Elles iront la voir demain et de là au Luxembourg, mademoiselle d'Orléans les ayant fait prier aujourd'hui par un gentilhomme d'aller jouer avec elle, ce que mesdemoiselles feront.

» Je suis, etc.

XVI

Lettres de Philippe de Mancini. Vers adressés par lui à madame de Venel. — Retour de Philippe à la Cour. — Lettres de Louis XIV à l'Infante Marie-Thérèse. — Réponse de celle-ci. — La Cour arrive à Saint-Jean-de-Luz. — Le roi d'Espagne et l'Infante arrivent à Saint-Sébastien. — La procession du Saint-Sacrement. — Les cadeaux du roi à l'Infante. — Entrevue du roi d'Espagne et de sa sœur Anne d'Autriche. — Entrevue des deux rois. — Mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse. — Marie de Mancini et le prince Charles de Lorraine. — Lettres de Marie au cardinal après le mariage du roi. — Excursion du roi à Brouage. — Inquiétude du cardinal et de la reine-mère. — Lettre d'Anne d'Autriche à Mazarin.

L'infortuné Mancini était toujours prisonnier dans l'enceinte de la forteresse d'où il ne lui était plus permis de sortir après sa tentative d'évasion. En proie à un grand découragement, il essayait vainement d'attendrir son oncle qui fidèle à son système de sévérité lui écrivait les lettres les plus dures.

Philippe Mancini au cardinal.

« Monseigneur,

» J'ai été bien surpris de voir, par la lettre que Votre Éminence a eu la bonté de m'écrire, qu'elle soit persuadée que sur un faux bruit de mon retour, j'ai relâché quelques moments de suivre exactement ses volontés. J'ai l'image trop présente de mes fautes passées pour me flatter si vainement sur une fausse apparence; c'est en quoi, Monseigneur, je suis bien malheureux, car je puis assurer Votre Éminence que je n'ai discontinué mes exercices que pendant tout le temps qu'une petite maladie m'en a privé, mais depuis cela je puis dire avec vérité que je n'ai manqué aucun jour à travailler à tout ce qu'elle m'a ordonné et à moins qu'il ne me succède de pareils accidents, rien ne me peut distraire de tout ce qu'elle m'imposera par la véritable protestation que je fais d'être toute ma vie, Monseigneur, de Votre Éminence le très humble et très obéissant serviteur et neveu,

» MANCINI. »

Cette lettre n'eut pas plus de succès que les précédentes; cependant Mazarin qui était à ce moment-là encore à Saint-Jean-de-Luz, voulut savoir ce que le roi pensait de la captivité prolongée de son ami et il chargea Bartet de tâter le terrain. Le

fidèle émissaire mit adroitement la conversation sur la tentative d'évasion de Philippe.

« J'ai parlé avec le roi, dit-il, de la sortie de M. de Mancini, de Brissac. Sa Majesté me demanda quel était son dessein en cherchant à s'évader. Je lui répondis pour lui faire plaisir que sans doute il s'en venait pour se jeter aux pieds de Sa Majesté ou de Son Éminence et demander grâce; je remarquai que cela plut au roi ; il me demanda curieusement ce que je croyais que Votre Éminence aurait fait là-dessus. Je lui répondis que ma pensée était que vous l'auriez reçu en grâce. Je lui louai fort son esprit et en demeurai là... »

Le cardinal voyant par le rapport de Bartet que le roi ne semblait pas témoigner un grand désir de revoir Philippe, maintint les choses dans l'état où elles étaient.

Le malheureux Mancini ne sachant plus à quel saint se vouer eut l'idée bizarre de faire une déclaration en vers à madame de Venel, qui du reste était fort jolie femme. Il espérait l'attendrir sur son malheureux sort.

A madame de Venel.

Madame
Venel, je vais perdre le jour
Et ma mort vous fera connaître

Ce feu que vous avez fait naître
Mais qu'hélas mon respect n'ose appeler amour.
Pressé d'un sort impérieux
Je vais chercher loin de vos yeux
Un trépas qui finisse et ma joie et ma peine,
Et mes maux vous seront les fidèles témoins
Si je n'ai mérité votre amour par mes soins,
Que je n'ai point au moins mérité votre haine.

» Je suis, madame, votre humble, très obéissant très fidèle, très affectionné et très obligé serviteur.

» MANCINI [1]. »

Cette brûlante déclaration du futur duc de Nevers ne déplut pas trop à madame de Venel, qui envoya la lettre à Mazarin avec quelques mots en faveur de Philippe. Mais un argument plus pressant vint plaider pour lui. L'époque du mariage du roi approchait et Mazarin voyait, non sans chagrin, que sa famille ne serait pas représentée dans les pompeuses cérémonies qui s'apprêtaient, la princesse de Conti était malade, la branche Mancini n'y paraîtrait pas, madame de Soissons étant retenue chez elle par ses couches prochaines,

1. Les vers du duc de Nevers furent plus tard fort recherchés, mais il ne rimait que pour lui : « Apportez-moi si vous pouvez, écrivait madame de Grignan à M. de Coulanges, les poésies de M. le duc de Nevers, elles sont d'un goût si singulier et si relevé qu'on ne peut s'empêcher de blâmer le soin qu'il prend de les cacher si cruellement. »

Philippe prisonnier à Brissac, Marie, Hortense et Marianne à Paris loin de la Cour. L'amour-propre du cardinal froissé d'avance par les observations peu bienveillantes qu'il supposait devoir être faites par le public, le décida tout à coup à faire revenir Philippe.

Colbert entrant dans les vues de son patron écrivit à son frère à Brissac: « Je ne vois pas que M. de Mancini puisse profiter de rien à Brissac, en sorte que j'ai écrit à Son Éminence qu'il valait mieux le rappeler. M. de Saint-Geniès ayant empêché tout ce qui pouvait l'obliger à changer sa conduite et donner plus de satisfaction à Son Éminence, je crois qu'il n'y a pas d'autre parti à prendre que celui-là. »

Le cardinal feignit de céder aux conseils de Colbert, et la présence de Philippe à la Cour ne l'inquiétant plus au point de vue de Marie, il envoya enfin l'ordre de délivrer son neveu, et annonça lui-même son retour au roi. Le jeune homme rayonnant de plaisir vint rejoindre la Cour à Aix, au mois de mars, et le roi lui témoigna une assez vive satisfaction de son retour.

Peu de temps après, la Cour étant à Avignon, on reçut l'avis que le roi d'Espagne partirait de Madrid vers la fin de ce même mois. Leurs Majestés s'acheminèrent alors sur Bayonne. L'entrevue devait avoir lieu dans l'île des Faisans. Le 11 la Cour s'arrêta à Montpellier pour rece-

voir M. de Turenne que le roi n'avait pas vu depuis la conclusion de la paix ; il le nomma maréchal de France aux applaudissements de toute la Cour, et Leurs Majestés le comblèrent à l'envi de grâces et de bontés.

Le roi voyageait lentement et demeurait d'une froideur extrême au milieu de tous les préparatifs de son mariage. Bartet écrivait après son retour de Rome : « Le roi paraît en tout cela comme un homme curieux et rien de plus, il considère toutes ces choses plutôt comme nouvelles que comme de fort grandes choses. »

On le consultait cependant sur les moindres détails, mais les seuls auxquels il prêtait quelque attention concernaient les chevaux, les équipages et les livrées; quant au reste et en particulier pour ce qui regardait l'Infante, il ne semblait point s'en soucier. Colbert qui était chargé de tout préparer écrit à Mazarin :

« Je suis en peine s'il sera nécessaire de mettre du passement[1] à deux des paires de draps de lit de la reine, ou s'il n'y en aura pas du tout; et comme pour y mettre du point de Venise et d'Angleterre, c'est une dépense qui approchera de dix

1. Passement se disait autrefois de la dentelle de fil que l'on mettait aux ourlets, aux manchettes, aux chemises, etc. On disait aussi passement d'or, d'argent, etc.

mille livres, je n'ose la faire sans ordre de Votre Éminence. »

Mazarin répond :

Avignon 24 mars.

« Il n'en faut pas mettre, le roi m'ayant dit qu'il n'était nullement nécessaire; et, en tout cas, si Sa Majesté changeait d'avis, cela se pourra faire à son retour à Paris. »

Cependant il fallait témoigner à l'Infante la satisfaction vraie ou fausse qu'éprouvait son futur époux en la voyant arriver.

Le roi ayant obtenu l'autorisation d'écrire à sa fiancée lui envoya la lettre suivante :

Louis XIV à la reine [1].

Auch 25 avril 1660.

« Je profite avec le plus grand plaisir du monde, de la permission qui m'a été donnée d'écrire à Votre Majesté et de l'assurer moi-même de la passion que j'ai pour Elle. J'envie le bonheur que ce gentilhomme [2] aura de la voir plus tôt que moi, et quoique je lui aie ordonné de bien représenter à Votre Majesté, à quel point je m'es-

1. Archives des affaires étrangères 1659-1661 — Espagne. Négociations des Pyrénées.

2. M. de Lesseins.

timerai heureux lorsque je lui pourrai expliquer mes sentiments de vive voix, je doute fort qu'il lui soit possible de s'en acquitter selon mon désir. Enfin mon impatience est plus grande qu'elle ne se peut dire, et sans le soulagement que j'ai de voir que nous nous approchons, rien ne me pourrait empêcher de me rendre en personne auprès d'Elle. Cependant mon plus doux entretien est de parler des perfections de Votre Majesté et d'entendre le récit qu'on m'en fait de toutes parts. C'est celui qui est entièrement à Votre Majesté.

« L. »

Nous avons pu juger à quel point le roi prenait plaisir à entendre parler des perfections de sa fiancée, mais comme elle était moins bien renseignée que nous, cette lettre l'enchanta.

Depuis sa tendre enfance, quoique l'Espagne et la France fussent en guerre, l'Infante, Marie-Thérèse avaient toujours considéré Louis XIV comme son futur époux, les portraits qu'elle en avait vus, tous les détails qui lui étaient parvenus sur lui, surtout pendant l'ambassade de M. de Gramont, avaient fait naître en elle un véritable penchant auquel contribuait fortement la perspective de devenir reine de France, elle quitta donc Madrid avec une joie secrète que la gravité espagnole l'obligeait à dissimuler.

L'Infante et le roi d'Espagne avançaient lente-

ment dans leur voyage, et dès le 8 mai la Cour arrivait à Saint-Jean-de-Luz, mais, chose étrange, au moment où le roi semblait devoir être uniquement occupé de sa fiancée, sa correspondance avec Marie, complètement interrompue pendant trois mois, recommençait et sous les yeux mêmes du cardinal; il lui écrivit trois fois pendant le mois de mai. Il y a là une énigme difficile à deviner; cependant nous croirions volontiers que Mazarin n'était pas fâché de savoir si la guérison du roi était aussi solide qu'il l'espérait, et le meilleur moyen pour cela était être de le laisser agir à son gré.

Anne d'Autriche, enchantée de voir s'approcher le moment où allait s'accomplir le mariage qu'elle avait souhaité si passionnément, pressait le roi de tout son pouvoir d'écrire à l'Infante et de lui témoigner l'impatience qu'il ressentait de la voir; il céda aux instances de la reine et envoya au-devant de Marie-Thérèse le comte de Noailles porteur d'une lettre qui arriva à Fontarabie en même temps que la future reine. Le roi en lui écrivant lui donnait déjà ce titre et celui de Majesté.

Louis XIV à la reine.

Saint-Jean-de-Luz.

« Voyant approcher Votre Majesté et mon bonheur avec elle, je ne puis contenir ma joie,

et bien qu'il soit peu possible de l'exprimer au point que je la ressens, je ne laisse pas d'envoyer à Votre Majesté le sieur comte de Noailles, capitaine de mes gardes, en qui j'ai toute confiance pour lui dire au moins qu'elle est au-dessus de toute expression. Je suis ravi de songer que je me trouve enfin à la veille de pouvoir l'en assurer moi-même. Je la souhaite avec une passion sans égale, et qui, pour dire tout, répond au mérite de Votre Majesté.

» L. »

Voici la réponse de l'Infante à cette lettre[1] : elle est traduite de l'espagnol.

Fontarabie le 3 de juin 1660.

« Seigneur,

» J'ai reçu la lettre de Votre Majesté, que m'a apportée le comte de Noailles, accompagnée des démonstrations d'attachement et de joie que cause à Votre Majesté le plus grand rapprochement qui vient d'avoir lieu entre nous, et que ce seigneur m'a témoigné aussi avoir remarqués en vous. J'en ai reçu le témoignage avec toute la déférence que l'on doit à la galanterie *(fineza)* de Votre Majesté et que réclame la bonne fortune d'avoir obtenu

1. Archives du ministère des affaires étrangères 1659-1661 — Espagne. Négociations des Pyrénées. Ancien LXXI.

une telle faveur. Je tâcherai de la mériter toujours en répondant à l'obligation que m'impose Votre Majesté et en désirant pour Elle que Dieu la garde avec toute félicité, ainsi que je le désire. »

« MARIA THÉRÉSA. »

Enfin le roi et l'Infante arrivèrent à Saint-Sébastien et les fêtes commencèrent.

Nous trouvons une description fort curieuse des cérémonies extraordinaires faites pour le mariage du roi à Saint-Sébastien et à Saint-Jean-de-Luz dans une lettre de l'abbé de Montreuil [1], qui s'était rendu aux frontières d'Espagne pour voir ce spectacle. La lettre est adressée à une dame de ses amies.

« Le jeudi 27 mai, jour de la Fête-Dieu, comme je n'étais venu à Saint-Sébastien que pour voir l'admirable cérémonie du jour, je m'en allai droit à la paroisse... Sur les dix heures le roi d'Espagne arriva, l'Infante n'y vint point, elle entend toujours la messe chez elle, aussi bien que la plupart des grandes dames d'Espagne. C'était l'évêque de Pampelune qui célébrait; cet évêque de Pampelune

1. Lettre de M. l'abbé de M.... contenant le voyage de la Cour vers la frontière d'Espagne 1660. Cette lettre est contenue dans un petit volume in-16, intitulé recueil de quelques pièces nouvelles et galantes tant en prose qu'en vers. A la Sphère. Cologne, chez Pierre du Marteau. MDC. LXIV.

n'est guère plus gros que M. de Vannes [1], et plus haut de huit doigts; il n'a pas son pareil dans toute l'Espagne, aussi n'est-il pas de ce pays-là, il est de la Franche-Comté; il ne se trouve presque pas un Espagnol naturel qui soit gros. Les gardes et autres seigneurs d'Espagne causent à la messe comme en France, mais un peu moins et plus bas... Pour la mine, j'en vis deux qui l'avaient si bonne, que toute fière que vous êtes, c'est tout ce que vous pourriez faire que de garder votre cœur devant eux. Leurs rotondes et leurs manchettes sont de trois doigts de hauteur et du prix de cinq sols : les demi-pauvres ont du passement, mais dont nos laquais ne voudraient point; leurs souliers sont pointus et sans talons; ils croient être assez relevés d'eux-mêmes sans emprunter leur grandeur d'un petit morceau de cuir. Après que la messe fut finie, le roi d'Espagne fut un quart d'heure sans pouvoir sortir de l'église, il fallait attendre que les danseurs qui font partie de la procession fussent passés; je pris ce temps pour m'en aller à un balcon de la maison où j'avais couché : en y allant je m'arrêtai vis-à-vis le balcon de l'Infante qui ne devait y paraître que pour saluer son père et le Saint-Sacrement. Cependant, voyant une douzaine de Français assez bien faits, et quatre ou cinq dames de la Cour de France, avec des ca-

1. L'évêque de Vannes était d'un embonpoint extraordinaire.

pelines de plume, l'impatience la prit, et elle s'y vint montrer quatre ou cinq fois. »

Montreuil décrit ensuite cette étonnante procession : « Je vis passer d'abord cent hommes habillés de blanc, dansant avec des épées et des sonnettes aux jambes, chaque bout d'épée dans la main gauche de son camarade; elles sont épointées exprès pour ce sujet. Après cela, dansaient cinquante petits garçons avec des tambours de basques, des masques de papier, de parchemin, et de tavaioles à claire-voie : ensuite marchaient sept figures, les trois rois maures chacun sa femme derrière lui, et un Saint-Christophe, — le tout de la hauteur de deux piques; de sorte que l'on voyait des têtes grosses comme un muid qui allaient de pair avec les maisons, et il semblait que vingt hommes n'eussent pas pu porter la moins lourde; cependant deux ou trois hommes, cachés dedans, les faisaient danser; cela est d'osier, et de toile peinte; mais si fort au naturel que cela donne d'abord de la frayeur. Dix ou douze petites machines suivaient pleines de marionnettes. Entre autre je remarquai un dragon plus gros que six baleines, sur le dos duquel sautaient des hommes, avec des postures et des contorsions étranges... Enfin l'évêque parut avec le Saint-Sacrement; quatre seigneurs portaient le dais, le roi suivait avec une démarche tout à fait grave et

majestueuse, les yeux immobiles. Il est de fort belle taille à la vérité, mais le visage maigre, n'ayant que fort peu de cheveux. L'Infante ressemble à son père et à la reine mère, sa tante »...

Le jeudi, troisième jour de juin, le mariage fut célébré par procuration à Saint-Sébastien par l'évêque de Pampelune. « Don Louis de Haro qui épousait l'Infante pour le roi de France, avança sa main, elle avança aussi la sienne vers la main de don Louis, mais leurs deux mains ne se touchèrent point, et tout d'un même moment sans rebaisser ni la main ni le bras, elle mit sa main dans la main du roi d'Espagne son père, cela fait, le roi ôta son chapeau à l'Infante, non plus comme à sa fille, mais comme à la reine de France... »

En l'honneur du mariage par procuration il y eut bal à Saint-Jean-de-Luz, chez la reine-mère, mais l'Infante n'y était point, il était assez bizarre que le roi célébrât son mariage par une fête et n'eût pas encore vu sa femme ; il ne devait la voir que le lendemain. Le bal fut très brillant; Mademoiselle et ses deux sœurs portaient le deuil de leur père le feu duc d'Orléans, elles étaient les seules qui ne l'eûssent point quitté, « Mademoiselle, dit Montreuil, avait vingt rangs de perles en écharpe, sous ses tetons, à sa tête et à ses manchettes; cela faisait un petit deuil plus propre et plus cher que vous n'en porterez de votre vie! »

Le vendredi 4 juin, le roi envoya son présent à l'Infante, accompagné de la lettre suivante :

Louis XIV à la reine.

Saint-Jean-de-Luz, 4 juin 1660.

« Recevoir en même temps une lettre de Votre Majesté et la nouvelle de la célébration de notre mariage, et être à la veille de jouir du bonheur de la voir, ce sont assurément des sujets de joie indicibles pour moi ; mon cousin, le duc de Créqui, premier gentilhomme de ma chambre, que j'envoie exprès vers Votre Majesté, lui communiquera là-dessus les sentiments de mon cœur, dans lesquels elle remarquera toujours de plus en plus une extrême impatience de les lui pouvoir dire moi-même ; il lui présentera aussi quelques bagatelles de ma part.

L... »

Ces bagatelles consistaient en un grand coffre de calambour (bois des Indes) garni d'or « où il y avait tout ce que l'on peut imaginer de bijoux d'or et de diamants, comme des montres, des heures, des gants, des miroirs, boîtes à mouches, à mettre des pastilles ; petits flacons de toutes sortes ; d'étuis à mettre des ciseaux, des cure-dents ; de petits tableaux de miniature à mettre dans un lit ; des croix, des chapelets..,

des bagues, des bracelets; des crochets de toutes sortes de pierres, une de grand prix; un plus petit coffre où étaient des perles, des pendants d'oreilles de diamants, et une boîte pour les pierreries de la couronne. (Elles ne sortent point du royaume et les reines ne les ont point en propre, comme tous ceux-là qui étaient à elle). Enfin on croira aisément que jamais on n'avait vu un présent si magnifique et si galant ».

« Il y avait, dit Montreuil, pour trois cent cinquante mille livres de pierreries. M. le duc de Créqui en était le porteur. L'Infante n'ouvrit point la cassette, la donna à sa dame d'honneur, et en mit les deux clefs dans sa poche ». Il est probable que l'Infante admira comme elle le devait ces objets nouveaux pour elle, mais elle n'en témoigna rien et les accueillit avec la froideur glaciale qu'elle apportait en toutes choses. Était-ce timidité naturelle ou bien la fierté espagnole exigeait-elle de n'exprimer aucune admiration, l'Infante étant censée ne pouvoir s'étonner de ricn. Ces cérémonies se passaient entre les deux époux, comme s'ils eussent été à cent lieues l'un de l'autre, mais il fallait suivre la coutume espagnole.

Enfin, ce même jour eut lieu l'entrevue de la reine de France et du roi d'Espagne, qui ne s'étaient point vus depuis quarante-cinq ans : « Le roi d'Espagne pencha la tête vers les cheveux

de la reine sa sœur, il ne la baisa point du tout, ni ne fit rien d'approchant de cela... Ce n'était point par froideur ni par défaut d'amitié, au contraire, ils avaient tous deux les larmes aux yeux de la joie de se revoir; mais c'est que la gravité et la coutume d'Espagne porte cela ». Au bout d'une heure et demie on vit arriver le roi, il était venu au galop avec une vingtaine de gentilhommes et avait ôté son ordre de peur d'être reconnu du roi d'Espagne : « Il demeura à la porte et passant sa tête entre les épaules de don Louis de Haro et de M. le cardinal, il regarda l'Infante un bon quart d'heure. L'Infante qui au signe d'œil que lui fit don Louis de Haro, jeta la vue sur le roi de France, devint pâle. Comme le roi était là incognito, le roi d'Espagne ne le salua point et fit semblant qu'il le prenait pour un gentilhomme français, mais il dit à la reine sa sœur en souriant. « *Tengo lindo hierno!* — J'ai un beau gendre ».

« Le dimanche 6 juin, les deux rois eurent enfin leur entrevue officielle; ils entrèrent ensemble dans la salle des conférences suivis des grands de leur royaume ; ils s'agenouillèrent devant une table en face l'un de l'autre, et, posant la main sur l'évangile, ils jurèrent la paix, puis s'étant relevés ils s'embrassèrent et se promirent éternelle amitié, tenant encore en main le crucifix. »

La paix signée et jurée, le cardinal fit signe

par la fenêtre de la salle pour tirer. Les canons firent trois décharges successives auxquelles répondirent ceux des Espagnols de l'autre côté de la rivière.

« Le lundi 7 juin toute la Cour de France alla querir l'Infante à la conférence, le roi d'Espagne l'y conduisit. Elle vit enfin le roi tout à son aise. Après deux heures de conversation il fallut se dire adieu; l'Infante se jeta trois fois aux pieds de son père avec des larmes et des soupirs qui semblaient être prêts à lui ôter la vie; son père ne pleura point, mais en récompense il avait pleuré dans l'église de Fontarabie quand le mariage se fit et l'Infante point ». Le roi de France s'excusant au roi d'Espagne de la peine que ce mariage lui avait donné en le faisant venir de Madrid, le roi d'Espagne répondit : « Je serais venu à pied s'il eût été nécessaire... » « Un peu devant que la conférence finit, dit Montreuil, je m'en revins au galop à Saint-Jean-de-Luz afin de prendre une place chez M. de Lionne pour voir l'entrée. Presque tous les chevaux avaient des plumes et des aigrettes, les hommes, les chapeaux, les couvertures, les housses, les habits étaient si couverts de broderies, de plumes, de glands, de harnais dorés que cela sentait le grand Cyrus à pleine bouche. Le mercredi 9, on fit le mariage du roi et de la reine en propre personne; il y avait des balustres dressés en forme de piliers de bois et

des planches jointes ensemble au lieu de pavés depuis le logis de la reine-mère, où l'Infante avait couché les deux nuits passées, jusqu'à la porte de la paroisse de Saint-Jean-de-Luz : toute la Cour alla à pied; le prince de Conti marchait le premier appuyé sur deux personnes; un peu après lui marchait M. le cardinal; après cela le roi; après lui la reine, menée par Monsieur à droite; il était couvert; à gauche par son chevalier d'honneur M. Bournonville. Elle avait une jupe de velours violet toute couverte de petites fleurs de lys d'or, un manteau royal de même velours et de même couleur, tout couvert aussi de petites fleurs de lys d'or, les parements de peaux blanches avec des hermines noires. Ce manteau royal traînait, sans hyperbole, de dix aunes de long. Mademoiselle de Valois en supportait un des coins, mademoiselle d'Alençon [1], l'autre, et le milieu, qui comme je vous ai dit était de dix aunes plus long, était porté par madame la princesse de Carignan. Toutes ces trois princesses avaient un voile sur la tête, qui traînait environ quatre aunes, il était de crépon noir; trois gentilshommes leur portaient la queue. La reine-mère suivait, son voile traînant était porté

1. Ces deux princesses étaient les filles cadettes du feu duc d'Orléans, madame de Venel en parle souvent dans ses dernières lettres comme fort liées avec Marie; mademoiselle de Valois était d'une beauté rare.

par madame la comtesse de Flers; Mademoiselle suivait, et c'était M. de Mancini qui lui portait son voile traînant. »

Le roi avait un habit de drap d'or tout couvert de dentelles noires. La jeune reine garda pendant toute la marche et la cérémonie une couronne d'or sur sa tête, madame de Navailles sa dame d'atours la lui soutenait par derrière, de peur que la pesanteur ne lui fît mal.

Le roi ne voulut ni comédie ni bal. « Leurs Majestés et Monsieur, raconte madame de Motteville, soupèrent en public, sans plus de cérémonie qu'à l'ordinaire et, à dix heures le roi demanda à se coucher. La reine dit à la reine sa tante avec les larmes aux yeux : *Es muy temprano* (il est trop tôt); ce fut, depuis son arrivée, le seul moment de chagrin qu'on lui vit et que sa modestie la força de sentir. Mais enfin comme on lui dit que le roi était déshabillé, elle s'assit à la ruelle de son lit sur deux carreaux pour en faire autant sans se mettre à sa toilette. Elle se déshabilla sans faire nulle façon après avoir renvoyé de sa chambre tous les hommes jusqu'aux moindres officiers et comme on lui dit que le roi l'attendait dans la chambre voisine où il était déjà couché : *Presto, presto que el rey m'espera*, dit-elle (Vite, vite, le roi m'attend). Dès les jours suivants la reine témoigna au roi la plus vive tendresse et prenait plaisir à montrer sa passion à tous les yeux. »

« Le lendemain du mariage le roi dîna seul dans sa chambre et la reine dans une autre chambre, dit Montreuil, cela fut remarqué et le soir même la reine demanda au roi de ne jamais la quitter, ce qu'il lui promit. »

Enfin le cardinal triomphait : ce mariage si longtemps souhaité venait de s'accomplir; la paix était donnée à la France et à presque toute la chrétienté.

Le mariage du roi Louis XIV ne fut pas comme on l'a vu l'ouvrage d'un jour ni d'un premier moment, dit Hénault, mais le fruit des réflexions du cardinal Mazarin, qui montra bien que l'art de lire dans l'avenir n'est pas une chimère pour les hommes vraiment politiques. Cet habile ministre, dès l'an 1645, c'est-à-dire quatorze ans auparavant, méditait cette alliance, non seulement pour faire céder alors au roi ce qu'il obtint par la paix de Munster, mais pour lui acquérir des droits bien plus importants encore, tels que ceux sur la couronne d'Espagne [1].

Pendant que le roi savourait sa lune de miel à Saint-Jean-de-Luz, Marie exécutait à Paris la résolution que nous lui avons vu prendre et recevait autant de monde que pouvaient le per-

1. Nous citons volontiers Hénault pour les faits historiques. Son exactitude reconnue, le soin et la sagacité avec lesquels il étudie les caractères, ses relations d'amitié avec les dernières épaves de la Cour de Louis XIV le rendent un témoin précieux à consulter.

mettre les ordres assez rigoureux de son oncle.

Parmi les nombreux seigneurs venus s'inscrire chez mesdemoiselles figuraient le duc régnant de Lorraine, son frère le duc François et son neveu le prince Charles qui devait être son héritier. Il avait déjà été question du prince Charles au moment où l'évêque de Fréjus vint à Brouage proposer le mariage Colonna; alors Marie déclara qu'elle n'épouserait jamais un Italien, mais qu'elle accepterait le mariage de Lorraine. De Terron écrivait quelque temps après à madame de Venel qu'il n'était bruit à la Cour que du mariage de Lorraine, et dès lors Marie s'était faite à cette idée. Voulant à tout prix se marier promptement, cette alliance lui paraissait ne pas devoir rencontrer d'obstacles. Elle eut le désir de voir le jeune prince et sans en rien témoigner à madame de Venel, elle commença à aller fort souvent se promener aux Tuileries ; on ne manqua pas d'y rencontrer le prince Charles ; il ne la vit point car elle était masquée, mais elle le vit fort bien. Madame de Choisy mère du singulier abbé de Choisy qui a laissé de si piquants Mémoires, visitait assez souvent mesdemoielles et elle se mit en tête de faire réussir le mariage; voici ce que raconte le marquis de Beauvau, parfaitement au courant.

« Le prince Charles ne demandait pas mieux que de se prêter à ce dessein et malgré toute la surveillance de madame de Venel, l'abbé Buti, Italien

fort adroit que mademoiselle de Mancini avait employé plus d'une fois à son service, trouva moyen de lui faire connaître les intentions de Charles de Lorraine. » Marie accueillit assez favorablement ces ouvertures; le prince était fort séduisant, il avait grand air, une belle figure régulière et intelligente; il ne déplut pas; dès la première entrevue, Marie lui inspira un sentiment très vif et il se livra à toutes les folies possibles pour le lui témoigner.

Madame de Venel guettait avec soin les faits et gestes du jeune prince de Lorraine et en rendait bon compte à Mazarin.

Madame de Venel au cardinal.

13 juin 1660.

« Monseigneur,

» Les assurances qu'on nous donne du prompt retour de Votre Éminence m'empêchent de me donner l'honneur de lui écrire, rien que des nouvelles de la santé de mesdemoiselles. Elle est fort bonne présentement. M. le prince Charles continue à faire toutes ses passades au Cours et même de suivre le carrosse de mademoiselle jusqu'à la porte du Louvre; mais il ne lui a jamais parlé. »

Au grand étonnement de la gouvernante, le cardinal ne répondait pas un mot au sujet du

prince Charles, fidèle en cela à son système de voir venir et de ne point s'engager d'avance.

A ce moment-là mesdemoiselles étaient assez isolées à Paris, toute la noblesse étant partie pour Saint-Jean-de-Luz, sauf la duchesse d'Orléans, la reine et la princesse d'Angleterre, et quelques autres femmes de qualité.

Le cardinal sans cesse occupé à régler toutes les cérémonies compliquées de ce mariage qu'il avait eu tant de peine à mener à bien, semble avoir oublié ses nièces pour quelque temps au moins. Les mille détails qui l'absorbaient l'empêchaient même d'écrire à madame de Venel qui s'en plaint un peu.

Madame de Venel à Mazarin.

24 juin 1660.

« Bien que depuis fort longtemps je n'aie pas eu la consolation de recevoir aucune lettre de la part de Votre Éminence, je ne laisse pas d'avoir mon esprit en repos étant persuadée de sa bonté par la droiture de mes intentions.

» Je prendrai donc, Monseigneur, la liberté de continuer à vous dire que le jeune prince de Lorraine prend tous les soins dont il se peut aviser pour faire connaître qu'il est amoureux de mademoiselle de Mancini.

» Il y a deux jours qu'il se trouva au pied du

degré comme elle revenait de la ville : Il lui donna la main pour la ramener dans sa chambre. Je fis ce que je pus pour l'en empêcher; mais il me répondit que le respect qu'il devait aux ordres de Votre Éminence ne l'obligeait pas à une incivilité comme serait celle de laisser des dames faire seule une montée. Il fut dans la chambre. Je lui dis qu'il trouverait bon que je payasse sa civilité d'une incivilité, qui était de le supplier de s'en aller sans s'asseoir. Il se paya de ce compliment. Je sais d'un autre côté, que M. de Lorraine fait parler à mademoiselle de Mancini par beaucoup de personnes de qualité, et tout ce qu'elle répond sur ce sujet par civilité. Ceux qui se mêlent de semblables sottises l'expliquent suivant leurs intentions. Votre Éminence peut dire que je pouvais empêcher de laisser parler à mademoiselle; mais si elle était ici elle verrait qu'il n'y a point de ma faute et que tout cela est à mon grand regret.

» Madame fait mille civilités à mesdemoiselles de Mancini, et mademoiselle sa fille les envoie querir fort souvent, leur donne de magnifiques collations et leur fait toutes les civilités et amitiés dont elle se peut aviser.

» La reine d'Angleterre et madame la princesse d'Angleterre leur témoignent beaucoup de bonté.

» Mademoiselle se comporte fort bien dans

toutes ces bonnes..... *(illisible)*. Votre Éminence pourra voir par la lettre qu'elle lui écrit que la plus forte de ses pensées est son établissement.

» Mademoiselle Hortense continue à perdre au jeu. Je lui ai fait donner l'argent de ce mois-ci. Votre Éminence trouvera peut-être mauvais que outre les trente pistoles de l'autre jour on lui ait donné les quatre cents livres du mois ; mais lorsque j'aurai dit mes raisons à Votre Éminence elle ne me condamnera pas.

» J'attends les ordres de Votre Éminence pour l'arrivée de la Cour et pour le logement, et pour les habits. Si il y a quelque chose d'extraordinaire à faire, Votre Eminence me fera, s'il lui plaît, l'honneur de me le faire savoir. »

Le cardinal avait ses raisons pour ne pas donner des ordres plus précis ; au fond l'alliance du prince Charles lui convenait et il ne l'aurait point dédaignée pour sa nièce s'il n'eût eu toujours la crainte qu'en laissant Marie à la Cour de France, la passion du roi ne se réveillât. Il n'était point assuré de sa guérison et attendait le retour et les premières entrevues avec Marie pour juger par lui-même s'il pouvait sans danger la laisser à la Cour. Habile en cela comme en toute chose, il ne voulait pas rompre avec Charles de Lorraine, mais non plus prendre d'engagement. Laissant madame de Venel sans ordres

à ce sujet, il se dégageait ainsi de toute responsabilité et pouvait rejeter sur elle le trop ou le trop peu d'empressement qu'on aurait montré à accueillir le jeune prince. Vis-à-vis du public il ne démentait point les bruits qui couraient sur le prochain mariage du prince Charles et de sa nièce, et il se réservait de s'en servir à l'occasion pour perdre Marie dans l'esprit du roi, si cela lui semblait nécessaire.

Madame de Venel, vaincue par l'ardeur et la vivacité du prince Charles ne pouvait qu'à grand peine l'empêcher de faire sa cour. « Ce fut dans ce temps, dit Marie. que le prince Charles commença d'avoir pour moi des assiduités qui ne m'étaient pas désagréables et que madame de Venel ne désapprouvait point, n'ignorant pas que le mariage était le but de toutes ces poursuites. »

Marie avoue avec sa sincérité ordinaire que les empressements du prince ne lui déplaisaient pas; elle ne serait pas femme s'il en eût été autrement. Au moment où le retour du roi et de la jeune reine allait attirer sur elle les railleries ou la pitié, un prince jeune, aimable et beau, héritier d'un grand nom et d'une grande fortune, se montrait passionnément épris d'elle, recherchait son alliance; quel motif puissant pour engager Marie à accueillir de bonne grâce les soins du prince de Lorraine et ce motif n'était pas le seul; un autre n'avait pas échappé à la clairvoyante

madame de Venel. « Mademoiselle, écrit-elle à Mazarin, veut avant tout donner de l'inquiétude à celui qui lui en a tant causé! » C'était là en effet le principal mobile de la jeune fille; une pensée, toujours la même, l'obsédait; être mariée avant l'arrivée du roi. Il n'y avait pas de temps à perdre; aussi encourageait-elle le prince par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, c'est-à-dire par madame de Choisy et par de fréquentes promenades au Cours et aux Tuileries, dont ses sœurs se moquaient fort.

« Mes sœurs n'étaient pas aussi satisfaites que moi des soins de ce prince et se trouvant très souvent obligées à me suivre aux Tuileries, elles s'ennuyaient de mes fréquentes promenades; et comme l'on n'est guère indulgent pour les personnes qui ont quelques petits défauts, surtout lorsque l'on n'a aucun attachement pour elles, cet amant était souvent exposé à leurs petites railleries, et même elles me faisaient la guerre de la complaisance que j'avais pour lui, quoique pourtant il eût infiniment de mérite »...

Le prince Charles de son côté ne négligeait rien pour témoigner sa passion et les fonctions de madame de Venel n'étaient pas une sinécure.

Marie écrivit à son oncle quelques jours avant

la célébration du mariage du roi, mais elle ne dit mot de son jeune amoureux.

Marie de Mancini au cardinal.

Paris, juin 1660.

« Monseigneur,

» Je ne me donne pas l'honneur d'écrire plus souvent à Votre Éminence, n'ayant rien de considérable à lui mander. Pour ce qui est de ma conduite, j'ai tâché de la rendre la plus régulière qui me soit possible, tant par l'envie que j'ai de vous plaire que pour satisfaire à mon inclination. Je vous avoue pourtant que le temps me semble un peu long. Je ne sais quand Dieu me fera la grâce de vous pouvoir voir, et de vous dire moi-même que je suis plus que personne au monde, etc... »

Quand Marie dit que le temps lui semble un peu long, il faut lire qu'elle est dans une impatience fébrile de voir enfin arriver son oncle, et décider au plus tôt son mariage. Aussitôt après la célébration des noces royales, Marie écrit au cardinal :

Paris, 20 juin 1660.

« Monseigneur,

» J'ai la plus grande joie du monde d'apprendre que tout soit achevé et que par conséquent je ne serai pas longtemps sans avoir le bonheur de vous voir. Vous jugez bien que j'ai tant de rai-

sons qui m'engagent à souhaiter votre retour qu'il ne faut pas que je vous en fasse connaître le détail, après celle d'avoir eu le plaisir de vous voir. *Je juge bien qu'ayant établi avec tant de gloire les avantages de la France, vous songerez à ceux de la personne du monde qui est avec le plus de passion,* votre... etc., etc., »

Cette lettre écrite quelques jours après le mariage du roi, ne contient pas une allusion aux amers regrets de Marie, au contraire. « J'ai la plus grande joie du monde, dit-elle, d'apprendre que tout est fini. » Elle avait l'âme trop haute pour témoigner à qui que ce soit, sauf à Hortense, les déchirements de cœur et les souffrances d'amour-propre qu'elle endurait, et dans sa dernière phrase digne et fière, elle rappelle seulement à son oncle les promesses cent fois réitérées qu'il lui avait faites au sujet d'une alliance avec Charles de Lorraine.

« Il y a apparence, dit Beauvau, que le cardinal Mazarin aurait aisément consenti à ce mariage, puisqu'il ne pouvait rencontrer un parti, ni plus avantageux, ni plus glorieux pour sa nièce, et que la reine mère elle-même, qui avait pris un très grand ombrage de l'inclination du roi pour cette démoiselle, et qui craignait que cela n'apportât à la fin quelque trouble à la nouvelle reine, le pressait de la marier. Mais comme le ministre

était rusé, et qu'il voulait toujours paraître fort modéré aux choses qui regardaient ses intérêts particuliers, afin de faire croire qu'il ne considérait que ceux du roi son maître, il eût désiré que le duc eût fait rechercher sincèrement son alliance pour monsieur son neveu. »

Beauvau se trompe dans ses conjectures, ce n'est point cela qui préoccupait Mazarin et nous allons voir quel fut le véritable motif qui lui fit refuser l'alliance du prince Charles.

Le départ de Leurs Majestés de Saint-Jean-de-Luz venait de s'effectuer le 15 juin. Le cardinal au comble de ses vœux écrit enfin à madame de Venel la lettre la plus gracieuse et la plus reconnaissante, pour tous les services qu'elle ne cesse de lui rendre, et la gouvernante riposte par des protestations de dévouement.

Madame de Venel au cardinal.

27 juin 1660.

« La lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire, du 20 juin, me touche si sensiblement que je souhaiterais d'avoir cent vies pour les employer à mériter la moindre des bontés dont elle est remplie. Je tâcherai, Monseigneur, par toutes mes actions, de témoigner à Votre Éminence à quel point j'en suis reconnaissante, plutôt que par des compliments qui me

sont interdits par le respect. Je montre à mesdemoiselles tout ce qui les regarde, et mademoiselle de Mancini a été ravie des assurances que Votre Éminence a la bonté de lui donner de penser à elle, car sa plus forte passion est présentement d'être mariée. Je suis obligée de rendre compte à Votre Éminence de tout ce qui se passe qui est la même chose que par mes précédentes et même avec plus d'empressement de ce prince, qui est hardi et qui a de l'esprit comme quatre. Il vint il y a deux jours de la même façon que l'autrefois, pour accompagner mademoiselle dans sa chambre. Comme il vit que je me fâchais tout de bon, il se mit à genoux pour obtenir la permission d'y venir. Je lui répondis fort civilement que si Votre Éminence était ici, elle aviserait ce qu'elle aurait à faire, que pour moi je trouvais fort mauvais qu'il insistât à me demander une chose qui était si peu en mon pouvoir ; après plusieurs discours, il promit de ne revenir plus.

» Madame a envoyé querir aujourd'hui mesdemoiselles, pour accompagner Mademoiselle d'Orléans à Colombe, où elles ont passé l'après-dîner.

» Le peu de santé de Votre Éminence est ce qui me fait plus de douleur que je ne puis dire. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il augmente celle de Votre Éminence au prix de la mienne. Mademoiselle Marianne a écrit à la reine sur le mariage, à sa mode. »

D'après madame de Venel tout paraît cheminer au mieux, et Marie elle-même semble presque oublier son chagrin pour ne s'occuper que de son mariage ; mais cette apparence cache une plaie bien mal fermée, et elle écrit dans son Journal : « Quelque temps avant que la Cour partît de Bordeaux, le prince Charles de Lorraine, autant galant que bien fait, commença à me faire l'amour ; mais j'étais encore peu disposée à recevoir une nouvelle passion. La chute que je venais de faire était trop grande et il fallait du temps pour m'en consoler, et non pas des soupirs ! »

Ces lignes prouvent nettement que Marie était loin d'avoir oublié. Madame de Venel le voyait bien et ne croyait pas faire fausse route, en l'engageant à se remettre tout à fait à la volonté de son oncle pour le choix d'un mari ; elle écrit au cardinal dans des termes qui prouveront qu'il était assez indifférent à la jeune fille d'épouser le prince de Lorraine ou un autre.

Madame de Venel au cardinal.

30 juin 1660.

« Après que mademoiselle de Mancini a bien raisonné ce soir avec moi, elle a compris que le mieux qu'elle pouvait faire, c'est de se remettre entièrement à la sage conduite de Votre Éminence. Elle lui enverra M. de Fréjus pour lui

dire cela de sa part et pour faire instance d'avoir le prince Charles de Lorraine s'il se peut, et, sinon M. de Lorraine, M. d'Armagnac; lequel Votre Éminence trouvera le plus à propos. M'ayant assurée que la plus forte de ses passions est son établissement; et son devoir, une entière obéissance aux ordres de Votre Éminence ».

Un fait insignifiant en apparence mais d'une importance extrême pour Mazarin vint tout à coup lui donner les plus vives alarmes et modifier singulièrement ses bonnes dispositions pour Charles de Lorraine.

La Cour venait de quitter Saint-Jean-de-Luz et voyageait à petites journées pour regagner Paris; la route se faisait au milieu des fêtes et des réceptions préparées par toutes les villes qui se trouvaient sur le parcours du couple royal. Au moment de quitter Bordeaux le roi déclara tout à coup qu'il laisserait les reines continuer leur voyage jusqu'à Saint-Jean-d'Angely et qu'il irait seul faire une excursion de trois jours à La Rochelle et à Brouage. Il désirait n'être suivi que par deux ou trois de ses gentilshommes et garder l'incognito. Le cardinal fut consterné à cette nouvelle; au moment où il s'imaginait que le roi, tout occupé de la jeune reine, ne songeait plus à Marie, cette fatale passion était si peu éteinte que Louis XIV interrompait son voyage pour accom-

plir un pèlerinage d'amour à ce Brouage où son amie avait passé ses tristes mois d'exil. Quelle révélation ! quelle inquiétude pour l'avenir ! Chaque instant faisait naître une réflexion nouvelle dans l'esprit de Mazarin. Le roi allait retrouver Marie à Paris, plus séduisante que jamais, la séparation n'aurait servi qu'à échauffer leur passion mutuelle ; la comparaison qu'il allait faire entre l'esprit étroit, borné, l'ignorance, la gaucherie de Marie-Thérèse et la vivacité, l'intelligence, la grâce passionnée de Marie Mancini ne pouvait avoir qu'un résultat fatal. Anne d'Autriche était non moins bouleversée que le cardinal ; mais le roi avait donné ses ordres d'un ton qui ne permettait pas d'opposition. Mazarin, cherchant à atténuer le mauvais effet et les propos que cette romanesque équipée ne manquerait pas d'éveiller à la Cour, pria le roi de lui permettre de l'accompagner : « attendu qu'étant gouverneur du pays d'Aunis, il semblait étrange qu'il n'en fît pas les honneurs à son souverain ». Le roi consentit de mauvaise grâce à ce qu'il le suivit jusqu'à La Rochelle, puis il désigna trois jeunes seigneurs pour l'accompagner, entre autres Philippe de Mancini, choix qui déplut fort au cardinal mais qu'il ne put empêcher.

Le 28 juin le roi partit de Blaye vers cinq heures du matin et prit la route de Brouage, accompagné du gouverneur de Blaye, le duc de Saint-Simon, qui lui donna le divertissement de

la chasse sur une de ses terres et les reines prirent le chemin de Saint-Jean-d'Angely, où le roi devait les rejoindre. Le soir, le roi accompagné de Son Éminence alla coucher à Saint-Fort et arriva le 29 à Brouage où il trouva le maréchal de Clérambault ; il ne voulut point de réception à La Rochelle qu'il ne fit que traverser. Il coucha à Brouage et le lendemain alla dîner au château d'Oleron. Après avoir visité les navires qui étaient dans la rivière de Seudre il revint à Brouage. Le cardinal était parti seul le matin pour continuer son voyage, précédant le roi jusqu'à Paris afin de veiller lui-même à ce que toutes les réceptions fussent bien ordonnées sur son passage. Le roi resté seul à Brouage put se livrer tout entier à l'impression mélancolique de ses souvenirs et Philippe, témoin oculaire, ne manqua pas d'écrire à sa sœur « que le roi avait fort pleuré en se promenant le soir près de la mer, qu'il y était resté fort tard dans la nuit ne voulant point se coucher et faisant de longs soupirs, et qu'il avait voulu habiter sa chambre. » Mademoiselle de Mancini fut profondément troublée à la réception de cette lettre, elle ne s'attendait pas à une marque si vive de tendresse, et dès ce moment elle témoigna une grande inquiétude et une grande crainte du prochain retour de la Cour.

Mazarin, après l'excursion forcée qu'il venait de faire et qui lui déplaisait souverainement, envoya

de nouveau les ordres les plus précis à Colbert et à madame de Venel de faire quitter le Louvre immédiatement à ses nièces et de les installer au palais Mazarin, disant en toutes lettres « qu'il ne trouve pas convenable qu'elles soient logées au Louvre, à l'arrivée du roi et de la reine à Paris ».

Le cardinal qui envoyait toujours lui-même les articles à la *Gazette de France* en fit de même cette fois-ci et on y inséra quelques lignes peu claires pouvant donner à croire qu'il n'avait pas quitté le roi pendant son séjour à Brouage, et avait rejoint les reines avec lui à Saint-Jean-d'Angely ; mais voici une lettre d'Anne d'Autriche qui prouve que le cardinal était parti en avant. Si la reine eût dû le revoir le 1er juillet, elle ne lui aurait pas écrit le 30 juin, car il n'aurait pu recevoir la lettre, tandis qu'il est fort naturel que le cardinal continuant son chemin sur Paris avant le retour du roi à Saint-Jean, elle lui ait écrit une lettre qui devait le rejoindre en route. Voici la lettre d'Anne d'Autriche, elle est plus tendre que jamais.

Anne d'Autriche à Mazarin.

Saintes, le 30 juin 1660.

« Votre lettre m'a donné une grande joie ; je ne sais si je serai assez heureuse pour que vous le croyez, et que, si j'eusse cru qu'une de mes

lettres vous eût autant plu, j'en aurais écrit de bon cœur ; et il est vrai que d'en voir tant et des transports avec (lesquels) on les recevait et je les voyais lire [1], me faisait fort souvenir aussi d'un autre temps, dont je me souviens presque à tous moments, quoique vous en puissiez croire et douter. Je vous assure que tous ceux de ma vie seront employés à vous témoigner que jamais il n'y a eu d'amitié plus véritable que la mienne et si vous ne le croyez pas, j'espère de la justice que j'ai, que vous vous repentirez quelque jour d'en avoir jamais douté, et si je vous pouvais aussi bien faire voir mon cœur que ce que je vous dis sur le papier, je suis assurée que vous seriez content, ou vous seriez le plus ingrat homme du monde et je ne crois pas que cela soit.

» La reine, qui écrit ici sur ma table, me dit de vous dire que ce que vous me mandez du *confident* ne lui déplaît pas et que je vous assure de son affection ; mon fils *(le duc d'Orléans)* vous remercie aussi et 22 me prie de vous dire que jusqu'au dernier soupir ≠≠≠≠ quoi que vous en croyez ≠[2]. »

1. Probablement la reine fait allusion aux lettres que le roi recevait de Marie l'année précédente au moment de l'entrevue de Saint-Jean-d'Angély, et justement dans les mêmes lieux.

2. Walkenaer, tome III, des *Lettres de madame de Sévigné,* supplément, p. 471.

XVII

Lettres et vers de Marianne. — Charles de Lorraine. — Le duc de Lorraine, son oncle, s'oppose à son mariage. — Lettres de madame de Venel à ce sujet. — Mazarin excite la jalousie et le dépit du roi, contre Charles de Lorraine et Marie. — Arrivée de la Cour. — Accueil glacial du roi à Marie. — Elle s'éloigne de la Cour. — Entrée de la reine, son triomphe. — Désespoir de Marie. — Elle consent au mariage Colonna. — Fête au Palais Mazarin.

Nous avons un peu négligé Marianne, au milieu de tous les événements qui se sont succédé; nous l'avons quittée au moment où elle se préparait à faire sa première communion, « Mesdemoiselles, écrivait madame de Venel, ont bien passé la Semaine sainte, et ont paru fort dévotement aux offices; mademoiselle Marianne communiera dimanche. Elle est ravie lorsqu'elle a des marques du souvenir de Votre Éminence. »

Le cardinal et la reine ne manquèrent pas d'envoyer de fort beaux cadeaux à leur petite

favorite, mais il ne semble pas que sa première communion l'ait rendue plus raisonnable, car voilà les vers qu'elle adresse à son oncle quelque temps après :

A Monseigneur, Monseigneur mon oncle.

Je ne suis point fâchée d'avoir quitté Brouage,
Quoiqu'on y mange du bon fromage.
J'aime autant Paris,
Que toutes sortes de pays,
Si ce n'est la Cour,
Où il y a mes amours.
Votre Éminence a des charmes,
Qui sont plus forts que les armes.
Pour gagner mon cœur,
J'espère vous voir bientôt,
Et vous revoyant, faire un saut.
Vous verrez aussi Olympe [1],
Qui maintenant, vend des seringues
Et qui vous en donnera, quand vous en aurez à faire,
Car elle n'en fait pas mystère ;
Je suis au désespoir
De ne vous point voir
Et vous donne le bonsoir.
Je finis en vous disant,
Qu'il me manque de l'argent,
Je suis votre très humble femme,
Marianne de la coq-à-l'âne.

Si Marie redoutait la prochaine arrivée de la Cour, Marianne en revanche s'en faisait une fête,

1. Leur femme de chambre.

se réjouissant fort des beaux habits qu'on allait préparer pour elle, et sur lesquels madame de Venel consulte le cardinal.

Madame Venel au cardinal Mazarin.

7 juillet 1660.

« Monseigneur,

» Je viens de recevoir la lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire, du 4 de ce mois. Je l'ai fait lire à mademoiselle plus d'une fois; l'obéissance que je dois à tous les ordres de Votre Éminence paraîtra dans cette occasion, aussi bien que dans toutes les autres de ma vie. Cette lettre ne m'a rien appris que mon grossier jugement ne m'eût bien fait connaître et dire plus d'une fois, mais elle me donne autorité d'exécuter ce qui m'en paraît et je vous assure, Monseigneur, que de ma part je ferai fort bien ce que je dois, s'il plaît à Dieu. Au surplus, Monseigneur, mesdemoiselles sont fort galamment habillées pour ici, mais pour être à la Cour, non; l'on dit qu'on n'y voit que broderies d'or; je ne sais pas si l'on continuera d'en porter. Et s'il en faut pour mesdemoiselles, je consulterai M. Pignon, pour leur en faire faire un qui soit raisonnable à chacune et s'il en faut davantage, Votre Éminence le fera s'il lui plaît savoir; il est nécessaire aussi que Votre Éminence

leur donne à chacune un point d'Angleterre nouveau, brodé, non pour le rebroder, car tous leurs ouvrages sont bien conservés, mais ils ne sont plus du tout à la mode, particulièrement un de mademoiselle Hortense, car mademoiselle en a deux de l'année passée, mais ceux qu'on porte à cette heure sont bien différents. Je m'aperçois fort que mademoiselle craint autant d'aller à la Cour, comme elle le souhaitait autrefois, par l'embarras qu'elle aura pour sa contenance. C'est tout ce que je puis dire à Votre Éminence...

» J'oubliais de dire à Votre Éminence, que mesdemoiselles furent hier au cours avec les princesses d'Orléans et mademoiselle de Guise, et comme il n'y avait pas assez de place, M. le duc de Lorraine y étant, je ne jugeai pas à propos de le laisser avec elles. Je suppliai mademoiselle d'Orléans, que puisque je ne pouvais être avec elles, il n'y eut point d'hommes, si bien que M. de Lorraine, la gouvernante de mademoiselle d'Orléans et moi, fûmes dans le carrosse de mademoiselle de Mancini et suivîmes celui des princesses où mademoiselle était, ce qui me fit bien regarder de me voir promener avec M. de Lorraine.

» Je rends grâces à Dieu du retour de Votre Éminence de laquelle je serai toute ma vie avec autant de fidélité que je le dois, Monseigneur,

» Sa très humble et très obéissante servante.

» M. DE GAILLARD VENEL. »

Mazarin donna de suite les ordres à Colbert afin qu'on commandât pour ses nièces les plus riches habits chez les meilleurs faiseurs. Mais une nouvelle complication vint encore troubler davantage la gouvernante. Il faut savoir, pour la bien comprendre, que le duc de Lorraine détestait son neveu.

« Nous connaissons, dit M. de Beauvau, les dispositions de Charles IV pour Charles de Lorraine. Bien loin de favoriser son projet, il le traversa ouvertement, témoignant tout haut de l'aigreur contre ceux qui l'appuyaient, et s'emportant même jusqu'aux menaces.

» Un tel éclat ne pouvait être que blessant pour le cardinal. Mais le duc, afin de lui persuader qu'il ne s'opposait au mariage de son neveu que parce qu'il désirait lui-même épouser Marie de Mancini, lui en fit faire la demande formelle par le duc de Guise.

» En même temps, afin de rompre le commerce de son neveu et son projet de mariage, il affecta d'aller voir souvent Marie de Mancini, et d'user de toutes sortes de cajoleries et de persuasion pour lui faire croire qu'il avait dessein de l'épouser lui-même.

» Et pour mieux engager madame de Venel sa gouvernante, poursuit Beauvau à qui nous empruntons ces piquants détails, il lui jeta un jour une pierrerie dans son sein, qu'elle avait

refusé d'accepter de sa main. Sur quoi il arriva que cette dame, pensant la lui avoir rejetée dans la genouillère de sa botte, elle tomba par terre, et fut trouvée par un laquais qui en profita, le duc ni madame de Venel ne l'ayant pas voulu reprendre. »

Le duc de Lorraine qui, suivant l'expression de Voltaire, passait sa vie à perdre ses États et à lever des troupes pour les reconquérir, s'était montré lors de son avènement à la couronne de Lorraine, l'implacable ennemi de Louis XIII. Il avait donné asile à sa Cour à Gaston d'Orléans après la conspiration de celui-ci contre Richelieu et pendant son séjour en Lorraine lui avait fait épouser sa sœur Marguerite, contre le gré du roi de France. Enfin il s'était allié à l'empereur Ferdinand II pour combatre Louis XIII. Mais peu fidèle à ses alliés, il avait refusé de faire la campagne de 1653 sous les ordres de Condé avec les Espagnols, et d'évacuer plusieurs places que ses troupes occupaient en Allemagne. Les Espagnols furieux de ce manque de foi se vengèrent ; l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, l'attira à Bruxelles en lui dressant un piège ; on l'y arrêta, et il fut conduit en Espagne où il resta prisonnier cinq ans dans le château de Tolède. Le traité des Pyrénées venait de lui rendre la liberté et la Lorrraine, mais le duché de Bar et le pays de Clermont restaient à la

France. On comprend que son mariage avec la nièce de Mazarin lui semblait un excellent moyen de rentrer dans l'intégrité de ses États.

Malgré son premier échec auprès de madame de Venel, le duc ne se lassa point et il lui envoya en ambassadeur le chevalier de Forbin, chargé de lui dire que le cardinal venait de lui accorder, ou à peu près, la main de sa nièce, ce qui était faux. Elle écrit aussitôt au cardinal, ne sachant plus où elle en est.

Paris, 9 juillet.

« Je juge d'être obligée de dire à Votre Éminence que M. le chevalier de Forbin vient de sortir de ma chambre, pour me dire de la part de M. de Lorraine (l'oncle) qu'il a demandé mademoiselle de Mancini à Votre Éminence, lui ayant offert tous ses États pour cela; que Votre Éminence lui avait témoigné avoir des engagements avoués; mais que le seul obstacle que M. de Lorraine craint, c'est l'aversion de mademoiselle de Mancini; qu'il espérait de faire tant de choses auprès de Votre Éminence, qu'il pourrait faire changer son dessein. Que s'il pouvait pénétrer par moi auprès de mademoiselle, il m'aurait les dernières obligations. Il m'a laissé voir pour sa reconnaissance beaucoup de choses qui sont inutiles à dire et particulièrement pour toutes les charges de sa maison. Je lui ai répondu ce que

je me dirais à moi-même sur ce sujet et sur celui de mademoiselle de Mancini. Je lui ai dit que je la croyais trop bien née pour s'être jamais consultée sur ce qui regardait Son Altesse, ni pas un autre ; que je jurerais qu'elle n'avait ni d'autre sens ni d'autre discernement que celui de Votre Éminence. Que je ressens avec beaucoup de respect les marques de sa confiance, que je m'offense pourtant des offres dont il l'avait accompagnée. Voilà, Monseigneur, ce que je juge d'être obligée de vous rendre compte en détail. Il sera bon que Votre Éminence ait la bonté de dire à mesdemoiselles de terminer leurs promenades à cheval, mais cela positivement, car elles n'entendent rien à demi-mot et me disent fort bien qu'elles le veulent faire ainsi..... »

Comme on pouvait s'y attendre, mademoiselle de Mancini accueillit fort mal les ridicules prétentions du duc de Lorraine. Elle nous rend compte elle-même de l'aventure :

« Le duc de Lorraine s'étant aperçu de l'intention de son neveu et craignant que par le mariage il n'attirât Son Éminence dans ses intérêts, et que comme le véritable successeur de ce duc, il n'en reçût des offices qui peut-être n'auraient pas été à son gré, s'avisa de lui défendre absolument

de me faire la cour, et prit sa place, sans considérer qu'à son âge il ne la pouvait remplir dignement et que ses soins à me suivre au Cours et aux Tuileries ne pouvaient pas avoir le même succès que les empressements de son neveu. »

Au moment où cette intrigue se déroulait, le roi et les deux reines suivis de la Cour arrivèrent à Fontainebleau. Marie attendait avec une grande émotion ce retour qu'elle eût souhaité n'arriver jamais. Madame de Venel reçut l'ordre d'amener les trois nièces du cardinal pour saluer les reines. « Dans le temps, dit Marie, que le vieux duc de Lorraine perdait ses soins et ses assiduités auprès de moi, la Cour arriva à Fontainebleau, d'où le cardinal nous envoya prendre à Paris pour faire la révérence à la reine. Par un pressentiment que cet honneur devait me coûter cher, je ne puis nier que je me disposais avec assez de déplaisir à le recevoir ; je ne considérais que trop, que par la présence du roi j'allais rouvrir une plaie qui n'était pas encore bien fermée et que l'absence eût été plus propre à m'en guérir. »

La romanesque excursion du roi à Brouage avait complètement modifié les projets de Mazarin à l'égard du mariage de Marie ou plutôt l'avait confirmé dans la pensée qu'il fallait l'éloigner à tout prix de Paris et la marier en Italie.

Anne d'Autriche de son côté ne se gênait plus, même vis-à-vis du roi, pour témoigner son aversion contre Marie ; elle alla jusqu'à demander à son fils s'il ne lui savait pas gré de l'avoir obligé à rompre avec une personne aussi dépourvue de bon sens et de raison que mademoiselle de Mancini. Il répondit froidement qu'en effet mademoiselle de Mancini manquait de raison; et n'ajouta pas un mot à cette réponse ambiguë.

Dès le moment où nous sommes la décision de marier Marie au connétable Colonna fut arrêtée dans l'esprit du cardinal, mais nous allons voir par quel motif il ne rompit point avec le duc de Lorraine et encore moins avec son neveu. Pour conclure un mariage avec le connétable Colonna il fallait agir avec prudence ; le roi pouvait toujours s'opposer au départ de mademoiselle de Mancini et empêcher le cardinal d'exécuter son projet; un autre moyen, plus sûr, se présenta à l'esprit du ministre : le roi, comme Marie, avait le cœur fier ; il tenta, à la fois, d'éveiller sa jalousie et sa colère et de lui présenter mademoiselle de Mancini comme tout à fait consolée et passionnément éprise du jeune prince de Lorraine. Aussitôt conçu, le projet fut mis à exécution. La comtesse de Soissons [1], toujours prête en pareille circonstance, se hâta dès qu'on approcha de Paris de raconter

1. Elle était restée à Paris pour y faire ses couches.

au roi dans les plus menus détails les amours de Marie et de Charles de Lorraine, leurs promenades aux Tuileries, toutes les galanteries et les folies que le prince Charles faisait pour elle en appuyant sur le bon accueil qu'il recevait de la belle.

Anne d'Autriche de son côté ne négligea rien pour faire parvenir au roi les propos qui se tenaient à Paris sur la passion réciproque des deux amoureux. L'orgueil du roi se révolta devant ces récits; il chercha cependant à en vérifier l'exactitude, mais chacun les lui confirma, car les apparences étaient en leur faveur. Enfin, le 13 juillet, la Cour arriva à Fontainebleau, où elle devait attendre que tout fût préparé pour l'entrée solennelle à Paris. Le premier soin du roi en voyant le cardinal fut de lui demander s'il était vrai que mademoiselle de Mancini épousait le prince de Lorraine. Mazarin répondit qu'elle le souhaitait fort et montra à Louis XIV la dernière lettre de Marie et celles de madame de Venel; il lut les lettres et répondit froidement. « Cela est bien, » sans ajouter un mot, mais une sourde colère se trahit dans son regard et Mazarin triomphant rentra chez lui et expédia à ses nièces l'ordre de se rendre immédiatement à Fontainebleau pour venir saluer la reine.

Colbert répondit : « Pour mesdemoiselles l'on travaille à les mettre en état de partir demain pour arriver vendredi 22 de bonne heure à Fontai-

nebleau, étant impossible que cela puisse se faire plus tôt. »

Nous avons vu que Marie redoutait autant cette entrevue qu'elle l'eût souhaitée jadis; cependant elle n'en laissa rien paraître. Elles revêtirent toutes trois les superbes habits que leur oncle avait ordonné qu'on leur fît et ce fut avec une émotion terrible dans le cœur, que Marie s'avança la première pour faire la révérence à la reine; le roi était auprès, ainsi qu'Anne d'Autriche. Mademoiselle de Mancini avait à peine levé les yeux en saluant la reine, mais en arrivant devant le roi, elle les leva malgré elle et se sentit défaillir en croisant le regard le plus froid et le plus méprisant qu'il se pût rencontrer; elle eut à peine la force de faire les trois révérences d'étiquette avant de se retirer. Mais Anne d'Autriche, à laquelle n'avait point échappé l'expression de la physionomie de son fils, voulut prolonger un peu le supplice de la jeune fille et savourer son triomphe. Elle la félicita sur son prochain établissement dont chacun parlait à la Cour. Marie parvint enfin à vaincre le trouble qui s'était emparé d'elle et répondit à la reine qu'elle ignorait encore les projets de son oncle à son égard. Heureusement la présence de Marianne vint faire diversion et Mazarin trouvant que la reine-mère allait trop vite et risquait de découvrir à Marie leur complot, se mit à questionner et à taquiner la petite, selon son habitude. Enfin les jeunes filles

se retirèrent et Marie en rentrant dans l'appartement qui leur était destiné se livra à un désespoir qu'Hortense ne pouvait parvenir à apaiser. Elle voulait absolument retourner sur-le-champ à Paris. « Je n'avais pas compté, dit-elle, sur la froideur et l'indifférence avec lesquelles Sa Majesté me traita, j'avoue que j'en eus une surprise et un chagrin mortel qui me faisaient souhaiter à tout moment de m'en retourner à Paris. »

L'habile comtesse de Soissons, témoin des efforts de Marie pour cacher ses larmes et pour essayer de faire bon visage à la Cour ; trouva moyen d'exploiter cette douleur contre elle, en la raillant en présence du roi de son peu d'enjoûment. « Vous trouvez le temps long loin de Paris, lui dit-elle, cela ne me surprend point, puisque vous y avez laissé votre galant ! » Marie qui ne se doutait pas encore des mauvais offices qu'elle lui rendait près du roi, lui répondit froidement : « C'est possible, Madame » ; et le roi qui était présent prit cela pour une bravade.

Il éprouvait un ressentiment profond contre celle qu'il n'était pas encore parvenu à oublier ; il songeait avec amertume qu'au moment où il accomplissait son pèlerinage d'amour, la femme dont il allait chercher le souvenir à Brouage donnait à un autre un cœur qu'il avait cru sien pour jamais. Il ne réfléchissait point dans son premier emportement, que son mariage avait réduit Marie

au désespoir. Il ne se rendait point compte de la hauteur de laquelle elle était tombée, de la souffrance et de l'irritation qu'elle ressentait en voyant ces mêmes courtisans qui un an auparavant la traitaient avec les égards dus à une reine, la railler aujourd'hui sans pitié, ou affecter une compassion plus humiliante encore ! Madame de La Fayette nous peint bien ce qu'éprouvait mademoiselle de Mancini. « Elle était, dit-elle, outrée de rage et de désespoir ; elle trouvait qu'elle avait perdu en même temps un amant fort aimable et la plus belle couronne de l'univers ; un esprit plus modéré que le sien aurait eu de la peine à ne pas s'emporter dans une semblable occasion ; aussi s'était-elle abandonnée à la rage et à la colère ; » puis, mieux informée que le public, elle ajoute : « Le roi serait cependant revenu à mademoiselle de Mancini s'il n'eût cru qu'entre tous les partis qui se présentaient alors pour l'épouser, elle souhaitait ardemment le duc Charles, neveu du duc de Lorraine, et s'il n'avait été persuadé que ce prince avait su toucher son cœur. »

Mazarin suivait d'un œil observateur ce qui se passait à Fontainebleau et se félicitait intérieurement de la réussite de sa combinaison assez machiavélique. Marie dans le premier mouvement de l'irritation et du chagrin que lui avait causés la froideur glaciale du roi, ne put s'empêcher

de témoigner sa douleur à son oncle. Il lui répondit que « l'attitude du roi était forcée vis-à-vis du public et de la jeune reine, qu'il ne fallait pas que quelques marques de son ancienne passion puissent faire supposer qu'elle durait encore. » Il ajouta que tous les yeux étant fixés, sur elle et sur le roi, toutes leurs actions, même une parole échangée entre eux, seraient rapportées fidèlement à la jeune reine; en conséquence, il exigea de Marie la promesse sacrée de ne pas avoir la moindre explication avec le roi, lui affirmant que cette situation tendue ne durerait pas et qu'une fois mariée, elle la verrait se modifier complètement. Mademoiselle de Mancini dans l'espoir de conserver les bonnes grâces d'un oncle dont elle dépendait absolument, il ne faut pas l'oublier, donna la parole qu'on lui demandait, mais n'en souffrit pas moins cruellement. Chaque fois qu'elle se trouvait en présence du roi, il ne manquait pas de lui vanter les perfections de Marie-Thérèse, ce qui la mettait au désespoir; elle aurait dû deviner que la jalousie faisait seule parler son ancien ami, mais elle ne le supposait même pas; et toutes les intrigues habilement menées par le cardinal enveloppaient la jeune fille d'un réseau invisible et entretenaient l'extrême irritation du roi. Marie ignorait tout à fait à quel point la comtesse de Soissons et d'autres, sous l'influence du cardinal, l'avaient desservie auprès du roi, en

excitant sa jalousie au sujet du duc de Lorraine. Le cardinal employait même l'évêque de Fréjus pour en entretenir le roi; c'était adroit, car lors de la mission d'Ondedei à Brouage, Marie voulant à tout prix se marier avant le roi, avait refusé le connétable Colonna et demandé à épouser Charles de Lorraine. Fréjus ne manqua pas de le redire à Louis XIV.

Ne connaissant donc point la véritable cause de l'attitude du roi, Marie désolée ne pouvait se l'expliquer; elle exprime sa douleur dans son Journal avec une sincérité naïve.

« C'est le défaut de notre sexe de ne se plaire guère à entendre les louanges de celle même dont il connait le mérite, mais si ces louanges sortent de la bouche d'une personne que l'on aime, et ont pour objet celle qui nous a enlevé son cœur, rien n'est plus sensible, rien n'est plus cruel. Le roi me mettait souvent à de semblables épreuves et j'étais d'autant plus à plaindre, que je ne pouvais lui faire de reproches, ni désapprouver sa conduite. Car enfin ma raison l'excusait, et les ordres de mon oncle qui m'avait défendu de m'expliquer là-dessus m'empêchaient de le condamner sans l'entendre. Cependant les mouvements de mon cœur l'emportèrent contre l'un et l'autre, et m'obligèrent à me déclarer deux ou trois fois à Sa Majesté qui reçut mes

plaintes avec tant d'aigreur que je pris la résolution de ne lui en plus faire. Il fallait pourtant un remède à mon mal, aussi appliquais-je tous mes soins à y en apporter; je pratiquais donc une partie de ce qu'enseigne Ovide contre l'amour: j'éloignais de mes yeux tous les objets qui pouvaient entretenir ma passion et cherchant un prétexte spécieux à la bannir de mon cœur, je priais ma sœur Hortense, en qui j'avais une extrême confiance, de me dire du mal du roi; je la chargeais d'une difficile entreprise, où une infiniment plus habile qu'elle n'aurait pu réussir : je m'éloignais même de la Cour le plus qu'il était possible et n'y allais que très rarement. »

Ces consolations cherchées dans Ovide rappellent celles que Marie s'efforçait de puiser dans Sénèque à Brouage; ni le poète ni le philosophe ne produisirent l'effet qu'elle en attendait; mais on retrouve bien là les traces de l'éducation de *précieuse* qu'avait reçue Marie et c'est vraiment un trait des mœurs du temps.

Hortense, dans ses Mémoires, nous confirme le récit de sa sœur : « Au retour de la frontière on nous fit venir à Fontainebleau où la Cour était; le roi traita ma sœur assez froidement et son changement commença de la résoudre à se marier en Italie. Elle me priait souvent de lui en dire le plus de mal que je pourrais. Mais outre qu'il

était assez difficile d'en trouver à dire d'un prince fait comme lui, et qui vivait parmi nous avec une douceur et une familiarité charmantes, l'âge de douze ans où j'étais alors ne me permettait pas de bien comprendre ce qu'elle souhaitait de moi et tout ce que je pouvais faire pour son service, la voyant fort désolée et l'aimant tendrement, c'était de pleurer avec elle son malheur en attendant qu'elle m'aidât à pleurer les miens.

Pendant que Marie se désolait, madame de Venel récoltait le fruit de ses peines. Elle fut accueillie par la reine mère et par Mazarin avec des transports de joie et de reconnaissance.

« L'heureux dénouement d'une intrigue qui avait jeté madame de Venel dans de si grandes perplexités, lui causa la plus vive joie et lui valut à la Cour des compliments. « — Quelle satisfaction pour nous, Madame, lui dit un jour la reine, de voir l'exécution de nos projets! Je n'oublierai jamais la part que vous y avez et le roi mon fils vous en aura plus tard une très grande obligation. » Le cardinal, qui se trouvait présent, continua : « Et pour moi, je me flatte que le roi en est déjà reconnaissant et prêt à vous en donner des témoignages certains [1]. »

Mais sa reconnaissance ne se borna pas à des

1. Mémoire sur madame Venel, manuscrit Bonnecorse.

paroles, et Anne d'Autriche profitant de l'irritation du roi contre mademoiselle de Mancini, lui arracha la promesse formelle de nommer madame de Venel sous-gouvernante de ses filles, s'il en avait. Le roi qui la détestait eut de la peine à s'y résoudre, mais pensant que cette nomination serait pénible pour Marie, puisqu'elle était la récompense des soins que madame de Venel avait pris pour rompre leur liaison; il n'hésita plus à la faire.

Au milieu de ses peines, mademoiselle de Mancini semblait oublier tout à fait le prince de Lorraine; elle y pensait encore cependant. Mais dès la première conversation qu'elle eut avec son oncle, il lui fit toutes les objections imaginables, tirées du peu de sûreté qu'il y avait pour l'héritage du vieux duc; insistant sur la médiocrité de cette alliance, si le prince Charles n'était pas l'héritier reconnu de son oncle, et sur les fourberies et l'inconstance du duc qui était toujours prêt à épouser toutes les femmes. En même temps, il fit de nouveau valoir à Marie les avantages d'un mariage avec le connétable Colonna, prince romain, duc de Tagliacozzo, grand connétable du royaume de Naples, appartenant à une des premières familles d'Italie, jeune, beau, bien fait et témoignant le plus vif désir d'entrer dans l'alliance du cardinal. Mademoiselle de Mancini, impétueuse et prime-

sautière, comme nous la connaissons, commença par s'emporter avec la dernière violence contre son oncle; lui disant qu'il manquait à l'honneur et à tous ses engagements, qu'il lui avait juré cent fois de ne la forcer point et de ne la pas marier hors de France. Le cardinal laissa tranquillement passer l'orage et lorsque sa nièce fut un peu plus calme, il lui assura qu'il n'avait aucunement l'intention de la forcer, mais qu'il devait lui montrer les inconvénients et les avantages des partis qui se présentaient pour elle en ce moment. Il ajouta que rien ne pressait et qu'il lui donnait tout le temps nécessaire pour réfléchir[1].

Pendant que ces intrigues se nouaient et se dénouaient à la Cour, tout s'apprêtait pour l'entrée triomphale de la jeune reine à Paris. C'était un nouveau supplice qui se préparait pour la délaissée, mais il était impossible de l'éviter, et le 26 août, dès midi, Marie, ses sœurs et son oncle, dont la santé plus altérée que jamais ne lui permettait pas de faire partie du cortège, se rendirent à l'hôtel de madame de Beauvais, première femme de chambre et favorite de la reine mère. Anne d'Autriche y arriva peu de temps après,

1. M. de Beauvau dit dans ses *Mémoires*, que non seulement mademoiselle de Mancini s'emporta contre son oncle, mais qu'elle ne put s'empêcher de reprocher au roi la faiblesse qu'il montrait en cette occasion, en n'obligeant pas son oncle à lui faire épouser le prince de Lorraine. Nous révoquons en doute ce fait, tout à fait invraisemblable, dont aucun de nos documents ne fait mention.

suivie de la reine d'Angleterre, de la princesse sa fille, ainsi que de la princesse Palatine, de mesdames de Noailles et de Chevreuse et autres femmes de la Cour. A l'une des fenêtres du haut était placée la dame Scarron, fort estimée de ces dames pour son esprit et sa beauté, mais qui ne faisait point partie de la Cour. Madame de Beauvais, la première aventure du roi, Marie de Mancini, son premier amour, et madame Scarron, qui devait être son dernier, réunies pour voir l'entrée de Marie-Thérèse, ne forment-elles pas un tableau assez piquant?

On vit enfin paraître le royal cortège; le roi voulant laisser tous les honneurs de l'entrée à la reine, n'était point avec elle dans le char triomphal; il marchait le premier, précédé d'une longue file de troupes, de seigneurs, de pages et de cavaliers admirablement équipés et montés sur des chevaux superbes. « Il était vêtu d'un habit tout de broderies d'argent trait, mêlé de perles et garni d'une quantité merveilleuse de rubans incarnat et argent, avec un superbe bouquet de plumes incarnat et blanc, attaché d'une enseigne de diamants. Monté sur un superbe cheval d'Espagne bai brun, qui avait sa housse aussi toute en broderies d'argent et le harnais semé de pierreries[1]. »

1. Voir à l'appendice la description complète et très curieuse de cet étonnant cortège.

« La reine arrivait peu de temps après dans une calèche qu'on nommerait mieux un char de triomphe. Elle était couverte, dedans et dehors, d'une broderie d'or trait, d'une invention toute nouvelle, sur un fond d'argent; les dehors, devant et derrière et les côtés, ornés de festons de relief, tous brodés d'or et d'argent trait; le dais aussi, brodé dedans et dehors, de pareilles broderies avec des festons pendants à l'entour, soutenu de deux colonnes environnées de fleurs de jasmin et d'olivier, hiéroglyphes de l'amour et de la paix; et tout ce qui devait être de fer était de vermeil doré et même les roues et le train couverts d'or ducat. Ce merveilleux char, dont le dessin avait été donné par l'un des plus habiles en ces sortes d'ouvrages, était attelé de six chevaux danois gris perle, de qui les crins et les queues allaient jusqu'à terre, caparaçonnés et couverts de housses de la même broderie. »

La reine portait un habit étincelant d'or, d'argent et de pierreries, et se tenait immobile comme dans une châsse, saluant gravement la foule qui l'acclamait avec un réel enthousiasme, car elle était pour le peuple le symbole d'une paix si désirée depuis longtemps. Le cardinal, auquel son état de faiblesse ne permettait pas de faire partie du cortège, à son grand désespoir, y avait envoyé toute sa maison sous la conduite de son intendant Colbert; le luxe qu'il déploya en

cette circonstance, répondait à la part qu'il avait prise à ce grand événement[1].

On peut aisément se figurer ce que souffrit Marie pendant cette journée, et les retours cruels que le triomphe de la reine fit naître dans son esprit. Que de fois elle avait rêvé, enivrée par les promesses et par l'amour du roi de rentrer ainsi au Louvre, reine et triomphante! et pour combler le supplice, il fallait qu'elle assistât au spectacle de cette foule joyeuse et enthousiaste, et qu'elle entendît acclamer celle qui la remplaçait. Encore si elle eût été seule et si elle eût pu se livrer à son chagrin! mais il fallait subir cette torture devant Anne d'Autriche, devant son oncle auquel elle en était redevable, et devant les grandes dames de la Cour dont la pitié chez quelques-unes se trahissait par des regards de compassion.

Le caractère fier et hautain de la jeune fille s'accommodait encore moins de la pitié que de la haine, et appelant à elle toute l'énergie de son caractère, elle soutint jusqu'au bout sans faiblir cette terrible épreuve; mais en rentrant au Palais Mazarin elle eut à peine la force de gagner sa chambre et perdit connaissance. « Reve-

1. Le cardinal fut dès lors si souffrant que toute marche lui devint pénible, il fit pratiquer dans sa galerie une machine à contre-poids pour monter et descendre et s'éviter ainsi les fatigues de l'escalier. On voit que l'ascenseur n'est pas chose nouvelle.

nue à elle et voyant madame de Venel auprès du lit sur lequel elle s'était laissé tomber, elle la pria de sortir, ne pouvant soutenir sa vue. » A peine fut-elle sortie, que Marie donna un libre cours aux larmes et aux sanglots qui la suffoquaient depuis quelques heures.

Mazarin apprit par la gouvernante l'état violent dans lequel était sa nièce ; il ne voulut point aller la voir, de crainte d'exciter une nouvelle crise, mais dès le lendemain Marie le fit demander et lui déclara qu'elle était prête à épouser le connétable. Transporté de joie à cette nouvelle, il accabla sa nièce de caresses, de louanges, et lui promit monts et merveilles pour l'avenir. Marie accueillit froidement ces démonstrations et pria seulement son oncle de répandre à la Cour la nouvelle de son prochain mariage.

Quinze jours après l'entrée du roi à Paris, le cardinal donna une grande fête au Palais Mazarin, dont Marie fut obligée de faire les honneurs. Le roi, la reine, la reine-mère, Monsieur, la reine d'Angleterre, la princesse Henriette, toutes les grandes dames de la Cour y assistaient, entre autre la comtesse de Soissons qui avait repris sa belle humeur et faisait souffrir à sa sœur tout ce qu'elle pouvait imaginer. Un magnifique souper était dressé, dont Marie fit les honneurs aux trois reines, servant elle-même Marie-Thérèse. On vit

défiler plusieurs services de toutes les viandes les plus exquises et les fruits les plus rares ; un concert de voix et d'instruments se fit entendre pendant le repas. Après le souper on se promena dans les appartements au milieu des merveilleux objets d'art, statues, tableaux, cabinets de laques de Chine, d'ébène, enrichis de pierres précieuses et raretés de toutes sortes et enfin dans l'admirable bibliothèque, résidence favorite du cardinal. On passa alors dans la salle de concert où l'on entendit vingt chanteurs romains que le cardinal avait fait venir d'Italie et qui étaient accompagnés par les vingt-quatre violons de Lulli. Pendant ce temps le buffet avait été préparé dans la salle à manger où toute trace du souper avait disparu, le buffet était servi en entier en vermeil, les plats d'or et de vermeil; il y avait même de grands bassins ornés de pierreries ; les flambeaux et les vases qui chargeaient le buffet étaient également en vermeil, des pyramides de fruits admirables et une collation magnifique composée de viandes froides de toutes sortes étaient offerte aux convives qui sortaient à peine de table. Après la collation à laquelle ils firent honneur avec les robustes appétits de ce temps-là, les invités passèrent dans une fort grande salle avec un théâtre disposé exprès, où par une attention délicate on joua la comédie espagnole avec des comédiens venus de Madrid. Cette fête se

passa dans un ordre admirable, elle fit grand honneur à la magnificence du cardinal et combla le supplice de Marie. Quelque temps après Mazarin partit pour Vincennes où la Cour le rejoignit momentanément.

XVIII

Maladie de Mazarin. — Contrats de mariage de ses nièces. — Mariage d'Hortense avec le grand maître. — Mort du cardinal. — Son oraison funèbre par ses neveux et ses nièces. — Douleur de la reine. — Ouverture du testament. — Explication de Marie avec le roi. — L'amour du roi se ranime. — Il supplie Marie de ne point quitter la France. — Elle refuse. — Mariage de Marie dans la chapelle du roi. — Le marquis Angelelli l'épouse par procuration. — Douleur du roi. — Départ pour l'Italie. Voyage jusqu'à Milan. — Madame de Venel revient en France. — Lettre du roi. — Maladie de la connétable : — Arrivée de son oncle le cardinal Mancini. — Elle est sauvée. — Lettre du roi au connétable.

Le cardinal enchanté de la résolution de sa nièce et du succès de tous ses artifices se hâta d'écrire au marquis Angelelli, alors à Bruxelles, qui arriva aussitôt. Le marquis, adroit et insinuant, s'aperçut bien que la résolution de Marie était causée par le dépit, mais il ne fit point

mine de le voir et ne s'occupa que de peindre le connétable et sa situation en Italie avec des couleurs si avantageuses qu'il finit par diminuer l'aversion que la jeune fille avait pour ce mariage. On en arrêta toutes les conditions, elles étaient fort brillantes pour Marie, son oncle la dotait de cent mille livres de rente et lui donnait en plus un palais qu'il possédait à Rome, quinze mille livres pour ses frais de voyage et quelques belles pierreries.

Le connétable était en réalité un fort beau parti, quoiqu'il ne fût pas prince régnant, sa famille étant une des quatre qui formaient la tête de la noblesse romaine, ils en faisaient remonter l'origine jusqu'à Hercule [1]. Leur fortune passait pour considérable, ils possédaient deux palais à Rome, et son frère, le cardinal Colonna avait une grande influence à la cour du pape; quant au connétable il était beau, bien fait de sa personne, cavalier accompli, se faisait distinguer dans toutes les joutes, tournois, etc.

Six mois s'étaient écoulés depuis l'entrée triomphale de Marie-Thérèse et l'état du cardinal avait été empirant à vue d'œil, bientôt il lui fut

1. Les Colonna, dit leur généalogie, veulent descendre d'Hercule prince troyen, qui posa les deux colonnes d'Abila et de Calpa avec cette inscription : *non plus ultra.* Il était né à Todi, en Umbrie, ou de Caius Marcus de la république romaine, ou des rois de France issus de Francion, ou de la famille romaine des Octaviens, dont était l'empereur Auguste.

impossible de se dissimuler la gravité de son état, et vers la fin de février il envoya M. le duc de Gramont[1] prier M. Joly, alors curé de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, et depuis évêque d'Agen, de vouloir lui rendre visite au château de Vincennes où il était malade depuis quelque temps. « Et à la même heure entrant tous deux dans le carrosse du maréchal, ils se rendirent à Vincennes où étant arrivés et M. le cardinal en étant averti, il les fit entrer dans sa chambre. Le maréchal de Gramont l'ayant salué et lui ayant présenté M. Joly : « Vous voyez, monsieur, lui dit-il, une personne qui souffre beaucoup. Il ne tient qu'à Dieu de me mettre en état de salut ; priez-le pour que les douleurs que je souffre me soient utiles. » Après une heure de conversation M. le maréchal de Gramont et M. Joly se retirèrent, et Son Éminence dit à ce dernier : « Je vous prie, monsieur, de me vouloir assister à la mort, je vous ai choisi pour me rendre ce bon et dernier service ; ne me refusez pas votre assistance lorsqu'il en sera temps. »

La maladie du cardinal s'aggrava si rapidement que la reine-mère et le roi vinrent s'établir à Vincennes, Marie-Thérèse étant grosse restait à Paris. Anne d'Autriche venait visiter le malade ; il la recevait aussi mal que possible,

1. Aff. étrang., négociations du traité des Pyrénées, nº 64, f. 95.

quoiqu'il n'y eût pas de jours qu'elle ne vînt s'asseoir auprès de son lit et n'y restât longtemps pour lui donner de tendres soins. « Il la traitait comme si elle eût été une chambrière, et lorsqu'on venait lui dire qu'elle montait chez lui, il refrognait les sourcils disant devant ses valets : « Ah ! cette femme me fera mourir tant elle est importune. Ne me laissera-t-elle jamais en repos[1] ? » « Un jour, dit Brienne, que je me trouvais dans sa chambre et qu'il était au lit, la reine-mère l'étant venue visiter lui demanda comment il se portait : « Très mal », répondit-il, et sans dire autre chose, il jeta sa couverture, sortit sa jambe et sa cuisse nue hors du lit et les montrant à la reine qui en fut étonnée aussi bien que tous les spectateurs il lui dit : « Voyez, madame, ces jambes qui ont perdu le repos en le donnant à la France. » En effet sa jambe et sa cuisse étaient si décharnées, si livides et si couvertes de taches blanches et violettes que cela faisait pitié ; la bonne reine ne put s'empêcher de pousser un grand cri et de jeter quelques larmes en voyant ce déplorable état. On aurait dit Lazare sortant de son tombeau. »

Au milieu de ses souffrances, qui augmentaient sans cesse, Mazarin suivait avec une fiévreuse ardeur les négociations du mariage de Marie et

1. *Mémoires* de Montglat, comte de Clermont.

du connétable. Elle n'y apportait plus d'obstacles, mais il fallait régler d'avance tant de détails et de conditions que la besogne n'avançait guère tandis que la mort se hâtait. Le cardinal tremblait toujours de voir surgir un retour de passion du roi qui mettrait à néant tous ses projets, et la reine-mère ne le redoutait pas moins. Non seulement Mazarin se préoccupait du mariage de sa nièce Marie, mais celui d'Hortense l'agitait également. Il s'était jusqu'alors obstinément refusé à consentir ostensiblement aux demandes réitérées qu'avait fait le grand maître de la main d'Hortense, Il laissait, comme nous l'avons vu, les lettres et les cadeaux de M. de la Meilleraye parvenir à ses nièces, sans les autoriser ni les défendre ; c'était un terme moyen dont il usait souvent.

Cependant de jour en jour il sentait ses forces s'épuiser et il ne pouvait plus se faire d'illusion sur sa fin prochaine. Le désir d'éterniser son nom triompha de sa répugnance ; il s'en ouvrit à l'évêque de Fréjus, et lui demanda son avis sur plusieurs partis qu'il avait dans l'esprit. L'évêque gagné par M. de la Meilleraye moyennant une promesse de cinquante mille écus, n'oublia rien pour les mériter. « Il ne les a pourtant jamais touchés, dit Hortense. Il rendit le billet qu'on lui en avait fait d'abord, en laissant entendre *qu'il aimerait mieux l'évêché d'Evreux*, s'il

pouvait. Mais le roi en ayant disposé ailleurs, après deux mois d'importunité de M. de Mazarin, M. de Fréjus redemanda les cinquante mille écus, et M. de Mazarin ne se trouva plus en état de les lui donner. »

« Aussitôt que le mariage fut conclu, il m'envoya un grand cabinet, où entre autres nippes, il y avait dix mille pistoles en or. J'en fis bonne part à mon frère et à mes sœurs pour les consoler de mon opulence, qu'elles ne pouvaient voir sans ennui, quelque mine qu'elles fissent. Elles n'avaient pas même besoin de m'en demander, la clef demeura toujours où elle était quand on la porta, en prit qui voulut. Un jour entre autres que nous n'avions pas de meilleur passe-temps, nous jetâmes plus de trois cents louis par la fenêtre du Palais Mazarin, pour avoir le plaisir de faire battre un peuple de valets qui étaient dans la cour. Cette profusion étant venue à la connaissance de M. le cardinal, il en eut tant de déplaisir qu'on crut qu'elle avait hâté sa fin. »

Le mariage d'Hortense avec Armand-Charles de la Porte, marquis de la Meilleraye, grand maître de l'artillerie, fut signé par Leurs Majestés, à Vincennes dans la chambre de Son Éminence, le 28 février.

« Quelques jours avant le mariage d'Hortense, dit Marie dans son Journal, les articles du mien

furent signés par Son Éminence, à Paris, le dernier jour qu'elle y vînt. » A partir de ce moment-là, le cardinal ne quitta plus Vincennes.

« Le dimanche, 6 mars, il envoya un billet à M. Joly, où il le priait de le venir voir, et l'assurait qu'il voulait mourir entre ses mains, et le même jour il lui dit : Je ne suis pas content, je voudrais bien sentir une plus grande doûleur de mes péchés. Je suis un grand criminel et je n'ai d'espérance que dans la miséricorde de Dieu. »

» Il reçut l'extrême-onction, le lundi 7 mars, avec de grands témoignages de piété.

» Le mardi, à huit heures du matin, il demanda qu'on dît la messe dans sa chambre, en ajoutant que peut-être il n'avait pas ouï la messe une fois dans sa vie, selon les intentions de l'Église. M. Joly lui ayant demandé s'il ne voulait pas bien faire quelques satisfactions publiques pour tous les mauvais exemples et scandales, qu'il pouvait avoir donnés dans le cours de sa vie : — Très volontiers, lui dit-il ; et ayant pris le cierge bénit à la main, tête nue, et par forme d'amende honorable et de réparation publique, il demanda à Dieu pardon de tous ses péchés et pria ceux qu'il pouvait avoir offensés, de lui vouloir pardonner. Il regarda la mort, et dans l'ardeur de son mal il disait : « Courage il faut souffrir...[1] Environ deux

1. Affaires étrangères, négociation du traité des Pyrénées, n° 64 f. 96.

heures après minuit, M. Joly lui fit baiser le crucifix et sans autre signe extérieur que d'ouvrir un peu la bouche, il expira. »

Pendant les dernières heures d'agonie de leur oncle, Marie, Hortense et Philippe de Mancini, avaient passé pour quelques instants dans une chambre voisine ; ils y étaient à peine, quand Bernouin, valet de chambre du cardinal, vint leur annoncer sa mort. Son oraison funèbre fut courte : « Mon frère et ma sœur se regardèrent, écrit Hortense, et pour tout regret se dirent à l'un à l'autre : « Dieu merci il est crevé ! » Et à vrai, dire je n'en fus guère plus affligée. »

» C'est une chose remarquable qu'un homme de ce mérite, après avoir travaillé toute sa vie pour élever et enrichir sa famille, n'en ait reçu que des marques d'aversion après sa mort ; mais si vous saviez avec quelle rigueur il nous traitait en toute chose, vous en seriez moins surpris. Jamais personne n'eut les manières si douces en public, et si rudes dans le domestique. Toutes nos humeurs et nos inclinations étaient contraires aux siennes, et ajoutez à cela la sujétion incroyable dans laquelle il nous tenait... »

Sauf par la reine, Mazarin fut vite pleuré ; quant à elle, son affliction fut véritable et profonde ; les lettres qu'elle lui écrivait prouvent surabondamment la nature de son affection.

Tout porte à croire d'ailleurs, qu'ils étaient mariés secrètement[1]. « La reine-mère, veuve de Louis XIII, dit Madame (la Palatine) non contente d'aimer le cardinal Mazarin, avait fini par l'épouser : il n'était pas prêtre et n'avait pas les ordres qui puissent l'empêcher de contracter mariage. On en connait maintenant toutes les circonstances. Le chemin secret par lequel le cardinal se rendait chaque nuit chez elle, se voit encore au Palais-Royal. »

» La vieille Beauvais, première femme de chambre de la reine-mère, avait le secret de son mariage avec le cardinal Mazarin, cela obligeait la reine de passer par tout ce que voulait sa confidente[2]. »

Tallemant des Réaux a recueilli soit à l'hôtel de Rambouillet, soit ailleurs, certains renseignements qui ont leur valeur. « J'ai ouï dire à Lionne, dit-il, que la première fois que le cardinal Richelieu présenta Mazarin à la reine (après le traité de Casal) il lui dit : Madame vous l'aimerez bien car il a de l'air de Buckingham. »

Gramont ne se gêne point dans les Mémoires

1. Voir à ce sujet l'admirable livre de M. Loiseleur, intitulé: *Problèmes historiques*. M. Chéruel partage également cette opinion.

2. Quant à l'amour de la reine pour Mazarin, personne n'en doutait. Les libellés et les chansons du temps contiennent, dans les termes les plus cyniques, des allusions continuelles à leurs amours qui étaient chose acquise aux yeux du peuple et des bourgeois.

de son père de dire carrément que le cardinal était *plus que favori.* « En ce temps-là, écrit-il, les ducs ne ménageaient point le monseigneur, à un cardinal *un peu plus que favori.* »

A l'ouverture du testament, on vit que Mazarin avait fort mal traité Marie en comparaison de ses autres nièces. Malgré toutes les belles promesses dont il l'avait leurrée, il lui laissait uniquement la dot de cent mille livres de rente promise au connétable, quinze mille livres pour les frais de son voyage en Italie et quarante mille livres de pierreries. La plus favorisée de toutes fut Hortense, qui hérita près de vingt millions sans compter ce qu'elle avait reçu au moment de son mariage.

Le cardinal était mort après avoir signé les articles du contrat de ses nièces, mais il ne vit s'accomplir que celui d'Hortense, et la crainte secrète que celui de Marie ne subît quelque échec dut le suivre dans la tombe. Il avait lieu de craindre, car nous ne sommes pas au bout des péripéties de cette romanesque histoire.

Malgré le consentement de Marie à son mariage avec le connétable, le chagrin que lui causait la froideur du roi l'avait entraînée à lui adresser quelques reproches. « Les mouvements de mon cœur l'emportèrent, dit-elle, et m'obligèrent à me déclarer deux ou trois fois à Sa Majesté qui reçut mes plaintes avec tant d'aigreur que je pris la résolution de ne lui en plus faire... Je m'éloignai de

la Cour le plus qu'il m'était possible et n'y allais que très rarement, elle était alors à Vincennes, où M. le cardinal était déjà indisposé. » Marie ne se doutait pas que ces fréquents séjours à Paris indisposaient de plus en plus le roi contre elle, car elle y retrouvait le prince Charles. Mazarin avait cependant laissé entrevoir au roi le projet de mariage Colonna qui sembla lui être indifférent. Sur ces entrefaites, la maladie du cardinal ne laissant aucun espoir, ses nièces furent forcées de venir s'installer définitivement à Vincennes.

On voit dans les Mémoires d'Hortense que la situation s'était un peu détendue entre Marie et le roi pendant les deux mois qui s'écoulèrent avant la mort de Mazarin. Au moment où les jeunes filles vinrent à Vincennes, évidemment un rapprochement eut lieu, mais il ne fut guère sensible aux yeux du public. Après la mort de son oncle, Marie, se croyant déliée de son serment, ne put résister au désir d'exprimer enfin au roi tout ce qui lui déchirait le cœur. On se figure aisément avec quel feu et avec quelle véhémence elle dut peindre ses souffrances. L'amertume de son sacrifice en voyant qu'au lieu de la seule récompense qu'elle ambitionnât, c'est-à-dire l'estime et l'amitié du roi, elle n'avait trouvé en lui que froideur et dédain. Entraînée par la violence de son chagrin, elle osa exprimer la torture

qu'elle avait subie le jour de l'entrée, torture qui se renouvelait chaque fois qu'elle voyait la reine. Elle parla avec une éloquence entraînante et le roi retrouvait cette voix chaude et vibrante, ces yeux de feu, cette physionomie mobile et passionnée qui avaient exercé sur lui un empire, qu'il sentait renaître à chaque mot. Vivement ému, il lui dit à son tour la douleur que lui avait causée la brusque interruption de leur correspondance, la lutte qu'il avait soutenue avec lui-même, sans parvenir à oublier, son pélerinage à Brouage où il n'allait chercher que son souvenir, enfin sa jalousie contre le prince Charles et les récits qu'on lui avait faits de leur passion réciproque. Il lui jura qu'il l'adorait toujours et la conjura de rompre avec le connétable Colonne se chargeant lui-même d'accomplir la rupture. Mais rien ne put la décider, et dans une scène violente comme toutes les autres, elle demanda brusquement au roi quelle situation il pouvait lui offrir et s'il s'imaginait qu'après lui avoir promis d'être sa femme et reine de France, il pourrait lui faire accepter de devenir sa maîtresse. Enfin elle déclara, avec le dernier emportement, qu'elle épouserait le connétable, ou se jetterait dans un couvent pour la fin de ses jours.

Pendant le temps qui venait de s'écouler depuis le refus qu'avait fait le cardinal du prince Charles celui-ci n'avait point cessé d'être fort épris de

mademoiselle de Mancini quoiqu'on en ait dit. Hortense est fort précise là-dessus et son récit jette un jour précieux sur cette époque assez mystérieuse de l'amour du roi qui renaissait plus violent que jamais.

Le jeune prince Charles de Lorraine aimait passionnément ma sœur, dit la duchesse de Mazarin dans ses Mémoires et la pressait de l'épouser et continua cette poursuite même après la mort du cardinal. La reine-mère, qui ne voulait point en toute manière qu'elle restât en France, chargea madame de Venel de rompre cette intrigue à quelque prix que ce fût ; mais tous leurs efforts auraient été inutiles, si des raisons *ignorées de tout le monde* ne les eussent secondés ; et quoique le roi eût la générosité de lui donner à choisir qui elle voulait épouser en France, si M. de Lorraine ne lui plaisait pas et qu'il témoignât *un sensible déplaisir de son départ*, sa mauvaise étoile l'entraîna en Italie.

Ces raisons ignorées de tout le monde nous sont maintenant connues. Le roi plus amoureux que jamais faisait à Marie la cour la plus tendre et recommençait avec la même assiduité que jadis à la visiter chaque soir. La Cour tout entière s'en occupait. « Il était très difficile, dit madame de La Fayette, de démêler quels étaien alors les sentiments de mademoiselle de Mancini pour le roi et du roi pour elle. » Nous ne sommes mieux

instruit que l'aimable chroniqueuse grâce aux renseignements que nous donnerons tour à tour Marie, Hortense et madame de Venel. Voici ce qu'elle écrit : « Loin de m'apercevoir d'aucun changement dans les bontés du roi, il semblait qu'elles eussent augmenté. Car enfin il n'y avait point de soir qu'il ne vînt au logis, où le suivait ce qu'il y avait de plus illustre à la Cour : jamais on n'a vu une compagnie plus belle ni plus choisie, et jamais on n'a joué plus gros jeu que l'on faisait alors chez nous. » Marie, plus touchée qu'elle ne le voulait paraître des attentions du roi, ne voulait point épouser le prince Charles dans ces conditions-là et sentait la nécessité impérieuse de s'éloigner. « Cependant malgré tous ces divertissements, ajoute-t-elle, je ne laissais pas d'avoir de l'inquiétude de ne voir point venir de Rome les articles que M. le connétable devait envoyer signés, et ce retardement faisant croire à tout le monde que sans doute il avait changé de sentiment à la mort de Son Éminence, le roi eut la bonté de m'offrir les premiers seigneurs de la Cour, mais comme j'étais déjà engagée, *autant par dépit que par honneur* et prenait pas moins à cœur d'avoir vu évanouir toutes mes espérances, je répondis aux obligeantes offres de Sa Majesté que j'entrerais dans un couvent pour le reste de mes jours, si le connétable me refusait. »

On voit avec quelle délicatesse Marie glisse sur les attentions du roi, ses offres et son chagrin de la voir partir. Hortense est beaucoup plus explicite, mais il ne faut pas oublier que Marie écrivait « *La vérité dans son jour* » et plusieurs des lettres que nous possédons, au beau milieu du règne de Louis XIV, Marie-Thérèse vivant encore. Il fallait donc user d'une grande prudence en parlant du roi.

Nous allons trouver plus de détails dans le Mémoire sur madame de Venel.

« En ce temps on apprit à Paris que le mariage de mademoiselle Mancini avec le connétable Colonna avait été signé à Rome. Le roi ayant trouvé chez la reine-mère madame la connétable (car c'est ainsi qu'on l'appela dès lors) lui dit : Le destin qui est au-dessus des rois a disposé de nous contre nos penchants, Madame ; mais il ne m'empêchera pas de chercher en quelque pays du monde que vous soyez à vous donner des preuves d'estime et d'attachement. Et vous, Madame, ajouta-t-il en se tournant vers madame de Venel je vous prie d'être ma caution et d'accompagner madame la connétable jusqu'à Milan où M. le connétable doit venir la recevoir, et de m'écrire au long les aventures de votre voyage. »

Cette déclaration ouverte du roi fit rougir de colère la reine-mère, mais elle se consola en pres-

sant de tout son pouvoir le départ de Marie : « Il ne fut plus question que du départ de la princesse Colonna. » « Peu de jours après les propositions du roi, dit Marie, le courrier apporta les articles que l'on attendait de Rome et ensuite les cerémonies de mon mariage furent célébrées au Louvre dans la chapelle du roi où monseigneur d'Amasie aujourd'hui patriarche de Jérusalem et oncle du connétable qui me fit un très beau présent, dit la messe et où M. le marquis Angelelli m'épousa au nom du connétable. Cette cérémonie faite, je fus traitée comme princesse étrangère, et comme telle eut le tabouret chez la reine. » Elle avait été fiancée la veille dans le cabinet du roi, honneur qui n'est guère que pour les princesses du sang. « Le roi, dit madame de La Fayette la traita avec tous les honneurs imaginables. »

Nul ne pouvait pénétrer ce qui se passait dans le cœur de Marie pendant ce temps-là, car elle employait toute son énergie à paraître calme et presque souriante, mais elle sentait que l'effort ne se soutiendrait pas longtemps. « Je n'avais fait que la moitié de l'ouvrage, dit-elle, il fallait partir pour l'achever, aussi pressai-je dès lors mon voyage et n'eut point de repos jusqu'à ce que je me vis sur le point de me mettre en chemin ; car enfin lorsque j'ai pris une résolution avantageuse ou *contraire*, il faut que je l'exécute n'étant point d'humeur à en démordre. »

Tous les préparatifs étant faits, l'escorte des cent gardes que Mazarin avait ordonné pour conduire sa nièce en Italie étant prête ainsi que les femmes qui devaient l'accompagner, madame de Venel en tête, le jour du départ fut fixé. La connétable alla prendre congé des reines et du roi, mais celui-ci ne voulant point la quitter la reconduisit au Palais Mazarin et resta auprès d'elle.

« Madame de Venel [1] aurait souhaité que le roi ne fût pas témoin du départ, pour dérober à sa sensibilité l'instant douloureux d'une telle séparation : il était auprès de la princesse Colonna le jour même du départ. — Votre Majesté, lui dit madame de Venel, va permettre à des voyageuses de la quitter pour un moment, elles ont des paquets à faire. » Le roi sentit bien le sens de ces paroles et voulut rester jusquau bout. Au moment que les dames entrèrent en carrosse, il jeta un soupir sans proférer une parole, puis il se baissa vivement jusqu'à la portière comme pour saluer la princesse qui versait des larmes et le carrosse disparut. »

Ne croirait-on pas assister au premier départ de Marie pour l'exil ? Mais cette fois ils ne devaient jamais se revoir.

Marie raconte en peu de mots cet épisode sans s'y arrêter.

1. Mémoire sur madame de Venel, manuscrit Bonnecorse.

« Je pris donc congé de Leurs Majestés et le roi me dit adieu en m'assurant qu'il se souviendrait toujours de moi et qu'il me protègerait partout.

» Je partis accompagnée de M. l'archevêque d'Amasie, du marquis Angelelli et de madame de Venel et suivie de cent gardes à qui Son Éminence avant sa mort avait donné ordre de m'escorter jusqu'à Milan où M. le connétable me devait venir recevoir. »

Le voyage se passa sans incident sauf un état d'abattement continu chez Marie, qui ne parlait presque pas. « Nous nous embarquâmes, dit-elle, sur un très beau bucentaure sur le canal où M. le connétable et M. le marquis de Spinola son beau-frère vinrent me trouver. » Elle était si abattue qu'elle sentait à peine le désir de voir celui auquel était désormais enchaînée sa vie. Cependant, dit-elle, le marquis s'avança pour me saluer, feignant d'être M. le connétable qui était demeuré derrière pour voir l'accueil que je lui ferais et comme ce marquis (que je croyais être ce qu'il représentait) ne me parut ni si jeune ni si bien fait que je m'étais figuré M. le connétable; je reçus son compliment avec une froideur égale à ma surprise, et me tournant vivement vers une de mes filles appelée Hortense, je lui dis si c'était là l'époux que l'on m'avait destiné que je n'en vou-

lais point et qu'il pourrait prendre parti ailleurs. »

Hortense qui avait vu le portrait de M. le connétable le reconnut à l'instant et me le montra, et alors pour me remettre entièrement de ma surprise, lui-même s'avança et après m'avoir saluée me donna la main pour me mener à une petite maison de plaisance qui est environ à six lieues de Milan où l'on nous avait préparé un magnifique dîner; après le repas nous nous embarquâmes pour arriver le soir à Milan où nous fûmes reçus avec des préparatifs dont le récit demanderait trop de temps. La marquise Spinola me prit dans son carrosse et M. le duc de Gaetano, qui était alors gouverneur de cet État, vint au devant de nous, et accompagna M. le connétable qui voulut consommer le mariage le soir même que nous arrivâmes, malgré toutes les remontrances scrupuleuses de madame de Venel qui n'y pouvait consentir sans que nous eussions entendu la messe.

Les impressions du connétable et de Marie furent bien différentes : « Les fatigues du chemin, le déplaisir de me voir absente de mes parents et surtout, hélas, le chagrin d'avoir quitté la France me rendaient de la plus mauvaise humeur du monde ce qui donnait assez d'occupation à M. le connétable qui appliquait tous ses soins à me divertir. »

« M. le connétable, écrit Hortense, qui ne croyait pas qu'il pût y avoir de l'innocence dans l'amour des rois, fut si content de trouver le contraire dans la personne de ma sœur qu'il compta pour rien de n'avoir pas été le premier maître de son cœur, il en perdit la mauvaise opinion qu'il avait, comme tous les Italiens, de la liberté que les femmes ont en France, et il voulut qu'elle jouît de cette même liberté à Rome, puisqu'elle en savait si bien user. »

« Toutes les dames de la première qualité entre autres la marquise de la Fuente me donnèrent à l'envi de magnifiques divertissements chez elle, écrit Marie, mais la mélancolie où j'étais et l'abattement ou m'avait jeté une fièvre qui me prenait régulièrement tous les jours m'ôtaient le goût de tous les plaisirs. Cela dura dix jours au bout desquels il fallut partir pour Rome nonobstant mon mal, M. le connétable voulant y entrer devant les grandes chaleurs. Madame de Venel et les gardes prirent alors congé de nous, et s'en retournèrent à Paris. »

Avant de quitter Milan et pour obéir aux ordres qu'elle avait reçus du roi, madame de Venel lui avait écrit pour l'informer des nouvelles de la connétable mais elle se garda bien de parler de l'état de sa santé. Voici la réponse du roi :

Il est impossible de témoigner d'une façon plus délicate et plus tendre l'intérêt qu'il porte encore à son amie.

Louis XIV à madame de Venel.

Fontainebleau, 20 juin 1651.

« Madame de Venel,

» J'ai été très aise d'apprendre, par vos lettres de Milan, l'heureux succès de votre voyage et la fin de vos aventures.

» Après avoir gardé *un trésor* avec la dernière vigilance, il n'y avait rien de plus honnête que de le remettre tout entier à celui à qui il appartient, comme vous l'avez fait, par là vous méritez de plus en plus qu'on vous en confie et des plus importants, c'est ce que j'ai résolu de faire dès le moment que je le pourrai [1]... »

Le connétable et sa femme arrivèrent à Bologne où ils furent traités avec magnificence, mais mon mal, dit Marie, qui s'augmentait tous les jours m'empêcha de jouir de ces divertissements.

Le connétable ayant hâte d'emmener sa jeune femme à Rome, lui demanda si elle ne pouvait point continuer sa route en voyageant à fort petites journées; elle essaya de le faire, « mais, dit-elle arrivée à Pesaro mon mal augmenta si fort que M. le

1. Le roi qui avait expérimenté par lui-même ce qu'on pouvait obtenir de l'habileté de madame de Venel, en y mettant le prix, la nomma sous-gouvernante de ses filles et comme il n'en conserva point il la plaça auprès de Marie-Thérèse avec l'emploi difficile de consoler la reine du chagrin qu'elle ressentait des infidélités du roi.

connétable fut obligé de prendre un médecin pour nous accompagner dans le voyage, et observer avec soins tous les accidents de ma maladie. Comme nous allions en relais, nous arrivâmes en deux jours à Lorette où je ne fus pas en état de passer outre. »

Une fièvre cérébrale terrible se déclara, il était bien difficile que la malheureuse princesse eût pu résister aux émotions déchirantes, aux déceptions et aux désespoirs qui l'assaillaient depuis deux ans.

La résolution prise envers et contre tous de quitter la France, exigea un effort au-dessus de ses forces, le sentiment intense de la perte qu'elle faisait en s'éloignant, la douleur que lui avait témoignée le roi, l'aversion qu'elle ressentait malgré elle pour ce mari qu'elle ne connaissait pas, tout se réunit pour l'accabler et quelque fût l'énergie de son caractère, la nature reprit ses droits.

« Cependant dit-elle, mon mal ne laissait presque plus d'espérance de ma vie et ne découvrant que des marques mortelles, M. le connétable au désespoir envoya chercher les meilleurs médecins des villes circonvoisines ; mais par malheur pour moi entre dix ou douze qui vinrent pour remédier à mon mal, il n'y en avait pas un qui fût assez habile pour le faire ; tous jugeaient ma maladie mortelle mais aucun ne savait que

faire ni que proposer pour me tirer d'un si dangereux pas. Il n'y avait pas de jours qu'ils ne s'assemblassent deux ou trois fois, mais toutes leurs conférences ne m'apportaient aucun soulagement, sortant tous les jours de leurs assemblées aussi irrésolus qu'ils y étaient entrés.

» Cette ignorance extrêmement dangereuse dans l'état où j'étais, obligea M. le connétable à dépêcher à Rome pour faire venir en diligence deux des plus habiles médecins de la ville; et ayant par le même exprès averti le cardinal Mancini, mon oncle, de l'extrémité où j'étais, il se mit en chemin et arriva presque aussitôt que les médecins ; le déplaisir qu'il témoigna de me voir en cet état est indicible, et il n'est rien qu'il ne fît pour me consoler. »

« Marie avoue, que, pendant sa maladie, à laquelle le chagrin avait la plus grande part, le connétable ne fut guère bien traité par elle. « La violence du mal, le dégoût et le chagrin ne permettent guère à un malade d'avoir des égards pour personne, aussi en avais-je peu pour M. le connétable, et il faut que j'avoue qu'il avait furieusement à souffrir de ma mauvaise humeur. »

» Cependant le cardinal apportait tous ses soins à la radoucir, et à en corriger l'aigreur, j'eusse bien souhaité qu'il se fût occupé de même à modérer celle de l'archevêque d'Amasie dont l'ingénuité et le zèle indiscret me persécutaient

étrangement, n'entrant jamais dans ma chambre que pour me dire qu'il n'y avait plus d'espérance de vie pour moi et qu'il fallait me préparer à la mort. Quoique je ne fusse pas trop résolue à cet éternel départ, je ne laissai pas d'en faire les préparatifs, et de donner ordre qu'on me cherchât quelque religieux qui sût le français, on en trouva un par bonheur.

» Cependant M. le connétable plus touché de ma maladie que moi-même s'informait à tout moment des médecins qu'il avait fait venir, s'il y avait quelque espérance, et lui ayant répondu que oui pourvu que mon mal n'augmentât pas le treizième; il entra dans ma chambre avec un visage gai. et me fit part de cette bonne nouvelle, me conjurant de ne me point affliger des sinistres prédictions de l'archevêque. Le succès répondit au jugement des médecins, et après que l'on m'eût purgé, mon mal diminuait visiblement, et je fus entièrement hors de danger. Bientôt après je fus rendre grâce à Notre-Dame et communier dans la chappelle où M. le connétable pour accomplir le vœu qu'il avait fait pour le recouvrement de ma santé, envoya ensuite une des plus riches et des plus magnifiques lampes qu'il y ait... Alors comme on jugea que le mauvais airs et les chaleurs de Lorette pouvaient nuire à ma convalescence, on me transporta à Récanati qui en est à une journée et j'y demeurai

six jours durant lequel temps les grands soins que l'on eut de moi et le bon air de ce séjour-là, me firent reprendre assez de force pour continuer mon voyage et satisfaire à l'empressement que M. le connétable avait de me mener à Rome. »

Le roi avait appris par la duchesse de Mazarin les inquiétudes mortelles que donnait la santé de sa sœur il en fut fort ému et envoya l'ordre à Lorette de lui faire parvenir des nouvelles chaque jour, ce qui fut fait exactement. Aussitôt arrivé à Rome, le connétable écrivit lui-même au roi pour l'informer de leur heureuse arrivée. Il exprimait vivement dans sa lettre la joie qu'il éprouvait du retour de sa jeune femme à la santé et l'amour qu'il ressentait pour elle. Nous ignorons l'impression que fit cette lettre sur le roi, mais voici sa réponse et qui nous semble respirer un secret dépit.

Louis XIV au connétable Colonne.

Fontainebleau, 6 août 1661.

« Mon cousin, après les fatigues d'un grand voyage et une dangereuse maladie, ce n'est pas peu que ma cousine, votre femme, soit enfin arrivée à Rome en état de convalescence. J'ai été très aise d'apprendre cette bonne nouvelle par la lettre que vous m'avez écrite, espérant que le repos et *la satisfaction d'être avec vous* achève-

ront bientôt de la remettre en parfaite santé, comme je le souhaite de tout mon cœur. J'ai vu aussi avec grand plaisir ce que vous me dites des sentiments qu'elle conserve à mon égard et de la part que vous y prenez. Assurez-vous que les miens seront toujours tels pour vous et pour elle que vous pourrez le désirer, et que j'embrasserai avec joie toutes les occasions de vous le confirmer par des effets. »

Il est aisé de lire entre les lignes, Louis XIV n'avait pas encore pardonné à la connétable son départ. Ainsi finit le roman du Grand Roi. Marie ne tarda pas à être remplacée par les La Vallière, les Montespan et les Maintenon. Mais elle peut garder dans son cœur la conviction qu'aucune femme n'inspira à Louis XIV le sentiment pur et chevaleresque qu'il ressentit pour celle qu'il aima la première Elle fut son amante selon le langage. du temps, les autres furent ses maîtresses. Quant au roman de la connétable, il ne finit qu'avec sa vie, il serait curieux à raconter, et peut-être un jour en tenterons-nous l'entreprise.

FIN

TABLE

VI

1659

VII

1659

VIII

1659

IX

1659

X

XV

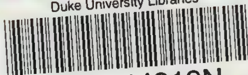
XVI

XVII

XVIII

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 7460-4-94. — (Encre Lorilleux).

Date Due



923.144 L888 XIV-HE 627775

